
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 02158840 5







MONSEIGNEUR FLAGET

ÉVÊQUE DE BARDSTOWN ET LOUISVILLE.

SA VIE

SON ESPRIT ET SES VERTUS.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, 26, rue Racine.

MONSEIGNEUR

FLAGET

ÉVÊQUE

DE BARDSTOWN ET LOUISVILLE

SA VIE

SON ESPRIT ET SES VERTUS

PAR L'ABBÉ DESGEORGE

SECRÉTAIRE DU PRÉLAT PENDANT LES VOYAGES QU'IL FIT EN EUROPE
POUR L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

ÉDITION

Augmentée de documents authentiques sur plusieurs guérisons extraordinaires.



A PARIS,

CHEZ JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES,

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29,

Ci-devant rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8.

1855

APPROBATIONS DE L'ORDINAIRE.

J'ai lu avec un grand intérêt l'ouvrage intitulé : *Monseigneur Flaget, évêque de Bardstown et Louisville. Sa vie, son esprit et ses vertus.*

Non-seulement ce livre est très-exact pour la doctrine, mais il est écrit avec une onction qui pénètre et qui va à l'âme. C'est le reflet du caractère de l'évêque dont il retrace la vie et les vertus. Les lettres et les paroles du vénérable prélat abondent dans le texte; en les lisant on croirait presque entendre un autre saint François de Sales.

Cet ouvrage fera plaisir au lecteur. La piété y trouvera un aliment solide et délicieux.

Donné à Lyon le 10 novembre 1850.

J. BEAUJOLIN, v. g.

J'ai lu également avec le plus vif intérêt les additions faites à la première édition ; elles n'offrent rien que de grave et d'édifiant.

Lyon, le 13 août 1855.

J. BEAUJOLIN, v. g.

LETTRE DE MONSEIGNEUR JAQUEMET,

ÉVÊQUE DE NANTES, A L'AUTEUR.

Monsieur l'Abbé,

J'avais lu avec un vif intérêt, dans la première édition, votre vie de Monseigneur Flaget. Je vous étais reconnaissant du soin pieux avec lequel vous aviez réuni les traits divers qui devaient faire revivre, dans nos souvenirs et comme sous nos yeux, cet aimable et saint Évêque. Ma joie a été grande quand j'ai appris votre dessein d'étendre votre travail dans une nouvelle édition, et de profiter spécialement des documents précieux que mes vénérables prédécesseurs avaient recueillis et déposés dans les archives de l'évêché de Nantes. Je ne crois pas me tromper, en vous assurant que beaucoup de vos lecteurs y trouveront quelque chose du plaisir que nous avons goûté en les étudiant ensemble.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon sincère attachement,

Nantes, le 31 août 1855.

† ALEXANDRE, évêque de Nantes.

AVERTISSEMENT

SUR LES DOCUMENTS NOUVEAUX DONT CETTE ÉDITION SE TROUVE ENRICHIE.

Lorsque cette biographie parut pour la première fois, plusieurs motifs m'avaient obligé de parler avec une extrême réserve des guérisons étonnantes dans lesquelles est intervenu Monseigneur Flaget, et que si souvent la voix publique a proclamées miraculeuses. La plupart des documents relatifs à ces guérisons se trouvaient dans les archives de l'évêché de Nantes. Monseigneur Jaquemet, que je prie d'agréer ici l'hommage de ma reconnaissance, m'avait offert, il est vrai, de les mettre à ma disposition; mais alors un voyage à Nantes m'eût été impossible; et je me vis dans la douloureuse nécessité de ne point mettre à profit l'offre si flatteuse qui m'avait été faite. D'ailleurs, ne prévoyant point l'importance des matériaux que je devais, avant la fin de mon travail, avoir à ma disposition, je me proposais d'écrire une simple notice, et enfin, avant d'y avoir été autorisé, je n'aurais pas osé livrer à la publicité même la plus honorable les noms que j'y livre aujourd'hui.

Depuis, mes hésitations ont cessé. Je me suis assuré dans deux voyages faits à Nantes que les personnes que j'avais à nommer, seraient heureuses de publier à la gloire de Dieu les faveurs insignes qu'elles croient devoir aux prières d'un de ses saints. Madame de Monti, la mère de cette demoiselle Olympe dont la guérison subite a fait tant de bruit dans toute la France, en m'envoyant naguère les copies de plusieurs lettres de Monseigneur Flaget, écrites de la main de sa fille, m'exprimait le désir et l'espérance de voir le récit des bénédictions répandues sur sa famille contribuer un jour à la béatification de l'illustre prélat. — Les documents précieux que Monseigneur l'évêque de Nantes a bien voulu me confier portent avec eux une telle édification que je me reprocherais de les laisser plus longtemps dans l'ombre; et les rapports savants et consciencieux des honorables médecins dont Monseigneur de Guérines, prédécesseur de Monseigneur Jaquemet, avait, dans le temps, réclamé les lu-

mières, jettent un tel jour sur ces guérisons merveilleuses que je n'ai plus qu'à remplir le modeste rôle d'historien, et non pas les fonctions plus difficiles d'appréciateur et de juge. Je viens donc, sans tarder davantage, combler une lacune qui rendait par trop incomplet mon premier travail, et satisfaire ainsi à de pieux désirs qui plus d'une fois m'avaient été exprimés. Heureux s'il m'était donné d'écrire ici la première page d'un de ces grands procès que provoque et que débat l'Église lorsque l'esprit qui la dirige lui fait pressentir que le moment est venu de glorifier quelqu'un de ses saints !

On trouvera vers la fin de la seconde partie de cet ouvrage tout un chapitre nouveau : c'est le chapitre XVII ; il retrace avec une certaine étendue l'histoire édifiante des principaux faits sur lesquels l'opinion publique a cru remarquer le sceau du miracle. Des lettres où respire la foi la plus vive ; des relations qui portent avec elles le caractère de la vérité ; quelques conversations qui m'ont révélé de touchants détails ; plusieurs paroles comme aussi quelques pieuses pages de Monseigneur Flaget lui-même : tels sont les éléments de ce chapitre, le plus important de tout le livre. Quant aux rapports des médecins, ils ont été placés après la seconde partie ; ils serviront de pièces justificatives.

Mais quelque graves que soient tous ces témoignages, c'est pour moi un besoin de le proclamer bien haut. Soumis avant tout à l'autorité de l'Église qui est celle de Dieu, j'aime à reconnaître qu'elle seule a le droit de prononcer un jugement ; aussi, après avoir essayé de raconter exactement les faits, je dépose humblement mon écrit à ses pieds.

Encore un mot. Le corps de l'ouvrage est resté ce qu'il était lorsqu'il apparut pour la première fois. Mais le prêtre qui accompagnait l'évêque de Bardstown à Rome, en Autriche, en Hongrie, etc., etc., M. l'abbé Greliche, du diocèse de Clermont, ayant publié depuis un *Essai sur la vie et les travaux de Monseigneur Flaget ;* — d'autres plumes devant peut-être, à l'avenir, écrire quelques nouvelles pages sur une existence si riche et si féconde ; pour éviter toute équivoque et empêcher que l'on ne m'attribue un mérite qui ne m'appartient pas, j'ai cru devoir céder à des instances que j'avais d'abord repoussées, et laisser inscrire mon nom sur le titre du livre.

AVANT-PROPOS.

Le 11 février de l'année 1850, l'Église d'Amérique faisait une grande perte. Elle se voyait enlever par la mort Monseigneur Flaget, évêque de Bardstown et Louisville. En le perdant, elle perdait un des premiers fondateurs de ses nombreux diocèses, le plus ancien de ses évêques, l'une de ses gloires les plus pures. La France qui a donné cet apôtre au Nouveau-Monde et qui l'environnait naguère de tant de témoignages de vénération et d'amour, lorsqu'il traversait ses provinces, pourrait-elle ne pas mêler ses larmes à celles qu'a fait répandre sur d'autres rivages l'annonce d'une telle mort?

Mais une vie aussi belle ne s'abîme pas tout entière dans le tombeau. Lorsque les saints quittent la terre, ils lui laissent en héritage le précieux souvenir de leurs leçons et de leurs exemples, et c'est pour elle un devoir de le recueillir. Aussi, nous aimons à le croire, plus d'une voix s'élèvera pour proclamer bien haut les enseigne-

ments immortels que nous lègue en mourant Monseigneur Flaget. Pour nous, nous acquitterons, dans la mesure de nos forces, la dette que nous impose la mémoire bénie de ce vénérable évêque, en racontant ce que nous avons pu admirer dans sa généreuse vie, et notre filiale douleur trouvera dans l'accomplissement de ce devoir une incomparable consolation.

Par une insigne faveur de la divine Providence, nous nous sommes trouvé près de dix-huit mois aux côtés de Monseigneur Flaget. Alors qu'il visitait la France, la Savoie et le Piémont, pour encourager et bénir, au nom du Souverain Pontife, la grande œuvre de la Propagation de la Foi, nous étions son unique compagnon de voyage. Dans une longue suite de rapports que leur touchante simplicité nous permet peut-être d'appeler intimes, nous avons surpris quelques-uns des secrets de sa belle âme. Nous avons recueilli avec un religieux respect plusieurs de ces admirables paroles que laissait échapper sa foi. De toutes ces richesses nous nous sommes fait comme un trésor qui nous est bien cher; mais nous nous reprocherions de le garder tout entier pour nous; aussi nous venons offrir de le partager avec ceux qui aiment à voir comment parlent et agissent les saints.

Donner plus d'ordre et plus de suite aux études que nous avions faites sur les vertus de Monseigneur Flaget nous avait paru, dans le principe, l'unique travail que nous devions entreprendre; mais à peine à l'œuvre, il nous a semblé qu'une notice sur la vie de ce digne évêque était une introduction nécessaire. Nous nous sommes donc occupé de recueillir des documents et nous avons réussi dans ces recherches au delà de toutes nos espérances.

Monseigneur Chabrat, l'un des vénérables coadjuteurs de Monseigneur Flaget, a bien voulu nous fournir de nombreux renseignements à l'aide desquels il nous a été possible de suivre pas à pas le simple missionnaire, puis l'évêque pendant sa longue et laborieuse carrière; et nous avons accueilli ces indications avec d'autant plus de bonheur que le titulaire et le coadjuteur ne s'étant, pour ainsi dire, pas quittés depuis 1810, nous sommes assuré qu'elles sont d'une exactitude irréprochable. Nous avons compulsé les Annales de la Propagation de la Foi, interrogé nos notes et nos propres souvenirs, et puisé à toutes les sources qui étaient à notre portée; mais la plus précieuse communication que nous ayons reçue est celle de la volumineuse correspondance du saint évêque avec sa famille. A

l'aide de cette correspondance dont les extraits abondent dans notre récit, nous avons pu forcer le modeste prélat à nous raconter lui-même son histoire, ce qui lui prête un charme et une édification que jamais nous n'aurions pu lui donner.

Toutefois, nous ne nous abusons point : la vie d'un si grand évêque aurait mérité d'être racontée avec plus d'étendue; mais telle qu'elle se présente ici, elle nous permettra de suivre Monseigneur Flaget depuis son berceau jusqu'à sa tombe et de nous arrêter quelques instants à chacune de ses haltes principales. Que des mains plus habiles élèvent un monument à sa gloire, nous nous en réjouirons; la nôtre jettera timidement quelques fleurs sur son tombeau : nous les accompagnerons de nos larmes; car celui que nous avons perdu, nous ne le vénérions pas seulement comme un saint, nous l'aimions aussi comme un père.

PREMIÈRE PARTIE.

MONSEIGNEUR FLAGET.

HISTOIRE DE SA VIE.

MONSEIGNEUR FLAGET.

HISTOIRE DE SA VIE.

CHAPITRE PREMIER.

Sa naissance. — Ses premières années jusqu'à son départ pour l'Amérique.

Au centre des riches campagnes de l'Auvergne, près de Billom, se trouve la commune de Saint-Julien, et, dans cette commune, un modeste village appelé Contournat. C'est là que la divine Providence a placé le berceau de celui dont nous esquissons la vie. Son père, qui était un honnête cultivateur jouissant d'une médiocre fortune, venait de mourir; sa mère, que cette perte récente avait plongée dans la désolation, tremblait pour les jours de l'enfant qu'elle portait dans son sein; aussi fut-elle heureusement surprise lorsqu'elle put contempler, dans le nouveau-né que

lui donnait le ciel, tous les signes de la force et de la santé. Quelqu'un de ses proches, en le voyant, s'écria : *C'est un enfant de bénédiction.* Cette parole, Dieu permit qu'elle fût inscrite dans son nom; car, au jour du baptême, on l'appela Benoît (Benedictus). Le jour de sa naissance fut le 7 novembre 1763.

Le jeune Benoît allait atteindre sa quatrième année, lorsque sa vertueuse mère lui fut enlevée par la mort. Il restait avec deux sœurs nées d'un premier mariage, et deux frères qui avaient le même père et la même mère que lui. Une tante qui était peu fortunée se chargea de l'éducation des trois frères; elle leur donna les soins d'une mère attentive, et se condamna à toutes les privations que rendait nécessaires le modeste héritage qui leur avait été laissé. Un oncle, chanoine de la collégiale de Billom, qui se nommait également Benoît Flaget, les accueillit dans sa demeure, allégeant ainsi le fardeau que cette femme généreuse s'était elle-même imposé. Ils n'eurent ni l'un ni l'autre à se repentir de leurs sacrifices : le ciel bénit les trois petits orphelins. L'aîné est devenu non-seulement un prêtre vertueux, mais un confesseur de la foi; il est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, emportant les regrets de la ville de Billom dont il avait été, pendant près de vingt ans, le curé, le modèle et le bienfaiteur. Le second montra de bonne heure de l'aptitude pour les affaires. Il exerça pendant près de cinquante ans les

fonctions de notaire dans cette même ville de Billom, et mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans, laissant à sa nombreuse et chrétienne famille les exemples d'une intégrité irréprochable et d'une généreuse charité. Quant au troisième, Dieu le destinait à devenir apôtre.

Nous connaissons peu de chose des premières années du jeune Benoît; nous savons seulement qu'il acheva ses études au collége de Clermont, après les avoir commencées dans celui de Billom, et que souvent on l'entendait dire qu'il irait loin, bien loin, et qu'on ne le reverrait plus. Était-ce là une révélation de sa vocation future, ou la parole irréfléchie d'un enfant? C'est ce que nous ne saurions dire.

Au jour de sa confirmation, Benoît voulut ajouter à son nom de baptême celui de Joseph. Son cœur vif, sensible, aimant, lui fit de bonne heure trouver du charme dans la piété; bientôt se manifestèrent chez lui d'heureuses dispositions pour l'état ecclésiastique; il entra au séminaire de Clermont que dirigeaient les sulpiciens, et y fit avec succès ses études en théologie, après lesquelles il fut appelé au sacerdoce.

Les goûts simples du modeste abbé le dirigèrent bientôt vers la pieuse compagnie de Saint-Sulpice, simple et modeste comme lui. Après une année d'épreuve, il fut envoyé au grand séminaire de Nantes

pour y remplir les fonctions d'économe : c'était en 1788; il y resta peu de temps, et cependant l'heureuse impression qu'y produisit son angélique vertu fut si profonde, que, lorsqu'il reparut dans cette ville après une absence de plus de quarante années, son souvenir y était encore tout vivant.

CHAPITRE II.

Il part pour Baltimore. — Il est envoyé à Vincennes (Indiana).

Vers les premiers mois de 1792, l'abbé Flaget quittait la France et partait pour Baltimore; il venait d'atteindre sa vingt-huitième année.

M. Émery était alors supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice. Les établissements que cette société possédait en Amérique réclamaient de nouveaux ouvriers. L'abbé Flaget ne partait pas seul; on lui avait donné pour compagnons de voyage M. David, du diocèse de Nantes, qui était destiné par la divine Providence à devenir un jour son coadjuteur, et M. Badin, du diocèse d'Orléans, qui devait le précéder au Kentucky, ainsi qu'on le verra bientôt. Ce dernier n'était pas encore prêtre.

Le siége de Baltimore était occupé par monseigneur Carroll, le premier et alors l'unique évêque de tous les États-Unis. Ce vénérable prélat, quoique né dans le Maryland, était d'origine irlandaise; il était frère du célèbre Carroll, l'un des signataires de l'acte d'indépendance des États-Unis; il avait été professeur de théologie chez les pères jésuites. C'était un personnage distingué par le talent autant que par la vertu. Son sacre avait eu lieu en Angleterre le 15 août 1790. Ainsi l'Église de l'Amérique septentrionale était à peine sortie de son berceau.

Il nous serait difficile de comprendre le sacrifice que dut s'imposer le cœur si affectueux de l'abbé Flaget, lorsqu'il fallut se séparer de sa famille pour une si lointaine mission. Jamais frère n'aima ses frères plus qu'il n'aimait ceux que le ciel lui avait donnés. Toutes les lettres qu'il leur écrivait sont remplies des témoignages les plus expansifs de la plus tendre amitié. Quant à cette généreuse tante qui lui servit de seconde mère, il ne savait comment exprimer l'affectueuse gratitude que lui inspirait le souvenir de ses bontés. Son nom revenait sans cesse sous sa plume, et toujours avec une effusion de joie et de bonheur. « Ma tante, » écrivait-il à l'un de ses frères, quelques années après son départ, » mon cœur bondit à son souvenir. Si elle vit encore, » et j'espère que Dieu nous l'aura conservée jusqu'à

» ce jour, je me jette à son cou, je l'arrose de mes » larmes; les expressions me manquent pour lui ma» nifester ma reconnaissance... L'idée seule qu'elle » est avec vous et votre vertueuse épouse, peut me » rassurer sur son bien-être... Aujourd'hui que les » Américains ont un libre commerce avec les Fran» çais, voyez à Clermont un banquier qui ait quelque » relation avec les négociants de Bordeaux ou du » Havre, afin que je puisse vous aider dans tout ce » qui pourra contribuer au bonheur de cette bonne » tante. Me dépouillerais-je pour la revêtir, me pri» verais-je de la nourriture pour l'alimenter, je ne » ferais que ce qu'elle a fait mille fois pour moi. Je » ne crois pas me flatter en ce point; mon cœur n'est » pas ingrat, et il ne cherche que les occasions de » prouver sa reconnaissance (1). »

L'abbé Flaget était arrivé à Baltimore le 28 mars 1792. Après un séjour de peu de durée dans le séminaire de cette ville, il fut dirigé par ses supérieurs sur Vincennes (territoire de l'Indiana), et il partit avec M. Levadoux, comme lui sulpicien, lequel était destiné à la mission des Illinois. Qu'on se figure deux jeunes prêtres se mettant en route pour traverser une distance de trois cents lieues, avec la douloureuse perspective d'une prochaine séparation qui devait les

(1) Lettre du 18 mai 1801.

laisser l'un et l'autre dans la plus affreuse solitude, emportant pour toutes ressources leur foi en la divine Providence, et l'on aura quelque idée de ce qu'étaient les missions de l'Amérique il y a soixante ans.

Monseigneur Carroll avait placé les deux missionnaires sous la protection du général Clark, qui se rendait alors au Missouri dont il devint plus tard le gouverneur. Ils n'eurent l'un et l'autre qu'à se louer de ce noble patronage. Le général les eut bientôt pris en affection; il voua particulièrement son amitié à l'abbé Flaget, et le ciel se souvint des services qu'il lui avait rendus; car l'évêque de Bardstown, après plusieurs années d'épiscopat, ayant retrouvé le général à Saint-Louis, celui-ci ne se contenta pas de lui exprimer sa joie de le revoir, mais il voulut encore que tous ses enfants fussent baptisés de sa main.

Arrivés à Pittsbourg, où l'Ohio prend son nom, les deux missionnaires furent obligés de s'arrêter pendant quelques semaines, les eaux de la rivière n'étant pas favorables à la navigation. Dieu sembla permettre ce retard pour donner à l'abbé Flaget l'occasion de commencer l'œuvre bénie de son apostolat. Trois soldats déserteurs avaient été condamnés à mort; l'un d'eux était catholique: il le confessa et le disposa à faire une mort sainte. Des deux autres qui appartenaient au protestantisme, il eut le bonheur

d'en ramener un à la foi. Il eût désiré faire davantage pour ces trois malheureux ; il sollicita leur grâce ; mais ses instances ayant été inutiles, il voulut du moins les accompagner au dernier supplice. Ses forces n'allaient pas aussi loin que son courage. Il ne put tenir longtemps au spectacle qu'offrait cet appareil de mort ; à peine eut-il rempli son douloureux ministère que le cœur lui manqua ; il marchait sans savoir où il allait ; et bientôt il se précipita au fond d'un ravin. La violence du choc le tira de son étourdissement ; il se releva, mais sans pouvoir se rendre compte de sa chute, et M. Levadoux le voyant arriver en si piteux état, s'empressa de lui prodiguer des soins qui lui étaient devenus nécessaires.

Peu après, ils se remirent l'un et l'autre en route. Arrivés là où se voit aujourd'hui Louisville, ils ne trouvèrent que quatre ou cinq cabanes et deux pauvres maisons ; l'une appartenait à un Américain, l'autre à un Français. Celui-ci était catholique, riche et sans enfants. Après quelques jours, il avait pris tellement en affection l'abbé Flaget qu'il ne pouvait supporter l'idée de son prochain départ ; il l'invita à rester avec lui, lui offrant de le faire son héritier s'il consentait à partager son existence. Ce Français était possesseur de la moitié des terrains qu'occupe aujourd'hui Louisville ; son offre était séduisante ; si l'abbé Flaget l'eût acceptée, il aurait pu devenir un

jour l'un des plus riches habitants de l'Amérique ; mais il avait dans le cœur d'autres pensées. Ce qui le pressait, c'était d'arriver dans la mission qui lui avait été confiée. Il se sépara donc de ce généreux ami, sans vouloir rien entendre.

Une autre séparation devait lui être plus sensible encore ; il fallut quitter bientôt M. Levadoux. Le jour des adieux étant venu, les deux nouveaux apôtres se confessèrent mutuellement au pied d'un arbre; puis ils s'éloignèrent l'un de l'autre en pleurant. Ainsi qu'on l'a déjà dit, M. Levadoux se rendait chez les Illinois ; l'abbé Flaget se dirigeait sur Vincennes, dans l'Indiana.

Dans cette ville et ses environs se trouvaient près de deux mille Français, mêlés avec les Indiens. C'était plus particulièrement pour eux que l'abbé Flaget avait été envoyé; mais son zèle qui ne connaissait point de limites le porta plus d'une fois à évangéliser les sauvages. Pendant deux ans et demi il garda ce poste difficile, portant seul le poids de toutes les sollicitudes pastorales. Il ne trouvait autour de lui aucun confrère dans l'âme duquel il lui fût donné d'épancher la sienne, aucun prêtre à qui il pût ouvrir sa conscience. Le plus rapproché de Vincennes était le digne M. Olivier qui habitait près de Saint-Louis. La distance qui les séparait était environ de quatre-vingt lieues ; cette distance, l'abbé Flaget la franchissait

une fois seulement dans l'année, pour remplir le devoir de la confession annuelle ; et comme il avait à traverser des tribus sauvages constamment en guerre, il était nécessaire qu'il se fît escorter par quinze ou vingt hommes parfaitement armés.

Le Sauveur n'envoyait ses premiers apôtres que deux à deux. C'est que la solitude toujours pesante et dangereuse l'est plus encore pour celui qui supporte le fardeau redoutable du saint ministère. Un jour que nous étions plein de cette pensée, nous priâmes le vénérable vieillard de nous dire ce qui lui servait de soutien et d'appui pendant ces premières années de son apostolat. Sa réponse fut trop édifiante et d'une trop touchante simplicité pour que nous ne la rapportions pas textuellement. « Deux » choses, » nous dit-il, « me soutenaient alors : » d'abord la visite au Saint-Sacrement, qui chaque » jour me consolait et réparait mes forces, puis le » souvenir de M. Émery ; car je pensais souvent en » moi-même : que dirait M. Émery si tu allais faire » quelque sottise ? »

Fortifié par ces deux soutiens, l'abbé Flaget remplissait avec un courge infatigable sa mission de zèle et de charité, ne se contentant pas de catéchiser, de prècher, de confesser, mais devenant encore le précepteur et le père de tous ceux qui étaient confiés à sa sollicitude. C'est ainsi que, par ses soins, les

jeunes Français apprenaient à travailler la terre, tandis qu'il enseignait à leurs sœurs l'art de filer et de tisser le lin, la laine et le coton; et de telles leçons étaient inappréciables; car beaucoup de nos compatriotes s'étaient habitués à vivre de cette vie errante qui plaît aux Indiens, soutenant, comme eux, une chétive existence du produit de leurs chasses.

Mais ce fut surtout pendant une maladie épidémique qui promena ses ravages dans Vincennes, que l'abbé Flaget montra qu'il était vraiment pasteur et père. Après s'être dépouillé de ses vêtements, de son linge, de tout ce qui ne lui était pas indispensable, il se prodigua lui-même; aussi, dix ans après son départ, l'abbé Chabrat, qui avait été chargé à son tour d'évangéliser ces contrées, recueillait de toutes parts les bénédictions et les éloges que provoquait le seul nom de l'abbé Flaget; et trois fois les habitants de Vincennes firent des démarches auprès de l'évêque de Baltimore, dans le but de se faire rendre leur apôtre.

CHAPITRE III.

Il est rappelé à Baltimore. — Placé comme professeur au Collége de Georges-Town. — Puis envoyé à la Havane.

Vers la fin de 1794, l'abbé Flaget fut rappelé par ses supérieurs, et envoyé comme professeur dans le collége de Georges-Town, à vingt lieues de Baltimore. Il profita de ce séjour pour étudier la langue anglaise, qu'il ne possédait alors que très-imparfaitement. Ce collége était dirigé par les PP. jésuites. Les rapports que l'abbé Flaget eut avec eux commencèrent dès lors à lui inspirer cette affectueuse estime qu'il a conservée jusqu'à la fin de ses jours aux membres de l'illustre compagnie.

En 1798 il fut dirigé sur la Havane. M. Dubourg, son ami intime, ne tarda pas à l'y rejoindre. Il était

question de fonder un collége dont l'érection avait été demandée par plusieurs familles importantes de l'île ; mais les oppositions du gouvernement espagnol empêchèrent la réalisation de ce projet. Des esprits remuants soulevèrent un orage : l'évêque, qui était un vieillard perclus de tous ses membres, devint la dupe d'indignes manœuvres. Les nouveaux venus furent traités avec une extrême rigueur ; on alla jusqu'à leur défendre d'offrir le saint sacrifice. Le poste n'étant plus tenable, M. Dubourg et un autre sulpicien retournèrent à Baltimore. « Pour moi, » écrivait l'abbé Flaget dans une lettre où il rendait compte de cette persécution, « je sortais à peine d'une maladie » qui m'avait mis aux portes de la mort ; je suspendis » mon départ pour rétablir ma santé, et encore plus » pour remplir un devoir de reconnaissance et même » de justice envers un des principaux habitants de la » Havane, qui nous avait rendu les services les plus » importants dans le temps où les autres nous jetaient » la pierre. Il voulut que je me retirasse chez lui pour » donner l'éducation à son fils unique, me promet» tant de me faire rendre tous les pouvoirs dont on » m'avait privé, et de me servir en tout d'ami et de » père (1). »

Le nom de ce généreux bienfaiteur doit être in-

(1) Lettre du 18 mai 1801.

scrit dans cette histoire : il s'appelait don Nicolas Calvo ; il était membre d'une famille ancienne et recommandable par ses longs services. Lui-même se distinguait par de riches connaissances qui n'étaient surpassées que par ses vertus ; aussi l'abbé Flaget était heureux dans sa nouvelle demeure.

M. Calvo, de son côté, eut bientôt compris quel était le trésor qu'il possédait en la personne de l'instituteur qu'il avait donné à son fils ; il essaya de le retenir auprès de lui, lui faisant les propositions les plus avantageuses. Un jour, l'ayant conduit dans une belle propriété qui offrait de magnifiques revenus, il lui dit : « Si vous voulez rester avec moi jusqu'à la » fin de vos jours, ce domaine est à vous. » Mais l'abbé Flaget ne fut pas plus ébranlé par de telles offres à la Havane qu'il ne l'avait été quelques années auparavant au Kentucky. Il se regardait comme dans la main de ses supérieurs ; il était prêt à partir au premier signe de leur volonté.

Cette volonté ne tarda pas à se manifester ; mais, avant de dire quelle en fut la douloureuse occasion, il est un fait que nous devons rapporter ici.

La France, à cette époque, sortait à peine de la tourmente révolutionnaire ; beaucoup de ses enfants avaient pris la fuite. Le prince Louis-Philippe d'Orléans était du nombre : il arriva à la Havane, et fut heureux, dans sa détresse, de trouver un accueil

empressé au sein de cette même famille qui avait recueilli l'abbé Flaget. La misère du prince exilé était telle, que les habitants de la ville crurent devoir ouvrir, en sa faveur, une souscription destinée à lui procurer les moyens de passer aux États-Unis, et dont le produit lui fut remis par le jeune abbé. Quelques années après, l'un était évêque; l'autre un peu plus tard, était assis sur un trône. Mais le prince n'avait pas attendu jusque-là pour envoyer au prélat un témoignage de sa reconnaissance; c'était un cabinet de physique dont il dotait le séminaire de Bardstown.

L'abbé Flaget était depuis dix-huit mois chez M. Calvo, lorsque ce généreux ami lui fut enlevé par la mort : cette perte lui fut infiniment sensible. « La » Providence, » écrivait-il dans une lettre où il racontait ce triste événement, « la Providence, dont » nous ne saurions trop admirer les desseins, est » venue de nouveau remplir mes jours d'amertume. » La mort de mon propre père n'aurait pu me causer » plus de douleur; j'ai répandu des torrents de lar- » mes, je suis tombé dans un état de langueur ex- » trême, jusqu'à faire craindre pour ma santé... Il » n'a vécu que quarante-deux ans; mais, dans mon » opinion, ils valent un siècle (1). »

Cette sensibilité exquise de l'abbé Flaget fut sou-

(1) Lettre du 28 mai 1801.

vent pour lui, dans le cours d'une vie si traversée, la cause de douleurs profondes. Avec raison, le monde admire une telle richesse de cœur, comme la source de grandes vertus et de généreux dévouements. Pour lui, éclairé par la foi, qui est plus exigeante que le monde, parce qu'elle connaît mieux la souveraine perfection qui doit nous servir de modèle, cette sensibilité, il se fit une loi de la régler. Tout en conservant jusqu'à la fin de ses jours cette bonté tendre et affectueuse qui le faisait aimer de tous, il apprit à en diriger si bien les mouvements, que l'amour de Dieu, dominant en lui toutes les affections, en était devenu le grand et l'unique régulateur. Toute sa correspondance, ou plutôt toute sa vie, porte ce témoignage écrit en caractères qu'il est impossible de ne pas reconnaître.

CHAPITRE IV.

Il revient à Baltimore. — Professe quelques années au collége de cette ville. — Il veut se faire trappiste.

Après la mort de M. Calvo, les supérieurs de l'abbé Flaget le laissèrent encore six mois à la Havane; puis ils le rappelèrent à Baltimore (1802). Il partit, emmenant avec lui son élève et quelques autres jeunes gens de la Havane; car plusieurs familles avaient conçu pour lui une telle estime, qu'elles furent heureuses de pouvoir lui confier leurs fils. Arrivé à Baltimore, il fut placé comme professeur au collége que dirigeaient les sulpiciens de cette ville.

L'abbé Flaget retrouva dans ce collége son ami M. Dubourg et cette vie d'obéissance et de règle qu'il avait toujours affectionnée. Mais nous apprenons par

une de ses lettres qu'on ne se contentait pas de lui demander l'enseignement du grec et du latin ; on faisait de fréquents appels à sa charité, et son zèle aimait à s'exercer au milieu des œuvres qui exigeaient le plus de dévouement. Il était devenu le consolateur des prisonniers, et les condamnés le trouvaient presque toujours à leurs côtés lorsqu'ils marchaient au dernier supplice. Sa famille n'apprenait pas sans surprise que ce douloureux ministère lui fût si souvent confié ; mais le modeste abbé se contentait de répondre à l'un de ses frères : « Vous paraissez étonné du » grand nombre d'exécutions qui se font dans les » États-Unis, et encore plus de ce que ce soit moi qui » accompagne les condamnés. Quant au premier » point, il faut que vous sachiez que, malgré la dou- » ceur de notre gouvernement, peu de criminels » échappent à la justice des lois..... Pour ce qui con- » cerne le second, si, jusqu'à présent, j'ai été presque » le seul chargé d'accompagner ces malheureux à » l'échafaud, ce n'est pas comme curé de Baltimore » ou comme aumônier des prisons, quoique de temps » en temps je remplisse les fonctions de l'un et de » l'autre ; mais ayant été, il y a environ quinze ans, » dans la nécessité de m'acquitter de ce devoir, faute » de tout autre prêtre, à l'égard de cinq ou six malheu- » reux, on a cru que mon expérience passée était un » titre suffisant pour me confier ce ministère, et je

» n'ai pas osé le refuser, malgré la grande répu-
» gnance que j'éprouvais à le remplir (1). »

Les jours de l'abbé Flaget se partageaient ainsi à Baltimore entre les leçons du professeur et les œuvres de l'apôtre ; mais quelque multipliées que fussent les occupations auxquelles l'assujettissaient ces divers travaux, son cœur, qui n'était pas encore mort à lui-même comme il le fut plus tard, regardait souvent du côté de la France. Il est, pour certaines âmes, des sacrifices dont le poids se fait encore sentir longtemps après qu'ils ont été offerts au ciel. Dieu les connaît et les contemple avec amour. Il compte toutes leurs angoisses, il inscrit tous leurs soupirs, et lorsque viendra le moment d'épancher sur elles sa tendresse, chacune de leurs larmes recevra une récompense aussi grande que son éternité.

L'abbé Flaget, malgré ces souvenirs, quelquefois pleins de tristesse, qui lui venaient de la patrie, ne songeait point à rentrer en France. Sa vertu n'était pas de celles qui regardent en arrière. Ce qu'il avait donné à Dieu, il n'eût pas voulu le reprendre. Quelque amère que fût pour lui une séparation à laquelle il n'avait pu encore s'habituer, et que rendaient plus douloureuse la rareté et les délais des communications, il l'acceptait avec une résignation qui, en re-

(1) Lettre du 1er décembre 1808.

nouvelant chaque jour son sacrifice, chaque jour aussi lui donnait un mérite de plus. Sa santé était parfois ébranlée par la tristesse que lui faisait ressentir le silence de ses frères, dont les lettres se faisaient longtemps attendre, et souvent s'égaraient. Mais sa volonté restait inébranlable.

Après une de ces pénibles épreuves où le chagrin de se voir absolument sans nouvelles avait plongé le bon abbé dans une profonde mélancolie accompagnée d'une fièvre tierce qui le fit souffrir plus de deux mois, une lettre de sa famille vint le rendre à la joie et à la santé, et, dans sa réponse pleine de grâce et d'enjouement, il disait : « Vous voyez que la noire mélan-
» colie a disparu pour faire place à ma gaieté natu-
» relle ; mais, si je suis gai à quinze cents lieues de
» vous, que serait-ce donc si je me trouvais à vos
» côtés ? En vérité, je craindrais de tomber dans la
» dissipation et d'être pour vous peut-être un sujet de
» scandale. Restons donc comme nous sommes jus-
» qu'à ce que la Providence s'explique plus claire-
» ment. Je ne mettrai jamais d'obstacle à ce qui
» pourrait me réunir à une famille que j'aime comme
» moi-même ; mais je n'oserai jamais prendre sur
» moi de le demander, de peur de faire ma volonté
» plutôt que celle de Dieu (1). »

(1) Lettre du 3 septembre 1805.

Un peu plus tard, il écrivait à son frère, le curé, à l'occasion de la demande d'un ami commun qui avait manifesté l'intention de l'attirer en France : « Il est » bien difficile de déraciner un arbre qui est resté » dix-sept ans dans une bonne terre. Que cela soit dit » en passant, mon cher frère, afin de vous accoutu- » mer, vous et moi, à la pensée de ne plus nous re- » voir en ce bas monde. Mon cœur est bien gros en » vous faisant un pareil adieu, mais autant vaut-il » le faire aujourd'hui que demain. La douleur serait » toujours la même, et le sacrifice une fois fait, nous » travaillerons sérieusement l'un et l'autre à nous » réunir le plus tôt possible dans le sein de Dieu (1).»

Cette âme généreuse était cependant, à cette époque, traversée par des désirs de changement qui, dans les derniers mois, avaient pris plus de consistance; mais ces désirs ne lui étaient point suggérés par une pensée de relâchement et de faiblesse. L'abbé Flaget soupirait au contraire après une vie de retraite qui, en le séparant entièrement du monde, lui permît de ne songer qu'au ciel. La Trappe était depuis quelque temps l'objet de tous ses vœux, lorsque le P. Urbain, qui avait fui la France, emmenant avec lui une colonie de religieux de cet ordre, arriva à Baltimore. L'abbé Flaget s'empressa de lui communiquer son projet. Le

(1) Lettre du 1er décembre 1808.

P. Urbain parut l'approuver, et déjà le pieux abbé bénissait la Providence qui semblait avoir tout disposé pour lui faciliter l'accomplissement de ses désirs; mais Dieu avait sur lui d'autres pensées qui devaient renverser toutes ses espérances.

CHAPITRE V.

Sa nomination à l'évêché de Bardstown. — Ses refus. — Son départ pour la France. — Il se soumet aux ordres du pape. — Retourne à Baltimore. — Cérémonie de son sacre.

Le nombre des catholiques aux États-Unis augmentait tous les jours. Monseigneur Carroll pliait sous le poids de la charge pastorale ; Rome était instruite de l'état des choses. Un seul siége épiscopal ne pouvait plus suffire pour des contrées immenses qui déjà offraient tant d'espérances à l'Église. Quatre nouveaux diocèses furent donc créés. C'étaient ceux de Boston, de New-York, de Philadelphie et de Bardstown. L'abbé Flaget était désigné pour occuper ce dernier siége. Ceci se passait en 1808.

Lorsque cette nouvelle parvint au nouvel élu, elle fut pour lui comme un coup de foudre. Il fit part à

ses confrères de Saint-Sulpice de son invincible répugnance, et les conjura de plaider sa cause. Ceux-ci partageaient déjà ses vues, leur compagnie n'étant point dans l'usage d'accepter pour ses membres les dignités ecclésiastiques; mais la question qui leur était proposée était grave; les circonstances au milieu desquelles on se trouvait faisaient une loi de l'examiner avec soin; ils demandèrent donc quelques jours pour réfléchir.

Nous nous rappelons encore avec quelle admirable simplicité le vieil évêque nous parlait de cette époque de sa vie. On nous saura gré de laisser à son récit le caractère que le prélat lui donnait lui-même. Après quelques jours, le supérieur des sulpiciens de Baltimore, qui était M. Nagot, vint trouver monseigneur Carroll et lui dit que l'abbé Flaget ne pouvait accepter le siége de Bardstown; que ses confrères avaient été unanimes à le confirmer dans sa résolution; que, du reste, ils avaient traité cette affaire avec toute la maturité qu'elle demandait, et qu'ils ne s'étaient arrêtés à un parti qu'après une neuvaine de prières; ce qu'ayant entendu monseigneur Carroll, il dit à son tour : « Eh quoi, messieurs, vous avez » prié !!! — Mais pensez-vous donc qu'avant de pré» senter votre confrère, je n'ai pas prié, et que les » cardinaux qui environnent le Saint-Père n'ont pas » prié, et que le souverain Pontife lui-même n'a pas

» prié?.... Eh bien! moi, je vous dit qu'il faut que » l'abbé Flaget accepte. » La réponse fut si nette et si précise que le pauvre abbé ne savait plus de quel côté chercher du secours. Il paraît cependant qu'il crut pouvoir déjouer tous les projets et renverser le piédestal sur lequel on prétendait l'élever malgré lui : car dans cette lettre déjà citée du 1er décembre 1808 il disait à son frère le curé, d'une manière fugitive et sans autres explications : « C'est un sulpicien qui » a été nommé à l'évêché de Bardstown, mais il a » refusé. » Ne semblait-il pas que tout était fini?

Huit mois après, il conservait encore la pleine espérance que ses refus seraient agréés. Le 12 du mois d'août 1809, il écrivait à ce même frère : « J'avais » tant de honte de me voir appelé à des fonctions si » fort au-dessus de ma faiblesse, que je n'osais en » parler à personne, et je rougis encore jusqu'au » blanc des yeux toutes les fois qu'on m'en parle. » Ce fut là le motif qui m'empêcha de vous faire part » de cet événement, lorsque je vous écrivis, et je » vous l'aurais encore caché, si je n'avais pas vu » par votre lettre que vous le connaissiez longtemps » avant moi. En effet, ce ne fut que dans le cours de » septembre que la nouvelle m'en parvint, tandis » qu'il paraît que vous la saviez cinq ou six mois » auparavant. Monseigneur ne m'ayant pas consulté, » lorsqu'il envoya mon nom à Rome, et moi, étant

» pleinement convaincu que je n'ai point les connais-
» sances nécessaires pour m'acquitter des fonctions
» attachées à une si haute dignité, je l'ai refusée jus-
» qu'à présent, ou plutôt j'ai référé toute l'affaire à
» M. Émery, lui disant formellement que je n'accepte-
» rais point s'il ne lui était pas possible de me donner
» trois ou quatre confrères pour m'aider à porter la
» mitre et me prêter leurs conseils dans toutes les
» affaires de ce nouveau diocèse. Comme le vaisseau
» qui s'était chargé de mes lettres pour M. Émery est
» de retour, et que je n'ai point reçu de réponse, je
» conclus, avec tous mes confrères, que mon supérieur
» ne veut pas se mêler d'une affaire aussi délicate, et
» qu'il ne lui est pas possible de m'envoyer les sujets
» que je lui ai demandés. C'est pourquoi je me re-
» garde en ce moment comme libre de ce pesant far-
» deau, et pour la première fois, depuis un an, je
» respire à mon aise. J'attends vos compliments à ce
» sujet, et ceux de tous mes amis, dans les premières
» lettres qui me viendront de vos contrées..... Vous
» dire » ajoutait le modeste abbé « que la nouvelle
» de ma promotion me rendit malade, ce n'est pas
» vous exprimer la centième partie de ce qui se pas-
» sait dans mon cœur. Je faillis en perdre la tête; ma
» première pensée fut de retourner en France, pour
» me jeter dans les bras de M. Émery, afin qu'il dé-
» tournât l'orage qui me menaçait; presque tous mes

» confrères reconnurent la nécessité de ce voyage ; » mais le principal du collége (1), qui craignait de me » perdre pour toujours, fit si bien auprès d'eux qu'il » les obligea de revenir sur leur premier avis, et me » retint auprès de lui. Je serais bien peu charitable si » je ne rendais pas justice à la pureté de ses inten- » tions dans toute cette affaire ; mais j'avoue en même » temps que jamais l'obéissance ne m'a tant coûté. » Au milieu des chagrins qui me déchiraient le cœur, » j'éprouvais un contentement que je ne puis définir, » en pensant que, dans peu de mois, je serais dans » les bras de deux frères que j'aime beaucoup plus » que moi-même, que je verrais tous les parents et » tous les amis qui veulent bien se souvenir de moi ; » j'oubliais alors et la crosse et la mitre, pour ne » m'occuper que de *Contournat;* mais, hélas ! ce plai- » sir, ainsi que tous ceux de ce monde, s'évanouit » comme une ombre, et il ne me resta que ma croix » épiscopale à porter, et la douleur la plus cuisante » à endurer. Grâce à Dieu, tout est fini ; et à la fin » de 1809, je me trouve comme au commencement » de cette même année, simple professeur de collége, » emploi infiniment plus en rapport avec mes faibles » connaissances que la charge d'évêque d'un nou- » veau diocèse.... Il faut bien » ajoutait-il encore

(1) M. Dubourg.

dans cette admirable lettre, « que nous soyons dans
» le temps des révolutions les plus étonnantes pour
» croire aux événements dont nous sommes les té-
» moins.... Quel est celui qui aurait pu deviner, il y
» a quarante ans, que mon nom irait un jour retentir
» aux oreilles des cardinaux en consistoire, et que
» Sa Sainteté se donnerait la peine de m'envoyer des
» bulles? En vérité, tout cela me paraît si merveil-
» leux, qu'en l'écrivant je crois encore rêver. »

Il ne rêvait pas le pieux et modeste abbé; il ne se trompait que sur la réussite présumée de ses démarches. On persista à ne pas vouloir agréer ses refus, et lui, ne sachant plus que devenir, tenta un dernier moyen: il revint à sa première idée d'un voyage en France, espérant que là on serait moins rigoureux à son égard.

Le voilà donc traversant l'Océan et arrivant à Paris; mais quelle n'est pas sa douloureuse surprise, lorsque abordant M. Émery, il ne reçoit pour salut que cette parole assez peu gracieuse: « Monseigneur,
» vous devriez être déjà dans votre diocèse. Le pape
» vous fait un commandement d'accepter; je puis, si
» vous le voulez, vous montrer ses ordres. » Cette fois il n'y avait plus aucun moyen de reculer. Un ordre du pape!!!... Il n'en fallait pas tant pour vaincre les répugnances de l'abbé Flaget, lui qui, toute sa vie, aurait volé au bout du monde, sur un

seul signe de cette souveraine volonté. Il courba donc respectueusement la tête, se bornant à dire à son supérieur, avec cette candeur qui était comme le fond de son âme : « Voyez si je ne suis pas bien mal» heureux! Jusqu'ici j'ai scrupuleusement observé » nos règlements qui nous demandent d'offrir trois » fois le saint sacrifice à la mort de chacun de nos » confrères, et maintenant que je serai évêque, on ne » me regardera plus comme étant de la compagnie, » et à ma mort personne ne priera pour moi. » A cette parole, M. Émery se dérida et ne put s'empêcher de sourire; et bien vite il fut consigner sur les registres de la société que l'évêque de Bardstown serait toujours considéré comme l'un de ses membres, et qu'aucun lien n'était brisé.

A dater de ce jour, monseigneur Flaget se regarda comme chargé de pourvoir aux besoins du nouveau diocèse, et ne songea plus qu'à préparer son retour en Amérique. Dès le commencement de 1810, après quelques semaines données à sa famille, il se rendit à Saint-Flour, avec l'espoir de trouver là des ouvriers qui consentiraient à le suivre pour travailler à la vigne qu'on le chargeait de défricher. Le séminaire de ce diocèse avait alors pour supérieur M. Levadoux, que nous avons vu en 1792 partir de Baltimore pour le territoire des Illinois, et qui, depuis quelque temps, avait été rappelé en France. Quelle joie pour les deux

amis de se revoir, après une si longue séparation, et dans la commune patrie! M. Levadoux savait, par expérience, le besoin que les missions d'Amérique avaient de généreux ouvriers : il entra donc bien volontiers dans les vues du nouvel évêque qui venait lui demander des apôtres. Le prélat rencontra également ailleurs de bienveillantes sympathies, et il fut assez heureux pour se former une petite troupe pleine d'ardeur et de courage.

M. Émery avait à réparer vis-à-vis de monseigneur Flaget l'accueil trop brusque qu'il lui avait fait subir; aussi, lorsque le moment du départ fut arrivé, après avoir embrassé le nouvel évêque, il lui remit deux présents, pour l'adoucir sans doute. C'est de monseigneur lui-même que nous tenons ces minces détails. Dans sa vieillesse, il se les rappelait avec bonheur. Nous blâmerait-on de les reproduire ici? Le supérieur général de Saint-Sulpice remit donc à l'évêque de Bardstown, *une boîte d'aiguilles et un cuisinier bourgeois*, lui disant avec une aimable originalité : « Ces » aiguilles, monseigneur, pourront vous être grande- » ment utiles au milieu de vos sauvages, et comme je » me défie de leur cuisine, prenez encore le livre que » voici. »

Avec de telles richesses, le prélat pouvait défier la misère; il partit donc sans la craindre, et fut s'embarquer à Bordeaux, accompagné de ses jeunes

apôtres, le 10 avril 1810. Il emmenait avec lui le savant M. Bruté, mort depuis, évêque de Vincennes, M. Chabrat, sous-diacre, et dont il fit plus tard son coadjuteur, MM. Deidier, Dérigaux, Romeuf et un jeune diacre dont nous ignorons le nom. M. Deidier est aujourd'hui curé dans l'Indiana. MM. Dérigaux et Romeuf ne sont plus; le premier est mort après un bel apostolat; le second termina ses jours au séminaire, avant la fin de ses études. Quant au jeune diacre, il entra chez les PP. Jésuites de Georgetown.

Cette année 1810 était celle où la France et l'Angleterre ressemblaient à deux géants déjà prêts pour la lutte. Napoléon avait dressé contre sa rivale toutes les forces de son système continental; celle-ci envahissait les colonies françaises et s'était arrogé l'odieux droit de visite sur tous les vaisseaux de l'Europe. Le navire qui portait l'évêque de Bardstown et, avec lui, les espérances d'une grande Église, fut deux fois arrêté par des frégates anglaises; il se vit sur le point d'être conduit jusqu'aux côtes des îles Britanniques; mais deux fois la Providence veilla sur lui, se servant de monseigneur Flaget pour apaiser toutes les colères, et la petite troupe arriva heureusement à Baltimore.

Le nouvel évêque n'avait point encore reçu la consécration épiscopale. A mesure que le jour de son sacre approchait, le fardeau qu'on devait lui imposer lui apparaissait plus redoutable. Afin de mieux se

préparer à le porter, il se retira dans la solitude, à quelques lieues de Baltimore, et là, il resta seul avec Dieu, pendant une retraite de *quarante jours*, honorant ainsi cette autre retraite, par laquelle le modèle et le prince des pasteurs voulut se disposer au sacrifice de sa croix.

Enfin le grand jour du sacre arriva. Tout concourait à rendre cette cérémonie touchante. C'était le 4 novembre, jour où l'église fête la mémoire de l'illustre saint Charles Borromée. L'évêque consécrateur était le vénérable monseigneur Carroll, qui voyait ses vœux les plus chers se réaliser; les évêques assistants venaient eux-mêmes de voir l'huile sainte couler sur leur front. C'étaient Mgr. Égan, évêque de Philadelphie, et Mgr. de Cheverus, évêque de Boston. Ce dernier était aussi le prédicateur de la solennité; il ne fut pas difficile à sa grande âme de s'emparer de toutes les espérances que donnait à l'Église un si beau spectacle, et de leur emprunter les accents d'une apostolique éloquence. Tous les cœurs étaient émus, et le vénérable archevêque de Baltimore ne pouvait retenir ses larmes.

CHAPITRE VI.

La pauvreté du nouvel évêque. — Son départ de Baltimore.

Ici commence, pour monseigneur Flaget, une carrière toute nouvelle; mais il n'y aura rien de changé dans sa pauvreté et dans son dénûment. Qui le croirait? Il manquait des ressources nécessaires pour rejoindre son nouveau diocèse. L'Œuvre de la propagation de la foi, cette mère nourricière des missions naissantes, n'existait pas encore; les amis du prélat se virent donc forcés de faire un appel à la charité des catholiques de Baltimore; de son côté, M. l'abbé Badin qui, déjà depuis plusieurs années, travaillait au Kentucky en intrépide apôtre, et que monseigneur avait nommé son vicaire général, s'efforçait de lui procurer quelques secours. Mais laissons le prélat

parler lui-même; les admirables lettres qu'il envoyait alors à ce vicaire général sont l'expression trop fidèle des pensées généreuses qui remplissaient son âme, pour que nous omettions d'en donner ici au moins quelques extraits. « Dieu m'est témoin, écrivait-il, » que je ne désire pas les richesses, et j'aimerais » mieux mille fois mourir que d'être atteint de cette » maladie. Moins nous aurons de biens, moins aussi » nous aurons d'inquiétudes; mais il est des dépenses » inévitables, et c'est sur vous que je me repose pour » m'en procurer les moyens. Il faut bien que je compte » sur l'amitié que vous avez eue pour moi; c'est donc » à vous, mon cher monsieur Badin, à pourvoir dés- » ormais à ma subsistance. Après tout, vous l'avez » bien voulu; car sans vous, on n'aurait jamais pensé » à me faire évêque. Nous aurons huit ou neuf malles » de livres et autres effets; la distance est grande et » le port très-cher. Le voyage et le roulage coûteront » plus de quatre mille francs, et nous n'avons pas le » sou. Nous avons lieu d'attendre que la Providence » viendra à notre secours. Afin de diminuer les frais, » je laisserai à Baltimore le domestique qui m'offre ses » services; je laisserais même mes livres, si je ne » les regardais pas comme essentiels à notre établis- » sement. Pour ne pas multiplier les dépenses, je n'em- » mènerai avec moi que M. David, et nous sommes » bien résolus l'un et l'autre de nous contenter de

» votre ordinaire, quelque modique qu'il soit. Si l'é-
» piscopat ne m'avait présenté que des difficultés de
» cette nature, je n'aurais pas fait tant de façons pour
» l'accepter. La Providence m'y force malgré moi;
» j'ai eu beau voyager par terre et par mer pour se-
» couer le joug qu'on voulait m'imposer, toutes mes
» démarches ont été inutiles; Dieu semble exiger de
» moi que je baisse la tête sous ce pesant fardeau,
» quand même il devrait m'écraser (1). »

Une telle détresse acceptée avec une si touchante résignation devait attirer les regards du ciel; la Providence vint au secours du généreux prélat, lui procurant assez de ressources pour qu'il pût songer à emmener avec lui plusieurs compagnons de voyage, mais lui laissant assez de pauvreté pour qu'il continuât à recueillir une abondante moisson de mérites. Un peu plus tard il écrivait toujours à M. Badin : « Remarquez bien qu'entre sept ou huit personnes, à » peine aurons-nous un cheval. Je le destine à » M. David, comme le moins ingambe. Pour moi et » ces autres messieurs, nous irons à pied avec plai- » sir, s'il y a la moindre difficulté à nous faire voya- » ger autrement. Le pèlerinage serait fort de mon » goût et je ne crois pas qu'il déroge à ma dignité. » Je laisse le tout à votre prudence. Je serai fort heu-

(1) Annales, tome Ier, 2e numéro, p. 38.

» reux si j'ai assez d'argent pour aller vous rejoin-
» dre à Louisville. Le reste du voyage sera à votre
» charge. Que la volonté de Dieu soit faite. Je préfé-
» rerais mille fois m'en aller à pied, plutôt que de
» causer le plus petit murmure, et vous avez fort
» bien fait de suspendre la souscription qui avait été
» sollicitée en ma faveur, puisqu'elle n'aurait tendu
» qu'à m'aliéner les esprits. Il était cependant bien
» juste et raisonnable que les peuples, jaloux d'avoir
» un évêque, lui fournissent au moins les moyens de
» se rendre parmi eux (1). »

Nous ne savons si les annales de la primitive Église nous offrent des pages plus touchantes. En les lisant, le cœur se sent embaumé et s'abandonne à de douces espérances ; car depuis qu'il a plu à Dieu de racheter le monde par le sacrifice d'un dieu, tout ce que la foi marque au coin du sacrifice est béni.

Après six mois d'attente, le modeste évêque put se mettre en route. Il emmenait avec lui MM. David, Chabrat, Dérigaux et deux jeunes étudiants. Une partie du voyage se fit à pied ; et cependant, pour solder ses dépenses, le prélat fut obligé d'emprunter une somme de 1,000 fr.

On était parti de Baltimore le 12 mai 1811. Arrivé à Pittsbourg, Monseigneur Flaget acheta un bateau

(1) Annales, tome Ier, 2e numéro, p. 39.

qui devint comme une chapelle flottante. Chacun des treize jours que dura la navigation, la sainte messe était célébrée par l'évêque ou par un de ses prêtres, et tous les exercices se faisaient au son de la cloche, comme au séminaire. C'est le prélat qui donne lui-même ces édifiants détails, dans une lettre qu'il écrivait à sa famille quelques jours après sa prise de possession. Il racontait ensuite son arrivée à la première station de son diocèse, puis il continuait ainsi : « Pendant que nous étions là, les fidèles de ma ville » épiscopale se donnaient du mouvement pour me » recevoir d'une manière conforme à ma dignité. Ils » me dépêchèrent un bel équipage à deux chevaux, » et c'était le fils d'un des principaux habitants qui » se tenait pour honoré d'en être le conducteur. On » fournit des montures à tous ceux qui m'accompa- » gnaient, et quatre chariots emportèrent mon ba- » gage. C'était pour la première fois que je voyais » le côté brillant de l'épiscopat et que je commençais » à en sentir les dangers. Cependant, grâce à Dieu, » si quelques mouvements de vanité se glissèrent dans » mon cœur, ils n'eurent pas le temps d'y faire un » long séjour. Les chemins se trouvèrent si détestables » que, malgré mes beaux coursiers et mon excellent » conducteur, je fus obligé de faire une partie de la » route à pied, et je l'aurais faite ainsi tout entière, » si un de mes jeunes séminaristes ne fût descendu

» de son cheval pour m'y faire monter..... Le lende-
» main, le soleil n'était pas encore levé que nous
» étions en marche. Les routes étaient beaucoup plus
» belles; je montai dans la voiture avec deux de ces
» messieurs de ma suite. Je n'en étais pas plus
» fier pour cela; l'idée qu'il me faudrait désormais
» parler, écrire et agir en évêque, me jetait dans la
» plus profonde tristesse. Que de soupirs ne poussai-
» je pas pendant les quatre ou cinq lieues qui nous
» restaient à parcourir! »

« A une demi-lieue de la ville, un ecclésiastique de
» mon diocèse, accompagné des principaux catho-
» liques, vint à ma rencontre. Aussitôt qu'ils nous
» aperçurent, ils descendirent de cheval, pour rece-
» voir ma bénédiction. Je la leur donnai, mais avec
» quelle main tremblante et quel serrement de cœur!
» Les compliments furent bientôt faits de part et
» d'autre, et tous ensemble nous nous acheminâmes
» vers la ville. Ce cortége, quoique simple et modeste
» en lui-même, était bien nouveau et bien extraor-
» dinaire pour ces pays-là. C'était en effet le premier
» évêque que l'on voyait dans ces déserts, et c'était
» moi, le dernier de la dernière tribu qui devais avoir
» cet honneur. Je me vouai, en entrant dans la ville,
» à tous les saints anges qui y résident, et je suppliai
» Dieu, de tout mon cœur, de me faire mourir mille
» fois, si je ne devais pas être l'instrument de sa

» gloire dans ce nouveau diocèse. Oh, mon cher
» frère, plaignez-moi en me voyant surchargé d'un
» si terrible fardeau, et priez bien Dieu pour qu'il
» daigne l'alléger (1). »

Le lecteur, en parcourant ces lignes, peut pressentir déjà les bénédictions que réservait le ciel à un tel évêque, et il désire sans doute que, sans perdre de temps, on les lui fasse connaître. Nous avons hâte nous-même de satisfaire sa légitime impatience; mais il nous semble qu'avant toute chose, nous devons dire ce qu'était le nouveau diocèse.

(1) Lettre du 2 juillet 1811.

CHAPITRE VII.

Étendue du nouveau diocèse.— Coup d'œil rétrospectif sur son passé. — Installation de son évêque.

Le nouveau diocèse comprenait le Kentucky et le Tenessée, et comme il n'y avait alors point d'autre évêque dans cette portion occidentale des États-Unis, la juridiction du titulaire de Bardstown s'étendait encore sur l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, les Illinois et le Missouri, c'est-à-dire sur un territoire deux ou trois fois aussi grand que la France. Cette organisation ne subit aucun changement pendant les six ou sept premières années; car ce ne fut qu'en 1818 que monseigneur Dubourg, nommé depuis 1815, évêque de la Nouvelle-Orléans, vint prendre possession de son siége et fixa sa résidence à Saint-

Louis, dans le Missouri. Les autres démembrements arrivèrent successivement, mais avec lenteur; l'Ohio fut donné à monseigneur Fenwick, l'Indiana à monseigneur Bruté, le Michigan à monseigneur Résé. Enfin, en 1838, monseigneur Miles ayant été élu évêque du Tennessée, le diocèse de monseigneur Flaget se trouva réduit à l'État du Kentucky. La charge ainsi amoindrie était encore assez lourde à porter. Que faut-il donc penser des fatigues qui sanctifièrent les premières années de son apostolat, alors que, plein d'une tendre sollicitude pour tous ceux qui lui avaient été confiés, il visitait les divers peuples soumis à sa juridiction ?

On n'attend pas de nous, sans doute, que nous entrions ici dans de grands détails, relativement à chacun de ces États ou territoires; mais le Kentucky, qui possédait le siége épiscopal, ayant été le centre des travaux de monseigneur Flaget, nous lui devons une attention toute particulière.

Le Kentucky est borné au nord par l'Ohio (rivière), à l'ouest par le Mississipi, au sud par l'État du Tennessée, et à l'est par la Virginie. Lorsqu'il fut réuni comme État à la confédération en 1792, sa population était d'environ soixante-dix mille âmes; aujourd'hui elle atteint le chiffre de huit cent mille.

Une vingtaine de pauvres familles catholiques du Maryland, descendant des colonies anglaises, vinrent

s'établir dans ces contrées en 1785, parce qu'on pouvait alors s'y procurer de bonnes terres presque pour rien. Leur nombre s'accrut bientôt, et le P. Whéélan, franciscain irlandais, leur fut envoyé en 1788. On était alors en guerre avec les sauvages; l'hérésie, de son côté, était soupçonneuse et tracassière. Au bout de deux ans et demi le P. Whéélan abandonna un poste si difficile à tenir, et il n'eut pas même la satisfaction d'élever une seule chapelle.

Le troupeau se vit alors sans pasteur jusqu'en 1793. Cette date rappelle des jours de larmes et de deuil pour la France. Les catholiques de la confédération américaine, à cette même époque, commençaient, au contraire, à respirer. Les lois pénales de l'Angleterre avaient cessé de faire peser sur eux des rigueurs intolérables. Plus de liberté était laissée à l'Église; monseigneur Carroll en profita pour faire une ordination; c'était la première fois que Baltimore pouvait contempler ce religieux spectacle, et ce fut ce même M. Badin arrivé depuis un an avec l'abbé Flaget, qui reçut la prêtrise. Aussitôt après, il fut envoyé au Kentucky.

En 1797 et 1799 arrivent successivement deux prêtres du diocèse de Blois, MM. Fournier et Salmon; puis M. Thayer, Irlandais, ministre presbytérien de Boston, qui s'était converti sous l'influence des miracles du bienheureux Labre. Mais l'année même de

son entrée au Kentucky M. Salmon, remis à peine d'une maladie douloureuse, meurt d'une chute de cheval; M. Fournier le suit au tombeau dans le mois de février 1803; M. Thayer, vers cette même époque, retourne en Irlande; M. Badin est donc encore une fois abandonné à ses propres forces, et pendant dix-sept mois il est chargé de pourvoir seul aux besoins de la mission tout entière. En 1804 il voit venir à lui M. Nérincks, du diocèse de Malines, habile et courageux apôtre; puis, un peu plus tard, quelques religieux de l'ordre de Saint-Dominique, qui vont fonder à peu de distance de Bardstown le couvent de Sainte-Rose. Ces religieux avaient à leur tète le P. Fenwick, mort depuis, évêque de Cincinnati.

Tel était le personnel du clergé que monseigneur Flaget devait trouver au Kentucky: MM. Badin, Nérincks et quatre religieux dominicains. On comprend assez quelle fut à son approche la joie de ces pauvres missionnaires et celle de tout le petit troupeau au service duquel ils avaient dévoué leur vie. Tout avait été préparé pour une grande fête, non à Bardstown, petite ville alors sans ressources, mais à Saint-Étienne, residence de MM. Badin et Nérincks. Les fidèles qui s'étaient empressés d'accourir se tenaient à genoux sur le gazon, chantant des cantiques anglais; les paysannes avaient presque toutes pris des vètements blancs, comme pour les grandes so-

lennités religieuses, et plusieurs d'entre elles se trouvaient encore à jeun, quoiqu'il fût alors quatre heures du soir, soutenues par l'espérance d'assister à la messe de leur nouvel évêque et de recevoir la sainte communion de sa main. Cette journée du 11 juin 1811 fut bien douce au cœur de monseigneur Flaget, mais au milieu de toutes les joies qui l'inondaient, le dénûment de son pauvre diocèse ne cessait d'occuper sa pensée. Quels immenses besoins et quelle nullité de ressources pour y pourvoir !...

Saint-Étienne était à quatre heures de Bardstown. C'était là, nous venons de le dire, que résidaient MM. Badin et Nérincks. Ce fut là aussi que durent se fixer monseigneur Flaget et ceux qu'il avait amenés avec lui, parce que la mission n'avait aucune propriété à Bardstown, tandis qu'à Saint-Étienne elle possédait 400 acres de terre, ou donnés ou achetés à vil prix. On prépara, comme l'on put, à cinquante pas de distance l'une de l'autre, deux chétives chambres de 16 pieds carrés; l'une était pour l'évêque; dans l'autre, trois de ces compagnons surent trouver un dortoir, un réfectoire et une salle d'étude. Un quatrième reposait sur un matelas dans le galetas du palais épiscopal; et ce palais improvisé qui était blanchi grossièrement avec de la chaux n'offrait pour tous meubles qu'un lit, six chaises, deux tables et deux rayons pour une bibliothèque. Le pieux

évêque y demeura un an, et il s'estimait heureux d'y vivre ainsi au milieu d'une pauvreté qui lui rappelait celle de la crèche. Ne nous en étonnons pas; tous ceux qui ont un peu étudié l'histoire de l'Église savent que c'est ainsi que commencent les œuvres de Dieu. Sa main qui, dès le premier jour a travaillé sur le néant, se plaît encore à manifester sa puissance en donnant la vie à ce qui n'est pas. Et voilà pourquoi, tandis que les hommes qui ne s'appuyent que sur eux-mêmes n'osent rien entreprendre, s'ils ne se voient pas environnés de toutes les ressources qui promettent le succès, les saints qui n'ont d'autre soutien que celui qu'ils trouvent en Dieu, ne sont jamais plus à l'aise que lorsqu'il les jette au sein de la faiblesse et de la pauvreté, parce qu'alors ils attendent tout de sa force et de ses richesses.

CHAPITRE VIII.

Son dévouement et ses autres vertus d'apôtre.

Une fois installé, Monseigneur Flaget ne songea plus qu'à se dévouer au service de son diocèse. Bientôt nous aurons occasion de parler des nombreux établissements qu'il fonda, mais il nous semble que nous devons, avant tout, donner une idée de ses vertus apostoliques. Le bien qu'il a fait n'en a-t-il pas été la récompense et le couronnement ?

S'oublier lui-même et se sacrifier pour les autres était déjà son unique passion. Tous les jours qu'il ne consacrait pas à des visites pastorales, il les passait au confessionnal avec une infatigable patience. Il y entrait à quatre heures du matin pour n'en sortir

qu'à midi, deux heures et quelquefois quatre heures du soir; il avait pitié de ces pauvres gens dont plusieurs accouraient de loin, et s'oubliant lui-même, il ne montait à l'autel qu'après les avoir entendus, se condamnant ainsi à un jeune perpétuel.

Dans ses visites diocésaines, c'étaient les mêmes travaux; il faut y ajouter les fatigues de tout genre que lui causaient et la mauvaise nourriture, et les difficultés des chemins, et les nuits passées sur une couche dure et incommode, ou sur une terre froide et humide, au milieu des forêts.

Il nous est difficile de comprendre en Europe tous ces genres de souffrances. Nous les avons bien vite exprimées en quelques lignes, et ces lignes, en passant rapidement sous nos yeux, semblent emporter avec la même rapidité les innombrables douleurs qu'elles racontent; mais le missionnaire qui, après de longues années, les retrouve encore sur son chemin, doit les envisager tout autrement que nous.

Pour Monseigneur Flaget, cette vie de courses continuelles, de travaux incessants, dura presque autant que sa longue existence; à quatre-vingts ans on le voyait encore monter à cheval et parcourir son diocèse; mortifié et dur à lui-même, il ne reculait jamais devant une fatigue. La seule visite d'un malade lui demandait quelquefois un voyage de vingt ou trente lieues, et cependant, pour réparer ses forces,

il se contentait de la nourriture la plus frugale; l'eau était sa boisson habituelle; ce ne fut que vers la fin de sa vie qu'on le décida à y mêler un peu de vin.

Les premières années furent les plus laborieuses; alors les stations du missionnaire étaient beaucoup plus rares, et l'on pouvait parcourir d'énormes distances sans rencontrer une habitation. En beaucoup d'endroits, des chambres ou des cabanes tenaient lieu d'églises; les prêtres étaient peu nombreux; il fallait se multiplier. Le vieil évêque nous parlait quelquefois de ces douloureux commencements. Un jour, à ce souvenir, les larmes commençaient déjà à mouiller sa paupière. « Oui, nous disait-il, j'ai employé les cinq pre-
» mières années de mon épiscopat à visiter mon diocèse
» et ceux sur lesquels j'avais juridiction, et je ne sais
» si j'ai passé quatre jours de suite sous un même
» toit. »

Nous avons sous les yeux un rapport que le prélat rédigea lui-même à Rome, en 1836, sur la demande du souverain pontife. Nous ne saurions rien faire de mieux que d'en transcrire ici quelques passages, afin de le laisser lui-même donner à son histoire le charme de cette simplicité qui caractérisait chacune de ses paroles.

« Pour bien remplir, disait-il, la tâche qui m'était
» imposée, j'avais à parcourir un terrain six ou sept

» fois plus étendu que l'Italie, et c'était en apôtre, » sous bien des rapports, que je devais entreprendre » toutes ces courses ; car je n'avais absolument » rien, sinon les bénédictions dont me combla le » vénérable archevêque de Baltimore, auxquelles il » joignit un pontifical portatif, principale richesse » de ma chapelle épiscopale; cependant, je dois le » dire, au milieu de ce dénûment j'étais riche d'es- » pérances.

» Dans les immenses voyages que j'entrepris pour » connaître mes brebis et en être connu, j'étais tantôt » seul et tantôt accompagné d'un prêtre qui me fai- » sait part des connaissances qu'il avait acquises. » Tous les dimanches je me trouvais dans une église » paroissiale, pour y remplir toutes les fonctions du » missionnaire. . . . . Dans le cours de la semaine je » parcourais les stations (1) voisines, et j'y passais » un ou deux jours, pour dire la messe, entendre les » confessions et faire le catéchisme. Souvent il est » arrivé que, pour cause de maladie ou de voyage » au delà des mers, quelques-uns de mes prêtres » étaient forcés de suspendre ou même de cesser l'ad- » ministration de leurs paroisses, que séparait quel-

(1) Par station on entend un établissement de cinq, dix ou douze familles, trop éloignées de l'église paroissiale pour s'y trouver le dimanche.

» quefois une distance de plus de cent milles; alors » c'était à l'évêque à y pourvoir en personne, et Dieu » sait combien ce surcroît de travail, de courses et de » fatigues mettait à l'épreuve et mes forces et mon » courage (1). »

La visite du Kentucky, que le prélat parcourut dans tous les sens, lui demanda près de quatre années; mais d'autres brebis, dispersées au loin, réclamaient à leur tour les soins de cet infatigable pasteur. Il entreprit donc de visiter plusieurs des nombreux États ou territoires placés sous sa juridiction, évangélisant les peuplades de catholiques qu'il rencontrait.

Sur la fin de 1818, Monseigneur Dubourg, qui avait été sacré à Rome, venait prendre possession du diocèse de la Nouvelle-Orléans, lequel, dans ces commencements, était d'une immense étendue. Une fois arrivé au Maryland, il écrivit à l'évêque de Bardstown, le priant de lui préparer les voies à Saint-Louis, qu'il avait choisi pour sa ville épiscopale. Celui-ci partit aussitôt pour le Missouri, y disposa tout pour la réception du nouvel évêque, revint à Bardstown, y embrassa avec un singulier bonheur son vieil ami qui venait d'y arriver. Peu de jours après ils partaient ensemble pour Saint-Louis, et le

(1) Rapport au Pape, p. 3 et 4.

lendemain de la cérémonie de l'installation, Monseigneur Flaget reprenait paisiblement le chemin de son diocèse.

Dès le commencement du printemps de 1819, le voilà s'éloignant encore une fois des rives du Mississipi, pour ne s'arrêter qu'à l'embouchure du Saint-Laurent. « Quand on suit la trace de ce voyage de sept » cents lieues, on dirait que partout où Monseigneur » Flaget dresse sa tente, il jette les fondements d'une » nouvelle église, et que chacune de ces haltes prin» cipales est appelée à devenir un évêché. C'est Vin» cennes, dans l'Indiana; c'est Détroit, dans le Mi» chigan; c'est Cincinnati, capitale de l'Ohio; c'est » Érié et Buffalo, sur le bord des lacs; c'est Pitts» bourg, qu'il évangélise en revenant à Louisville, » après treize mois d'absence, après avoir donné des » missions partout où il a trouvé une bourgade de » blancs, une plantation d'esclaves ou un village » d'Indiens (1). »

Cet éloge, une admiration bien légitime le plaçait naguère sous la plume de M. le rédacteur des Annales de la Propagation de la Foi; mais le modeste évêque ne voyait pas autre chose dans ces courses de géant que l'accomplissement bien simple d'un devoir, et après avoir essayé d'en donner un aperçu au souve-

(1) Annales, septembre 1850, p. 341.

rain pontife, dans le rapport déjà cité, il se contentait de raconter ainsi son retour à Bardstown : « Mgr. David (1), qui avait été prévenu de mon arri» vée, vint processionnellement à ma rencontre, à la » tête de ses séminaristes. Il commença à m'adresser » quelques mots; mais ses larmes, encore plus élo» quentes que ses paroles, l'empêchèrent de conti» nuer. Les miennes ne coulaient pas avec moins » d'abondance; nous nous embrassâmes tous avec » affection. Mon cœur était si plein de joie que j'ou» bliai entièrement les peines et les fatigues insépara» bles d'un voyage au moins de sept cents lieues » dont la plus grande partie avait été parcourue en » donnant des missions (2). »

Le prélat cependant avouait lui-même, malgré toute sa modestie, que partout il était accompagné d'une grâce merveilleuse qui remuait les cœurs et multipliait les conversions; mais ce qu'il ne dit pas, c'est son invincible patience, son dévouement sans bornes, sa gaieté sainte que rien ne pouvait altérer. D'autres nous en ont parlé pour lui, et nous savons que chacun était heureux de le voir, que tous l'accueillaient comme un père, et que jamais il ne fit entendre à personne une parole qui pût

(1) C'était son coadjuteur.

(2) Rapport au Pape, p. 11.

désobliger, en trahissant son malaise ou son mécontentement.

Essayerons-nous de glaner quelques traits dans cette belle vie?

Un jour, on lui servit une viande dégoûtante et indignement apprêtée; lui, sans rien dire, s'efforça de vaincre ses répugnances, mais la violence qu'il s'était faite amena bientôt des vomissements.

Une autre fois, c'était une vieille femme qui, après avoir préparé une bouillie d'eau et de grains de maïs, sans plus de façons la prenait à pleines mains et la jetait sur son assiette, et le bon évêque de tout accepter sans faire entendre un mot de plainte.

Une domestique (nous osons à peine le dire) pétrissait un jour le pain qui devait lui être offert, avec des mains couvertes de tous les indices de cette maladie peu gracieuse..... *la gale, puisqu'il faut l'appeler par son nom.* Il le vit, mais n'en dit rien, et mangea de ce pain, dans la crainte de fatiguer ou de scandaliser les missionnaires qui l'accompagnaient.

Un soir, la journée avait été laborieuse, et l'on n'avait rien pour souper. Le lit était préparé au pied d'un arbre; la pluie, pour rafraîchissement, envoyait ses eaux, et les moustiques, pour compléter la partie, avaient aiguisé leurs dards; et cependant le bon

évèque souriait encore , et excitait ses compagnons à la gaieté.

Mais pourquoi semblons-nous voir des exceptions dans ce qui signalait tous les jours de la vie exemplaire de Monseigneur Flaget ? Cet esprit de mortification ne l'abandonnait jamais ; il doublait ses forces et son courage, cette gaieté, au sein de la pauvreté et du dénûment, lui était habituelle, et on eût dit qu'il la retrouvait plus expansive et plus animée alors que le ciel lui imposait de plus grandes privations. « Je peux » vous assurer, écrivait-il, que malgré mes courses » presque continuelles et ma pauvreté qui est extrême, » je me regarderais comme le plus heureux des mor- » tels si j'étais exempt de la responsabilité qui m'ac- » cable (1). » Et dans une autre lettre : « Pendant la » campagne épiscopale que je viens de terminer, j'ai » été obligé de faire plus de trois cents lieues pour » visiter dix ou douze mille catholiques presque tous » Français disséminés sur les bords du Mississipi et » du Missouri. Nous étions quelquefois quatre jours » à voyager au travers de prairies immenses, sans » rencontrer aucune habitation, exposés à des lé- » gions de mouches et de moucherons qui mettaient » les voyageurs et les chevaux tout en sang. C'est » dans ces courses que j'oublie toutes les peines d'es-

(1) Lettre à son frère, 21 novembre 1812.

» prit, que je me livre à ma gaieté naturelle pour ré-
» créer mes compagnons de voyage, et que ma santé
» se fortifie (1). »

N'est-ce pas là être apôtre, et devons-nous être surpris si, dans cette même lettre, le prélat pouvait ajouter : « J'ai été accueilli par ces Francais comme
» un ange descendu du ciel; ils ont rendu à mon
» caractère tout l'honneur qui lui est dû. Jamais
» je n'allais d'un village à un autre sans être ac-
» compagné de quinze ou vingt personnes des plus
» respectables du pays. Les églises étaient toujours
» pleines lorsque j'annonçais la parole de Dieu, et je
» prêchais tous les jours, au moins, une ou deux
» fois; le dimanche c'était jusqu'à quatre fois. Le
» confessionnal ne désemplissait point; j'y restais
» bien avant dans la nuit; et très-souvent, dès les
» trois heures du matin, plusieurs personnes m'atten-
» daient à la porte de ma chambre. Dieu a donné une
» bénédiction toute particulière à mes paroles; beau-
» coup de conversions ont eu lieu, et la religion,
» que je croyais bannie de ces pays lointains, a paru
» y reprendre son empire d'une manière admi-
» rable (2). »

Vers le milieu de l'année 1821, M. l'abbé Chabrat,

(1) Lettre à son frère, 3 février 1815.

(2) Même lettre.

qui était allé faire une excursion en France, rentrait au Kentucky avec une petite colonie de religieuses ou prétendantes à la vie de communauté : quatre d'entre elles venaient de Baltimore, et deux de la France. Parmi ces dernières était la nièce de Monseigneur Flaget. Le prélat, dans une délicieuse lettre où il rendait compte à la mère de cette jeune personne de l'arrivée de sa fille et de la joie avec laquelle elle avait été accueillie, s'exprimait ainsi : « Après avoir
» béni toute la compagnie et embrassé tendrement
» mon cher abbé Chabrat, j'allai m'asseoir auprès de
» la petite nièce; ses yeux, comme vous pouvez
» bien l'imaginer, me toisaient depuis les pieds jus-
» qu'à la tête; elle cherchait l'évêque dans les habits,
» et mes habits ne ressemblaient en rien à ceux que
» portent communément les évêques. En effet, j'avais
» alors une assez mauvaise soutanelle d'étamine qui
» était noire lorsque je l'achetai, mais ayant été por-
» tée pendant quatre ans à la pluie et au soleil, elle
» tirait beaucoup sur le gris dans plusieurs endroits;
» mes pantalons étaient en velours coton, mais aussi
» raz que la main partout où le frottement les avait
» usés contre les courroies des étriers; mes bas
» étaient gris et avaient eu besoin en plusieurs ren-
» contres d'une charitable aiguille ; mes souliers
» n'avaient rien d'élégant, et se trouvaient tout cou-
» verts de boue. Eulalie avait beau chercher l'évêque

» sous cet accoutrement, sa métaphysique n'était pas
» assez exercée pour faire des distinctions subtiles
» entre les habits de l'évêque et les vertus qui doi-
» vent l'orner; aussi je ris beaucoup de son embar-
» ras (1). »

Un an après, cette même nièce était tombée malade, et se voyait menacée d'une surdité d'autant plus cruelle qu'elle était plus prématurée. Les conseils que lui donnait son saint oncle, au moment de cette rude épreuve, nous aideront à mieux comprendre comment il entendait l'esprit de sacrifice; car il n'était pas de ces faux docteurs que le Sauveur flétrit et condamne, *qui accablent leurs disciples d'un fardeau qu'ils n'osent eux-mêmes soulever du bout du doigt.* Aussi nous ne pouvons résister au désir de transcrire ici quelques passages d'une lettre qu'il écrivait alors au père de la jeune religieuse :
« ..... Comme la fièvre dont elle souffrait, dit-il,
» portait le mal principalement à la tête, elle perdit
» presque entièrement l'usage de l'ouïe; cette perte
» lui fut très-sensible, et elle s'en expliqua avec moi,
» répandant beaucoup de larmes : c'était moins la
» privation de l'ouïe qui l'affligeait que la crainte de
» m'être à charge et de devenir un fardeau pour sa
» communauté. Je voulus lui faire sentir combien ses

(1) Lettre du 27 juillet 1821.

» craintes étaient imparfaites et même déraisonna-
» bles, et je lui demandai si, après avoir sacrifié à
» Dieu parents, amis et patrie, elle avait cependant
» prétendu garder un souverain domaine sur son
» corps et ses sens, son âme et ses facultés, son
» cœur et ses affections. — Point du tout, mon
» oncle, reprit-elle avec vivacité; tout ce que j'ai et
» tout ce que je suis, je l'ai donné à mon Dieu, et en
» lui donnant tout. je lui ai donné fort peu de chose.
» — *Bravo*, ma chère nièce, m'écriai-je en riant,
» voilà les cœurs que j'aime. Mais, ma bonne Eula-
» lie, d'où vient donc que tu te repens de l'excellent
» marché que tu as fait avec Dieu, et que tu veux
» reprendre tes oreilles, quoique tu les aies cédées en
» belle et bonne forme? N'y a-t-il pas de la contra-
» diction dans cette conduite? — Elle sentit parfaite-
» ment, ajoute le prélat, ce que je voulais lui dire;
» elle se soumit aux ordres de la Providence, et Dieu,
» content de cette bonne volonté, lui rendit la santé
» avec l'usage de ses oreilles (1). »

Il serait facile de multiplier ici les témoignages qui, en déposant en faveur des rares vertus de Monseigneur Flaget, nous expliquent les grandes œuvres qu'il a faites. Aussi, lorsque nous racontons ces choses, nous n'avons pas la prétention de rappeler la

(1) Lettre du 30 mai 1822.

centième partie des sacrifices et des douleurs qu'acceptait avec amour cet infatigable apôtre. Nous l'avons dit déjà ; nous glanons au hasard dans sa belle vie, imitant celui qui, revenant d'un pays lointain, dont il a pu admirer la richesse, apporte avec lui quelques fruits ou quelques fleurs pour donner à ceux qu'il rencontre une idée de sa fécondité.

CHAPITRE IX.

Sa conduite pendant le jubilé de 1826 et le choléra de 1833.

Le jubilé de 1826 offrit au prélat une précieuse occasion d'exercer son zèle; il se garda de la laisser échapper. Il commença par convoquer le clergé du diocèse au séminaire, pour y faire une retraite, dont les exercices furent dirigés par Monseigneur David que déjà il avait pour coadjuteur. Pour lui, il se mêla simplement à la foule de ses prêtres, et se disposa de son mieux à recueillir la plénitude des faveurs spirituelles que l'Église, en ces jours de salut, répand sans mesure; puis, comme deux ans lui avaient été accordés pour la promulgation de ce temps de pénitence et de miséricorde, il prit des mesures afin que chaque congrégation ou paroisse pût en profiter; et,

se mettant à la tête de ses missionnaires, il voulut, malgré les fatigues inséparables de leur auguste, mais pénible ministère, en partager les travaux aussi bien que les joies. « Avec quel plaisir, » écrivait-il quelques jours après l'ouverture des exercices, « avec quel » plaisir n'ai-je pas commencé cette course apostoli- » que!... Si les consolations que j'éprouve en ce » moment vont toujours croissant, c'en sera bien » assez pour ce monde; je dirai avec le plus grand » plaisir le *Nunc dimittis*, à la fin du jubilé (1). » Les espérances du prélat ne furent pas vaines; nous apprenons par les lettres et les relations de cette époque que le jubilé produisit au Kentucky des fruits admirables de salut. Lui-même, dans sa correspondance de famille, se félicitait de ce qu'il ne rencontrait point, dans son diocèse, d'impies de profession; et il ajoutait que, « sur vingt catholiques, on n'en » voyait pas un qui refusât la grâce insigne qui lui » était offerte (2). »

Vers la fin du mois de mai 1833, le choléra vint, à son tour, offrir au vénérable évêque une ample moisson de mérites. Cet horrible fléau se manifesta dans la partie la plus saine du Kentucky, avec les symptômes les plus effrayants. Bientôt, il se répandit

(1) Annales, tome III, p. 184.
(2) Lettre du 4 octobre 1827.

sur un espace de vingt à trente lieues carrées, et frappa çà et là sans pitié, tous les âges, tous les sexes et toutes les conditions, se montrant cependant plus implacable envers les esclaves. La terreur devint si générale, que les malades, dans la plupart des localités, se trouvèrent privés de tout secours. Réduits à ces déplorables extrémités, les protestants, comme les catholiques, s'adressèrent aux supérieurs des diverses communautés religieuses, réclamant une assistance que leurs voisins et leurs proches leur refusaient impitoyablement. Grâce à Dieu, ils ne furent point trompés dans leurs espérances. Plus de soixante religieuses furent employées aux œuvres du dévouement le plus héroïque que la charité puisse inspirer. De leur côté, les membres du clergé, qui se trouvaient dans cette portion désolée du troupeau, rivalisèrent de zèle et de courage; et, comme on le pressent déjà, leur vieil évêque, cette fois encore, se trouvait à leur tête. Il jouissait au milieu des fatigues et badinait avec le danger; mais, après deux mois de travaux, au moment où le fléau semblait disparaître, à son tour il en fut frappé. La maladie le saisit avec une telle violence, que, pendant trois jours, les médecins étaient convaincus qu'il devait y succomber. A peine convalescent, il écrivait une lettre admirable dans laquelle, après avoir rappelé l'opinion de ses docteurs, il disait : « Hélas! je regrette que leurs

» conjectures ne se soient pas vérifiées, car la
» mort m'aurait délivré d'un fardeau devenu pres-
» que intolérable, à cause de mon âge avancé et
» des infirmités qui l'accompagnent, et j'ai tout lieu
» de craindre qu'il ne me soit presque impossible
» d'être jamais mieux préparé que je l'étais alors
» pour ce passage si redoutable en lui-même,
» et qui le devient cent fois plus quand on doit
» rendre compte d'une administration aussi longue
» et aussi étendue que celle qui m'a été confiée.
» Mais *que la sainte volonté de Dieu soit faite, et non*
» *la mienne* (1). »

Dix jours après, se trouvant un peu plus fort, le courageux évêque informait l'un de ses frères du danger auquel il venait d'échapper, et lui écrivait à ce sujet une longue lettre, aussi gracieuse par le ton d'aimable gaieté qui l'anime, que propre à édifier par cette humilité profonde qui en a dicté toutes les lignes. Cette lettre, mieux que tout ce que nous pourrions ajouter, nous révélera les trésors de grâces que le ciel avait renfermés dans cette âme généreuse. En voici les premières pages : « Pendant plusieurs se-
» maines, j'ai semblé me moquer du fléau, étant
» presque continuellement au milieu de ceux qui en
» étaient atteints, leur parlant, les consolant, leur

(1) Annales, tome VII, p. 89.— Lettre du 5 décembre 1833.

» frottant les pieds et les mains, lorsque les circon-
» stances l'exigeaient. Bref, je me regardais comme
» invulnérable; mais le seigneur choléra, dont la
» marche est dirigée par une main toute-puissante
» et invisible, se riait de mes petites bravades,
» frappant à droite et à gauche les victimes qui lui
» étaient désignées, en attendant que vînt le jour où
» il pourrait tout à son aise me rabattre le caquet et
» me faire sentir toute la pesanteur de son bras for-
» midable. Il ne pouvait pas mieux choisir son temps
» pour se venger de mes rodomontades, et me
» donner à connaître ce qu'il était et ce qu'il pou-
» vait; car ce fut précisément alors qu'il paraissait
» s'être entièrement retiré du pays, qu'il se jeta sur
» moi, à bras raccourcis, et me frappa, dès le pre-
» mier abord, avec tant de rudesse, que tous mes
» amis, et même les médecins, me crurent aux prises
» avec une mort inévitable. Grâce à Dieu, depuis
» quelques semaines, la vue de plusieurs victimes
» qui, dans l'espace de sept à huit heures avaient été
» immolées par ce terrible choléra, m'avait suggéré
» tant de salutaires pensées sur la vanité du monde,
» sur l'inutilité de ses biens, de ses honneurs et de
» ses plaisirs, que, déjà bien converti sur tous ces
» points, je n'eus qu'à repasser avec amertume l'his-
» toire de ma jeunesse, et les méprises innombrables
» d'une administration spirituelle qui a duré près de

» cinquante ans. Cette vue, sans doute, était propre
» à jeter l'alarme dans toutes les facultés de mon
» âme et à me faire prendre les moyens les plus
» expéditifs et les plus efficaces pour purifier et sanc-
» tifier, de mon mieux, mon pauvre cœur plus op-
» pressé par le poids de ses iniquités que par celui
» de ses soixante-dix ans accomplis. J'eus donc re-
» cours sur-le-champ à mon vieux coadjuteur, qui
» est mon intime ami depuis quarante-cinq ans, et
» mon confesseur ordinaire depuis près de trente.
» Avec une âme navrée de douleur et une charité
» surhumaine, il m'écouta, m'éclaira, me consola, et
» surtout me dispensa de mille détails qui auraient
» été nécessaires pour tout autre confesseur moins
» éclairé que lui sur ma conscience. M'ayant ensuite
» exposé les motifs les plus forts et les plus touchants
» pour exciter en moi une vive et sincère douleur de
» mes péchés, et une résignation entière au sacrifice
» que Dieu semblait exiger de moi, il me fit entendre
» ces paroles si douces et si consolantes pour un
» pauvre pécheur aux prises avec la mort : *Ego te*
» *absolvo*, etc..... Dès ce moment, je jouis d'une paix
» que le monde ne saurait donner, et que le choléra
» lui-même ne pouvait troubler. Je laissai à mon
» confesseur le soin de m'administrer les derniers
» sacrements, au temps qu'il jugerait le plus conve-
» nable. Mais une crise favorable s'étant opérée, au

» bout de trois jours je ne fus plus dans le cas de les » recevoir (1). »

L'or se purifie dans la fournaise; l'âme déjà si pure de Monseigneur Flaget, après cette nouvelle épreuve, parut aussi plus pure encore. Il avait vu de si près le ciel! On eût dit qu'il en avait rapporté quelques rayons de lumière, destinés à éclairer les seize années qu'il devait encore passer parmi nous. Sa modestie, oublieuse du bien qu'il avait déjà fait, ne pouvait soupçonner celui qui lui restait à accomplir; mais Dieu, qui le destinait aux grandes œuvres que l'on racontera bientôt, le détachait ainsi de tout ce qui passe, pour ne laisser dans son âme rien que de céleste. Aussi, lorsqu'il nous a été donné de le voir visitant nos contrées, et les sanctifiant par sa seule présence, nous l'avons contemplé sous les traits d'un magnifique vieillard, revêtu d'une éternelle jeunesse, qui tenait au ciel beaucoup plus qu'à la terre; mais n'anticipons point sur les événements qui se sont passés dans les derniers jours de cette belle vie; nous n'avons pas encore parlé des nombreuses fondations de l'évêque de Bardstown; le moment est venu d'en dire quelques mots.

(1) Lettre du 14 décembre 1833.

CHAPITRE X.

Ses divers fondations. — Le bien qui en résulte.

La vénération que nous inspire la mémoire de Monseigneur Flaget nous ferait regarder comme indigne de lui tout éloge dont l'exagération serait une offense pour la vérité. Aussi nous n'oserions dire qu'on remarquait en lui ce coup d'œil rapide, ce regard d'aigle, cette audace de volonté qui distinguent le génie; mais il avait reçu du ciel un esprit juste, un sens droit, un tact parfait. Il aimait l'ordre et la règle, et marchait d'un pas assuré. Ressentant une horreur invincible pour les dettes, il n'était jamais prodigue; mais habitué à s'abandonner à la Providence avec une foi que rien ne pouvait ébranler, il savait aussi repousser les conseils d'une timidité

pusillanime. Plein d'amour pour ses prêtres, et constamment oublieux de lui-même, il était heureux de leurs succès; il excitait leur zèle, il animait leur courage pour la réalisation de toutes les grandes pensées que leur envoyait le ciel. Par-dessus tout, ce saint évêque vivait tellement uni à Dieu, il se laissait diriger par des vues si complétement pures, que la grâce l'accompagnait toujours, répandant sur chacun de ses actes et chacune de ses paroles une singulière bénédiction. C'est l'assemblage de ces qualités précieuses et de ces rares vertus qui nous explique le grand nombre d'établissements qui ont été fondés dans le diocèse de Bardstown, et la solidité de la base sur laquelle ils reposent.

Lorsque Monseigneur Flaget vint prendre possession de son siége en 1811, il trouva environ quinze à seize mille catholiques disséminés dans le Kentucky et le Tennessée. Ces deux États, on l'a déjà dit, constituaient à proprement parler le diocèse. De dix à douze églises qui existaient alors au Kentucky, deux seulement étaient en briques; encore se trouvaient-elles non achevées; les autres étaient en bois et grossièrement construites. C'est parmi ces dernières qu'il faut ranger ce que l'on était convenu d'appeler la cathédrale, c'est-à-dire une chétive maison ouverte à tous les vents, où depuis plus de six mois on n'avait pas vu de prêtre, et qui se trou-

vait à un quart de lieue de Bardstown. — Quant au Tennessée, il n'avait pas une seule église.

Les ouvriers apostoliques qui, jusque-là, avaient travaillé à féconder de leurs sueurs ces régions immenses, avaient été tellement absorbés par les travaux du saint ministère, et les ressources dont ils pouvaient disposer s'étaient trouvées si minimes, qu'ils n'avaient pu songer à créer aucune maison d'éducation, ou que leurs efforts étaient restés stériles. Les familles catholiques se voyaient donc réduites à envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes où les sexes étant souvent confondus, les mœurs et la foi de ces pauvres enfants étaient également exposées. On ne voyait pas une communauté, pas une religieuse. Aussi le nouvel évêque, regardant autour de lui, comprit que tout était à faire.

Qu'entreprendre dans un immense diocèse si une pépinière de prêtres ne permet pas de combler les vides existant dans les rangs du sacerdoce et ceux que la mort y opère tous les jours?... Monseigneur Flaget s'occupa donc avant tout de son séminaire. L'année même de son installation, il put le fonder sur une plantation qu'un M. Thomas Howard, mort sans enfants, venait de léguer à l'évêque pour être sa maison de campagne et celle de ses successeurs. Ce séminaire fut placé sous le patronage de saint Thomas. M. David en devint le supérieur. Vers la fin

de 1811, il alla s'y établir avec trois élèves; bientôt d'autres étudiants vinrent grossir ce nombre; et déjà dans le cours de 1812, dix ou douze séminaristes y recevaient l'éducation cléricale. Nous entrons volontiers dans ces détails; la maison qui fut le berceau où reposèrent d'abord toutes les espérances du diocèse, ne mérite-t-elle pas une attention toute particulière?

Le séminaire était à une heure de Bardstown; il ne garda pas longtemps sa destination. Peu d'années après l'arrivée de Monseigneur Flaget, un beau lot de terrain fut acheté dans Bardstown même, et sur ce terrain s'élevèrent le séminaire diocésain, la cathédrale et un collége : ces trois établissements furent placés sous le vocable de saint Joseph. Le collége fut bientôt en pleine réputation, et les élèves y accoururent de toutes les parties du diocèse. Le séminaire était un vaste bâtiment en briques qui devait servir tout à la fois de palais épiscopal, de grand séminaire et de maison curiale. Ce fut en 1820 que Monseigneur Flaget et M. David y fixèrent leur résidence. Ils étaient accompagnés de dix séminaristes dont quelques-uns étaient engagés déjà dans les ordres sacrés. Les élèves plus jeunes et moins avancés restèrent à Saint-Thomas qui, à dater de ce jour, devint le petit séminaire et garda cette destination jusqu'à ces derniers temps où il fut transformé en asile pour les orphelins. Quant

à la cathédrale, on ne peut s'expliquer comment elle s'éleva si vaste et si belle, à cette époque où le diocèse était si dénué de ressources. C'était un édifice de bon goût, à trois nefs, ayant près de cent quarante pieds de longueur, et orné d'une flèche de cent trente pieds.

Pendant que ces diverses créations venaient assurer l'avenir du nouveau diocèse, les communautés religieuses et les nombreux établissements qui devaient être placés sous leur direction naissaient avec rapidité. En 1812, M. Nérinks jetait les fondements de la congrégation des dames lorrettaines ; un an après M. David formait à la vie religieuse, à l'aide des statuts de France, toute une famille de sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; et plus tard, c'était en 1820, les révérends pères dominicains créaient une maison des dames du tiers ordre de Saint-Dominique. Une ère nouvelle s'ouvrait pour ce grand diocèse. L'esprit de Dieu, soufflant sur des ossements arides, leur rendait le mouvement et la vie, et tout annonçait qu'un de ses saints avait passé par là. M. Badin, qui pouvait comparer l'état présent du Kentucky à celui dont le dénûment, tant de fois, l'avait fait gémir, ne savait comment exprimer son admiration envers le pieux évêque. Voici l'éloge qu'il laissait échapper de sa plume : « Il est sans doute le prélat le plus pauvre du » monde chrétien ; mais il n'en est pas moins zélé et

» désintéressé... aussi a-t-il créé, en peu d'années, » tant d'établissements, entrepris tant de voyages, » enduré tant de fatigues d'esprit et de corps, et si » bien réussi dans tous ses projets pour étendre le » royaume de Jésus-Christ, qu'il faut absolument » attribuer ses succès et les progrès de la religion » dans nos contrées à la bénédiction de Dieu seul qui » ne cesse de l'accompagner (1). »

Monseigneur Flaget lui-même était comme stupéfait en voyant la fécondité que Dieu répandait sur toutes ses entreprises; et dans une lettre qu'il adressait en 1825 à ce même M. Badin, alors en France, après lui avoir dit que l'esprit de vocation à l'état ecclésiastique commençait à se répandre, que bon nombre de nouveaux élèves semblaient être conduits au petit séminaire par celui qui fait les apôtres, il ajoutait : « Les étrangers qui entendent parler de ces » succès en sont dans l'admiration; mais nous qui » les voyons et qui connaissons l'immense disproportion qui se trouve entre les ressources locales et » tout ce qu'il faut, nous en parlons comme des » hommes en délire qui suivent le mouvement divin » qui les pousse, bien plus que les faibles lumières » de leur raison (2). »

(1) Annales, tome Ier, n° 2, p. 37.
(2) Annales, tome III, p. 165.

De si grands succès n'ébranlaient pas même l'humilité du modeste prélat; elle semblait grandir au contraire, à mesure qu'il devenait l'instrument de plus étonnantes merveilles, et c'est elle qui, dans cette même lettre, dictait les lignes suivantes: « Tout » cela sert beaucoup à nous mettre en garde contre » les atteintes de la vanité, et nous inspire un grand » courage pour lutter contre les difficultés sans » nombre qui se rencontrent sous nos pas. Priez » bien, cher ami, et faites prier pour que nous » soyons humbles et reconnaissants; alors tout ira » bien (1). »

Ceux qui ont étudié la marche de l'Église dans la fondation des ordres religieux et des congrégations, ou dans des œuvres plus simples, comme la construction d'un séminaire, d'un collége, d'une chapelle, savent tout ce que les hommes auxquels elle confie ces entreprises ont à surmonter d'embarras, de dégoûts, de contrariétés de toutes sortes; mais quand il s'agit de créer tout cela, et de le multiplier dans un diocèse naissant, pauvre, dénué, et cependant immense, alors les difficultés prennent de telles proportions que l'imagination la plus active ne saurait s'en faire une idée. Dès lors que penser des obstacles contre lesquels Monseigneur Flaget eut à lutter? Dans

(1) Même lettre.

le principe, ce n'était pas seulement la pénurie d'argent qui se faisait sentir; il fallait encore combattre les oppositions systématiques de l'hérésie; mais son courage était à la hauteur de l'épreuve; la victoire fut complète, et ce digne évêque pouvait écrire, en 1833 : « Ces établissements ont non-seulement excité » l'admiration, mais ont forcé l'approbation de tous » nos voisins si remplis en général de préjugés, d'an- » tipathies, d'animosités même, qu'ils levaient les » épaules de pitié, au seul nom de catholique, et » qu'ils en vinrent jusqu'à demander à la législature » assemblée pour former la constitution de l'état du » Kentucky, que les catholiques fussent absolument » exclus de tous les emplois civils, judiciaires et mi- » litaires... (1). »

Une étude qui nous intéresserait au plus haut point serait celle qui nous permettrait de suivre l'évêque de Bardstown, et de compter tous ses travaux. Nous le verrions achetant aujourd'hui un emplacement, dans la crainte de manquer une occasion heureuse; cherchant ensuite à grand'peine des secours pour achever de solder une dette qui l'accable; construisant d'abord une méchante demeure, faute de ressources plus abondantes; élevant bientôt une aile de bâtiment plus spacieuse; puis, arrêté par un contre-

(1) Annales, tome VII, p. 88.

temps imprévu, gémir et attendre jusqu'à ce que tout obstacle étant levé, il puisse se remettre à l'œuvre; enfin terminant avec joie son ouvrage, mais pour recommencer ailleurs le lendemain ; reprenant des fondations nouvelles, une fois, deux fois, cent fois et toujours..... Nous le suivrions, au retour de ses courses lointaines, s'en allant auprès de ses séminaristes, de ses prêtres, de ses religieuses, relevant leur courage, les aidant de ses conseils, les animant à la patience, leur offrant par-dessus tout l'encouragement de ses exemples et multipliant ses propres souffrances, afin de diminuer les douleurs de chacun. Oui, une telle vie mériterait que l'on interrogeât chacun de ses jours; car chacun d'eux porte avec lui son enseignement.

Mais nous l'avouerons en toute simplicité, les documents que nous avons dans les mains ne nous permettent pas d'aborder tous ces détails d'une longue et heureuse administration. Nous laissons à ceux qui se trouvent sur le théâtre des travaux de Monseigneur Flaget le soin de les faire connaître. Pour nous, nous croirons avoir rempli la tâche plus modeste que nos forces nous ont permis d'accepter, en donnant ici la nomenclature sommaire des œuvres que le prélat laisse en mourant. On pourra comparer ainsi le Kentucky de 1811 au Kentucky de 1850.

SÉMINAIRES, COLLÉGES, ASILES.

1° Le séminaire diocésain, dit de Sainte-Marie; 2 le collége du même nom, lequel est très-florissant: ces deux établissements sont dirigés par des prêtres séculiers. Ils se trouvent situés à cinq ou six lieues (sud-est) de Bardstown, et sont bâtis sur un même emplacement; 3° le petit séminaire; 4° le collége de Saint-Joseph, confié aux RR. PP. Jésuites. Ce collége est dans un état très-prospère; 5° un troisième collége dont nous ignorons le nom, et placé également sous la direction des Pères de la compagnie de Jésus; 6° l'asile pour les orphelins, sous le vocable de Saint-Thomas.

Les jeunes gens élevés dans les deux séminaires et les trois colléges sont au nombre de quatre cent cinquante.

ORDRES RELIGIEUX POUR LES HOMMES.

1° *Les RR. PP. Jésuites* dont nous venons de parler, et auxquels il faut adjoindre quelques Pères de la même compagnie, qui travaillent aux ministères des missions.

2° *Les frères Prêcheurs ou Dominicains.* Ils ont, dans leur couvent de Sainte-Rose, six Pères et quinze novices.

3° *Les Pères Trappistes.* Partis de la Meilleraie en 1848, ils sont arrivés au nombre de quarante, dans leur établissement de Geth-Semani. Une seconde colonie de douze religieux est allée depuis rejoindre les premiers.

ORDRES RELIGIEUX POUR LES FEMMES.

1° *Religieuses de Notre-Dame-de-Lorette ou Amantes de Marie aux pieds de la Croix.* Ces dames ont quatre magnifiques établissements dans le Kentucky, et cinq dans le diocèse de Saint-Louis. Elles se consacrent à l'éducation et prennent soin des orphelines.

2° *Sœurs de la Charité.* Elles possèdent cinq maisons dans le diocèse, et une dans le Tennessée. Elles se livrent à l'éducation, visitent les pauvres, soignent les malades, et élèvent les orphelines à Louisville. Elles ont un asile où ces jeunes infortunées dépassent le chiffre de cent.

3° *Les Religieuses du tiers ordre de Saint-Dominique.* Ces dames se chargent, elles aussi, de l'enseignement. Elles ont deux maisons au Kentucky, et deux dans l'Ohio.

4° *Dames du Bon Pasteur* (d'Angers). Qui ne connaît en France la vie dévouée de ces vierges chrétiennes que le Ciel a données pour anges conducteurs au repentir? Arrivées à Louisville en 1842,

déjà elles ont pu répondre aux désirs des évêques de Saint-Louis et de Philadelphie, en créant dans chacun de ces deux diocèses une maison de leur ordre.

Toutes ces religieuses dont nous venons de dire les noms, mais dont le Ciel seul peut apprécier à sa juste valeur le dévouement et les œuvres, atteignent au Kentucky le chiffre de quatre ou cinq cents. A la fin de 1849 elles donnaient l'éducation à six cent cinquante jeunes personnes, sans comprendre dans ce nombre cent dix orphelines confiées aux soins des sœurs de la charité.

La plupart de ces établissements existaient déjà en 1836, alors que Monseigneur Flaget mit sous les yeux du souverain pontife le mémoire dont nous avons déjà parlé. Le prélat avait grand soin, dans son rapport, de renvoyer à Dieu toute la gloire, et pendant qu'il s'oubliait lui-même, il ne manquait pas de rappeler la part que les membres de son clergé avaient prise dans ces diverses fondations. Puis, il concluait son modeste exposé par ces paroles qui ne peuvent sortir que du cœur d'un père : « Je viens de nommer mon clergé. Ah ! que Dieu le bénisse ! Qu'il bénisse ses sacrifices continuels et son dévouement généreux, sans lesquels rien de tout ce qui existe dans mon diocèse ne serait encore. Mais, hélas ! ces jeunes prêtres que j'aime comme moi-même ;

» ces prêtres si zélés et si charitables, s'épuisent bien
» vite; pour eux, la vieillesse et les infirmités de-
» vancent l'âge, résultat évident de leurs longues
» courses et de leurs pénibles missions : déjà plu-
» sieurs sont épuisés et presque sans aucune res-
» source. Où iront-ils donc après des travaux si glo-
» rieux? Hélas! je n'en sais rien, et c'est ce qui fait
» ma désolation (1). »

Nous l'avons déjà dit : chacune de ces fondations pourrait fournir une belle page à l'histoire de Monseigneur Flaget. On trouvera la preuve de cette assertion dans les quelques détails qui sont arrivés à notre connaissance, au sujet de deux créations récentes, celle de la maison du Bon-Pasteur et celle de la communauté des PP. Trappistes. Nous les donnerons, au risque de faire regretter davantage ceux que notre ignorance nous oblige de taire.

Monseigneur Flaget, lors de son dernier voyage en Europe, ayant été retenu par une longue maladie, dans la ville d'Angers, comme on le dira bientôt, avait eu de fréquents rapports avec la maison-mère du Bon Pasteur. Il avait mille fois admiré le dévouement héroïque, la gaieté sainte, la charité expansive de celles qui l'habitent; et dès lors, un de ses désirs comme une de ses espérances fut d'obtenir pour son diocèse

(1) Rapport au Pape, p. 19.

quelques religieuses de cet ordre. Il adressa donc une humble requête à leur supérieure générale qui s'empressa d'en faire part à son conseil. Aussitôt que la nouvelle de cette demande eut été portée aux diverses maisons de la congrégation, ce ne fut qu'un cri de joie. Il s'agissait du diocèse d'un prélat que l'on vénérait, que l'on appelait déjà le saint évêque; le sacrifice qui était offert demandait plus de courage, puisqu'il fallait mettre l'Océan entre son cœur et tout ce qu'il aime ici-bas; et puis, celles des sœurs qui partiraient les premières, auraient le singulier privilége de faire connaître le *bon pasteur* à toute une Église naissante qui ne le connaissait pas encore. C'en était mille fois trop pour provoquer un saint enthousiasme dans ces âmes qui ne respirent à l'aise que sous l'empire d'une pensée généreuse. Aussi de tous côtés on demandait à partir. Mais comment faire? Cinq ou six religieuses suffisaient à la nouvelle fondation. On fit donc un choix, et l'on arrêta que chaque nation de la vieille Europe ferait son offrande à la jeune Église d'Amérique. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Irlande devaient ainsi payer leur tribut, en envoyant à ces plages lointaines une religieuse de la patrie. Les choses en étaient là, lorsque Monseigneur Flaget, qui avait déjà transféré son siége à Louisville, ainsi que nous le raconterons plus tard, venant à regarder dans son

petit trésor, vit qu'il ne lui permettait pas de songer à une nouvelle création. Tout ce dont il pouvait disposer était destiné à jeter les fondements de la nouvelle cathédrale que, depuis longtemps, il avait en vue. Il se décida donc, non sans douleur et sans soupirs, à retirer sa première demande. Mais la lettre qu'il avait chargée de cette mission exprimait en même temps de si vifs regrets, et faisait une description si touchante des misères spirituelles qui réclamaient à Louisville le secours du *bon pasteur*, que lorsqu'on la reçut à Angers, on comprit que le cœur du saint évêque désavouait le parti extrême que lui avait dicté sa prudence. On réfléchit un peu; on pleura beaucoup; puis on ne prit conseil que du dévouement. Le départ était déjà résolu; il eût été trop dur d'y renoncer. On partit donc, et bientôt on se trouva dans Louisville.

Nous ne dirons rien de l'étonnement, du respect, de la vénération que provoqua, sur cette terre habitée par l'erreur, le spectacle si nouveau de ces religieuses traversant avec leurs longues tuniques blanches les rues de Louisville; mais ce que nous ne saurions taire, c'est le désintéressement de Monseigneur Flaget et celui de Monseigneur Chabrat, lequel, depuis quelques années, était devenu son coadjuteur, ainsi qu'on le racontera bientôt : « C'est » la Providence qui vous envoie, dirent-ils à ces

» dames généreuses, nous ne pouvons vous jeter au » fond de cette mer que vous venez de traverser; » sachez, pendant les premiers jours, vous contenter du pauvre logement que l'on pourra vous procurer; puis, avec cet argent que nous avions mis » en réserve pour bâtir notre cathédrale, nous vous » ferons élever une maison. La cathédrale se construira plus tard. » Les choses se passèrent ainsi, et avant la fin de l'année le *bon pasteur* était logé dans une habitation simple, commode, vaste, mais devenue aujourd'hui trop étroite.

Sur la fin de 1848, les PP. Trappistes prirent à leur tour le chemin qui conduit au diocèse de Louisville. On sait ce que sont les religieux de cet ordre. Il semble que pour eux, tous les problèmes à résoudre se réduisent à un seul. Vaincre une nature dévoyée et rebelle depuis le péché, en lui donnant un perpétuel démenti; voilà leur pensée de tous les jours et de tous les instants. Pour richesses, ils ne demandent qu'une croix; plus elle est pesante et plus on dirait qu'ils se sentent à l'aise sous ce fardeau sacré. Aussi, au moment d'un départ, voici comment les choses se passent parmi ces hommes vraiment prodigieux. Le supérieur demande quels sont ceux qui n'ont aucune répugnance à s'expatrier; mais il n'entend aucune réponse.... tous partiront, s'il le faut. Que leur importe à eux le ciel sous lequel ils meurent tous les jours?

Ne trouveront-ils pas partout un silence perpétuel à garder, des herbes et des racines pour se nourrir, de l'eau pour se désaltérer, des terres rudes et difficiles qui réclament la culture de leurs mains habituées à la peine? S'il est quelque coin dans le monde où leur exemple pourra faire plus de bien, c'est celui qu'ils préfèreront à tous les autres. Cette fois, on avait besoin d'eux à Louisville; il ne fut donc pas difficile de trouver quarante religieux prêts à quitter la France pour l'Amérique. Quarante religieux!... Mais qui a donc pu fournir aux dépenses du voyage? Que l'on ne s'effraye pas trop; les trappistes ont le secret de voyager économiquement. Au moment de s'embarquer, ils ont acheté un peu de toile grossière, dans laquelle ils ont mis un peu de paille; puis, ils ont demandé sur le navire la place qu'occupent les pauvres; ils se sont contentés des moindres aliments. Arrivés sur l'autre rive, ils ont jeté la paille à la mer et, emportant avec eux la toile qui la recouvrait, ils se sont regardés comme riches.

Il est une circonstance de cette étonnante traversée que nous ne devons pas omettre ici. Le même navire qui portait ces bons religieux, était monté par une colonie de malheureux qu'avaient abusés de menteuses promesses; elle se rendait en Icarie. Pendant que les trappistes, gardant un perpétuel silence, occupaient paisiblement leur cœur en par-

lant à Dieu, ces infortunés ne pouvaient goûter un long repos, tant les cris et les disputes étaient ordinaires parmi eux! Cependant, icariens et trappistes prétendent les uns et les autres aux douceurs de la vie commune. D'où vient donc la différence qui les sépare? C'est que, chez les uns, la communauté a choisi Dieu pour son père, pour son âme et sa vie; et que, chez les autres, cette même communauté, en commençant par chasser Dieu, s'est condamnée aux convulsions de l'agonie et de la mort. L'un de ces pauvres abusés, avant la fin du voyage, avait compris son erreur; il sollicita du père Marie Eutrope, supérieur des religieux, la grâce d'être reçu parmi ses enfants; mais les liens qu'il avait déjà contractés, par une alliance dans le monde, n'étaient pas de nature à pouvoir être ainsi brisés.

Le supérieur de la sainte colonie, arrivé à Louisville, s'empressa d'aller se jeter aux pieds de Monseigneur Flaget. Le vieil évêque le releva aussitôt, le serra contre son cœur, et le couvrit de ses embrassements, en lui disant : « Ah! que je suis heu-» reux! J'avais déjà des jésuites, des dominicains, » et voilà que le ciel m'envoie aujourd'hui ces trap-» pistes que j'ai tant aimés!

Bien vite on s'empressa de procurer à toute la troupe quelque logement provisoire. Puis, elle alla s'établir à quelques lieues de Bardstown, au sein

d'une forêt qu'elle s'occupe à défricher, et qui a perdu pour elle son aspect sauvage, depuis qu'on lui a donné le beau nom de *Geth-Semani.* Le travail rude et opiniâtre auquel elle s'est condamnée a déjà été accueilli par tous ceux qui en ont été les témoins, comme une leçon et un encouragement. On n'était pas habitué à voir ainsi accepter librement des travaux laissés jusque-là pour les domestiques, les pauvres et les esclaves. Aussi un tel exemple servira de prédication puissante, propre à déraciner les fausses doctrines, et déjà il commence à porter ses fruits.

La pauvreté de ces religieux est extrême; pour reposer leurs membres fatigués à la fin de leurs journées de labeurs, ils n'ont que quelques méchantes huttes en planches, où ils sont sans défense contre les ardeurs de l'été et les rigueurs de l'hiver. Toutefois, au lieu de se plaindre, ils bénissent le ciel de ce qu'il leur a fait trouver ce qu'ils étaient allés chercher si loin; et déjà douze autres de leurs frères, ainsi que nous l'avons dit, ont quitté la France pour aller les rejoindre.

On peut voir par ces détails, et par ceux qui avaient précédé, comment se fonde l'église de l'Union américaine. Tous ses diocèses, il est vrai, ne possèdent pas encore les nombreux établissements qui promettent à celui de Louisville un riche

avenir; mais partout la foi étend ses racines jusque dans les profondeurs du sol. Ce ne sont plus seulement des missions passagères commençant un bien que le petit nombre d'ouvriers apostoliques ne permettra pas d'achever; éclairant, remuant des consciences, auxquelles pendant de longues années un prêtre ne parlera plus de Dieu; et malgré les efforts d'un zèle dont la puissance n'égale pas l'énergie, laissant des familles entières dans un tel état d'abandon, que les enfants qui en naîtront seront livrés au premier ministre qui voudra les prendre, sans qu'on lui demande s'il vient au nom de l'erreur ou de la vérité.

C'est ce déplorable état de souffrances qui a condamné, pendant de longues années, l'église des États-Unis à se contenter de garder ce qu'elle possédait, sans pouvoir espérer d'étendre bien loin ses conquêtes; mais aujourd'hui que la foi vient avec toute sa puissance, que les évêques et la troupe de leurs prêtres zélés se voient soutenus par ces congrégations qui ne sont pas l'Église, il est vrai, mais qui sont une de ses forces vives; l'épanouissement le plus complet comme le plus beau de la doctrine évangélique; une protestation victorieuse contre les défaillances du relâchement, et un solennel défi jeté à la stérilité de l'erreur, tout annonce que des jours de miséricorde se lèvent pour l'Amérique

septentrionale; et les généreux associés de *la propagation de la foi* doivent envoyer au ciel leurs actions de grâces.

L'un des plus grands bienfaits répandus par les diverses institutions que nous avons mentionnées, a été celui d'une éducation chrétienne, donnée depuis quarante ans à une foule de jeunes gens et de jeunes personnes qui avaient puisé dans leurs familles de déplorables préjugés et souvent les erreurs des sectes protestantes. C'est aux saines dispositions des esprits, rendues communes par cette éducation salutaire, qu'il faut attribuer, en grande partie, les progrès et les espérances de l'Église dans cette portion de son héritage. L'hérésie, œuvre du mensonge, n'a plus de séductions pour les générations vraiment éclairées. Tel est aussi le consolant spectacle qu'offrent à notre admiration les états de l'Union américaine. Alors que les défenseurs des innombrables sectes auxquelles la prétendue réforme a donné naissance, ne savent que répéter des accusations sans fondement, et abuser les simples par des calomnies cent fois réfutées, l'Église ne demande qu'à se faire connaître et à dégager des ténèbres que l'ignorance ou la mauvaise foi amassent autour d'elle la simple exposition de sa doctrine. Ses éclatantes leçons subjuguent les intelligences; les salutaires institutions de sa charité lui assurent

la conquête des cœurs, et chacun s'empresse de revenir à elle comme à sa véritable mère. C'est ainsi que dans le seul diocèse du Kentucky, on comptait, pendant ces dernières années, assez de conversions pour pouvoir former tous les trois ans, avec les conquêtes arrachées à l'hérésie, une paroisse d'environ cinq cents personnes, sans comprendre dans ce nombre les enfants qui ne sont pas encore en état de communier.

Monseigneur Flaget occupe une place exceptionnelle au sein de cet immense travail. Il fut, pour toutes les régions de l'ouest, ce qu'avait été Monseigneur Carroll pour les contrées du littoral. Premier évêque de cette seconde moitié des États-Unis, il alluma le premier phare d'où devait, pour elle, rayonner la lumière. Sa foi vive et son cœur d'apôtre comprirent admirablement la mission qui lui avait été confiée. Le ciel lui donna, pour l'accomplir, quarante ans dont il ne perdit pas un jour; et la grâce qui l'accompagna dans toutes ses démarches fit fleurir, sur chacun de ses pas, quelque établissement utile pour la gloire de l'Eglise.

CHAPITRE XI.

Monseigneur David devient son coadjuteur. — Après quelques années Monseigneur Chabrat le remplace. — Départ de Monseigneur Flaget pour l'Europe.

Monseigneur Flaget a eu successivement trois coadjuteurs. Quelques détails à ce sujet appartiennent à son histoire.

Monseigneur Jean-Baptiste David, du diocèse de Nantes, et membre de la Société de Saint-Sulpice, fut le premier appelé à partager avec lui les fatigues et les travaux d'une pesante administration. C'était un homme distingué par la piété et par le savoir. Il était alors supérieur du séminaire de Saint-Thomas. Monseigneur Flaget avait pour lui autant de confiance que d'amitié; il le regardait comme un autre

lui-même. Ce fut en 1818 qu'il obtint les bulles qui le lui donnaient pour coadjuteur. Il fit la cérémonie de sa consécration le 15 du mois d'août de l'année suivante, dans la cathédrale de Bardstown, huit jours après la dédicace de cette église. Grâce à cette nomination, il trouva dès lors moins onéreuse une responsabilité qui l'avait accablé jusque-là. Monseigneur David semblait ne se souvenir de sa nouvelle dignité que pour se condamner à un travail plus opiniâtre. Malgré les soucis et les soins de la coadjutorerie il continua de diriger le séminaire, consacrant six ou huit heures par jour à l'enseignement des élèves; de plus, il visitait une fois tous les mois quatre stations, et donnait encore une portion de son temps à la paroisse de Saint-Thomas dont il avait été le curé. Aussi Monseigneur Flaget, parlant de lui dans une de ses lettres, disait déjà en 1826 : « Mon cher coadjuteur qui m'a été aussi essentiel » dans l'administration de mon diocèse, que les » yeux le sont à la tête, a sacrifié deux évêchés » dans nos grandes villes de l'Amérique, pour » être petit coadjuteur du très-pauvre évêque de » Bardstown. »

On comprend combien deux évêques dont les vues et les goûts se confondaient ainsi dans la plus touchante harmonie, devaient être heureux de partager ensemble leurs pieuses sollicitudes; ce bonheur dura

une douzaine d'années ; mais le coadjuteur était un peu plus âgé que le titulaire ; il vint donc un moment où l'administration d'un immense diocèse était tout entière confiée à deux vieillards. Monseigneur Flaget comprit que les travaux qui restaient à entreprendre réclamaient des mains plus vigoureuses. Mais comment faire ? sa modestie et sa bonté ne lui permettaient pas d'inviter Monseigneur David à donner sa démission ; alors il prit le parti d'offrir secrètement la sienne au souverain pontife, et il mena si bien ces négociations, que bientôt Rome lui renvoya des lettres par lesquelles le Saint-Siége lui déclarait que cette démission était acceptée. Mais aussitôt qu'il eut fait connaître le résultat de ses démarches à Monseigneur David, celui-ci se prit à pleurer, protestant que le silence dans lequel on avait enveloppé toute cette affaire était pour lui quelque chose d'intolérable, et que jamais il ne consentirait à ce qu'on exigeait de lui. De là une longue et touchante dispute dont la modestie fit tous les frais. Le vieil évêque titulaire ne savait plus que devenir ; il fallut employer le ministère de Monseigneur Rosati, évêque de Saint-Louis ; et le résultat de sa bienveillante intervention fut la démission de Monseigneur David, et la présentation de M. l'abbé Chabrat, du diocèse de Saint-Flour, pour la coadjutorerie. L'abbé Chabrat était plus jeune, d'une santé forte et vigoureuse, connu déjà par sa haute piété et par

son habileté dans toutes les questions administratives. C'était l'homme qu'il fallait au diocèse, alors travaillé par quelques esprits trop remuants. Son nom fixa le choix du souverain pontife, et sa consécration eut lieu dans le cours de l'année 1835.

L'évêque de Bardstown n'était pas alors sans embarras. Il entre, à ce qu'il paraît, dans le plan de la divine Providence que la sainteté de ses serviteurs soit perfectionnée par tous les genres d'épreuves. Qui le croirait ? Un évêque aussi saint que Monseigneur Flaget rencontra dans son clergé quelques prêtres qui semblèrent oublier le respect dû à son autorité. Son cœur paternel en fut affecté jusqu'à l'accablement de la tristesse. C'était là son côté faible ; pourquoi ne pas l'avouer? La contradiction le trouvait toujours assez bon pour pardonner ; mais pas toujours assez fort pour la lutte. Du reste, à cette époque, sa santé, autrefois si robuste, se ressentait encore de cette violente attaque du choléra dont nous avons parlé, en son lieu. Le vénérable vieillard avait donc besoin de calme et de repos, et non d'agitation et de secousses. Aussi, on lui conseilla de profiter de la liberté que lui laissait la nomination de son nouveau coadjuteur, pour réaliser un désir auquel jusque là il n'avait pu donner de suites, celui d'aller, une fois, avant de mourir, baiser les pieds du souverain pontife.

Les évêques d'outre-mer, au jour de leur sacre, promettent de se rendre, tous les dix ans, auprès du successeur de Saint-Pierre pour lui offrir l'humble tribut de leur foi et de leur amour. Monseigneur Flaget trouvait dans son propre cœur un motif non moins pressant que le souvenir de cette promesse. Depuis de longues années, il appelait de tous ses vœux le jour où il pourrait donner à sa piété une joie si légitime; et nous voyons par sa correspondance, que dans le cours de 1825, il avait cru que ce jour était enfin venu pour lui. A ce sujet, il écrivait à son frère : « Si » je n'ai pas fait le voyage d'Europe, c'est que mon » vénérable coadjuteur, malgré toute sa science, n'a » jamais pu se déterminer à prendre sur ses épaules » le fardeau de ma responsabilité. Je n'ai pas voulu » le contrister. Je croyais cependant que mon séjour » en Italie et en France serait beaucoup plus utile à » mon diocèse que tout ce que je pourrais faire ici » pendant dix ans. J'ai écrit à la cour de Rome une » longue lettre où j'ai détaillé les raisons pour et con» tre ce pieux pèlerinage. Dans six mois, je saurai à » quoi m'en tenir (1). » — Et, avant la fin de l'année suivante, il écrivait : « Vous ne sauriez croire combien » j'ai été mortifié de ce que le pape n'a pas jugé à pro» pos que je visitasse Rome et mon pays natal. Il a

(1) Lettre du 16 novembre 1825.

» craint que mon diocèse, à peine sorti de son ber-
» ceau, n'eût trop à souffrir de mon absence. Que la
» sainte volonté de Dieu soit faite.... Grâce à Dieu,
» les sacrifices de toute espèce me coûtent beaucoup
» moins qu'autrefois. Le *quotidie morior* de saint Paul,
» pris dans le sens spirituel, fait parfois mes délices.
» Le ciel et tous les bienheureux qui l'habitent sont
» souvent l'objet de mes méditations ; mais lorsqu'il
» faut entrer dans le chemin du calvaire, la pauvre
» nature, toute mâtée qu'elle est, se fâche fortement
» et me fait une guerre cruelle (1). »

Il paraît qu'au moment où le pieux évêque envoyait à Rome l'expression des désirs qui le poussaient vers la ville sainte, ceux de son entourage avaient écrit de leur côté, donnant des motifs qui devaient empêcher son départ. Il comprit leur innocente ruse, et leur dit ensuite avec sa simplicité ordinaire, accompagnant sa parole d'un gracieux sourire :
« Soyez tranquilles ; lorsque je voudrai aller à Rome,
» je ne vous en parlerai plus, et n'en dirai rien à per-
» sonne. » Aussi, ayant été trompé une fois dans ses espérances, il se garda bien de laisser échapper l'occasion qui lui était offerte en 1835, et lorsque son nouveau coadjuteur lui eut dit : « Monseigneur, vous
» avez besoin de remettre votre santé, qui nous est

(1) Lettre du 28 novembre 1826.

» si précieuse, de visiter Rome, et de revoir la France.
» Je suis plus jeune et plus fort que vous; j'essayerai,
» pendant quelque temps, de porter seul le fardeau, »
Le saint vieillard l'embrassa et partit pour l'Europe.
Il ne savait pas à quelle importante mission le Ciel
l'avait destiné.

CHAPITRE XII.

Monseigneur Flaget en France. — A Rome. — En Autriche.

Monseigneur Flaget quitta l'Amérique avant la fin de 1835; une de ses premières visites fut pour la ville de Nantes et son pieux évêque, Monseigneur de Guérines. On se rappelle qu'il avait exercé, dans le séminaire de cette ville, les modestes fonctions d'économe, avant son premier départ pour Baltimore. Cette fois, il devait apparaître revêtu d'une gloire que Dieu n'accorde que bien rarement sur cette terre, même à ses saints. C'est à Nantes, en effet, que la vertu de l'humble évêque de Bardstown brilla de cette éclatante lumière qui, dès ce jour, marcha devant lui et ne le quitta plus. On l'environnait de respect et de vénération; on voulait recevoir ses

conseils, être béni par lui. On l'appelait le saint. On se racontait des guérisons vraiment extraordinaires que l'opinion publique lui attribuait, et que la voix communes appelait miraculeuses. Nous en parlerons peut-être avant la fin de cet ouvrage, mais avec la réserve que demande une matière si délicate. Pour le moment, qu'il nous suffise de dire que rien n'égale la réputation de sainteté qui s'attacha à la personne de Monseigneur Flaget, dans la ville et le diocèse de Nantes. Mais, au milieu d'un tel triomphe, sa modestie et sa simplicité ne reçurent pas la plus légère atteinte. Sur la demande de Monseigneur de Guérines, il parcourut onze paroisses, et confirma près de cinq mille personnes; il fut accueilli partout avec enthousiasme; et, dans une lettre où il venait de donner ces détails à l'un de ses frères, il ajoutait tout simplement: « Angers, où je me trouve depuis six jours,
» rivalise avec Nantes. Je loge chez Monseigneur l'é-
» vêque (1); quelle chambre que celle que j'occupe!
» Je ne crois pas que le roi de France en ait une
» plus magnifique; et c'est le petit *Benuet* (2) de
» *Contournat* qui y passe ses moments de loisir. Ce
» vénérable prélat quoique âgé de quatre-vingt-deux
» ans, célèbre tous les jours. Me voyant sans soutane

(1) Monseigneur Montault.

(2) Prononciation patoise du pays.

» violette, il en tira une toute neuve de sa garde-
» robe pour m'en revêtir; elle me va supérieure-
» ment (1). Rien ne peut égaler »; dit d'autre part le secrétaire de l'évêché d'Angers (2), dans une lettre que nous devons à son obligeance, « rien ne peut
» égaler ni rendre la complaisance avec laquelle le
» bon évêque américain se contemplait sous sa nou-
» velle parure, ni les plaisanteries pleines d'à-propos
» dont il accompagnait l'expression de sa vive re-
» connaissance. »

Peu de jours après, Monseigneur Flaget fit une ordination. Il devait officier à la solennité de Noël; mais l'avant-veille de cette fête, il fut atteint d'une fluxion de poitrine qui, malgré les soins dont il se vit environné, dégénéra en une maladie interminable. Il resta près de cinq mois à Angers sans qu'on pût se lasser de le voir, de le contempler et de l'entendre. De là il se rendit à Poitiers, fit encore quelques courses, visita sa famille, et enfin se dirigea sur Rome.

Partout le prélat recueillit sur sa route les mêmes témoignages d'une religieuse vénération. Son humilité paraissait grandir avec les honneurs dont il se voyait entouré. « Il me semble, » écrivait-il à l'un

(1) Lettre du 13 décembre 1835.
(2) Le chanoine Raveneau.

de ses frères, sur le point de quitter Avignon, « il me semble que le sincère attachement que » j'ai conçu pour ma famille va croissant, à mesure » que je m'en éloigne davantage. On a beau me fêter » partout où je passe, Billom et Contournat se pré- » sentent à mon esprit et lui apportent une satisfac- » tion sans pareille... En vain me trouvé-je avec nos » seigneurs les évêques et archevêques, avec les » maires et les préfets, les marquis et les comtes, le » souvenir de l'humble toit sous lequel j'eus le bon- » heur de naître de pauvres, mais très-pieux parents, » me remet parfaitement à ma place. En vain me » comble-t-on de politesses et de compliments en » vers et en prose, me traitant d'homme apostolique, » de missionnaire étranger, etc., etc.... Si je pense » un instant à Billom et à la bonne tante qui me » servit de mère, tous ces beaux éloges passent par- » dessus ma tête, comme un vent léger, sans y por- » ter aucune atteinte (1). »

Quelque temps après, Monseigneur Flaget était à Rome. Nous n'avions pas alors le bonheur de l'accompagner; mais, plus tard, nous avons eu celui d'entendre le saint évêque nous raconter lui-même sa première entrevue avec le souverain Pontife. Il était, ce jour-là, au comble de la joie; sa foi, toujours si vive,

(1) Lettre du 25 août 1836.

débordait de son âme ; aussi, une fois introduit auprès de celui à qui il a été donné « de *paître* et gou-
» verner tout *et les agneaux et les brebis*, et les petits
» et les mères (2). » Il n'eut pas besoin de demander autour de lui quel était le cérémonial à garder ; il le portait tout écrit dans son propre cœur. En quelques instants, il se trouva étendu et prosterné aux pieds de Grégoire XVI. Il était suffoqué par un sentiment de bonheur qui l'enivrait. Il ne pouvait se relever. Le souverain Pontife l'aida de ses deux mains, puis le serra dans ses bras ; et Monseigneur Flaget, une fois rendu à lui-même, lui dit : « *Ah! je croyais*
» *être aux pieds de saint Pierre.* »

La réputation de l'évêque de Bardstown l'avait précédé à Rome ; il fut aisé de le voir à la manière dont Grégoire XVI l'accueillit. Il s'informa avec empressement de ce qu'était devenue sa précieuse santé depuis sa dernière maladie ; il le combla de caresses, lui donna huit ou neuf audiences particulières, le nomma évêque assistant au trône pontifical, lui fit présent d'un costume complet, et voulut qu'on détachât de ses galeries un tableau de la Vierge pour en doter une église qui était chère au saint évêque. Il le retint à Rome autant qu'il put, donna des ordres pour que son séjour ne lui devînt pas onéreux, et

(1) Bossuet, Unité de l'Église, 1er point.

lorsqu'une première fois le prélat voulut quitter la ville sainte, il s'y opposa, disant qu'il fallait rester encore, que l'hiver n'était pas une saison où un vieillard devait entreprendre de longs voyages.

Monseigneur Flaget était confus de tous ces honneurs et des témoignages d'une affection qui partait de si haut. Il en croyait à peine ses yeux; il se contemplait avec un bonheur indicible sous les vêtements qu'il devait à la bonté de Grégoire XVI. Il disait à qui voulait l'entendre : « Ce chapeau, cette ceinture, cette soutane, c'est le pape qui me les a » donnés. »

Toutefois le modeste évêque ne cessait de protester contre les attentions et les égards dont il était l'objet. Rien ne pouvait l'arracher aux humbles pensées qui l'inspiraient toujours. Il écrivait à l'un de ses frères : « Probablement je passerai l'hiver à Rome, et cela » par ordre du souverain Pontife qui ne veut pas qu'à » mon âge j'entreprenne de si longues courses dans » cette saison rigoureuse. Je suis assez contrarié dans » mes différents projets par ce commandement du » pape; mais quand le père parle, le fils ne peut » qu'obéir et garder le silence. . . . . A Rome, tout » comme à Billom, je reçois des marques d'estime, » d'affection même, non pas seulement du simple » clergé et des religieux, mais des cardinaux eux- » mêmes, et particulièrement du souverain Pontife.

» Oh! mon Dieu! que j'ai à vous remercier pour tant » de faveurs! Car qui suis-je, pour être connu à » Rome, et surtout pour y être traité avec tant d'é- » gards (1)? » Puis, comme il avait appris que ce frère auquel il écrivait alors était souffrant, il continuait ainsi : « Ce qu'on me dit des douleurs conti- » nuelles que vous éprouvez m'affecte, non pas que » je regarde les infirmités et la maladie comme une » punition de Dieu. Ah! loin de moi un pareil langage! » Personne au monde n'est plus persuadé que je ne » le suis que les maladies, les infirmités et surtout » l'affaiblissement de nos facultés, lorsque nous som- » mes avancés en âge, sont la marque la plus certaine » que Dieu veut nous purifier avant notre mort et » sauver nos âmes. . . . . Ah! bien cher frère, c'est » pour moi autant que pour vous que je fais ces ré- » flexions; car la mort me porte de nouveaux coups » tous les jours, et si le pape peut m'accorder ma » retraite, je m'estimerai trop heureux de pouvoir » en profiter pour faire pénitence (2). »

L'humble prélat, pendant son séjour à Rome, prit son logement chez les prêtres de Saint-Vincent-de-Paul, qui s'estimèrent mille fois heureux de le posséder, et eurent pour lui tous les égards, toutes les

(1) Lettre du 24 novembre 1836.

(2) Même lettre.

attentions possibles. Un tel hôte attirait à leur maison une multitude de visiteurs, qui tous se retiraient édifiés de la conversation simple et affectueuse du saint vieillard. On parla publiquement d'une guérison miraculeuse qu'on lui attribuait. La réserve que nous nous sommes imposée ne nous permet pas d'en dire autre chose; mais ce que nous croyons savoir, c'est que la réputation qui environnait l'évêque américain avait inspiré le désir de le retenir en France. On sonda ses dispositions. Des ouvertures séduisantes lui furent faites à ce sujet; mais il voulait rester évêque missionnaire, il refusa.

Monseigneur Flaget était encore à Rome lorsqu'il reçut une lettre désolante. Un horrible incendie avait dévoré en partie les bâtiments de son collége de Bardstown. La perte occasionnée par ce sinistre pouvait être de cent mille francs. Encore sous le coup de cette douloureuse nouvelle, il écrivait à ses frères qui étaient souffrants l'un et l'autre : « Pour moi, qui » suis le plus jeune des trois, je ne connais pas toutes » ces misères corporelles, comme goutte ou sciati- » que; mais Dieu a pour tous ses amis des calices de » douleur de différentes espèces, et celui qu'il vient » de me servir m'a été beaucoup plus amer que ne le » fut le choléra avec tout son appareil de mort. » Il racontait ensuite le déplorable événement dont nous venons de parler, puis il ajoutait : « Il était trop tard

» pour dire : O mon Dieu ! détournez de moi ce
» malheur ; mais au moins, m'écriai-je avec soumis-
» sion : *Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen*
» *Domini benedictum* (1). Oh ! qu'on est heureux de
» croire en Jésus-Christ, et encore plus de l'aimer et
» de l'imiter ! Si, en m'informant de l'incendie du
» collége, on eût ajouté que la cathédrale et le sémi-
» naire, qui ne sont qu'à cent pieds de distance,
» avaient également été dévorés par les flammes, le
» calice, sans doute, eût été beaucoup plus amer ;
» encore aurait-il fallu le boire, et, à l'exemple de
» mon divin maître, j'espère que je l'aurais fait, et
» que comme lui j'aurais dit : *non mea voluntas, sed*
» *tua fiat* (2). »

L'évêque de Bardstown quitta Rome peu de jours après les pâques de cette année 1837 ; il se rendait à Vienne, où l'appelaient les intérêts de son diocèse, pour lequel il avait à solliciter les pieuses offrandes de l'association Léopoldine.

Il passa par Viterbe, Assise, Lorette, Ancône, Bologne et Venise. A Assise, il fut heureux de visiter la chapelle de la Portioncule, sanctuaire devenu si célèbre par la prière de saint François d'Assise, et par

(1) Le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a ôté, que son saint nom soit béni !

(2) Que votre volonté soit faite et non la mienne. Luc, XXII, 42. — Lettre du 25 mars 1837.

la fameuse indulgence qu'elle obtint de la reine des Anges. Il s'arrêta trois jours à Notre-Dame-de-Lorette pour faire une retraite, sous la direction d'un père jésuite, joyeux de pouvoir se reposer ainsi, loin du tumulte du monde, à l'ombre du sanctuaire de la Vierge Marie, pour laquelle il avait une tendre dévotion ; mais lui qui fuyait les honneurs, il les trouvait partout. L'administrateur du temporel du pape le reçut dans le palais, qui ne s'ouvre ordinairement que pour le souverain Pontife ou pour les cardinaux. « Ah ! mon cher frère, écrivait ensuite le modeste » prélat, le croirez-vous? on me fit coucher dans l'ap- » partement où logea et coucha le pape Pie VII, alors » qu'il quittait la France pour se rendre dans la ville » sainte (1). »

On l'a déjà dit : Monseigneur Flaget se dirigeait sur Vienne où l'appelaient les intérêts de sa mission. Les affaires qui l'avaient amené dans cette capitale une fois terminées, il prit le chemin de la France. Toutefois avant de quitter l'Allemagne, il voulut rendre une visite aux membres de l'illustre famille de saint Louis, qui gémissaient dans l'exil. Complétement étranger à la politique de ce monde, il n'avait rien à démêler avec elle; mais son cœur était trop grand pour ne pas honorer de si nobles infortunes. La piété

(1) Lettre du 24 avril 1837.

de la royale famille s'empressa d'accorder au prélat l'accueil qu'il méritait à tant de titres. On le pria de bénir le jeune prince qui aussitôt se jeta à ses pieds, repoussant avec vivacité le coussin sur lequel on voulait lui faire reposer ses deux genoux. Quelqu'un de l'entourage ayant demandé à l'évêque étranger ce qu'il pensait de l'avenir du prince, Monseigneur Flaget ne voulut rien répondre, tant il craignait que l'on n'attachât à ses paroles un sens prophétique; et depuis, nous en avons été nous-même le témoin, toutes les fois qu'on lui adressait la même interrogation, il répondait par le même silence. De nouvelles fatigues attendaient le prélat, au retour de ces courses lointaines. Ce fut alors que commença pour lui ce mémorable voyage qui a permis à la moitié de la France de voir et d'entendre l'envoyé du souverain pontife, prêchant une sainte croisade de prières et d'aumônes. Le moment est venu d'en parler.

CHAPITRE XIII.

Ses voyages en Europe, en faveur de l'œuvre de la Propagation de la foi.

Monseigneur Flaget avait passé plus de quarante ans dans les missions étrangères; il connaissait les besoins innombrables de ces églises naissantes; il avait pu apprécier les services que leur avait déjà rendus l'œuvre de la Propagation de la foi; et les lettres que les associés à cette œuvre avaient reçues de lui, étaient toutes remplies des témoignages de sa vive gratitude. Depuis un an qu'il se trouvait en Europe, sa réputation de sainteté avait jeté le plus vif éclat. Chacun de ses actes, chacune de ses paroles empruntait de cette réputation une autorité peu com-

mune. Il eût donc été difficile de rencontrer un prédicateur plus propre que lui à recommander l'œuvre sainte qui embrasse dans sa tendre sollicitude toutes les missions des deux mondes. Les hommes qui, avec l'agrément du souverain pontife, dirigent cette œuvre excellente s'empressèrent de réclamer le concours du vénérable évêque. On profita de son séjour à Rome, pour adresser au pape une humble supplique. Elle eut un plein succès. Grégoire XVI avait, plus d'une fois déjà, donné à l'œuvre dont il est ici question le témoignage le plus flatteur de son affectueuse estime. Il s'empressa de sonder les intentions de l'évêque de Bardstown qui, rentrant au fond de son cœur, n'y trouva que le désir de seconder les vues de celui qu'il appelait son père; le voyage fut donc résolu. De retour en France, Monseigneur Flaget, avec cette simplicité d'enfant, et ce dévouement qui lui étaient ordinaires, se mit à la disposition de ceux qui avaient osé réclamer ses services. Nous ne connaissions le prélat que depuis quelques jours; nous eûmes le bonheur d'être désigné pour l'accompagner dans ses courses. Il se mit en route le 18 octobre 1837, commençant une mission qui nous semble appartenir par tant de titres à l'histoire, que nous voudrions buriner sur le marbre ou graver sur l'airain les noms de tous les lieux par où il a passé.

Dans une première tournée le prélat visita douze

diocèses : Le Puy, Clermont, Moulins, Nevers, Bourges, Limoges, Tulle, Cahors, Montauban, Rodez, Alby et Saint-Flour ; puis, sa santé chancelante l'obligea d'aller chercher du repos et des soins, au sein de sa famille. Rentré à Clermont le 20 mars 1838, il en repartit le 6 juin, et visita Valence, Viviers, Montpellier, Toulouse, Auch, Aire, Bayonne, Tarbes, Pamiers, Perpignan, Carcassonne, Nismes, Avignon, Aix, Marseille, Fréjus, Digne et Gap, en tout dix-huit diocèses. Il rentra à Lyon le 6 octobre, et, après un repos de quelques jours, il se remit en route le 29 du même mois. Cette fois ce fut pour visiter Grenoble, Belley, Autun, Saint-Claude (1), Besançon, Annecy, Saint-Jean de Maurienne, Turin, Asti, Alexandrie, Gènes, Savone, Albenga, Vintimille, Nice et Chambéry.

On eût désiré que le prélat, étendant plus loin le bienfait de ses visites, évangélisât le nord de la France ; mais, pour les raisons que nous exposerons bientôt, il se crut obligé d'en borner là le cours. Du reste, quarante-six diocèses parcourus, malgré le poids de ses soixante-quinze ans, n'était-ce pas assez

(1) Les deux villes épiscopales de Fréjus et de Saint-Claude n'ont pas été visitées ; la première, parce que le titulaire était absent ; la seconde, à cause du mauvais état de santé de son évêque.

pour les forces de ce vénérable vieillard? Dans le principe, il visitait, dans chacun de ces diocèses, six, huit, dix, quinze paroisses, prêchant partout, se rendant aux désirs des séminaires, des communautés. Puis, il parut plus sage de ne pas épuiser, dans des courses d'un intérêt secondaire, un temps si précieux et des forces qui devaient être ménagées. On crut donc devoir l'inviter à se prodiguer moins, afin de pouvoir parcourir un plus grand nombre de villes épiscopales; et lui, de souscrire à tout ce qu'on lui demandait, avec cette condescendance qui ne savait rien refuser. Cependant dans la plupart des diocèses, au moins en France, tout en rendant sa marche plus rapide, il continua de visiter les villes principales et leurs communautés. Ces prédications continuelles et ces déplacements de tous les jours étaient pour le bon évêque l'occasion de grandes fatigues; mais elles devenaient douces à ses yeux, quand il se rappelait l'origine de sa mission; car, en obéissant au Pape, il savait obéir à Dieu.

Nous n'entreprendrons pas de rapporter tous les grands résultats qui signalèrent le passage du vénérable apôtre. On se précipitait sur ses pas; on voulait le voir et l'entendre; sa parole, cependant, était simple et familière. Mais ce magnifique et saint vieillard ne pouvait paraître dans une chaire sans que sa seule présence fût déjà une prédication. Aussi

l'on peut dire que sa bienfaisante visite fut comme une mission continuelle. Quant à l'œuvre sainte qu'il était spécialement chargé de propager, qui dira les services qu'il lui a rendus? Aujourd'hui tous les cœurs chrétiens connaissent, aiment et vénèrent cette grande et merveilleuse institution des temps modernes; tous savent qu'elle est une des gloires de l'Église, et que, née le jour même où les anciennes ressources de cette Église venaient de disparaître, elle est aussi nécessaire aux missions étrangères que le pain est indispensable à celui qui meurt de faim. Tous ont admiré cent et cent fois comment cette obole du pauvre, ce sou de la semaine, après avoir reçu du Ciel la vertu des miracles, s'en va au delà des mers, payer la rançon des captifs, fournir le viatique des missionnaires, bâtir des églises, fonder des séminaires et produire toutes ces autres merveilles qui permettent à l'enfant et au vieillard, à l'infirme et au malheureux de se croire apôtres, car tout ce bien est l'ouvrage de leur foi et de leur charité. Mais au moment où Monseigneur Flaget entreprit son utile voyage, l'œuvre de la Propagation de la foi était moins connue qu'elle ne l'est aujourd'hui; quelques-uns se demandaient avec inquiétude si les aumônes qui arrivaient dans son trésor recevaient bien toujours la destination publiquement annoncée; d'autres conservaient encore

quelques doutes sur l'étendue des besoins qui désolent nos missions d'outre-mer; mais devant les actions de grâces et les déclarations du saint prélat, parlant au nom de tous les évêques missionnaires, toutes les incertitudes et toutes les préventions tombaient. On se passionnait pour une œuvre déjà si féconde et appelée encore à de plus grandes choses, en voyant le souverain pontife la recommander si puissamment lui-même par le ministère d'un si éminent ouvrier. Elle commençait à s'asseoir sur des bases plus larges et plus solides; chacun réclamait comme un honneur de lui offrir l'humble tribut de sa prière et de son aumône; dans quelques villes ses progrès dépassaient toutes les espérances, de telle sorte que l'évêque de Bardstown traversant Montpellier, deux mois après une première visite, eut le bonheur d'y trouver mille associés de plus.

Quel est celui qui, en lisant ces pages, n'éprouvera pas le besoin d'adorer et de bénir les desseins mystérieux de la Providence?... Ce saint vieillard, qui avait failli trouver la mort au fond de la coupe empoisonnée du choléra, n'avait subi cette déplorable épreuve que pour l'entière consommation de sa vertu. Dieu ne se contenta pas d'enchaîner le fléau dont l'ennemi voulait se servir pour briser une existence bien chère à son Église; il le fit concourir à l'accomplissement des grands desseins de sa miséri-

corde. Cette vie, déjà si belle et si sainte, après l'attaque sous laquelle elle semblait devoir succomber, apparut plus belle et plus sainte encore; et lorsque tout fut prêt pour la grande mission qui devait arracher tant d'âmes à l'enfer, l'évêque de Bardstown voulut revoir la France, croyant qu'il y était appelé par les soins que réclamait une santé maladive; mais, dans les pensées du ciel, cette fois, s'il traversait l'Océan, c'était pour faire tant de bien aux Églises des deux mondes, que l'Europe et l'Amérique devaient un jour proclamer son nom dans le sentiment d'une commune reconnaissance.

CHAPITRE XIV.

Monseigneur Flaget, après avoir consulté le souverain pontife, se prépare à rentrer dans son diocèse.

Au moment de terminer ses courses en Europe, Monseigneur Flaget arrivait à Nice. Il descendit chez le gouverneur, qui était alors M. le comte Rodolphe de Maistre, fils du célèbre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg;* il y resta tout le carême de 1839. Plus d'un motif l'invitait à prolonger ainsi son séjour. Madame de Maistre, mère du gouverneur, venait de mourir. Toute la pieuse famille qu'elle laissait dans les larmes crut voir en Monseigneur Flaget un ange consolateur, et le sup-

plia de demeurer. Le prélat, d'ailleurs, était dans un état de santé qui réclamait du repos et la bienfaisante chaleur du soleil de Nice ; enfin il attendait une lettre de Rome, qui devait le tirer d'une pénible indécision, en lui traçant la route que désormais il aurait à suivre; car, sollicité qu'il était de continuer ses visites, mais craignant de donner des limites trop étendues à la mission qu'il avait reçue du souverain pontife, il avait pris le parti de lui exposer son embarras, demandant, avec une soumission vraiment filiale, l'expression de sa souveraine volonté.

La lettre qui devait arracher le prélat à ses incertitudes se fit longtemps attendre; enfin elle arriva quelques jours avant la solennité des Pâques. Monseigneur Flaget la prit avec respect, et voulut la lire à genoux. Peu après je fus le trouver : il me dit que le pape l'invitait à terminer là sa visite, afin de ne pas priver plus longtemps son diocèse de sa présence. Je lui demandai alors si cette décision ne lui apportait pas quelque tristesse : « Oh » non, du tout, me répondit-il. — Mais, ajoutai- » je, la pensée de quitter la France, votre famille » et vos amis ne vous rend-elle point douloureuse » celle de retourner en Amérique? — Oh, non, non, » mon cher enfant, me répliqua-t-il, j'étais du reste » bien décidé à faire la volonté du pape, et s'il

» m'avait répondu qu'il ne fallait ni rester en France,
» ni retourner en Amérique, mais partir pour la
» Chine, ou aller aux côtés de l'archevêque de Co-
» logne (1), dans le cas où il y aurait une place,
» je serais parti sur-le-champ. »

Pendant cette même journée je l'entendis s'écrier : « Oh ! que je suis donc content de connaître la vo-
» lonté de Dieu ! » C'est qu'il ne mettait pas en doute que Dieu lui-même ne se fût expliqué par celui qui est son représentant sur la terre.

La réponse dont il s'agit est trop belle et trop touchante; elle exprime trop vivement l'affectueuse tendresse que l'évêque de Bardstown inspirait au souverain pontife pour que nous ne la reproduisions pas intégralement. La voici :

(1) A cette époque Monseigneur Droste de Vischering était dans les fers.

« Grégoire PP. XVI.

» Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu la lettre que vous nous avez adressée, sous la date du 3 du mois dernier; et il nous a été infiniment doux d'apprendre le bienveillant accueil que votre fraternité a trouvé auprès de notre très-cher fils en Jésus-Christ le très-pieux roi de Sardaigne, Charles-Albert, alors que vous êtes allé le visiter dans sa ville royale, afin de lui offrir, en notre nom, d'abondantes actions de grâces, pour la protection singulière dont il honore la pieuse Société établie en faveur des missions étrangères, laquelle après avoir pris naissance à Lyon, sous le titre de Société de la Propagation de la foi, s'est ensuite répandue au loin, soit ailleurs, soit dans les contrées sur lesquelles s'étend l'autorité de ce prince. Notre joie n'a pas été moins grande, en trouvant dans votre lettre la preuve de cette expansive charité avec laquelle vous ont reçu nos vénérables frères les archevêques et évêques des nombreux diocèses que vous avez par-

« Gregorius PP. XVI.

» Venerabilis frater salutem et apostolicam benedictionem. Litteras accepimus datas a te die 5 mensis proximi ; ac plane gratissimum fuit quod renunciasti de præcipua benevolentia, qua pientissimus Sardiniæ rex carissimus in Christo filius noster Carolus Albertus fraternitatem tuam excepit, cum ipsum in regia sua urbe adivisti ut plurimas nostro nomine gratias persolveres pro singulari studio quo favet piæ societati sacris missionibus ad exteros juvandis Lugduni primum sub titulo propagationis fidei institutæ, ac late deinceps tum alibi, tum per subdita eidem principi loca diffusæ. Nec minus jucundum fuit rursus ex litteris ipsis certiores fieri de magno caritatis studio, quo exceptus fuisti a venerabilibus fratribus archiepiscopis et episcopis plurimarum diœcesium, quas nobis approbantibus pera-

courus avec notre approbation, dans le but d'aider leur zèle pour l'établissement ou la dilatation de cette même Société. Pour vous, vénérable frère, nous vous félicitons pour le bien merveilleux qui est venu couronner vos travaux, et nous unissons notre cœur au vôtre pour bénir le Seigneur avec une humilité profonde. C'est sa Providence qui, dans ces temps malheureux, a disposé les choses de telle sorte que les évêques des contrées lointaines et les hommes apostoliques qui y sont envoyés pour leur porter le flambeau de la vraie foi, vissent leur pauvreté secourue par les aumônes plus abondantes que recueille cette association. Maintenant il nous reste à répondre à la seconde partie de votre lettre. Vous nous demandez si nous jugeons à propos de permettre encore à votre fraternité de vous rendre au désir que vous ont manifesté les administrateurs de l'œuvre nommée plus haut, qui voudraient vous voir procurer à plusieurs autres diocèses le bienfait d'une semblable visite, ou bien s'il nous semble plus convenable que vous retourniez dans votre diocèse où vous appellent les nombreuses

grasti, ut eorumdem operam adjuvares societati prædictæ in illis instituendæ, vel ampliandæ. Gratulamur autem tibi ipsi, venerabilis frater, ob insignes fructus qui ex tuis in id laboribus extiterunt; atque una tecum tota cordis humilitate benedicimus Domino, cujus providentia factum est, ut calamitosis hisce temporibus pauperiores antistites dissitarum regionum, virique apostolici ad veræ fidei lumen in illis proferendum dimissi ampliora in eadem societate subsidia invenirent. Sequitur nunc, ut respondeamus ad postremam litterarum tuarum partem, qua videlicet a nobis postulas, utrum permittendum adhuc censeamus fraternitati tuæ, ut postulationi obsecundes præsidum memoratæ societatis plures alias diœceses a te in eumdem finem peragrari cupientium; an potius expedire magis arbitremur, ut revertaris ad tuam diœcesim, quo te litteræ complures inde allatæ, ac tua ipsa erga creditum gregem ardentissima caritas revocat.

lettres que vous en avez reçues, et aussi la très-ardente charité avec laquelle vous aimez le troupeau qui vous a été confié. Nous l'avouons, nous devons apporter, et nous apportons en effet un soin extrême à ce que cette pieuse société s'étende de jour en jour ; mais nous avons la confiance que Dieu ne manquera pas de susciter d'autres ouvriers qui, avec son secours, travailleront utilement à atteindre ce but. Pour votre église, quoiqu'elle jouisse de la présence de l'évêque, votre coadjuteur, il nous semble juste, cependant, qu'après quatre ans d'absence, vous-même, comme un bon pasteur, vous vous rendiez aux désirs de vos brebis, et que vous les revoyiez enfin, après avoir été si longtemps séparé d'elles. Ce qui nous confirme dans cette pensée, c'est qu'il serait à craindre que votre retour en Amérique ne fût trop retardé par de nouveaux obstacles qui pourraient survenir, si vous laissiez passer la saison qui est propre à la navigation et qui déjà arrive. C'est pourquoi, à moins que votre santé (que cependant nous aimons à croire entièrement rétablie) ou quelque autre grave raison ne s'y oppose, retournez,

Nobis quidem summæ curæ esse debet, ac revera est, ut pia illa societas majori quotidie progressu augeatur; sed minime defuturos confidimus idoneos alios viros, qui Deo bene juvante utilem in idipsum operam impendant. Quamvis autem ecclesia tua episcopi tui adjutoris solatio non careat, æquum tamen videtur, ut post quatuor jam absentiæ annos tu ipse, uti bonus pastor, ovium desiderio satisfacias, illasque tandem longo intervallo revisas; quum præsertim tuus in Americam reditus novis forsan supervenientibus impedimentis nimium deinde differi posset, si aptum quod modo instat ad navigandum tempus præterlabatur. Itaque nisi aut tua valetudo (quam tamen in pristinum restitutam speramus) aut alia gravior causa obstiterit, revertere, ut optas, ad tuam diœcesim, venerabilis frater; atque ubi videre oves tuas, et os ad os loqui datum tibi a Domino fuerit, ne prætermittas testificari eisdem præcipuam benevolentiam, qua te, tuum-

selon vos désirs, à votre diocèse, vénérable frère; et lorsqu'il vous aura été donné par le Seigneur de voir vos brebis et de leur parler de vive voix, ne manquez pas de les assurer de la particulière tendresse avec laquelle nous embrassons, dans les entrailles de Jésus-Christ, et votre personne et votre troupeau. En attendant, ayez pour gage de l'affection, avec laquelle nous voulons vous aimer, la bénédiction apostolique que nous accompagnons du souhait de toute véritable prospérité, et que nous accordons avec amour, après l'avoir tirée de notre cœur, à vous vénérable frère, au....... prêtre notre chère fils........ compagnon des voyages et des travaux que vous avez acceptés, dans les intérêts de l'association déjà nommée, et enfin à tous les clercs et à tous les fidèles de votre église.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 16 mars de 1839.

La neuvième année de notre pontificat :

(*Le pape avait signé de sa propre main.*)

que ipsum gregem in visceribus Christi complectimur. Interea nostræ in te propensissimæ voluntatis pignus habeas apostolicam benedictionem, quam ex intimo corde deprompṫam, et cum veræ omnis prosperitatis voto conjunctam tibi, venerabilis frater, ac..... presbytero dilecto filio...... tuorum pro societate prædicta itinerum laborumque comiti, cunctis denique ecclesiæ tuæ clericis laicisque fidelibus peramanter impertimur.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, die 16 martii anni 1839.

Pontificatus nostri anno nono.

(*Subscriptio propria manu.*)

Vraiment on a eu raison d'appeler le christianisme *la première école du respect;* mais pourquoi a-t-on oublié d'ajouter que l'Église catholique seule en possède les traditions et le langage? Hors de Rome, connaît-on sur la terre un seul prince, au front ceint d'une triple couronne, qui jamais ait laissé tomber de son trône un tel parfum de grâce et de délicatesse?...

Ainsi qu'on l'a déjà dit, Monseigneur Flaget, après la lecture de cette réponse, n'hésita plus sur le parti qu'il avait à prendre. Il était un point cependant au sujet duquel il conservait encore quelque incertitude. Dans une lettre précédente, le souverain pontife avait donné son agrément pour la visite de quelques diocèses du nord de la France, et la réponse qu'on vient de lire n'avait trait qu'à une autre demande relative à des diocèses étrangers pour lesquels on avait sollicité le même bienfait. On pouvait donc mettre en doute si le souverain pontife avait eu l'intention d'anéantir la concession déjà faite. Je demandai au prélat quel était son avis : « Ce soir, » me dit-il, « nous irons » devant le Saint-Sacrement pour connaître la volonté » de Dieu. » Il y fut en effet. Au sortir de l'église, je voulus savoir ce que Notre-Seigneur lui avait répondu : il se mit à sourire et me dit : « Je suis décidé » à laisser là mes visites; nous verrons Chambéry, » puisque j'y suis annoncé; puis, nous rentrerons à » Lyon, où quelques affaires m'appellent; je me ren-

» drai ensuite auprès de mes frères; car il faut absolument que je passe un ou deux mois avec eux, » non pas constamment cependant; je ferai quelques » courses à Clermont; je les habituerai ainsi peu à » peu à vivre séparés de moi. Pendant ce temps-là, » je m'occuperai de réunir quelques jeunes ecclésiastiques pour ma mission; puis je partirai vers la » fin du mois d'août. »

Le prélat quitta Nice le 8 avril, et avec Nice, l'honorable famille au sein de laquelle il avait trouvé une si gracieuse hospitalité. Il se dirigeait sur Chambéry. Pendant le trajet, je lui rappelai qu'il devait rencontrer sur sa route plusieurs séminaires, ajoutant qu'il serait bien de s'arrêter à Aix et à Avignon, attendu que, lors de sa précédente visite, les séminaristes de ces deux villes se trouvaient en vacances, et que, disposé maintenant à retourner en Amérique, il pourrait cette fois, peut-être, en déterminer quelques-uns à le suivre. « Non, me dit-il, d'un ton » décidé, je ne veux m'arrêter dans aucun séminaire, » je n'ai plus de mission à remplir; je désire terminer » mes courses le plus tôt possible; je voudrais être » déjà à Lyon; je pense que le bon Dieu nous tiendra » compte de notre bonne volonté, et nous en récompensera. » Puis, il ajouta : « *Il est juste que le premier évêque du Kentucky aille mourir auprès des » siens.* »

Le 12 avril, Monseigneur Flaget arrivait à Chambéry. L'archevêque de ce diocèse, Monseigneur Martinet, était mourant. La joie de voir venir à lui l'apôtre missionnaire sembla lui rendre des forces qui firent briller, aux yeux de ses nombreux amis, une lueur d'espérance. Mais Dieu, avant de l'appeler à lui, voulait seulement consoler le pieux archevêque, en le faisant visiter par un de ses saints. Quelques jours après, il entrait dans son éternité.

De Chambéry, Monseigneur Flaget se rendit à Lyon; le Pont-Beauvoisin, qu'il rencontra sur sa route, fut la dernière ville où il prêcha. A Lyon, il eut le bonheur de trouver Monseigneur Purcell, évêque de Cincinnati. Ce fut pour les deux prélats une grande joie de se revoir; ils s'embrassèrent comme deux frères qui n'ont qu'une même pensée et une même espérance. Cependant, l'un était enfant de la France, l'autre venait de l'Irlande; le premier, chargé de nombreuses années, voyait sa carrière toucher à son terme; le second, jeune encore, avait devant lui les longs travaux d'un nouvel apostolat. Mais tous ceux qui travaillent dans le champ de l'Église n'ont pas de peine à se comprendre et à s'aimer. Un même esprit les anime et les pousse; esprit éternel et toujours jeune, comme le ciel d'où il descend.

Après quelques jours passés à Lyon, les deux pré-

lats américains partirent ensemble pour Clermont. Je ne devais plus revoir Monseigneur Flaget qu'au moment où il quitterait pour toujours cette dernière ville. Peu de jours avant de se mettre en route pour Paris et le Havre, il m'annonça dans une lettre touchante ses projets de départ, et, après m'avoir exprimé toute la douleur qu'il ressentait à la pensée de quitter la France et les nombreux amis qu'il allait y laisser, il ajoutait : « Un calice non moins amer que » Dieu me fait goûter en ce moment, c'est que probablement je rentrerai dans mon diocèse sans aucune » recrue d'ecclésiastiques pour soulager ma vieillesse. » Ce bon évêque de....., Dieu le lui pardonne, m'en » a refusé deux qui avaient la meilleure volonté pour » me suivre, et toutes les qualités pour bien faire. » Trois autres excellents sujets étaient très déterminés » à venir avec moi ; mais les *tendres mamans* n'ont » pu consentir au sacrifice, et les *tendres fils* n'ont pas » eu le courage *percalcatas pergere matres* (1). On m'avait fait espérer quatre sujets du séminaire des Irlandais, à Paris ; j'ai écrit à ce sujet au supérieur, et » tous me font faux-bond. Dieu le veut, Dieu le permet ainsi ; que sa très-sainte, mais bien sévère volonté soit faite ! Boire le calice jusqu'à la lie, voilà » mon devoir, et j'espère que, par vos prières et

(1) Pensée de saint Jérôme.

» celles de tous mes amis, je l'épuiserai sans mur-
» murer et sans me plaindre (1). »

Ainsi, ce digne évêque, désintéressé vraiment jusqu'à l'héroïsme, après s'être occupé avec un zèle infatigable des intérêts de toutes les églises d'Amérique, se voyait réduit à partir seul. Il ne lui fallait qu'un fort petit nombre de prêtres pour remplir dans son diocèse quelques vides qui restaient à combler; et il devait renoncer à l'espoir de les obtenir. C'était là comme le prélude de ces douleurs par lesquelles Dieu voulait sanctifier les dernières années de sa vie; mais il avait garde de s'en plaindre; lui-même, on se le rappelle, les avait souvent demandées comme une grâce.

Le moment de quitter Clermont étant arrivé pour Monseigneur Flaget, je fus le rejoindre pour lui demander encore une bénédiction. La veille des adieux, il me disait : « Je n'ai pas été depuis un an aussi content que
» je le suis aujourd'hui, parce qu'enfin, maintenant
» que le pape s'est expliqué, ma ligne à suivre est nette
» et unique. » Mais le lendemain, c'est-à-dire le jour du départ, je pus contempler une fois de plus ce que la grâce sait inspirer de sacrifices à une âme affectueuse comme l'était celle du bon évêque. Malgré sa longue habitude de se dominer et de se vaincre, on

(1) Lettre du 19 juin 1839.

sentait qu'il avait le cœur brisé; il disait lui-même que jamais départ ne lui avait coûté davantage; c'est qu'il savait bien cette fois que tous ceux qu'il laissait en France, il ne les reverrait plus sur cette terre. Le matin de cette douloureuse journée, on le pria d'adresser quelques paroles aux élèves du séminaire de Montferrand. Il le fit peu d'instants avant de monter en voiture; mais sa voix était tellement émue; ses paroles révélaient tant de trouble dans ses pensées qu'il était impossible de l'entendre sans partager la douleur qui l'oppressait. Son sacrifice toutefois était consommé; il n'y avait chez lui aucune hésitation; mais Dieu, qui se soucie bien peu de nos offrandes, lorsqu'elles ne nous ont rien coûté, contemplait avec amour cette belle vie toute vouée aux sacrifices, couronnée par le plus grand de tous; et, il était convenable que ces derniers combats de la nature et de la grâce fussent si violents, que la terre pût admirer davantage la victoire remportée par le ciel.

Vers les premiers jours de juillet 1839 Monseigneur Flaget quittait la France, et livrait ses soixante-seize ans aux fatigues et aux périls d'une longue navigation. Il emmenait avec lui un de ses prêtres, venu récemment en Europe, dont il a fait depuis son vicaire général, et un ecclésiastique qui, dans les derniers jours, avait consenti à le suivre. Monseigneur Purcell par-

tait sur le même navire; il avait été assez heureux pour recruter toute une légion de dix jeunes apôtres. Le 21 du mois d'août, après une traversée qui avait duré plus de quarante jours, les deux prélats entraient à New-York.

CHAPITRE XV.

De retour en Amérique Monseigneur Flaget fait la visite de son diocèse.— Monseigneur Chabrat donne sa démission.—Monseigneur Spalding le remplace, comme coadjuteur.

L'âge et les travaux avaient singulièrement diminué les forces de Monseigneur Flaget, mais il n'avait rien perdu de la fraîcheur de son dévouement. Une fois rendu à son cher troupeau, il voulut *voir ses brebis et leur parler de vive voix*, ainsi que le lui avait dit le souverain pontife dans son admirable lettre. Il reprit donc sa vie de missionnaire, et son amour pour ses diocésains lui persuada qu'il pouvait renouveler pour leur salut les travaux qui avaient marqué les premières années de son apostolat. Le 3 juillet 1841, à

l'âge de soixante dix-huit ans, il m'écrivait : « Je
» viens de terminer une visite épiscopale pendant la-
» quelle nous avons parcouru un espace de plus de
» deux cents lieues... Quelle joie pour mes chers ca-
» tholiques qui, depuis nombre d'années ne m'a-
» vaient pas vu et n'espéraient plus me revoir,
» lorsque je me trouvais au milieu d'eux!..... Il
» me reste encore à voir sept ou huit églises; vers
» le commencement de l'automne, Dieu aidant,
» je terminerai cette longue, mais bien consolante
» visite. »

Quant à l'administration du diocèse, le modeste évêque voulut la laisser tout entière dans les mains de son nouveau coadjuteur, Monseigneur Chabrat. On le vit alors, avec une simplicité d'enfant, s'effacer pour mieux le laisser paraître. Il lui remettait scrupuleusement tout ce qu'il recevait de secours, se réservant à peine ce qui était nécessaire pour quelques aumônes, sans que les reproches de Monseigneur Chabrat pussent le déterminer à rendre sa pauvreté moins complète.

Rien de plus touchant que le spectacle offert par le modeste palais épiscopal de Bardstown, abritant sous son humble toit trois évêques. Monseigneur Flaget employait ses heures libres à lire l'Écriture sainte, la Vie des Saints, l'Histoire de l'Église et quelques traités de théologie. Les moments que Monseigneur Da-

vid ne donnait pas à la prière, il les consacrait à traduire en langue anglaise quelques ouvrages de piété; et Monseigneur Chabrat, on vient de le dire, s'occupait des soins de l'administration. Rien ne venait troubler, au sein de ce pieux séjour, la paix, le calme et l'harmonie. Un jour cependant (il faut être vrai) une contestation s'éleva entre Monseigneur Flaget et Monseigneur David; le terrain sur lequel s'engagea la lutte était admirablement choisi. Monseigneur Flaget venait de recevoir un ballot d'images, de médailles et de chapelets : c'en fut assez pour exciter la pieuse convoitise de Monseigneur David. Il demanda aussitôt à entrer en partage, et cette fois Monseigneur Flaget eut un moment d'oubli. « Père David, » lui dit-il, accompagnant toutefois cette parole d'un sourire qui en tempérait la légère amertume, « vous me demandez toujours et vous ne me donnez jamais rien. » Et celui-ci de répondre : « Monseigneur, je vous ai tout donné, puisque je me suis livré moi-même. » A cette réponse, Monseigneur Flaget n'y tint plus; il prit dans ses bras son vieux coadjuteur, et lui demanda pardon en disant : « Je suis vaincu, je n'ai rien à répliquer. » Ainsi les faiblesses des saints servent-elles souvent à mieux faire resplendir leurs vertus.

Mais cette vie douce et tranquille ne devait pas longtemps prêter ses charmes à l'évêque de Bard-

stown. Il avait demandé, au milieu des honneurs dont on l'environnait en Europe, d'être purifié de son contact avec le monde par l'épreuve de la douleur ; et le moment était venu où Dieu allait l'exaucer. Il était arrivé à cet âge où la mort, qui a reçu l'ordre de nous briser, semble essayer ses forces sur sa victime en la décomposant pièce à pièce. Comme si ce n'était pas assez de nous enlever cette vigueur et cette santé qui lui ont résisté jusque-là ; elle multiplie les ruines à nos côtés, en frappant nos amis et nos frères, détruisant ainsi un à un les liens qui nous retenaient ici-bas, et par là elle nous fait comprendre que lorsque notre jour sera venu, il ne lui sera pas difficile de nous abattre nous-mêmes. Dans de telles extrémités, les hommes qui ont vécu pour la terre s'efforcent de lutter contre une séparation qui leur est horrible, ou au moins d'en éloigner la pensée. Les saints achèvent de mourir à un monde qu'ils n'ont jamais aimé, et ils puisent, dans les dernières épreuves de l'exil, de nouvelles ardeurs pour la patrie. Monseigneur Flaget, au milieu de ce bruit que faisait la mort par les coups redoublés qu'elle frappait autour de lui, n'eut pas de peine à se recueillir pour écouter les enseignements de la foi. Pendant sa longue vie, il n'avait jamais eu d'autre guide. Aussi, du sein de sa douleur humblement soumise, il tirait ces douces paroles : « Mon vieux coadjuteur, depuis plus de trois

» mois, est aux prises avec la mort; il a reçu de ma
» main tous les sacrements; sa résignation est par-
» faite, et il se réjouit de souffrir en ce monde, pour
» avoir, dit-il, moins à payer en purgatoire. Oh! que
» la mort des vrais disciples de Jésus-Christ est diffé-
» rente de celle des impies!...

» Dans moins d'un an, trois de mes contemporains
» et vieux amis seront sortis de ce monde, sans doute
» pour me préparer les voies, en m'exhortant *tous*
» *les jours* à me tenir prêt pour aller les rejoin-
» dre (1). »

Ce que le saint évêque redoutait arriva bientôt. Monseigneur David fut enlevé à sa tendresse; il avait quatre-vingts ans.

Vers la même époque, le prélat recevait une douloureuse nouvelle; son frère le curé venait de mourir. La lettre qui lui annonçait cette perte cruelle lui parvint au milieu des exercices d'une retraite qu'il faisait avec ses prêtres. Il sut trouver dans sa résignation assez de force pour concentrer au dedans de lui-même toute sa douleur, ne faisant pas même connaître à Monseigneur Chabrat le nouveau sujet de larmes que lui envoyait la Providence. Il voulait ne pas troubler le silence et le recueillement de la retraite. Quelques jours après, il écrivait à sa famille :

(1) Lettre du 3 juillet 1841.

« Dieu, dans sa miséricorde, veut que je me pré-
» pare à la mort ; car il m'enlève les personnes
» qui m'étaient extrêmement attachées depuis plus
» de soixante ans : le bon Père Bonnet (1), mon
» cher frère, et mon vieux coadjuteur qui en ce
» moment se débat avec la mort, et qui, dans
» trois ou quatre jours, ne sera plus de ce monde.
» Je bénis Dieu de ce qu'il me donne de pareils
» avertissements, afin de me détacher de plus en
» plus de toutes les créatures, et de me faire sou-
» pirer plus ardemment après le ciel, où tout est
» saint, tout est parfait, tout est bonheur et bon-
» heur éternel (2). »

Une autre épreuve non moins douloureuse lui était réservée. Monseigneur Chabrat, pour lequel il avait autant d'affection que d'estime, vit sa belle santé s'altérer à un tel point, que l'administration du diocèse devint un fardeau trop pesant pour lui. A de premières infirmités vint se joindre un notable affaiblissement dans sa vue, et le mal fit de si funestes progrès, qu'il lui fallut songer à changer de climat, et à venir consulter en France. Monseigneur Flaget, au moment du départ, était effrayé en pensant à la solitude à laquelle allait être condamnée sa vieil-

(1) Sulpicien de Clermont.

(2) Lettre du 12 juillet 1841.

lesse. Il pressentait déjà le coup qui plus tard devait le frapper. Monseigneur Chabrat retourna cependant en Amérique ; mais la maladie ayant fait de nouveaux progrès, une seconde séparation devint nécessaire, et quoique les adieux ne fussent pas définitifs, cette fois, Monseigneur Flaget vit plus clairement encore que bientôt il allait se trouver sans soutien.

Déjà Monseigneur Chabrat avait songé à résigner des fonctions qu'il ne pouvait plus remplir. Dans cette vue, il avait écrit à Rome, demandant la permission de faire agréer sa démission par les Pères du prochain concile qui devait se tenir à Baltimore. L'autorisation arriva ; mais les Pères du concile ne voulurent pas entendre parler de démission ; et tandis que l'évêque de Cincinnati, avec une singulière bienveillance, s'offrait à prendre une partie du fardeau, en visitant la portion nord du Kentucky, l'évêque de Nashville s'engageait avec la même bonté à parcourir les contrées du sud.

Les choses en étaient là, lorsque Monseigneur Chabrat s'éloigna une seconde fois de l'Amérique. Il partit sans savoir ce qui allait advenir ; mais le médecin qu'il consulta à Paris, homme habile et consciencieux, après avoir bien examiné sa maladie, fut, de son propre mouvement, trouver le nonce, et lui dit que cet évêque était perdu, s'il retournait

en Amérique. Aussitôt le nonce écrivit à Rome, et sa lettre était partie lorsque Monseigneur Chabrat fut auprès de lui pour l'entretenir de sa douloureuse position, et l'assurer de la pleine obéissance avec laquelle il voulait se soumettre à la décision du souverain pontife. Le nonce lui répondit alors que l'Église n'était pas assez cruelle pour tuer ses évêques, que déjà il avait écrit une première fois, et qu'il allait envoyer une seconde lettre. Six semaines après cet entretien, Monseigneur Chabrat était informé que sa démission avait été acceptée à Rome.

Depuis, nous avons visité le vénérable évêque dans la modeste demeure qu'il a choisie, au sein des montagnes du Cantal, là même où se trouve le berceau qui le reçut à sa naissance; nous l'avons vu, quoique soumis au traitement le plus rude et le plus douloureux, conservant une paix inaltérable et la plus aimable gaieté; et, en contemplant cette simplicité antique et cette richesse de foi, il nous semblait retrouver l'évêque de Bardstown, avec quelques années de moins.

Un an après la démission de Monseigneur Chabrat, arrivèrent de Rome les bulles qui donnaient Monseigneur Spalding pour coadjuteur à Monseigneur Flaget. Monseigneur Spalding est né au Kentucky; il avait un an lorsque le prélat vint prendre possession

de son siége. La première éducation lui fut donnée dans les écoles du diocèse; mais ses études théologiques ont été faites à Rome, au collége de la Propagande. C'est un écrivain distingué; Monseigneur Flaget l'avait déjà nommé son vicaire général. Son sacre a eu lieu dans la cathédrale de Louisville, le 10 septembre 1848. L'église fêtait ce jour-là le saint nom de Marie.

CHAPITRE XVI.

Translation du siége épiscopal. — Générosité des habitants de Louisville. — Pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale.

Il restait une dernière œuvre que Monseigneur Flaget devait accomplir ; savoir la translation du siége épiscopal de Bardstown à Louisville. Cette translation occupe une place assez importante dans les actes de sa longue administration, pour que nous devions la mentionner ici avec quelques détails.

Bardstown, ainsi qu'on la vu, avait été le berceau du diocèse. Sa cathédrale était une de ses gloires. Construite en effet, dès les premières années de l'épiscopat de Monseigneur Flaget, elle offrait, dans sa gracieuse architecture, ses trois nefs, sa flèche élégante comme un témoignage vivant du zèle qui avait

été déployé, et des sacrifices que s'était imposés la générosité publique. Un séminaire, un collége, premières et précieuses ressources du diocèse, avaient été construits après beaucoup d'efforts et de fatigues, à quelques pas de cette belle église; il devait donc paraître bien dur au vieil évêque d'abandonner une ville qui possédait toutes ces richesses, et lui rappelait de doux souvenirs. Mais confiné au milieu des terres, loin du mouvement du commerce, Bardstown offrait très-peu de ressources, et sa population, condamnée à rester stationnaire, atteignait à peine le chiffre de deux mille habitants, parmi lesquels on ne comptait que trois ou quatre cents catholiques.

Louisville, au contraire, placée sur la route du commerce, assise sur les bords de l'Ohio que plus de vingt mille bateaux à vapeur sillonnent tous les ans, prenait de jour en jour une nouvelle importance. Là où le prélat missionnaire n'avait trouvé en 1792, que quelques méchantes cabanes, on voyait s'élever comme par enchantement, de nombreuses et magnifiques demeures. Déjà on pouvait compter vingt à trente mille habitants dont cinq ou six mille appartenaient à l'église catholique, et tout annonçait un avenir plus brillant encore. Le prélat songea donc, malgré toutes les difficultés et toutes les fatigues d'un déplacement, à transférer son siége épiscopal de Bardstown à Louisville.

Cette pensée préoccupait déjà Monseigneur Flaget pendant son dernier voyage en Europe. Il avait profité de son séjour à Rome pour en parler au souverain pontife qui avait paru disposé à s'en rapporter à la décision des pères du futur concile de Baltimore. Ce concile se tint pendant l'année qui suivit le retour de Monseigneur Flaget en Amérique. Le prélat ne manqua pas de porter son projet à la connaissance des évêques assemblés qui l'accueillirent avec un assentiment à peu près unanime.

Déjà fort d'une telle approbation, Monseigneur Flaget, fidèle aux conseils de cette prudence qui l'avait toujours guidé, voulut encore pressentir les dispositions des habitants de Louisville. Il les trouva on ne peut plus favorables. Protestants et catholiques, tous l'appelaient au milieu d'eux avec des désirs empressés. Alors il se décida à solliciter du souverain pontife une bulle autorisant la translation dont il s'agit. La bulle arriva dans les premiers mois de 1841. Elle laissait à l'évêque le soin de déterminer le moment convenable pour mettre le projet à exécution. Il attendit quelque temps encore, et partit enfin avec son coadjuteur pour Louisville.

Bientôt il fut aisé de reconnaître combien le prélat avait été sagement inspiré. Louisville se montra fière et heureuse de recevoir son évêque dans ses murs. Ses habitants s'empressèrent de répondre aux

divers appels de sa charité; et plus d'une fois, nos frères égarés de la prétendue réforme lui apportèrent eux-mêmes le tribut de leur vénération, en même temps que le concours de leurs généreuses offrandes.

Le fait suivant servira de témoignage à ce que nous venons d'avancer. Nous ne voulons pas envelopper dans l'ombre ce qui honore ceux que des principes opposés éloignent de nous. Nous désirons avec trop d'ardeur un rapprochement dans l'unité d'une même foi, pour ne pas nous estimer heureux de le leur rendre plus facile, en proclamant bien haut ce qui est à leur gloire. Puissent-ils voir dans nos éloges désintéressés la preuve que nous avons pour leurs personnes autant de sympathie, que d'éloignement pour leurs erreurs!

Le refuge du bon pasteur n'était connu à Louisville que depuis quelque temps, lorsque les religieuses qui l'habitent exposèrent à Monseigneur Chabrat les durs sacrifices auxquels les condamnait une pauvreté extrême. Elles se voyaient réduites à la cruelle nécessité, ou de refuser les pénitentes qui venaient s'offrir à elles avec les larmes du repentir, ou, après leur avoir ouvert les portes de la maison, de les laisser mourir de faim. Monseigneur Chabrat les invita à tenter un essai : « Je connais, leur dit-il, la généro-
» sité des habitants de Louisville ; croyez-moi, en-
» voyez le matin sur la place du marché, une de vos

» sœurs tourières, avec un panier vide, et vous verrez » qu'on s'empressera de le remplir. » Cette parole fut pour les religieuses comme un trait de lumière; elles envoyèrent la sœur avec le panier, et, depuis cette époque, le refuge du Bon Pasteur se nourrit plusieurs jours de la semaine, avec des provisions de bouche qui ne coûtent que la peine d'aller les chercher. Souvent même, avant que le tour de la place soit achevé, protestants et catholiques se sont empressés de remplir le panier de la bonne sœur qui va toute joyeuse, aux pieds des autels, acquitter avec ses compagnes la dette de la reconnaissance.

La maison des orphelines que dirigent les sœurs de Saint-Vincent de Paul, depuis plusieurs années, jouit des mêmes faveurs. En voyant nos frères séparés s'unir aux catholiques de Louisville, pour honorer par une bienveillance si généreuse les enfants de Dieu, n'est-il pas permis d'espérer que sa miséricorde saura trouver, dans leurs offrandes, un motif de leur faire don des grâces qui conduisent à la foi?

Monseigneur Flaget n'eut pas seulement à se féliciter de la translation de son siége, pour ses diverses œuvres qui furent plus largement assistées; mais encore et surtout à cause de l'empressement avec lequel la population de cette grande ville se précipita dans les Églises catholiques. Celle qui, dans le principe, servit de cathédrale devint bientôt trop étroite; il fal-

lut bien vite songer à en bâtir une autre. Au mois de mai 1842, le prélat écrivait : « Déjà nous avons » acheté et payé un beau lot de terrain pour y » bâtir une grande cathédrale; mais, hélas! zéro » et zéro, c'est tout ce qui nous reste; cependant » comme l'espérance est une partie considérable du » bonheur de ce monde, j'en ai une très-vive que » cet édifice s'élèvera un jour, et moins, je vois com- » ment cette sainte espérance se réalisera, plus je suis » persuadé que Dieu qui a véritablement dirigé cette » translation, la conduira à sa perfection (1). »

L'exécution de ce projet fut retardée, ainsi qu'on l'a dit plus haut, par l'arrivée des dames du Bon Pasteur, dont le refuge absorba toutes les sommes que les deux évêques tenaient en réserve. Ce ne fut que dans ces derniers temps, c'est-à-dire vers la fin de 1849, que les secours envoyés par l'œuvre de la propagation de la foi, unis aux dons généreux que provoqua une souscription, permirent enfin de commencer les travaux. La pose de la première pierre de cette cathédrale tant désirée se fit avec une grande joie, et au milieu d'un magnifique concours.

Le vieil évêque n'eut pas la satisfaction de présider cette imposante cérémonie. Il était retenu dans sa

(1) Lettre du 25 mai 1842 à mademoiselle B. de la Boissière, à Angers.

demeure par ses infirmités et sa faiblesse. Cependant, il put se traîner quelques instants sur un balcon d'où il dominait la foule assemblée; et, ce spectacle lui rendant ses forces, il tira de son cœur quelques paroles vives et chaleureuses qu'il répandit comme un dernier parfum; puis, élevant ses deux mains pour accompagner sa prière, nouveau Moïse, il bénit ses enfants et l'œuvre de leur foi. Qui pourrait dire ce qui se passa dans l'âme du saint évêque, à ce moment solennel? Après quarante ans d'une existence laborieuse, il voyait recommencer sous ses yeux, comme si tout restait à faire. Le diocèse auquel il avait consacré tant de fatigues et de labeurs semblait n'être pas encore sorti de son berceau. L'un des premiers actes de sa longue carrière avait été la construction de sa cathédrale, et voilà que cette cathédrale était à peine assise sur ses fondements; et ainsi le dernier de ses jours ressemblait au premier. Mais que l'on ne s'y trompe pas, c'est là l'histoire de toutes les existences sur la terre, sans qu'il soit permis d'excepter les mieux remplies et les plus belles. Les hommes commencent; ils ne sauraient faire autre chose : c'est l'Église qui continue et achève. Les saints eux-mêmes passent; en passant, ils peuvent préparer quelques pierres pour le grand édifice dont Jésus-Christ seul posera le couronnement; mais là se borne leur concours. Ce grand ouvrage dépasse tel-

lement les limites toujours étroites de la vie la plus longue, qu'elle n'apparaît plus que comme un jour au milieu des siècles; et tout ce que ceux que l'on appelle puissants en œuvres peuvent verser de richesses sur le monde, n'est qu'une goutte d'eau qu'ils ont été puiser dans cet océan de miséricorde dont la toute-puissance infinie a creusé les abîmes. Aussi nos saints, après une vie d'immolation et de sacrifices, lorsqu'ils viennent à regarder leur travail, éprouvent le besoin de se rappeler la parole du maître : vous êtes des *serviteurs inutiles*.

Mais Dieu, du haut de son trône, n'en a pas moins souri à leurs efforts. Il ne demande pas la puissance à ce qui n'est que faiblesse, ni la richesse à la pauvreté. Toutes les fois qu'il trouve un cœur docile il le bénit, et lui prête sa grâce pour qu'il opère avec elle. Bien plus, pressé du désir de verser un jour sur ses amis, une récompense sans mesure, il a voulu que cette grâce les unît à son fils unique par des liens si étroits qu'ils pussent l'appeler *leur frère*; lui-même, lorsque sera venu le moment de l'embrassement éternel, c'est avec Jésus-Christ qu'il les embrassera, afin de pouvoir les presser sur son cœur dans les mêmes effusions d'une même tendresse; et il ne cessera de les montrer avec complaisance à ses anges, comme les instruments dociles de toutes ces merveilles dont il aura été l'unique ouvrier.

CHAPITRE XVII.

Derniers moments de Monseigneur Flaget. — Sa mort. — Sa sépulture.

La mission du saint vieillard était accomplie : fondateur d'innombrables églises, il était regardé par tous comme le patriarche et le père de cette magnifique portion de l'héritage donné à l'épouse de Jésus-Christ. Son cher diocèse du Kentucky, plus spécialement confié à sa tendresse, avait grandi sous ses yeux. Il le laissait dans des mains pieuses et habiles qui n'avaient plus qu'à poursuivre l'œuvre si bien commencée par lui; il pouvait donc mourir. Déjà la pensée de la mort était devenue son unique pensée.

Sa vie tout entière avait été une longue préparation à ce grand et solennel passage; mais depuis quelques années, les infirmités compagnes de la vieillesse le rappelaient sans cesse à son souvenir. Dans toute sa correspondance avec sa famille et ses amis, il n'oubliait jamais de parler de sa mort comme prochaine, et ses lettres portaient à ceux qui devaient avoir le bonheur de les recevoir, de touchants conseils sur la nécessité de se préparer à ce moment final qui décide irrévocablement de notre éternité. Il se félicitait d'avoir laissé à son coadjuteur le fardeau de l'administration de son diocèse, afin de pouvoir tourner plus librement ses pensées du côté du ciel ; il invitait de la manière la plus pressante celui de ses frères qui était resté dans le monde, à se débarrasser de tous les autres soucis pour ne plus s'occuper que de la grande affaire de son salut ; il payait un juste tribut d'éloges à son frère le curé qui, par délicatesse de conscience, avait voulu abandonner à un autre prêtre le poids de la charge pastorale. En un mot, ce vénérable évêque n'avait plus qu'une seule préoccupation, celle de faire une mort sainte, et de procurer à ceux qu'il aimait le même bonheur.

Son humilité, qui allait en grandissant à mesure qu'il s'approchait davantage de la *véritable lumière*, le portait parfois à faire sur sa vie si riche et si pleine

des retours propres à nous confondre; impossible de pousser plus loin le mépris de soi-même. Il écrivait à son frère : « Bien cher frère, vous me ferez plaisir de » m'apprendre ce que vous pensez de la longue vie » dont vous avez joui dans ce monde. Pour moi, la » mienne presque aussi longue que la vôtre ne me » paraît qu'un songe; car, me rappelant deux ou » trois faits qui eurent lieu lorsque je n'avais pas » plus de quatre ans, et pensant à ce qui m'est arrivé » la semaine dernière, ces deux époques me semblent » se toucher, et tout ce qui les sépare n'est presque » rien pour moi (1)... »

Cette lettre est de la fin de 1844. Déjà à cette époque, le vénérable évêque éprouvait souvent des pesanteurs de tête et des souffrances qui lui rendaient tout travail sérieux extrêmement pénible. Il se rappelait alors la couronne d'épines dont les pointes déchirèrent si cruellement le front auguste de la sainte victime du Calvaire. Mais ce souvenir sembla ne plus le quitter depuis que Dieu eut inspiré à une pieuse demoiselle d'Angers la pensée de lui envoyer une peinture représentant la sainte face du Sauveur. Le prélat prit bien vite la plume pour adresser à la donatrice, d'une main déjà tremblante, l'expression de

(1) Lettre du 8 décembre 1844.

sa reconnaissance. « Vous ne sauriez croire, lui
» écrivait-il, le plaisir que j'ai éprouvé lorsque Mon-
» seigneur Chabrat m'a parlé de vous, et m'a remis
» la tête de notre divin Sauveur que vous avez eu la
» bonté de m'envoyer. Je vous dirai que, depuis bien
» des années, la passion de ce divin Maître me four-
» nit tous les sujets de mes méditations. A peine eus-
» je jeté les yeux sur cette tête sacrée, que des vers
» que j'ai appris depuis longtemps me revinrent à
» l'esprit. Pour que tous les jours nous les disions
» ensemble, les voici : »

Le prélat transcrivait ici ces vers qui ont besoin de l'esprit qui les a inspirés pour se faire pardonner leur mauvaise poésie, puis il continuait avec la même simplicité de foi : « Comme depuis plusieurs années je
» suis incapable de toute application, tant ma vieille
» tête est faible et désorganisée, je ne faisais qu'en-
» nuyer mes amis par mes doléances piteuses et con-
» tinuelles, me frottant sans cesse la tête qui est le
» siége de mes souffrances; mais lorsque le chef de
» mon divin Sauveur, couronné d'épines, me fut re-
» mis entre les mains, cette vue me consterna; mes
» lamentations cessèrent; et je pris bien la réso-
» lution de souffrir désormais sans plaintes et sans
» soupirs, lors même que mes maux de tête se-
» raient dix fois plus douloureux; et c'est à votre
» précieux don, ou plutôt à votre tendre dévotion

» pour Jésus crucifié, que je suis redevable de cette » sainte résignation au milieu de mes cruelles souf» frances (1). »

Le saint vieillard tint parole, et, pour ne pas oublier sa promesse, il chargea la sainte image qui l'avait inspirée, de la lui rappeler sans cesse. Cette image ne le quitta plus, et, lorsqu'un peu plus tard il se vit dans l'impuissance de continuer ses prières accoutumées, son bonheur était de la placer devant lui, sur sa table ou sur ses genoux, de la contempler avec une compatissante tendresse, laissant à l'amour si pur dont il était rempli, le soin de faire arriver jusqu'à son cœur la pointe des épines qui couronnaient ce front sacré.

Les douleurs de tête que le saint évêque éprouvait habituellement, jointes à un état de faiblesse qui empirait tous les jours, lui rendirent, pendant les trois ou quatre dernières années de sa vie, tout travail de longue haleine, impossible. Ses lettres devenaient de plus en plus rares, il finit par ne plus en écrire, se contentant d'apposer au bas de celles que l'on envoyait en son nom, une signature toute tremblante. Ses facultés intellectuelles perdirent donc de leur première vigueur; mais son jugement resta sain et en-

(1) Lettre du 8 octobre 1845 à mademoiselle B. de la Boissière.

tier jusqu'au dernier de ses jours. Lorsqu'on appelait son attention sur quelque sujet qui demandait de la réflexion, il répondait avec une sagesse parfaite. Quant à sa mémoire elle fut en s'affaiblissant d'une manière sensible: le bon vieillard acceptait en riant, cette nouvelle épreuve ; il en faisait même parfois le sujet de ses plaisanteries : « Le bureau de ma mé» moire, » disait-il, « se dégarnit sensiblement » et il ajoutait avec une singulière bonne grâce cette parole bien digne d'un saint : « Vraiment j'oublie tout; » si du moins je pouvais m'oublier moi-même, je se» rais un homme parfait. »

Il est une chose cependant que le pieux évêque n'oublia jamais; c'est le secret de la prière. Jusqu'à la fin il mit sa joie dans ce saint exercice, et souvent il s'y abandonnait avec une telle ardeur qu'on ne pouvait assez admirer cet auguste vieillard conservant à quatre-vingt six ans toute la fraîcheur de sa jeunesse dans ses rapports avec Dieu. Sa piété éclatait parfois en paroles vives, en exclamations qui s'échappaient, comme malgré lui, de son cœur brûlant. Ses désirs que ne pouvait retenir la terre l'emportaient déjà au Ciel; aussi nous croyons ne pas être téméraire en appliquant à cette âme généreuse les magnifiques paroles avec lesquelles le génie de Bossuet louait sainte Thérèse: « Elle devenait tous les jours et plus libre et » plus dégagée par cette perpétuelle agitation, comme

» un oiseau qui, battant des ailes, secoue l'humidité
» qui les rend pesantes ou dissipe le froid qui les en-
» gourdit; si bien que portée par ces saints désirs,
» elle paraissait détachée du corps pour vivre et con-
» verser avec les anges (1). »

Déjà, depuis deux ou trois ans, la récitation du bréviaire était devenue, pour le prélat, assez difficile. Il avait besoin d'être assisté par un ecclésiastique dans l'accomplissement de ce devoir. Puis, sa vue ayant baissé, au point de lui permettre à peine de lire quelques lignes, il fut obligé d'y renoncer entièrement; mais il se dédommageait de ce dur sacrifice en récitant de longs rosaires, heureux de placer sous la protection de la reine du Ciel la fin d'une vie qui avait été pour son saint nom un perpétuel hommage. Au mois d'août 1849 une tumeur se manifesta sur l'un des bras du saint vieillard. Ce bras prit dans toute son étendue une teinte violette. C'était le signe avant-coureur d'une décomposition prochaine. Dès ce moment la santé de Monseigneur Flaget fut en déclinant d'une manière rapide. Peu de jours après, il se vit obligé de renoncer au bonheur de monter à l'autel. Tous ceux qui l'ont assisté pendant la célébration de nos saints mystères peuvent se faire une idée de la douleur que dut lui apporter une telle privation. Cé-

(1) Panégyrique, 2e point.

lébrer la sainte messe, c'était son bonheur et sa vie ; et voilà qu'avant de mourir il fallait renoncer à cet unique trésor!!!... Mais il n'aurait osé s'en plaindre; c'était Dieu qui lui demandait ce dernier sacrifice. Sa volonté souveraine s'exprimait d'une manière claire et précise; car le saint vieillard se voyait réduit à ne pouvoir faire aucun mouvement sans l'assistance d'une main étrangère. Bientôt une tumeur semblable à celle qui s'était déclarée sur le bras vint affecter les deux jambes : tout annonçait une prochaine et inévitable catastrophe.

Enfin arriva le 11 février 1850. Il fut le plus beau jour du saint évêque. La nuit qui avait précédé avait été extrêmement douloureuse et agitée par le délire. On profita de la matinée qui suivit et qui avait ramené plus de calme, pour lui administrer les derniers sacrements. Il les reçut avec une connaissance entière et une grande expression de foi, répondant lui-même aux prières de l'Église. Dans l'après-midi il se trouva mieux, et pria sa nièce qui était à ses côtés, de lui lire quelque chose des souffrances de notre seigneur Jésus-Christ. Il prêta à cette lecture une oreille attentive, et fit même à haute voix les pieuses réflexions qu'elle lui inspirait; puis, on s'aperçut que la mort était là, prête à recevoir un dernier soupir qu'elle semblait ne pas oser arracher. On approcha le crucifix; le saint vieillard y colla ses lèvres. Qu'est-ce

qui aurait pu le retenir plus longtemps sur la terre? La coupe de ses mérites était pleine. Cinquante-huit ans de missions laborieuses et quarante ans d'un épiscopat béni du Ciel l'avaient remplie; il ne lui restait qu'à prendre librement son essor. Sans secousse et sans agonie, cette belle âme se détacha de cette vie, comme un fruit mûr, et les anges l'accueillirent dans on éternité.

Dès que la douloureuse nouvelle se fut répandue dans Louisville, ce fut un deuil général. Protestants et catholiques avaient vénéré le saint évêque pendant sa vie; tous le pleurèrent à sa mort. On s'empressa d'accourir pour honorer ses précieux restes. Pendant tout le temps qu'ils demeurèrent exposés dans la cathédrale, le concours ne cessa pas. Chacun admirait dans ce corps, sur lequel le souffle de la mort avait passé, l'expression d'une vie que rien ne peut éteindre. Ses traits conservaient encore cet air de paix inaltérable, d'angélique douceur, de patiente résignation qui, tant de fois, avait inspiré l'amour de ces vertus dont il n'était que le reflet; et ainsi on pouvait appliquer à ce saint évêque la parole sacrée : *Defunctus adhuc loquitur* (1).

Les funérailles eurent lieu trois jours après la mort. On était au milieu de février; le temps était

(1) Il parle encore après avoir cessé de vivre. Heb. XI, 4.

affreux ; cependant une lettre que nous avons sous les yeux, fait monter à plus de cinq mille le nombre des personnes qui, ce jour-là, voulurent rendre au vénérable défunt un dernier hommage. Son corps a été enseveli dans l'église du *Bon-Pasteur*. C'est là qu'il repose, en attendant que le caveau construit dans le chœur de la nouvelle cathédrale puisse le recevoir. Elle s'est donc vérifiée la parole du saint vieillard : » *Il est juste que le premier évêque du Kentucky aille* » *mourir auprès des siens.* » Nous ne saurions nous en plaindre. L'église d'Amérique, encore à son berceau, doit avoir, elle aussi, comme toutes les églises qui appartiennent à l'Unité, des apôtres et des saints, parmi ses docteurs et ses pontifes. Après l'avoir éclairée de leurs lumières, dirigée par leurs exemples, fécondée par leurs travaux, sanctifiée par leurs vertus, il est juste qu'ils reposent au milieu de ses enfants pour les encourager et les bénir encore du fond de leurs tombeaux. Un jour viendra où l'Église, guidée par la main de Dieu, ira chercher dans cette poussière les précieux restes de plusieurs de ceux qui y dorment, pour les exposer sur ses autels, et provoquer en leur honneur des hommages qui s'élèvent jusqu'à celui qui les a sauvés. Nous ne prétendons point pénétrer les secrets de l'avenir ; mais nous accueillons avec bonheur des espérances que d'autres ont manifestées. Si elles se réalisent, en unissant au

nom de Monseigneur Flaget le beau nom de *saint*, on n'obéira plus seulement à ce sentiment de vénération auquel nous avons si souvent cédé nous-même dans le cours de ce récit; on se conformera avec assurance à l'infaillible foi de l'Église.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

MONSEIGNEUR FLAGET.

ÉTUDE

SUR SON ESPRIT ET SES VERTUS.

MONSEIGNEUR FLAGET.

ÉTUDE

SUR SON ESPRIT ET SES VERTUS.

I

Quelques mots sur cette seconde partie.

La vie que nous venons de raconter est une prédication assez touchante pour que le travail auquel nous allons nous livrer puisse, au premier abord, paraître superflu : nous essayerons de le justifier en quelques mots.

Pourquoi, après tout ce qui précède, des études encore sur l'esprit et les vertus de Monseigneur Flaget? Ces vertus n'ont-elles pas trouvé une manifestation éclatante dans ces nombreuses créations qui sont

leur ouvrage? Cet esprit n'a-t-il pas animé de son souffle chacun des actes de cette belle vie? Nous ne voulons certes pas nier ces choses; mais il nous faut pénétrer plus avant dans l'âme si pure du saint évêque; examiner en quelque sorte, un à un, les ressorts secrets qui le faisaient agir, et nous convaincre de plus en plus que toujours et partout, dans les petites choses, comme dans les grandes, seul, aussi bien qu'en public, il se laissait diriger par les vues de la foi. Heureux d'avoir pu contempler, interroger, écouter Monseigneur Flaget, nous voudrions le faire revivre tel que nous l'avons connu dans le commerce ordinaire de la vie; appeler autour de lui, non plus seulement la troupe privilégiée des apôtres, mais tous ceux qui sont honorés du nom de chrétiens; offrir à chacun le modèle de cette vertu que le monde ignore, et qui, relevant les moindres choses par la pureté des motifs, attire sur nos œuvres les plus basses les regards de Dieu; si bien que le dernier de la foule, éclairé et fortifié par les exemples du saint évêque, puisse dire, après l'avoir vu et entendu : Pourquoi ne ferais-je pas comme lui?

Tel est le but que nous nous sommes proposé. Pour l'atteindre, nous n'irons pas imaginer une perfection idéale. Nous croyons faire beaucoup mieux en laissant à notre récit ce caractère de simplicité qui donnait tant de charme à tous les actes, à toutes les

paroles de celui qui en est l'objet. Si même nous rencontrons dans le bon évêque quelques imperfections ou quelques faiblesses, notre amour pour la vérité ne nous permettra pas de les dissimuler plus qu'il ne les dissimulait lui-même. Peut-être notre travail en deviendra-t-il plus attachant et plus utile. La pauvre humanité sent tellement sa misère, qu'elle aime mieux voir marcher avec elle, sur la terre, les modèles offerts à son imitation, que les contempler sans cesse au milieu des anges. Tout ce qui semble les rapprocher anime son courage; ce qui agrandit trop l'espace par lequel elle se voit séparée d'eux, lui enlève tout espoir de les suivre. Qu'on lui raconte les héroïques vertus des saints; elle en a besoin pour apprendre à s'humilier et à se confondre; « mais ces saints, demande-t-elle avec inquiétude, ne touchaient-ils donc » plus à la terre? Eux aussi n'avaient-ils pas à traîner » un fardeau dont la pesanteur semblait parfois les » accabler?..... Dieu seul est la sainteté par essence; » il n'est que sa gloire qui soit pure et sans tache, » et lorsque cette gloire vient se refléter dans l'âme de » ses serviteurs, elle n'en apparaît que plus éclatante à » côté de ces ombres qu'elle n'a pas complétement » dissipées. »

Ces pensées nous ont préoccupé bien des fois, en lisant la vie des illustres personnages qui sont la gloire de l'Église; elles nous préoccupent encore;

aussi ce que nous nous proposons, avant tout, c'est de présenter le bon évêque avec les traits sous lesquels il nous apparaissait dans ces relations simples et familières de tous les jours, de tous les instants; et nous tenons à retracer un portrait tellement fidèle, qu'on puisse croire, en le contemplant, avoir retrouvé la réalité avec ses ombres. Toutefois, il faut en convenir, notre admiration pour le vénérable prélat aura peu de concessions à faire à notre sincérité. L'habitude de la vertu avait rendu l'âme de Monseigneur Flaget l'une des plus belles âmes qui puissent se voir ici-bas. S'il avait des faiblesses, on ne trouvait en lui aucun défaut. Il a pu se tromper; nous ne nous rappelons pas lui avoir vu commettre ce qui mérite le nom de faute; et nous comprenons la parole d'un pieux ecclésiastique qui nous disait : « De tous les » hommes que j'ai connus dans ma vie, Monseigneur » Flaget est celui auquel je préférerais ressembler. »

On est averti par ce qui précède que notre récit n'offrira point les formes enthousiastes et solennelles du panégyrique. Nous accueillerons des détails quelquefois familiers; nous raconterons certains faits qui paraîtront d'abord d'un intérêt trop minime. Si quelques-uns de nos lecteurs songeaient à s'en plaindre, il nous semble que le reproche serait peu mérité. Qu'ils se rappellent la manière dont écrivent ceux qui ont entrepris d'immortaliser la gloire de ces hommes

dans lesquels le monde voit des héros. Ils n'introduisent pas un personnage sur la scène sans nous initier aux moindres détails de sa vie ; et cependant, presque toujours, les mystères qu'ils ont à nous dévoiler intéressent assez peu le bonheur de la famille humaine ; souvent même, il vaudrait mieux pour elle qu'ils restassent dans l'ombre. Et nous, lorsque nous parlerons de nos saints, trouverait-on mauvais qu'afin de mieux pénétrer les secrets que renferment leurs grands cœurs, nous recueillions une à une les utiles révélations qui s'en échappent ? Rien de plus beau sur la terre, rien de plus doux, de plus touchant, de plus instructif que les mystères de la grâce agissant au fond d'une âme qui se laisse renouveler par elle. Si les hommes savaient s'arracher quelques instants à des illusions qui les séduisent, pour interroger ces véritables merveilles, ils prendraient bien vite tout le reste en pitié.

Nous trouverons dans nos souvenirs personnels, ainsi que nous l'avons déjà dit, les principaux éléments de notre travail. Il sera donc le résultat des observations que nous avons faites pendant près de dix-huit mois, alors que nous avions le bonheur de suivre et d'assister le saint évêque... Il est bien regrettable, sans doute, que nous ne puissions étendre cette étude à une plus longue période de sa vie. Nous nous réjouissons toutefois de ce que le temps où il

nous a été permis de vivre dans son intimité, appartient à celles de ses années que la grâce avait rendues plus riches et plus pleines. Toute fleur a un jour où son épanouissement étant plus complet, elle étale, dans tout leur éclat, les dons qu'elle a reçus du Ciel; c'est à ce jour de mystérieuse beauté qu'il nous a été donné de voir l'âme si pure de Monseigneur Flaget.

Nous ne nous sommes certes point interdit de puiser à des sources étrangères les détails qui pouvaient concourir au complément de notre travail; au contraire; nous avons accueilli avec bonheur ce que des récits dignes et graves, ou des lettres du saint évêque ont pu nous apprendre; cependant il est vrai que, presque toujours, nous avons dû recourir aux notes par lesquelles nous avions fixé nos propres souvenirs; et voilà pourquoi, avant de commencer, nous éprouvons le besoin de nous excuser auprès du lecteur qui, trop souvent, nous trouvera sur sa route. Nous aurions voulu nous effacer; mais comment disparaître entièrement d'une scène où nous avons été bien des fois le seul interlocuteur ou le seul témoin?

II

Son esprit d'oraison.

Si, en commençant cette étude, nous envisageons d'abord celui qui en est l'objet dans le saint exercice de la prière, est-il nécessaire de justifier l'ordre de nos considérations? Qui ne sait qu'en Dieu se trouvent le principe et la fin de toute vertu?

Pendant le cours de ses voyages en Europe, les journées du bon évêque étaient tellement envahies par les visites qu'il fallait recevoir ou rendre, par les courses et les prédications auxquelles il devait se livrer pour répondre aux demandes des paroisses, des communautés, des maisons d'éducation, que sa patiente condescendance était, à chaque instant, mise

à de nouvelles épreuves. C'était merveille de le voir, au milieu de tant de soins et de rapports divers, conserver une sérénité inaltérable et une bienveillance sans bornes! Tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, en étaient charmés dès le premier abord. Sa parole, son regard, tout révélait en lui la pensée de Dieu. C'est que chacun de ses jours commençait par de ferventes prières, et qu'une longue oraison préparait son cœur aux douces influences de la grâce pour toutes les luttes de la journée. Arraché au sommeil avant tous les autres, il s'emparait bien vite des heures qu'on lui abandonnait, pour les donner à Dieu; et lorsque, le matin, j'allais lui demander sa première bénédiction, sa réception avait quelque chose de si paternel, de si suave, qu'on sentait, selon l'expression de l'Apôtre, qu'il venait de *s'entretenir avec le ciel.*

Un jour qu'il était très-souffrant, je l'invitai à prolonger un peu son sommeil du lendemain: « Oh non! » me répliqua-t-il aussitôt avec une vivacité qui ne lui était pas ordinaire, « c'est le seul moment où je puis » parler à Dieu comme il faut; ne me privez pas de ce » bonheur. »

Notre-Seigneur Jésus-Christ était le sujet habituel de ses méditations. Voici comment je l'ai su. Je l'avais prié de me dire s'il était dans l'usage de se servir d'un livre pour méditer. « Oui, » me répondit-il;

« mais lorsque je médite sur la passion de Notre-
» Seigneur, et c'est l'ordinaire, je n'en ai nul besoin.
» Je sais tout cela par cœur. »

Plus d'une fois je l'ai surpris dans ce saint exercice. Impossible de rendre son attitude humble et respectueuse, son air recueilli et comme absorbé. Alors il ne semblait plus se souvenir de ses fatigues ni de ses souffrances; la pensée de Dieu l'occupait tout entier; mais à l'approche de certaines solennités, sa ferveur redoublait encore. Il se trouvait à Turin vers la fin de 1838, au moment où l'Église fête la nativité du Sauveur. Les missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul lui avaient offert une gracieuse hospitalité, qui lui permettait de se rendre à une petite tribune d'où il pouvait adorer le très-Saint-Sacrement. Le froid était des plus rigoureux; Monseigneur se trouvait dans un état de souffrance qui devait amener, quelques jours plus tard, une maladie; mais la petite tribune avait à ses yeux trop de charmes pour qu'il ne s'y rendît pas souvent, et là tout annonce qu'il recevait des grâces insignes. On l'entendait parfois éclater en soupirs; sa prière semblait déborder de son cœur; à certains moments, il était comme suffoqué, et ses yeux se mouillaient de larmes. « Dieu, » me disait-il en l'un de ces saints jours, « Dieu m'a
» fait cette grâce que, dès ma jeunesse, j'ai eu du
» goût pour méditer sur ces mystères. J'avoue que

» j'éprouve un singulier plaisir à contempler ce divin
» Sauveur dans sa crèche. J'ai interrogé nos Améri-
» cains afin de savoir quels soins reçoivent les en-
» fants des sauvages et des esclaves au moment de
» leur naissance, et j'ai reconnu que tous sont mieux
» traités que ne l'a été ce divin enfant!..... O Dieu
» d'amour!..... et après cela je pourrais me plaindre
» de quelque chose!!..... »

Il aimait aussi singulièrement la parabole où le souverain Maître se compare à un cep de vigne, dont ses disciples sont les rameaux. « Je n'ai jamais, me
» disait-il, médité sans fruit sur ce texte. Oh! mon
» Dieu! que cette petite branche reste donc attachée
» à ce divin cep! Oui, mon enfant, c'est de ce tronc
» que vient toute la vie. » Et, ces dernières paroles, il les accompagnait d'un de ces regards que si souvent il envoyait au ciel.

Ce souvenir de Notre-Seigneur, envisagé dans quelqu'un de ses mystères, ne le quittait pour ainsi dire jamais; il faisait sa force et sa consolation.
« Vraiment, me disait-il, quand on considère le mys-
» tère de l'Incarnation, on se réjouirait presque du
» péché de nos premiers parents. Un Dieu pour père
» et pour Rédempteur!... *Felix culpa !!....* »

Mais, de tous les mystères, celui que le pieux évêque semblait savourer davantage, c'était le mystère de la divine Eucharistie; il n'est pas possible

de rendre la piété avec laquelle il offrait le Saint-Sacrifice. Tous ceux qui l'assistaient à l'autel en étaient frappés. Je me rappelle un vénérable archevêque qui emporta respectueusement les linges sacrés dont le prélat venait de se servir, et le secrétaire de l'archevêché me dit ensuite : « Je suis bien sûr que c'est » pour les conserver comme un souvenir. » Quant à son action de grâces, on peut assurer qu'elle se prolongeait pendant la journée tout entière, car tout lui rappelait le bonheur du matin. Souvent il m'en parlait, et m'invitait à y penser moi-même ; et, comme je lui disais un jour : « Monseigneur, vous auriez » bien aimé reposer comme saint Jean sur le cœur » de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » « Hélas ! » me répondit-il, avec cet accent de foi qui animait toutes ses paroles, « je pourrais le faire tous les jours ; car » ce bon Sauveur vient tous les jours en moi. Ce qui » me fâche, c'est que je n'y pense pas assez ; j'y pense » souvent, sans doute, mais je devrais ne jamais l'ou- » blier. » Une autre fois, il me disait : « Un Dieu qui » veut bien se donner à nous !... Non, je ne vois pas » de difficultés dans le jugement qui condamnera les » ingrats... Ce sera bientôt fait : *discedite a me, male- » dicti* (1). »

Quant au pieux évêque, il était loin de tomber dans

(1) Retirez-vous de moi, maudits ! Matt., 25, 41.

ce péché d'ingratitude; la reconnaissance remplissait tellement son cœur qu'elle en débordait, et comme un jour j'admirais devant lui le bonheur que saint Paul trouve à prononcer le nom de Jésus-Christ : « Ah! » me dit-il avec abandon, « on ne peut » aimer autre chose. »

Ce n'était donc pas seulement à certaines heures privilégiées que Monseigneur Flaget savait se recueillir. La pensée de Dieu ne le quittait pas, et les divers objets qu'il rencontrait sur sa route l'y rappelaient au lieu de l'en distraire. On voit même, par sa correspondance d'Amérique, que, depuis bien des années, il avait contracté cette habitude familière à tous les saints. Quelques fragments de sa correspondance en fourniront le témoignage.

En 1805, le prélat s'était retiré pendant quelque temps à la campagne pour essayer de recouvrer des forces qui lui avaient été enlevées par une longue maladie. Du sein de sa solitude, il écrivait à sa famille : « Souvent je vais me perdre au milieu de ces » immenses forêts dont les arbres sont aussi anciens » que les temps. Éloigné du bruit et de la confusion » des villes, rien ne m'interrompt dans mes promenades solitaires. Les rayons mêmes du soleil semblent respecter ces retraites et n'osent pénétrer jusqu'à moi. Au milieu de ce repos de toute la nature, » je me rappelle avec plaisir ce trait d'histoire des

» anciens Germains qui avaient fait un dieu du *silence*
» *des bois*, et, portant mes regards plus haut que ces
» pauvres barbares, j'adore l'auteur de ce silence et
» la source de toute paix. Que de réflexions pieuses
» me viennent à l'esprit ! Quel mépris ne conçois-je
» pas pour le monde et pour tout ce qu'il contient !
» Heureux si je peux en venir à me mépriser moi-
» même, et à désirer qu'on me méprise (1) !!... »

Un peu plus tard, une de ces courses apostoliques dont on a parlé plus haut l'avait conduit auprès de la fameuse chute du Niagara ; et, plein de ce souvenir, il écrivait à ses frères : « Ce spectacle, le plus grand
» et le plus majestueux peut-être qu'il y ait dans l'U-
» nivers, me fournit des sujets de méditations que
» je n'oublierai jamais. Après avoir passé trois ou
» quatre heures à contempler ces volumes d'eau qui,
» avec une rapidité prodigieuse, se précipitent d'une
» hauteur de cent cinquante pieds, je croyais n'être
» resté là qu'un instant ; mes yeux voulaient encore
» jouir de cette scène. Mais la nuit m'en déroba la
» vue et me força à regagner mon gîte. Chemin
» faisant, je me répétais souvent à moi-même : hélas !
» des torrents de grâces se répandent tous les jours
» sur le cœur des hommes, et surtout sur le mien, et,
» semblables à ces rochers sur lesquels roule cette

(1) Lettre du 6 septembre 1805.

» rivière immense, nous n'en sommes point pénétrés, » et la grâce rentre dans l'abîme infini d'où elle » était sortie, sans avoir produit aucun fruit (1). »

Cette disposition de Monseigneur Flaget à voir dans toutes les créatures autant de degrés pour s'élever jusqu'à Dieu, s'était développée avec les années, et il n'avait plus besoin d'aucun effort pour l'entretenir. Qu'il y a loin de ces grandes et salutaires tendances à cette mélancolie sotte et rêveuse se parlant à elle-même un langage puéril dans lequel l'amour-propre trouve son aliment! « Sortir de soi, » dirons-nous avec un des écrivains les plus religieux de notre époque, « considérer le monde extérieur avec désintéressement » et respect, y chercher, non des plaisirs seulement, » mais des leçons. » Tout cela suppose une âme nourrie de la foi. « Le christianisme, si souvent » accusé de fouler aux pieds la nature, a seul appris » à l'homme à la respecter, à l'aimer véritablement, » en faisant paraître le plan divin qui la soutient, » l'éclaire et la sanctifie (2). »

On dit de saint François d'Assises qu'il « aimait » les rochers et les forêts, les moissons et les vignes, » la beauté des champs, la fraîcheur des fontaines,

(1) Lettre du 23 juin 1819.

(2) Le Correspondant, poésies de saint François d'Assises, article signé Ozanam, t. XX, p. 75.

» la verdure des jardins, et la terre et le feu, et l'air » et les vents, et il les exhortait à rester purs, à ho- » norer Dieu, à le servir (1). » La belle âme de Monseigneur Flaget obéissait à de semblables instincts. Tout, dans la nature, lui parlait de Dieu, et sa pensée, qui n'était jamais oisive, trouvait dans chacune de ses créatures un motif de le louer et de le bénir. Aussi, lorsque venait le moment de la prière, il n'avait aucun effort à faire sur lui-même; on eût dit plutôt qu'il rentrait dans son élément. Prier, c'était sa vie, et l'on a déjà vu que, tandis que les années lui enlevaient tout le reste, elles ne purent jamais lui ravir ce précieux trésor.

On peut donc affirmer que ce pieux évêque était vraiment homme d'oraison; que, malgré les travaux d'une vie constamment agitée, il a su conserver l'esprit de prière ; et c'est là ce qui nous explique les grandes œuvres qu'il a faites; car, autant nous sommes faibles lorsque nous travaillons seuls, autant nous devenons forts si Dieu est avec nous.

(1) Même page.

III

Sa paix habituelle.

On lit dans les ouvrages du savant P. Saint-Jure une belle pensée que me rappelle l'âme si pacifique de Monseigneur Flaget. Ce religieux écrivain compare le monde à une immense sphère dont Dieu est le centre ;
» De même que, dans un globe auquel on a imprimé
» un mouvement de rotation sur lui-même, chaque
» point de ce globe est agité avec plus de violence, à
» proportion qu'il se trouve plus éloigné du centre,
» tandis qu'il participe davantage à l'immobilité de
» ce centre à mesure qu'il s'en rapproche; ainsi, dans
» ce vaste Univers, où toutes les créatures sont em-

» portées avec une rapidité effrayante, celles qui se
» tiennent plus près de Dieu, centre commun de toutes
» choses, participent davantage à sa paix inaltérable
» et à son éternel repos. »

D'après cette doctrine qui est incontestable, l'âme de Monseigneur Flaget devait être singulièrement rapprochée de Dieu ; car il serait difficile de rencontrer une paix plus complète que la sienne. Pour être exact, cependant, il faut avouer que cette paix semblait quelquefois altérée par la difficulté de satisfaire à toutes les exigences; par les oppositions qui le contrariaient dans l'accomplissement de ses pieux desseins; par les scandales dont le spectacle douloureux le jetait parfois dans la tristesse; mais même en ces rencontres, il savait bien vite retrouver le calme, en le cherchant en Dieu.

Hors de là, et lorsqu'il ne s'agissait que de lui, il eût été difficile de le jeter dans le trouble. Par avance, il était si bien préparé à tous les contretemps, à toutes les contradictions, que rien ne le déconcertait; il se cherchait si peu lui-même qu'il rencontrait peu de déceptions; et sa volonté était tellement brisée que, dans toutes les épreuves, son premier mouvement le portait à bénir la main qui les lui envoyait.

Un jour, croyant apercevoir sur ses traits et dans son langage un air de tristesse, je lui demandai

s'il avait quelque chagrin : « Je n'ai jamais de cha-
» grin, » me répliqua-t-il aussitôt.

Deux fois, pendant le cours du voyage, on lui cassa le timon de sa voiture; une autre fois ce fut l'un des essieux qui, s'étant rompu, faillit amener un accident; dans une autre rencontre, l'avant-train fut mis en morceaux; mais jamais le bon évêque ne laissa échapper une parole de reproche; il semblait alors ne ressentir aucune émotion.

Il s'accommodait de tout, et toujours il se trouvait bien. Vers la fin du voyage, j'eus la faiblesse de lui montrer quelque dégoût pour cette vie toujours errante; ajoutant qu'il me tardait de retrouver ma chambre. « Pour moi, » me dit-il alors, « maintenant
» que je n'en ai plus, dès que j'ai passé deux jours
» dans une chambre, je me regarde comme chez moi. »

Je me rappellerai toujours son entrée dans la ville d'Annecy. Il était parti le matin de Lauzanne; la route était plus longue que ne l'indiquait le livre des postes, et moins bien servie que ne le sont la plupart de nos routes de France. Aussi, au lieu d'arriver le soir vers les huit heures, comme on l'avait annoncé au secrétaire de l'évêché, le prélat n'arriva qu'à minuit. Les hôtels de la ville, ce jour-là, étaient encombrés; au palais épiscopal on avait cessé d'attendre l'évêque voyageur; il ne savait où trouver un logement. Après des recherches restées inutiles, sa

voiture l'amena une seconde fois devant l'hôtel de Genève qui réitéra ses refus, n'ayant point de chambre à donner. Je demandai alors au prélat s'il répugnerait à passer la nuit sur un matelas que l'on étendrait par terre, et il me répondit : « Oh! je n'en ai nul » besoin ; je suis habitué à coucher dans les bois; » si l'on peut seulement me procurer un fauteuil et » du feu, je dormirai parfaitement à mon aise. » Mais, dans mon interrogation, je lui avais donné le titre de Monseigneur, ce qu'ayant entendu les domestiques de l'hôtel, l'un d'eux vint et me dit : « Monsieur, vous aurez deux lits. » Déjà Monseigneur était descendu de voiture; je m'occupai des soins que réclamaient nos effets de voyage, puis, quelques instants après, je le trouvai sous la cheminée de la cuisine, gardant un profond silence. Je pris la liberté de lui demander quel était le sujet de ses réflexions. « Je pensais, » me dit-il, avec bonne grâce, « que saint François de Sales doit bien rire là-» haut dans le ciel; il a dit, sans doute : ils sont » tout fiers d'aller loger ce soir dans un beau pa-» lais; eh bien! je vais leur en donner un de ma » façon. » Puis il se mit à rire d'un grand cœur, ajoutant qu'il était fort heureux pour moi que j'éprouvasse de ces sortes de contrariétés. Ce fut à ce moment que je dis au bon évêque qu'il ne serait pas traité aussi mal que je l'avais craint d'abord, et

que l'on venait de m'annoncer que nous aurions deux lits. Pour lors il essaya de se fâcher, disant qu'il ne voulait pas absolument qu'on fît lever personne à cause de lui; mais déjà les mesures étaient prises, sans que j'eusse rien demandé, et, quelques instants après, on nous introduisit dans une petite chambre de domestiques, où le saint évêque se trouva encore trop bien. Le lendemain, selon son usage, il se leva de grand matin; pour ne déranger personne, il fit de son sac de nuit un fauteuil, et lorsque je me réveillai, je le trouvai récitant tranquillement son office, assis sur ce trône improvisé.

Cette heureuse disposition d'une âme calme et paisible, nous aurons l'occasion de la contempler encore lorsque nous rappellerons jusqu'où allaient la simplicité et la condescendance du bon évêque. En effet, toutes les vertus s'enchaînent, toutes descendent du ciel; et lorsqu'elles se rencontrent sur la terre, il est aisé de voir qu'elles sont sœurs; car elles se prêtent un mutuel secours, et travaillent souvent ensemble à une même œuvre, dans la plus touchante harmonie. Pour le moment, contentons-nous d'ajouter que Monseigneur Flaget était un de ces hommes pacifiques dont parle le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, lesquels sont propres *à pacifier les autres*. Il suffisait de l'aborder pour ressentir quelque chose de cette paix qui s'était reposée sur

son visage, qui embellissait son regard, qui accompagnait toutes ses paroles. Elles étaient donc bien placées sur les lèvres du vénérable vieillard, celles qu'il adressait aux enfants du petit séminaire d'Iseure, quand il leur disait : « Soyez amis de la vertu, et » lorsque l'âge aura blanchi votre tête, et que vous » pourrez vous rendre le témoignage que votre vie » se sera passée pure et sans tache, vous ne crain- » drez pas la mort; vous la regarderez, au con- » traire, comme un bonheur, parce que c'est elle » qui vous ouvrira le ciel. »

IV

Son humilité.

De tout ce qui vient d'être dit, il est aisé de conclure qu'une vertu si solidement établie ne pouvait avoir pour fondement qu'une profonde humilité. Cette humilité était, chez Monseigneur Flaget, grave et digne, simple et naturelle, parce qu'elle était sincère. On n'apercevait en lui rien qui sentît le calcul, aucune de ces manières affectées sous lesquelles apparaît un reste d'amour-propre qui semble réclamer ses droits. Il n'avait nul besoin de se composer pour agir et parler comme les hum-

bles. Son cœur était tellement rempli de cette vertu d'humilité qu'elle s'en échappait à la moindre occasion.

Un jour que je m'étais permis de lui adresser une observation, il me répondit : « Je vous remercie; » si je me suis trompé, je ne m'en étonne pas; j'ai » été gauche toute ma vie. »

Le même jour, comme il m'avait prié de faire les petits changements que je croirais convenables, à un écrit de sa main, je me rendis à ses désirs, parce que l'habitude de la langue anglaise l'exposait à faire quelques fautes lorsqu'il écrivait en français ; mais, je lui recommandai de n'en rien dire, alléguant de très-bonnes raisons pour cela. « Non, » me repliqua-t-il, « jamais on ne me fera » dire que j'ai fait ce que je n'ai pas fait. » Puis il ajouta : « C'est comme la petite notice que je rédigeai » à Rome sur la demande du saint-père, le jeune » ecclésiastique, qui était avec moi, y corrigea plu- » sieurs choses; aussi je l'ai dit à qui a voulu l'en- » tendre. »

Au bourg Saint-Andéol, dans la communauté des Dames de la présentation, à un compliment que venaient de lui adresser de petites orphelines, le prélat répondit avec une modestie touchante : « Moi aussi, « mes enfants, j'ai été orphelin, à l'âge de trois ans, » et si personne n'eût pris soin de moi, je n'aurais

» jamais reçu l'éducation que je dois à la bonté di-
» vine. »

A Toulouse, je voyageais avec lui, depuis plus de neuf mois, et il n'avait point encore de cachet pour sa correspondance qui, cependant, exigeait tous les jours quelque lettre nouvelle. Je m'offris donc à lui en faire graver un, et lui demandai quelles étaient ses armoiries : « Je suis né de parents pauvres, » me dit-il, « je n'ai jamais eu d'armoiries. » — Mais depuis que vous êtes évêque ? — « Non, je ne me
» suis jamais occupé de ces choses ; la croix et
» une couronne d'épines, voilà ce qu'il me faut ;
» je suis content de cela ; ajoutez ensuite comme
» vous me le dites : *in cruce salus*. Eh bien oui ! je
» le veux bien. » Et le cachet fut gravé d'après ces indications.

« Oui, mon enfant, » me disait-il en une autre rencontre, « je suis pauvre, né de parents pauvres ;
» j'ai vécu dans la pauvreté et je m'en glorifie, et
» j'espère mourir pauvre. »

A Bourges, il avait parlé aux élèves du grand séminaire ; puis, il me dit qu'il leur avait fait sa petite allocution avec plaisir, parce qu'ils étaient bien rangés autour de lui, et que, de sa place, il les dominait. Je me pris alors à sourire, et lui dis : « Effectivement, Monseigneur, vous aimez
» beaucoup à *dominer*. — « Oh ! non, » reprit-il,

comme par un premier mouvement, « j'ai toujours » aimé à obéir. »

Comme nous approchions du bourg Saint-Andéol, je lisais un chapitre du P. Saint-Jure, dans lequel il est dit que la vie et la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ fournissent une source abondante de méditations propres à satisfaire à tous les besoins. Puis, je lus ces lignes au prélat, lui demandant de vouloir bien me dire comment il préparait ses méditations, et il me répondit : « Par exemple, je prends » pour sujet l'amour des humiliations; eh bien! j'é» tudie dans ce divin Sauveur le soin qu'il a eu de les » rechercher dès sa naissance... » Il entra dans quelques détails propres à développer sa pensée, puis étant venu à ce jour où le Fils de Dieu ne trouva qu'une étable pour logement, il ajouta, en me montrant les maisons du bourg : « Ainsi, si en arrivant » dans cette ville, j'étais repoussé avec humiliation, » et que l'on me dît : retirez-vous; qu'est ce que » vient faire ce vieux bonhomme ? Nous n'avons rien » à voir avec vous... Il faudrait bien, mon enfant, » prendre tout cela sans me plaindre. » — « Mais, » répliquai-je aussitôt, « ne feriez-vous pas paraître » votre mécontentement, et ne quitteriez-vous pas de » telles gens avec humeur ? » — « Ah! sans doute, » répondit-il, « que la nature se révolterait dans le » premier moment; mais je crois bien que je me rap-

» pellerais alors les exemples du Sauveur. » Comment aurait-il pu les oublier, il les méditait sans cesse ?

Le 3 novembre suivant, la voiture approchait de Belley; Monseigneur venait de fermer son bréviaire; il me dit : « Je viens de lire la légende de saint » Charles; cette lecture m'a terrifié. Quand je vois ce » saint mourant à quarante-cinq ans, après avoir » fait tant de choses!..... et moi ! ! !..... » — « Mais, » lui dis-je avec cette liberté qu'il me permettait toujours, « vous avez fait beaucoup plus de chemin que » lui. — Oh oui ! sans doute; mais tous ses pas » étaient pour Dieu ; partout il travaillait, et moi j'ai » fait quelquefois cent lieues sans rencontrer un ca- » tholique. » J'essayai de lui représenter que de telles courses étaient bien plus pénibles. « A la bonne » heure, » me dit-il, « mais il faut que tout cela soit » fait pour Dieu; oh non ! mon cher enfant, il me » reste encore beaucoup à faire pour être un homme » intérieur. Je sais bien que je me fâche peu exté- » rieurement ; mais il y a au fond de l'âme une agita- » tion, et je devrais être maître de ces mouvements. » Si, par exemple, » ajouta-t-il, renchérissant encore sur ce qu'il m'avait dit quatre mois auparavant, « si Monseigneur de Belley allait me dire, en me re- » poussant : Je ne veux rien avoir à faire avec vous ; » je vous connais maintenant; retirez-vous; que

» l'hôtel où je me rendrais me fût également fermé,
» et que le maître me dît : Ah! le voilà donc cet
» évêque qui fait tant parler de lui, ce prétendu fai-
» seur de miracles ; nous vous connaissons, nous
» savons qui vous êtes..... Eh bien ! je devrais sup-
» porter tout cela sans me plaindre et sans le trouver
» mauvais. »

Une telle vertu a de quoi confondre; car les paroles que l'on vient de lire n'étaient point, de la part du modeste prélat un jeu ou un calcul. Son cœur, plus vrai que celui d'un enfant, ignorait tout ce qui ressemble au mensonge; mais, il ne faut pas oublier de le dire, Monseigneur Flaget n'en était pas venu là, sans de longs et violents efforts; il appelait à son aide tous les secours de la grâce; j'ajouterai même pour la consolation de ceux qui s'étonneraient de n'avoir pas encore remporté sur eux une complète victoire, cette parole qu'il me dit dans une confidence intime: « Tous les jours, dans ma méditation,
» j'ai un article sur l'amour des humiliations; mais
» je vous l'avoue sincèrement, je n'ai jamais pu en-
» core les désirer, les rechercher....., le soir, à mon
» examen de conscience, je suis embarrassé; il me
» semble bien que si l'on me disait: avez-vous attri-
» bué à votre mérite, à vos talents l'honneur que l'on
» vous a rendu? je répondrais que non; mais il y a
» toujours dans le cœur un fond de satisfaction. »

Ces restes d'un amour-propre vaincu, Dieu les laissait, sans doute, dans l'âme généreuse du saint évêque pour augmenter ses mérites, en multipliant ses combats; il sut en profiter; car jamais il ne refusa la lutte, et afin d'assurer la victoire, il s'était muni de toutes pièces, remplissant son esprit et son cœur des enseignements les plus purs de la foi. Lorsqu'il voulait s'en servir pour sa défense, il n'avait qu'à se replier sur lui-même, et là, il entendait une voix intérieure qui lui répétait sans cesse ce qu'il me disait un jour: « Comme que nous soyons, nous » sommes toujours trop bien traités; car enfin, si » on nous chassait, si on nous donnait du pied, » nous n'aurions que ce que nous avons mérité. » Un seul péché véniel nous rend dignes de tout » cela. »

Quelle puissance de fascination exerce donc sur nous l'orgueil! Comment les vaines pensées peuvent-elles résister à de tels enseignements recueillis au pied de la croix!!!... Si celui qui en fait le sujet habituel de ses méditations les plus sérieuses, sent encore au plus intime de son être se soulever un esprit de révolte, où devront aboutir ceux qui, faisant profession de dédaigner les leçons du calvaire, aiment mieux passer leurs jours à savourer leur propre excellence? Hélas! oublieux de tous leurs devoirs, ils ne se souviennent que de ce qu'ils appellent leurs

droits. Incapables de goûter la vérité, ils ne s'enivrent que de mensonges; et, après une vie de rêves coupables, cette vérité à laquelle ils ne pourront offrir les abaissements d'une humilité qui l'honore, ils la trouveront armée pour frapper et punir un sot orgueil qui l'outrage.

V

Sa conduite au milieu des honneurs.

Être humble au sein de l'obscurité, c'est déjà une vertu peu commune; car le cœur humain a tant de portes ouvertes du côté de l'orgueil que cet ennemi perfide n'a pas de peine à pénétrer jusqu'à lui; mais conserver cette humilité au faîte de la gloire, et alors que les honneurs viennent eux-mêmes nous chercher, c'est le propre des grandes âmes chez qui la vertu a dépassé les proportions ordinaires. Les saints n'ont pas tous été soumis à ce genre d'épreuve; au contraire, la plupart d'entre eux ont vécu pauvres et

ignorés. Leur gloire, par une disposition de la divine providence, a été tenue comme en réserve, pour éclater au jour marqué par sa sagesse ; mais il convenait au plan de cette sagesse éternelle que son amour pour eux ne fût pas entièrement ignoré sur la terre ; voilà pourquoi elle a choisi quelques-uns de ses justes pour les présenter aux autres hommes, après les avoir revêtus d'un manteau d'honneur. C'est alors, pour nous servir de la belle pensée de Bossuet que Dieu « semble se repentir de les avoir » remis à un si long terme (1) » et ceux qui sont les témoins de ces premiers rayonnements de la gloire éternelle apprennent par là ce que sera cette gloire, lorsque le grand jour étant venu, aucun nuage n'en voilera l'éclat.

Monseigneur Flaget a été du petit nombre de ces justes honorés. Après avoir vécu, pendant de longues années, au sein des privations de la misère, et des ténèbres de l'obscurité, il avait trouvé, dans l'épreuve, assez de force pour recevoir sans secousse, l'assaut des honneurs, et Dieu permit alors que ces honneurs l'environnassent de toute part. Il serait difficile de rencontrer un évêque reçu comme lui, avec autant de démonstrations d'estime, de respect, de vénération ; on ne le traitait pas seulement comme un

(1) Panégyrique de sainte Thérèse, exorde.

grand personnage, mais comme un saint; on était heureux de l'aborder, d'être béni par lui; on se disputait souvent quelques lambeaux de ce qui lui avait appartenu; on allait jusqu'à lui demander des miracles. Prêtres et fidèles, tous tenaient à conserver une place dans ses souvenirs, et c'était pour chacun un singulier bonheur que de pouvoir emporter une petite image sur laquelle il avait écrit de sa main : *Union de prières.* Quant à nosseigneurs les évêques, il était aisé de voir qu'ils le regardaient comme un apôtre; ce n'était pas à leurs yeux seulement un prélat rendu vénérable par ses années nombreuses et par ses longs travaux; ils éprouvaient pour lui quelque chose de ce sentiment indéfinissable qui remue le cœur à l'approche d'un saint; mais hâtons-nous de dire de quelle manière le bon évêque accueillait tous ces honneurs.

On n'apercevait en lui rien qui indiquât une satisfaction d'amour-propre; sa contenance était digne, paisible et recueillie. Il ne repoussait point des témoignages si flatteurs avec cette violence que met dans ses refus une vertu commune qui semble redouter que sa faiblesse ne succombe; mais il les laissait avec calme tomber à ses pieds; et un jour que je lui disais combien une telle épreuve me semblait délicate, il se contenta de me répondre tranquillement que lorsque

Dieu y soumet une âme, il a soin de la préparer par sa grâce.

Rien de touchant comme la manière dont le prélat était reçu dans les divers palais épiscopaux. C'était toujours de la joie, quelquefois de l'enthousiasme, et souvent l'évêque du lieu se jetait à ses genoux pour recevoir sa bénédiction ; mais tous ces honneurs effleuraient à peine cette âme généreuse. A Aire, Monseigneur Savy, quoique à moitié paralysé, vint le recevoir processionnellement à l'entrée de la ville, avec son clergé, son petit séminaire et son collége ; la contenance humble et recueillie de Monseigneur Flaget disait à tous les yeux que c'était à Dieu seul qu'il renvoyait toute cette gloire. A Vintimille, c'était le soir ; la nuit était sombre, et il fallait gravir une côte pour arriver au palais ; l'évêque du lieu (1) avait eu le soin d'envoyer une chaise à porteurs. Monseigneur ne pouvait se décider à y entrer ; cependant il céda aux instances qui lui furent faites ; et comme, quelques moments après, je m'étais approché de la portière, il me repoussa aussitôt en me disant avec un sourire que la confusion plaçait sur ses lèvres : « Laissez-moi tranquille, je récite le *Miserere.* »

Au moment des adieux, alors que le séjour du

(1) Monseigneur Biale.

prélat avait permis de l'apprécier, et qu'on ne le jugeait plus seulement par sa réputation, la scène était plus touchante encore. Les évêques, après l'avoir comblé de bontés, se tenaient cependant pour obligés par lui; ils lui demandaient, comme une grâce, de les bénir, sans vouloir jamais consentir, malgré toutes ses instances, à lui donner, à leur tour, leur bénédiction. La modestie des vivants m'impose ici une certaine réserve. Je serai moins circonspect à l'égard des morts; car l'Esprit saint nous permet de raconter avec plus d'abandon ce qui honore leur mémoire.

A Bourges, au moment du départ, Monseigneur de Villèle, ayant fait venir toutes ses petites orphelines, demanda, pour elles, une bénédiction; puis, comme l'évêque de Bardstown s'apprêtait à bénir, le vénérable archevêque se jeta lui-même à genoux, au milieu de ces pauvres enfants. Monseigneur Flaget fut tellement confus de cette modestie et de ces honneurs qu'il en était comme malade, et son émotion dura tout le long de la route.

A Aix, Monseigneur Savy qui, ainsi qu'on vient de le dire, avait déjà essuyé une attaque de paralysie, se leva, au moment des adieux, et dit d'une voix entrecoupée : « Monseigneur, j'ai une » grâce à vous demander, grâce à laquelle je tiens

» beaucoup; vous avez béni toute cette ville; main-
» tenant je vous prie de bénir cet enfant (c'était son
» neveu), et en lui toute sa famille. » Il acheva ces mots en pleurant, puis se jeta lui-même à genoux. Monseigneur Flaget était trop ému; il ne put répondre; mais s'étant agenouillé, à son tour, il bénit toute l'assemblée, et les deux évêques se séparèrent, en versant des larmes. A peine dans la voiture, Monseigneur Flaget me dit ensuite : « Ces
» scènes-là me tuent. »

A Nevers, Monseigneur Naudo, mort depuis sur le siége d'Avignon, après une lutte si glorieuse pour un évêque, s'était déjà jeté à genoux. Monseigneur Flaget en fit autant, de son côté, et alors commença un combat de modestie dont je fus le seul témoin. L'un disait : « Vous êtes le doyen et le père; » l'autre répliquait : « Vous êtes dans votre diocèse;
» c'est à vous de bénir. » Monseigneur Flaget finit par céder. Il bénit, à cette condition qu'on lui accorderait la même grâce; mais Monseigneur Naudo, s'étant levé précipitamment et enfui à l'extrémité de son salon, le saint vieillard s'étendit sur le parquet et y colla ses lèvres en disant : « Eh bien, Monsei-
» gneur, je baiserai la trace de vos pas. » Pourquoi la terre tout entière ne peut-elle contempler un si touchant spectacle? elle serait forcée de rendre hommage à l'Église, car elle seule peut le donner.

Ce voyage mit le prélat en rapport avec les premières familles de la France et du Piémont. A Turin il fut comblé des bontés de son excellence, le ministre des affaires étrangères (1); admis à la table du roi Charles-Albert, il prit place à la droite de la reine; et partout il conservait sa touchante modestie et son exquise simplicité. Ce qui le préoccupait, sans cesse, c'était le désir de plaire à Dieu. Tout ce qui venait des hommes lui semblait peu de chose, « ils » ne connaissent pas, » me disait-il, « le fond des » cœurs; sur vingt jugements qu'ils portent dix-neuf » sont faux; mais celui qui reçoit leurs éloges, » s'il rentre au dedans de lui-même, y trouve, » bien vite, assez de misères et de taches pour » savoir se mettre à sa place. Oh non, j'espère » bien que ce vent de la vanité n'entrera jamais chez » moi. »

Cependant le modeste évêque redoutait les surprises de l'amour-propre; il savait que c'est un ennemi qui ne se regarde jamais comme vaincu; il faisait de fréquents retours sur lui-même; il appelait, à son aide, les considérations les plus puissantes de la foi, et plein des pensées qu'elle suggère, il me dit un jour : « Je crois que Dieu me » réserve quelque grande humiliation; car enfin,

(1) Le comte della Margarita.

» vous l'avouez, vous-même, vit-on jamais un homme
» qui reçut plus d'honneurs que j'en reçois depuis
» plusieurs mois? Dieu verra donc qu'au bout de
» tout cela j'aurai besoin d'être humilié, » et comme, dans la réponse que je lui fis, j'avais prononcé le mot de prison, il reprit aussitôt : « La prison! ah!
» ce serait le plus grand bonheur qui pût m'arriver;
» je ne sais si je me trompe; mais il me semble que
» je l'accepterais de bon cœur. Ce que je crains,
» c'est ce qui attaque le caractère, par exemple,
» si quelque calomnie venait me déshonorer......
» Mais Dieu, » ajouta-t-il bien vite, « est infini-
» ment sage; il saurait ce qui convient à sa gloire. »
Une autre fois, comme il venait de m'exprimer des pensées semblables, il me disait : « Oui, je
» compte que Dieu m'enverra quelque chose de
» bien amer; *et c'est bien là ce que je lui de-*
» *mande;* car c'est le seul moyen de nous puri-
» fier. »

Aussi c'était une chose merveilleuse de voir cet humble vieillard passant sur ces hommages que l'on déposait à ses pieds, sans que son cœur perdît rien de sa liberté et de sa noble indépendance. Au contraire, à mesure qu'il avançait, il se détachait davantage de tout ce que peut donner le monde, et trouvait de quoi s'affermir dans l'amour de Dieu, là où une vertu fragile rencontre une occasion de ruine.

« Ce voyage, » me disait-il, « m'est fort utile, parce » qu'il m'apprend à ne m'attacher à rien sur cette » terre. Tous ces beaux palais, toutes ces magni- » fiques demeures ne sont pas à moi; il faut bien vite » les quitter, » et un jour qu'il avait été accueilli du plus grand cœur par une famille chrétienne, il faisait ensuite cette réflexion : « C'est admirable, moi » qui étais destiné à vivre éloigné du grand monde, » inconnu et ignoré; voilà que je me trouve en rap- » port avec tout ce qu'il y a de personnages de » distinction et de marque!!!..... » Puis, par un de ces retours qui n'appartiennent qu'à un saint, il ajouta, en levant les yeux au ciel, « et après cela » j'irais dire à Dieu : maintenant je vous laisse pour » ceux que vous m'avez donnés!... oh non, jamais, » jamais!!!..... »

C'est ainsi que ce digne évêque ne songeait qu'à s'abaisser, dans sa propre estime, à mesure que le ciel semblait prendre plaisir à l'exalter. Il était heureux, sans doute, de voir l'œuvre sainte dont les intérêts lui étaient confiés recevoir un nouveau lustre de ces honneurs dont le rejaillissement retombait sur elle; mais pour lui toute cette fumée de gloire passait sur son âme, sans en altérer la pureté qui semblait, au contraire, en devenir plus éclatante. Faut-il, après cela, nous étonner si la grâce qui ne demande qu'à se répandre, aime à rencontrer le cœur des

saints? Là, en effet, elle ne trouve rien qui contrarie ses miséricordieux projets. Leur humble reconnaissance, au lieu de l'obliger, comme l'orgueil, à remonter au ciel, lui permet de descendre sur eux, avec une libéralité sans mesure.

VI

Sa simplicité.

Je voudrais parler de la simplicité de Monseigneur Flaget; mais cette vertu si rare, et cependant si appréciée de tous, constituait tellement le fond de son caractère, que, pour en donner une juste idée, je devrais rapporter chacun de ses actes, chacune de ses paroles. Il faut avoir vu, avoir entendu ce vénérable évêque, pour comprendre ce que cette simplicité peut conserver de dignité et de noblesse, sans garder rien de ce qui ressemble à une prétention. On trouvait en lui une bonhomie patriarcale unie à cette délica-

tesse, à cette appréciation des convenances que donne une éducation distinguée ; et, de ce mélange de qualités qui semblent devoir s'exclure résultait une bonne grâce infinie. Tous en étaient délicieusement frappés. Un vénérable archevêque m'exprimait ainsi son admiration : « Quelle simplicité antique! C'est » un type qui s'est perdu ; mais Dieu pourra le res- » susciter quand il le voudra. » Et Monseigneur Flaget lui-même me disait un jour, avec une singulière candeur : « Oui, il paraît bien qu'il y a décidé- » ment dans mes manières un fonds de simplicité ; » car vous n'êtes pas le seul qui me l'ayez dit ; l'on » n'est pas quinze jours avec moi sans le recon- » naître. »

Pour moi, je n'eus pas besoin d'un temps aussi long : j'étais à sa suite depuis trois jours, lorsqu'un soir, je lui manifestai quelque crainte de ne pas me réveiller le lendemain, à l'heure convenable. Aussitôt, il me promit de m'apporter lui-même de la lumière, dans ma chambre, et, comme je protestais contre de semblables offres, il me dit tout bonnement : « Pourquoi tant de cérémonies ? » Saint François de Sales éveillait bien ses domesti- » ques. »

Il portait avec lui son camail et son rochet, mais il n'avait point d'étole. Ne voulant pas le laisser constamment vivre d'emprunts, je l'invitai à en acheter

une; il rejeta ma proposition, en disant : « Oh! non, » cette étole se gâterait en route; et puis, ces bons » curés trouvent leur plaisir à me prêter celles qui » leur appartiennent; ils aiment à pouvoir dire » qu'elles ont servi à ce vieux évêque de Bards- » town. »

Je le surpris un jour dans une conversation qu'il avait avec un jeune ouvrier relieur qui, se sentant pressé du désir de le suivre en Amérique, lui avait offert ses services. Monseigneur voulait, avant de les accepter, poser ses conditions. Il fit asseoir le jeune ouvrier à ses côtés, et se mit à causer avec lui comme avec son égal. Le jeune homme lui protestait que son unique désir était de le suivre; qu'il ne ferait jamais entendre de plaintes, et qu'on pourrait le traiter aussi rudement que bon semblerait. « Non, du tout, » répondit tranquillement le prélat, « vous vivrez avec » nous; je vous traiterai comme mon fils; j'ai avec » moi deux évêques; *ce sont de braves gens;* on ne » vient point chez nous pour être un mauvais sujet; » la nourriture n'est pas délicate, mais elle est bonne; » pour le vin, vous n'en aurez pas; je pourrai vous » donner quelques petites choses pour vos aumônes; » mais ce sera peu. »

Comme le prélat quittait un diocèse où il avait rencontré un riche accueil, je me permis de plaisanter sur l'habileté de sa politique qui avait trouvé le se-

cret de faire accepter quelques images, en échange des honneurs dont on le comblait, et des offrandes que la générosité des fidèles jetait dans son petit trésor; puis j'ajoutai : « Je crois vraiment, Mon-» seigneur, qu'avec vos finesses, vous auriez dupé » nos plus habiles diplomates. — Oh! » me répondit-il en riant de bon cœur, « je vous assure » que j'aurais agi vis-à-vis d'eux avec la même sim-» plicité. »

Un soir, je fus le trouver dans sa chambre et j'entrepris de lui raconter certains bruits qui couraient sur son compte, dans la ville où il se trouvait alors : quelqu'un ayant dit de lui, que c'était un saint, un autre avait répondu sottement : « Oh! il serait bien » plus saint, s'il nous apportait de l'argent. » Monseigneur se mit à rire aux éclats en entendant ces pauvretés, et ajouta : « Vraiment ces gens-là me font » un grand plaisir. » Puis il me parla gravement du danger qu'il y avait de porter avec soi cette réputation de sainteté, et, à son insu, il me laissa apercevoir tout ce qu'il y avait, dans sa belle âme, de simplicité et de modestie. Jusque-là, en effet, il avait toujours montré une certaine répugnance à se rendre avec trop d'empressement chez les malades qui réclamaient sa visite, dans la crainte qu'ils n'attendissent de lui leur guérison, et que, si Dieu la leur refusait, ce ne fût un triomphe pour les impies; mais, dans

cette conversation, il me manifesta de tout autres pensées; et, comme je paraissais étonné de ce changement survenu dans sa manière de voir, il me dit avec la candeur d'un enfant : « C'est le P. J..... qui » a blâmé mes craintes; il a prétendu que je devais » me mettre au-dessus d'elles, parce qu'il pourrait » bien y avoir quelque amour-propre dans ces sortes » d'appréhensions. Moi j'envisageais la chose du » point de vue de la religion, que je redoutais d'ex- » poser à la critique; et lui, la considère sous le » rapport de la personne qui se recherche trop elle- » même, en craignant de perdre sa réputation. Oh! » mon Dieu ! » ajouta-il, par une de ces exclamations qui lui étaient assez familières, « je voudrais » bien, cependant, n'agir que pour vous, sans m'in- » quiéter de ce que diront les hommes. J'ai fait tous » mes efforts pour inspirer à mes prêtres ce mépris du » *qu'en dira-t-on?* Oh ! mon cher enfant, nous n'avons » vraiment de mérite que celui que Dieu trouve en » nous. Méditez bien cette parole; c'est-là une vérité » fondamentale. »

Lorsque Monseigneur arriva dans le diocèse d'Aire, l'évêque du lieu, Monseigneur Savy, se ressentait encore des suites de cette attaque de paralysie dont on a déjà parlé. Ce triste état d'une santé si précieuse était le sujet d'une douleur bien légitime pour tout le diocèse, qui aimait ce digne évêque autant qu'il le

vénérait. Aussi l'on accueillit, avec une grande joie, l'arrivée du prélat missionnaire, que sa réputation avait précédée; on espérait un miracle. Les élèves du petit séminaire, en particulier, dirent aussitôt : « Oh! s'il pouvait guérir notre évêque! » Ce propos fut rapporté à Monseigneur Flaget, qui, après avoir répondu avec beaucoup d'abandon aux vœux qu'on venait de lui exprimer, ajouta : « Vraiment, à force
» de s'entendre répéter : vous êtes un saint; oh!
» qu'il est saint! dame vanité peut s'introduire dans
» le cœur d'un évêque comme dans celui d'un char-
» bonnier. » Puis, comme on revenait sur ce chapitre, il dit agréablement, avec un gracieux sourire : « Je vous assure que c'est avec un singulier plaisir
» que je prie pour votre évêque; s'il ne guérit pas,
» je perds ici ma réputation. » C'est ainsi qu'il aimait à repousser les éloges par un mot de plaisanterie, montrant par là le peu d'importance qu'ils avaient à ses yeux.

Quelques jours après avoir quitté Turin, il écrivit au roi Charles-Albert une lettre d'actions de grâces pour le si bienveillant accueil qu'il en avait reçu; je ne pus m'empêcher de sourire, en voyant la mesquine adresse qu'il avait inscrite sur cette lettre, et certaines négligences relatives à l'étiquette des cours; mais lui, sans rien changer à ce qui était fait, il se mit à rire d'un grand cœur, et me dit : « Ça leur fait

» plaisir ; ils disent : Ce vieil évêque des bois, il n'en » sait pas plus long. »

Un peu plus tard, comme il venait de recevoir de Rome la réponse insérée plus haut, et dans laquelle le pape rappelait la mission qu'il lui avait donnée à remplir vis-à-vis de ce même prince, Monseigneur Flaget qui était alors chez le gouverneur de Nice, ne manqua pas de dire, en pleine assemblée et d'un air triomphant : « Je vais envoyer copie de cette » lettre au roi, et il verra bien que c'était effective- » ment au nom du pape que j'allais le visiter. » La famille ne put s'empêcher d'admirer ce trait de touchante simplicité, et M. le gouverneur répliqua en souriant : « Je ne crois pas, Monseigneur, que le » roi vous ait soupçonné de tromperie. »

Il eût été impossible, en effet, de jamais supposer dans le bon évêque l'ombre d'une duplicité. Sa franchise débordait si bien de toutes ses paroles, qu'elle rendait toute défiance impossible. Il ne connaissait ni ruse ni détour ; la ligne droite était celle qu'il aimait, et lorsqu'il ouvrait la bouche pour dire une parole, on était sûr d'avoir le fond de sa pensée. Cette simplicité, aussi ennemie du mensonge que de l'affectation qui, du reste, est elle-même une espèce de tromperie, mettait à leur aise, tous ceux qui avaient le bonheur de l'aborder. Il suffisait de quelques heures pour qu'on cessât d'éprouver, en sa pré-

sence, aucune gène; et j'ai vu de jeunes ecclésiastiques qui, avant la fin jour, l'auraient presque traité avec familiarité, si sa vertu, qui éclatait de toute part, ne leur eût inspiré tant de respect.

Pour donner une idée moins incomplète de ce vénérable vieillard, il faut toutefois ajouter un mot : quoique simple et modeste au delà de tout ce que l'on peut dire, il n'y avait rien en lui de ce laisser-aller qui ressemble à de la négligence; il aimait l'ordre et la propreté. On remarquait dans tout son extérieur une certaine tenue; dans sa chambre, il fallait que tout fût à sa place; il ne pouvait supporter sur sa table de travail le moindre désordre; chacun de ses livres ou de ses cahiers était disposé symétriquement; le devant de sa cheminée était toujours balayé avec soin; on n'y voyait courir ni cendres ni poussière; en un mot, il y avait dans ce digne évêque, avec un singulier mépris pour tout ce qui ressent la vanité, un tel respect pour l'ordre et pour les moindres convenances, qu'il était aisé de reconnaître la supériorité des motifs qui rehaussaient en lui les plus petites choses. « J'aime beaucoup » cette règle, » me disait-il, « éviter tout ce qui » peut nous attirer les regards; ainsi être d'une pro- » preté telle, qu'on ne voie en nous ni luxe ni négli- » gence, et que notre extérieur semble si naturel » qu'on n'y fasse aucune attention. »

Il paraît bien que cette règle était devenue la sienne; car dans tout son extérieur on ne voyait rien de calculé; tout était simple et naturel, et la bonne grâce du saint évêque révélait cependant un tact si exquis et une telle délicatesse, qu'on ne pouvait concevoir que tout cela eût résisté aux habitudes d'une vie de missionnaire, écoulée au sein de pesantes fatigues, et souvent sur des rivages déserts ou au milieu de l'austérité des bois. Aussi on l'aimait, sans que cette affection diminuât en rien le respect qu'il inspirait toujours; on le vénérait, sans cesser de traiter avec lui comme avec un ami ou un père, et la vertu apparaissant sous ses traits semblait tout à la fois et plus douce et plus belle.

VII

Sa bonté et sa douceur.

Assurer que Monseigneur Flaget était bon, ce n'est pas assez dire; on l'eût pris pour la bonté même. Il avait reçu de la nature un cœur vif, sensible, tendre, affectueux; qualités excellentes quand la grâce s'en empare, stériles et quelquefois funestes si elle ne les règle pas. La bonté, lorsqu'elle ne sort point des limites du naturel, donne des amis sur la terre, mais elle ne saurait en préparer pour le ciel; elle est voisine de la faiblesse, et devient pour un grand nombre le principe d'engagements déplorables et une

occasion de ruine. Mais, chez Monseigneur Flaget, le souffle de la grâce était venu vivifier cette bonté de cœur, et lui imprimer tout le mérite d'une charité, aussi élevée dans sa manière de sentir, que généreuse dans le besoin qu'elle éprouve de se prodiguer.

On comprend assez que, pendant un voyage semblable à celui que je raconte, les soucis et les embarras de toute sorte, ne durent pas faire défaut au bon évêque. Cependant, je ne sais si jamais je l'ai surpris dans un moment d'humeur. Toujours prêt à s'oublier lui-même, il ne l'était pas moins à obliger les autres. On l'obsédait de questions; quelquefois elles étaient étranges et puériles; habituellement, elles revenaient sous la même forme et dans les mêmes termes; il répondait toujours avec la même grâce et la même bonté. Chacun tenait à conserver un souvenir de son passage, ainsi qu'on l'a déjà dit; on l'accablait de petites images, en le priant d'y apposer sa signature; il se prêtait chaque jour à ces perpétuelles demandes, sans manifester le moindre dégoût. Je me rappelle un vénérable curé qui, voulant faire beaucoup d'heureux, était venu lui apporter tout un magasin de ces images. Monseigneur les prit avec bonté, et me dit ensuite : « Je veillerai » plutôt cette nuit, s'il le faut, pour lui signer ses » images. »

Comme le prélat se rendait de Besançon à Vesoul,

un enfant se tenait accroché derrière la voiture ; m'en étant aperçu et redoutant un accident, je lui dis de descendre ; mais il me répondit qu'il était souffrant, qu'il avait un pied malade. La calèche était assez étroite, et ce jour-là un ecclésiastique du diocèse y occupait la place qui restait libre ; mais Monseigneur sut en trouver une pour le pauvre enfant, qu'il fit monter en disant : « Oh ! pour la charité, on peut » bien se gêner un peu ! »

A Foix, il était question de faire une visite au vieux château. Monseigneur était indécis ; il craignait que cette course ne parût une affaire de simple curiosité. Aussitôt que je lui eus dit qu'il trouverait là des prisonniers, il n'hésita plus, et fut heureux de pouvoir adresser à ces pauvres gens quelques paroles empreintes de cette charité dont son cœur était rempli.

Mille fois, j'ai eu l'occasion d'admirer sa sensibilité exquise. A l'autel, lorsqu'il récitait les collectes *pro amicis et benefactoribus* (1), ce qui lui arrivai tous les jours, son cœur nageait dans la joie. Le moindre service qu'on lui rendait provoquait les témoignages de sa reconnaissance, et sa parole, alors, était si douce qu'elle était une récompense plus grande que le bienfait. Lorsqu'il recevait de son

(1) Pour les amis et les bienfaiteurs.

diocèse une lettre qui lui exprimait le chagrin causé par son absence, ou qui lui apportait la nouvelle de quelque événement fâcheux, il était triste et presque abattu; mais il se gardait d'importuner son entourage par ses doléances. C'est ainsi que, se promenant un jour avec moi, il me parla d'une de ces lettres qui l'affectaient singulièrement; et, comme je lui demandai s'il l'avait reçue ce jour-là même, « Non, » me dit-il, « elle m'a été remise hier; mais » je n'ai pas voulu fatiguer de ma douleur tous ceux » de la maison. »

Un jour, il lisait en route les Annales que publie 'œuvre de la propagation de la foi; le numéro qu'il avait dans les mains racontait le martyre si douloureux du jeune abbé Cornay. Il le ferma, n'en pouvant plus, et prit un autre livre, qu'il fut obligé de laisser encore; puis il me dit : « Je ne pouvais plus » lire; j'étais tout plein du souvenir des souffrances » de ce jeune prêtre. » Mais, un peu plus tard, sa foi dominant cette sensibilité naturelle, il ajouta : « Oh ! que Dieu est bon de donner le martyre à un » enfant! »

A Turin, il reçut une douloureuse nouvelle. Monseigneur Savy, dont le souvenir lui était infiniment précieux, venait d'être frappé d'une seconde attaque de paralysie. Il m'appela pour me faire lire la lettre qui l'en instruisait; puis il me dit avec un cœur pro-

fondément ému : « Je n'ai pas pu la lire tout d'un » trait; il m'a fallu quelques instants pour me re- » mettre. Je voudrais pouvoir prendre toute sa ma- » ladie ; parce que, moi, à mon âge, à la fin de ma » carrière, je ne suis plus bon à rien ; mais lui, il » est encore jeune et vigoureux.... Mais enfin, » ajouta-t-il, « Dieu sait bien ce qu'il fait; peut-être » que ce digne évêque est plus utile à son diocèse, » dans cet état de souffrances, que s'il était bien » portant. » Peu après, je l'entendis réciter ses prières : il était suffoqué.

J'admirais encore comme il était douloureusement affecté lorsqu'il fallait se séparer de ces vénérables prélats, qui, tous, s'étaient empressés de le combler d'attentions et d'honneurs. En quittant Gap, il me disait avec une singulière bonne grâce : « Ah! je » mourrai insolvable! » Après avoir fait ses adieux à l'évêque de Rodez, chez qui il avait reçu tous les soins que réclamait une santé souffrante, il m'exprimait ainsi sa douleur : « Il me faudra un demi jour » pour me remettre. »

Cette bonté ne se démentait jamais; si elle se fût manifestée seulement par une affectueuse reconnaissance, après un bienfait reçu, ou par une vive sympathie en présence d'une infortune, elle n'eût pas dépassé les limites que tous les nobles cœurs savent atteindre; mais, nous l'avons déjà dit, la

grâce s'en était emparée; elle en avait fait une vertu, et cette vertu, en face de tout ce qui excite chez la plupart des hommes, l'impatience et la colère, n'apparaissait que sous les traits d'une angélique douceur.

Dans un de ses voyages en Amérique (je tiens ce fait du prélat lui-même), il rencontra une dame française protestante qui lui exprima, dans les termes les plus aigres et les plus durs, la haine que laissait en son âme le souvenir de la révocation de l'édit de Nantes. A la fin de la traversée, Dieu permit que cette dame se trouvât dans l'impossibilité de satisfaire aux frais du voyage. Monseigneur, avec une singulière obligeance, tira de sa bourse l'argent qui lui manquait; aussitôt, cette pauvre dame se prit à pleurer, ne pouvant assez exprimer sa douleur, au souvenir des paroles outrageantes qu'elle voyait payer par un bienfait.

Ces sortes de victoires, en se multipliant, étaient devenues faciles au bon évêque; je l'ai vu et admiré plus d'une fois.

Habitué, comme on l'a déjà dit, à des réceptions princières, il eut cependant, dans une occasion exceptionnelle, à se plaindre de la façon un peu leste avec laquelle on accueillit l'annonce de sa visite. Lui-même le comprit; mais, pour toute vengeance, il écrivit à celui qui avait manqué aux con-

venances la lettre la plus tendre et la plus affectueuse.

Quant à moi, j'ai expérimenté, en toute occasion, la bonté douce et indulgente du vénérable prélat. Je ne me rappelle pas qu'il m'ait adressé un reproche, et, lorsque sa condescendance excessive dérangeant quelque plan déjà arrêté, je lui manifestais de l'humeur, il recevait mes plaintes avec une incroyable patience.

Un jour, il me déconcerta ; je venais de lui parler sur un ton beaucoup trop vif; il me regarda avec un gracieux sourire, et me dit : « Non, je ne veux » jamais me fâcher; j'y suis déterminé; tout ce que » vous me direz, c'est peine perdue. »

Une autre fois, faisant allusion à un mot du mari de madame Acarie, mot qu'il aimait beaucoup, il me disait, avec cette bonne grâce qui lui était naturelle : « Vous figurerez dans le procès de ma canonisation. » Pour bien comprendre le sens de cette parole, il faut savoir ce que nous raconte l'histoire de madame Acarie. Cette femme vertueuse était d'une angélique patience. Son mari, dont l'humeur était vive, s'emportait quelquefois contre elle, et se courroucait de ne pouvoir l'arracher à son calme inaltérable; puis il lui disait : « Je veux servir dans le procès de ta canonisation. » Il disait vrai; car, au moment où s'instruisit la cause de madame Acarie, devenue, depuis

son veuvage, sœur Marie de l'Incarnation, on eut soin de relater cette circonstance de sa vie. Fasse le ciel que la parole de Monseigneur Flaget, dite par forme de jeu, soit un jour également vérifiée!..... Et, si nous vivons encore, bien volontiers nous raconterons nos moments d'oubli pour donner une plus juste idée de son invincible patience.

Toutefois, qu'on se rassure; les querelles ne pouvaient aller loin avec un personnage qui y mettait si peu de bonne volonté. Elles finissaient souvent par une bénédiction que me donnait le saint évêque; et comme un jour je lui disais que, s'il m'eût ressemblé, nous nous fussions souvent disputés pendant le voyage, il me répondit avec sa bonté ordinaire: « Vous voyez bien, mon enfant, que lorsque l'on n'est » pas habitué aux contradictions, il n'est pas éton- » nant que l'on se mette un peu de mauvaise humeur; » mais celui qui a beaucoup couru le monde est fait » à tout; du reste, vous avez bien eu quelques viva- » cités; mais j'aime beaucoup qu'un jeune homme » soit vif, et qu'il s'occupe avec activité de ce dont il » est chargé; et puis, je l'avoue, Dieu m'a fait cette » grâce que je n'ai pas de peine à supporter les man- » quements qu'on peut se permettre à mon égard, et » d'autres me diraient bien d'autres choses que » *celles que vous avez eu la bonté de me dire*, que je ne » m'en formaliserais pas. »

Une seconde fois, comme j'avais amené la conversation sur un sujet semblable, il me répondit avec plus d'indulgence encore que, vivant habituellement avec lui, il me fallait, au contraire, un grand courage pour le supporter, « car » ajoutait-il « je sais la dis-» tance qui sépare les habitudes d'un jeune homme, » de celles d'un vieillard; » puis il me raconta, avec une naïveté vraiment admirable, qu'il s'était trouvé avec un de ses prêtres, se promenant le long d'une allée; que ce prêtre, sans se gêner, s'agitait, s'arrêtait, se retournait, revenait brusquement sur ses pas, et que, lui, suivait tous ses mouvements, sans rien dire. Le bon évêque, dans cette seule promenade, compta vingt-sept incivilités de ce genre; mais il ne disait mot; il voulait savoir si, enfin, cet ecclésiastique se rappellerait lequel des deux était l'évêque. Ce ne fut que deux mois après qu'il se permit quelques observations sur ce genre d'inconvenances; encore ne les fit-il que d'une manière générale, et, comme ce prêtre ne comprit pas qu'il s'agissait de lui, Monseigneur ne poussa pas la chose plus avant.

Terminons ce chapitre par ces quelques mots: l'État du Kentucky étant un de ceux où l'esclavage n'a pas encore été aboli, Monseigneur Flaget avait des esclaves à Bardstown; mais quels esclaves que les siens! on les eût dit de sa famille. Aucun d'entre eux n'aurait voulu le quitter; ils le regardaient comme un

père; et lui, les traitait comme ses enfants. Il s'était imposé pour règle de ne pas assister aux funérailles de ses diocésains; c'eût été pour lui l'occasion de dérangements trop habituels; mais il faisait une exception en faveur de ses esclaves!!... Le christianisme seul peut donner de telles inspirations.

Une négresse que le prélat avait à son service, et qui se nommait Rose, était dangereusement malade. Il fut la trouver et lui dit avec une paternelle bonté: « Rose, vous allez bientôt paraître devant Dieu ; je ne » veux pas que vous ayez rien à déposer contre moi, » à son redoutable tribunal; dites-moi donc, je vous » en prie, si votre maître ne vous a point donné de » sujets de plaintes. » La pauvre esclave voyant ce vénérable évêque dont elle n'avait jamais reçu que des témoignages de bonté, s'humilier ainsi devant elle, recueillit tout ce qu'il lui restait de forces pour protester, avec larmes, qu'elle n'emportait dans le cœur d'autre sentiment que celui de la reconnaissance. Quelle est donc la force toute-puissante qui a été donnée à l'Évangile, puisque cet esclave que Rome païenne accablait de ses mépris peut, chez un prince de l'Église, se considérer comme un membre de la famille, en se voyant l'objet de tant de soins et d'une si honorable bienveillance; et que ces mêmes fers qu'autrefois il abhorrait, aujourd'hui il les embrasse et ne veut plus les briser!!!......

Cette bonté sans mesure de Monseigneur Flaget a été l'un des plus puissants moyens d'action que la Providence ait mis en son pouvoir. C'est par la bonté, en effet, que l'homme devient fort ; c'est elle et elle seule qui gagne les cœurs. La science, le talent, le génie même peuvent étonner et confondre, mais l'admiration qu'ils inspirent ne saurait, à elle seule, conquérir des âmes. Nous aimons Dieu à cause de sa bonté. *Bon*, c'est le nom qu'on lui donne; nous aimons les hommes à proportion que la bonté qu'ils ont empruntée de lui nous apparaît comme une copie moins imparfaite de sa bonté infinie. Aussi tous ceux qui approchaient le bon évêque de Bardstown éprouvaient le besoin de l'aimer, et sa bonté communiquait à ses paroles une autorité irrésistible (1).

(1) Me permettra-t-on d'ajouter encore un mot? La bonté du vénérable prélat le portait à s'apitoyer sur le sort des animaux eux-mêmes; il ne pouvait les voir souffrir. A ce sujet, je me rappelle un trait que je lui ai entendu raconter. Si je le rapporte ici, ceux qui connaissent mieux que moi les règles de l'histoire, trouveront peut-être que mon *post-scriptum* manque de gravité, mais ils me le pardonneront.

Monseigneur Flaget avait employé, pour ses courses apostoliques, un beau cheval qui déjà comptait plus de vingt ans de service. L'âge et les fatigues pesaient, de tout leur poids, sur le pauvre animal ; il n'était bon que pour la retraite ; quelques-uns voulaient le vendre : « Non, » répondit son maître, « il ne sera pas dit qu'un si bon et si fidèle serviteur sera

» chassé de la maison. » Voilà donc le bon évêque qui s'occupe de lui procurer une retraite honorable, et bientôt il l'a trouvée, à la campagne, dans une communauté de religieuses. Le vieux coursier était heureux dans sa nouvelle demeure. Il promenait, au petit pas, les religieuses malades ou convalescentes; les soins ne pouvaient lui manquer, et la nourriture lui arrivait avec abondance; mais, on le sait, la médiocrité est souvent préférable à trop de bien-être; un jour que le vieux serviteur avait été laissé à lui-même, au milieu d'un champ d'herbes fraîches, il s'abandonna à la gourmandise avec si peu de mesure que bientôt il passa de vie à trépas. Il semble qu'après ce méfait on pouvait bien le jeter à la voirie; le bon évêque en jugea autrement : il donna des ordres pour que les restes du pauvre animal ne devinssent pas la pâture des bêtes fauves ou des oiseaux de proie.

VIII

Sa condescendance.

L'un des plus aimables fruits de la bonté c'est la condescendance, disposition bien rare quand elle va jusqu'à briser la volonté, dans les grandes et dans les petites choses, en face d'une volonté ou d'un désir contraire. Chez Monseigneur Flaget, cette condescendance était si parfaite, qu'elle ne laissait pas même apercevoir ce qu'elle lui coûtait.

Le voyage qui m'a procuré le bonheur de vivre aux côtés du prélat amenait des déplacements continuels; il m'avait confié le soin de régler tout ce qui

pouvait y avoir rapport : or il ne lui arriva pour ainsi dire jamais de contredire les plans que j'allais lui soumettre ; il lui était indifférent de tenir la gauche ou la droite ; il prenait ses repas à l'heure où l'on pouvait plus convenablement s'arrêter, n'examinant pas si c'était le matin ou le soir ; le long de la route, ce que je lui proposais, lecture, conversation, chapelet, tout lui était bon ; impossible, en un mot, de rencontrer une volonté plus souple et plus pliable que la sienne : on eût dit qu'il n'en avait point. Mais entrons dans quelques détails.

Au moment où pour la première fois je me mis en route à la suite du prélat, il venait de passer quelques jours dans un de nos séminaires. Un des directeurs de cette communauté crut devoir me mettre au courant des usages du saint évêque. Il me dit, entre autres choses : « Voyez-vous, ce bon vieillard n'a » pas l'estomac fait comme le commun des hommes : » à déjeuner, il prend volontiers un morceau de pain, » une goutte de vin blanc et du sucre. » Je le remerciai de ces indications, avec d'autant plus de gratitude, qu'il m'eût été plus difficile de les deviner ; mais dès le lendemain matin je pus voir combien elles étaient exactes. La voiture de Monseigneur passant devant un hôtel, il me dit : « Arrêtons-nous ici, si nous » trouvons une tasse de café. » Je lui manifestai pour lors un peu de surprise, et lui fis connaître les ren-

seignements qui m'avaient été donnés la veille au séminaire. « Oh ! » me dit-il, « ces messieurs se sont » trompés ; comme j'ai vu qu'ils n'avaient pas du » café, j'ai pris ce qu'ils m'ont offert. » Il paraît qu'il l'avait pris avec une singulière bonne grâce, puisque pendant tout son séjour au séminaire on avait cru rencontrer ses désirs et satisfaire ses goûts.

Un jour je lui avais présenté une image au nom d'une personne étrangère, en le priant d'y écrire une pensée ; nous nous mîmes à chercher ensemble un texte convenable : il en trouva un ; je lui en indiquai un autre ; ce fut ce dernier qu'il choisit ; et comme il se mettait en devoir de l'écrire, il me dit en souriant : « J'aime toujours mieux prendre la » pensée des autres, parce qu'alors on est beaucoup » plus sûr de ne pas faire sa volonté. »

Le duc de Laval-Montmorency qui avait reçu chez lui ce digne évêque, et l'avait retrouvé à Nice chez son beau-frère le comte de Maistre, voulut, avant de le quitter, avoir son portrait ; mais on savait avec quelle répugnance il accueillerait une semblable demande ; il fallut donc user de ruse : un peintre habile fut appelé, et lorsque sa toile fut placée sur le chevalet, et que déjà il était armé de sa palette et de ses pinceaux, on introduisit le prélat dans l'appartement où il était attendu. Aussitôt qu'il eut compris qu'il allait être victime d'une surprise, il sembla se

fâcher : « Que voulez-vous faire? » dit-il, « une ca-
» ricature? » Son opposition dura quelques minutes, puis il finit par céder. Ne cédait-il pas toujours? Peu d'instants après cette séance, je fus le trouver dans sa chambre et lui dis non sans quelque malice : « Eh bien, Monseigneur, vous allez donc avoir un
» beau portrait? » — « Ne me parlez pas de cela, » me répondit-il avec émotion, « j'en suis malade; mais
» on m'a surpris. Je ne pouvais contrister ce bon duc;
» il m'a fallu céder ; mais le cœur me manquait; aussi
» madame la duchesse tâchait de me distraire, en ra-
» contant des histoires. » — « Vous prenez, » lui dis-je,
» la chose trop au sérieux ; c'est une bonne œuvre que
» vous faites. » — « Oh ! si je ne l'avais pas envisagé
» de la sorte, » répliqua le bon évêque, « jamais je
» n'aurais cédé. » Puis il ajouta : « C'est vraiment
» triste de se laisser fatiguer et troubler pour de si
» petites choses; mais lorsque je suis surpris, ce n'est
» plus comme si j'étais préparé. » Effectivement, le lendemain il avait eu le temps d'offrir à Dieu cette peine, et il consentit à donner une seconde séance de la meilleure grâce du monde. C'est à cette condescendance que nous devons le portrait qui est à la tête de ce volume.

Lorsque Monseigneur arriva à Montélimart, le soleil était brûlant; c'était le 23 juin. Le lendemain l'Église célébrait l'octave de la fête du très-Saint-

Sacrement. M. le curé et les autres ecclésiastiques de la ville demandèrent au prélat de vouloir bien assister à la procession ; mais Monseigneur sortait à peine d'une longue maladie; il était encore en traitement ; il m'avait été confié ; je devais veiller sur une santé dont il ne se préoccupait pas assez lui-même. Je fis donc tout mon possible pour l'empêcher de s'exposer pendant deux ou trois heures au soleil dévorant de notre France méridionale, apportant pour cela les meilleures raisons ; mais je compris que ma cause allait être perdue : personne ne voulait me croire, et le prélat était plus qu'ébranlé. Toutefois sachant que, quelques instants après, je serais obligé de le laisser seul pour soutenir la lutte de toutes ces prières empressées, je lui indiquai les moyens de s'y soustraire. Il parut me comprendre, mais il ne fit rien de ce qui avait été convenu, et assista à la procession. Lorsqu'il fut de retour au presbytère, il me fit presque des excuses de ce qu'il m'avait contristé, et me dit : « Que voulez-vous? lorsque je vois ce divin Sauveur » qui a été crucifié, je me dis à moi-même : ne mériterais-tu pas bien plus que lui de mourir sur la » croix ? » Puis il ajouta, avec un ton de bonté que je me rappelle encore : « Voyez, mon enfant, dans » les choses morales où il y a du pour et du contre, » j'ai toujours été l'être le plus insignifiant. Comme » je vois que l'un et l'autre parti sont bons, et que

» l'on peut se déterminer pour l'un ou pour l'autre
» sans offenser Dieu, je ne sais à quoi m'arrêter, et
» le dernier qui me parle est toujours celui qui l'em-
» porte. »

Ailleurs, nous eûmes encore une querelle. Le prélat était annoncé dans un diocèse où on l'attendait avec impatience. Survinrent des supplications et des larmes. On voulait l'empêcher de partir au jour marqué; on invoquait, je l'avoue, plus d'un motif qui étaient de nature à faire une vive impression sur un cœur moins bon que le sien; mais je prévoyais les inconvénients qui suivraient, en cette circonstance, un manque d'exactitude à la parole donnée. Toute une ville devait accourir dans une cathédrale avec l'espoir d'entendre l'évêque missionnaire, et se retirer après une amère déception. Ces considérations me parurent devoir passer par-dessus toutes les autres; mais Monseigneur Flaget, quoique fort embarrassé, finit par ne prendre conseil que de son cœur, et me fit écrire une seconde lettre qui devait arriver trop tard dans le diocèse où il était annoncé. Cet ordre me contrista; le bon évêque s'en aperçut. Il pouvait bien vraiment laisser là toutes mes oppositions et n'en tenir aucun compte; cette affaire le regardait et non pas moi. Cependant je me rappelle encore avec quelle incroyable bonté il essaya d'adoucir la peine qu'il m'avait faite. Le lendemain, de

grand matin, il frappait à la porte de ma chambre, et, oubliant qu'il était l'évêque, il venait me présenter des excuses pour les contrariétés qu'il me causait, ajoutant de douces paroles dans le but de me consoler. Je m'excusai pour lors à mon tour, et lui demandai sa bénédiction, qu'il me donna avec de grands témoignages d'un tendre intérêt, et, comme si ce n'était pas assez pour lui, le jour suivant, au moment de monter à l'autel, il me dit : « C'est pour » vous spécialement que je vais offrir la sainte » messe. »

Plusieurs, peut-être, trouveront qu'une telle condescendance est excessive, et que, parfois, elle touche à la faiblesse. Nous ne le nions point ; mais que nous changerions volontiers ce que nous appelons nos vertus contre de tels défauts ! Et qu'il doit éprouver de confiance, au dernier jour, celui qui ne porte pas d'autres taches au tribunal du Souverain Juge !!....

IX

Sa fermeté.

En paraissant reconnaître dans le chapitre précédent que la condescendance de Monseigneur Flaget était quelquefois excessive, peut-être avons-nous laissé aller nos paroles au delà de notre pensée. Nous devons à la mémoire du vénérable évêque une explication qui enlève toute ambiguïté à notre langage.

Cette âme si douce, si souple, si indulgente quand il s'agissait de faire une concession permise par la conscience, était inébranlable sur la ligne du

devoir. Elle condescendait à toutes les prières qui n'exigeaient de sa part qu'un sacrifice ; mais, si la gloire de Dieu commandait un refus, elle devenait inflexible, et sa résistance n'offrait pas même l'ombre d'une hésitation.

Il me semble voir encore ce magnanime vieillard me montrant sa grande âme à découvert dans une conversation qu'il ne supposait certainement pas devoir être reproduite ici. Voici quelle en fut l'occasion. J'avais été chargé de sonder ses dispositions relativement à un voyage hors de la France, que l'on désirait lui proposer, toujours dans l'intérêt de l'œuvre de la propagation de la foi. Il était question de Turin. Je demandai donc au prélat si, de son côté, ce voyage ne rencontrerait aucun obstacle. « Mais, » me dit-il, « il faudrait un ordre du pape. » « Je le comprends, » lui répondis-je, « mais avec » cet ordre, Monseigneur, partiriez-vous? » « Oh! » avec cet ordre, » répliqua-t-il aussitôt, « j'irais à » Botany-Bay; je n'hésiterais pas un seul instant ; *il* » *n'y a que ce chemin au monde ; et, dussé-je y trouver la* » *mort, je m'en réjouirais.....* » Puis il ajouta avec une » noble et sainte énergie : « Non, mon cher enfant, » je parais faible, et j'avoue que je le suis en bien des » circonstances; mais quand la conscience est en jeu, » rien ne m'arrête. S'il s'agit de pécher ou de faire quel- » que chose d'imparfait, de manquer à ma vocation....

» oh ! non, jamais je ne recule. J'ai fait jusqu'à cent
» lieues pour promulguer l'interdit d'un malheureux
» prêtre qui m'avait obligé à le frapper des censures
» de l'Église, et cela pour dire aux fidèles : je l'ai
» coupé, retranché; c'est un membre gâté, digne
» d'être jeté à la voirie ; non, jamais je ne souffrirai
» dans le sanctuaire de semblables désordres, quand
» je les connaîtrai. »

Que de fois j'ai causé avec ce saint évêque de ses projets de retour en Amérique ! Et toujours c'était pour moi une occasion nouvelle d'admirer tout ensemble et son exquise sensibilité, et la fermeté inébranlable de sa vertu. Il m'avouait le déchirement de cœur que lui apporterait le moment des adieux; mais de semblables considérations ne pouvaient le retenir en France. Quelques mois après le commencement de ses courses, il espérait les voir terminées avec le mois de novembre, et il ne redoutait point une traversée au milieu de l'hiver. Le jour où il me manifesta ces pensées, il me dit : « Je par-
» tirai sans prévenir personne ; les adieux me se-
» raient trop pénibles; je n'y tiendrais pas. Une fois
» à Paris, et sur le point de m'embarquer au Havre,
» j'écrirai que mes affaires exigent impérieusement
» que je rentre dans mon diocèse. Sans doute, »
ajouta-t-il, « le *moi* se trouvera bien dans cette
» affaire. Je sens qu'à mon âge il faut que je songe

» à la mort, et, dans mon Bardstown, je suis bien » exposé à languir seul. Mon coadjuteur, s'il me voit » infirme, ne manquera pas de rester auprès de moi » avec plus d'assiduité; il sera ma consolation; mais » ses affaires l'appelleront souvent ailleurs, et il ne » pourra pas me donner beaucoup de temps; mais » qu'est-ce que cela, souffrir un ou deux ans ? »

Un jour, j'eus la curiosité de lui demander si, au moment de se mettre en mer, il n'éprouvait aucun sentiment de frayeur. Il me répondit aussitôt : « Je ne pense jamais à ces sortes de choses; non, » voyez, mon enfant, je me dis à moi-même : » qu'importe que je meure en pleine mer ou dans » mon lit? Je suis bien sûr de faire toujours la » volonté de Dieu. »

Cette réponse du saint vieillard était vraie et sincère comme toutes celles qui tombaient de ses lèvres. J'ai appris que, dans une de ses traversées, pendant que le navire qui le portait était ballotté par la tempête, il dormait profondément de ce sommeil paisible que, tant de fois, j'ai admiré en lui, et qui rappelle celui de l'enfance. Son compagnon de voyage, qui était peu familier avec les émotions de la mer, pour lui, ne dormait pas. La frayeur toute seule l'aurait empêché de fermer l'œil. L'orage continuant à mugir, il alla réveiller le vénérable évêque, qui, levant la tête, lui dit avec un grand calme : « Vous êtes un

» enfant ; vous vous effrayez trop tôt de ces cris que » poussent les matelots. Du reste, si Dieu veut » que nous trouvions ici notre tombeau, que nous » importe ? Ne vaut-il pas autant être dévoré par des » poissons que rongé par des vers ? »

Il serait inutile de pousser plus loin nos citations. La vie tout entière de Monseigneur Flaget est une preuve sans réplique de sa force d'âme. De si longues années dont chacune apporta de continuels sacrifices généreusement acceptés; une existence dont tous les jours exigèrent un nouveau courage, qui sembla devenir plus magnanime à mesure qu'approchait cet âge où les forces s'en vont, n'est-ce pas là une demonstration qui dispense de toutes les autres ? Il y eut donc chez Monseigneur Flaget cette condescendance qui suppose une bonté sans mesure; mais elle n'altéra jamais sa vertu, que protégeait une noble fermeté. Son extrême sensibilité eût pu le rendre faible ; il devint fort par la générosité de sa foi. Les hommes l'ont toujours vu plein de mansuétude, et Dieu l'a toujours trouvé fidèle. Aussi peut-on dire, à l'immortelle louange du saint évêque, qu'il a été *aimé de Dieu et des hommes.*

X

Sa conformité à la volonté de Dieu.

Saint François de Sales, écrivant à sainte Françoise de Chantal, l'invitait à perdre sa volonté dans la volonté divine, comme une goutte d'eau s'abîme dans l'Océan. On peut assurer que ce conseil, qui renferme tous les autres conseils, était devenu la règle constante de l'évêque de Bardstown. Il avait fini par fondre si bien sa volonté dans celle de Dieu que ces deux volontés se réduisaient à une seule. Tout, à ses yeux, revenait à la solution de cet unique problème : *connaître ce que Dieu demandait de lui.*

Cette solution se faisait quelquefois attendre; et alors il était indécis, irrésolu; mais aussitôt qu'il croyait avoir entendu la réponse à ses doutes, toute hésitation cessait; il n'était pas même retenu un instant par l'appréhension des difficultés et des obstacles; faire ce qu'il regardait comme la volonté divine lui semblait toujours chose facile. Ce n'est pas assez dire; la pensée d'accomplir cette adorable volonté faisait son bonheur et sa joie. Ce désir était son unique passion.

Il ne me semble pas qu'il y ait de l'exagération dans mes paroles. Tous ceux qui ont étudié attentivement Monseigneur Flaget pourront rendre un même témoignage; ces assertions, du reste, il est facile de les appuyer sur des faits.

A Rodez, pendant une forte indisposition qui obligea le saint évêque à recourir aux remèdes, et le condamna au repos, comme je lui témoignai le désir de savoir le jour où il comptait se remettre en route, parce qu'il fallait prendre des arrangements pour le départ, je reçus cette réponse : « Je ne puis » rien vous dire encore; tout ce que je souhaite, c'est » de faire la volonté de Dieu. Ce que je lui demande, » c'est qu'il me fasse connaître cette volonté, ou en » me rendant bien malade, ou en me donnant assez » de santé pour que je puisse, sans imprudence, re- » prendre mes courses. »

Une autre fois, et en semblable rencontre, le pieux évêque m'exprima la même pensée et le même désir, mais en des termes plus touchants encore. Il était alors à Turin. « Tout à l'heure, » me dit-il, « je demandais à Dieu de me faire connaître » sa sainte volonté en me donnant la santé s'il veut » que je continue ces visites; ou bien, si elles doi- » vent être nuisibles à sa gloire, de me le faire con- » naître en m'envoyant la maladie; mais une bonne » maladie qui ne laisse aucun doute sur ce qu'il » attend de moi. *Je n'ai jamais prié avec tant de* » *ferveur*. Tout ce que je désire, c'est de connaître » sa sainte volonté. *Je n'ai jamais demandé autre* » *chose*. » Ainsi ce bon vieillard ne tenait ni à la santé ni à la maladie, ni au rêpos ni à l'action. Tout lui était indifférent, excepté cette seule chose, connaître le chemin que la volonté divine avait tracé pour lui.

Le saint évêque ne savait où trouver des expressions pour bien rendre ce qu'il y avait dans son cœur de soumission à cette volonté toujours adorable Un jour qu'il me vit un peu découragé, il me dit : « Tout ce qui doit faire notre consolation, c'est » la pensée que nous faisons la volonté de Dieu; » moi aussi, je rencontre souvent des choses qui me » contrarient; mais qu'importe? Si j'étais écrasé sous » une voiture, et que le temps m'en fût donné, je

» bénirais Dieu, parce que cette mort serait sa vo-
» lonté. »

Cent et cent fois, pendant le voyage, je lui ai entendu dire que le pape lui ayant donné la mission qu'il remplissait alors, il était bien sûr de faire la volonté de Dieu en continuant ses courses, et que cette assurance faisait son bonheur; qu'il n'avait absolument que cette ligne à suivre, ce qui était pour lui la source d'un immense repos d'esprit, tandis que, dans son diocèse, souvent deux chemins se présentant devant lui, il était embarrassé, ne sachant pas toujours lequel des deux il devait prendre. Aussi ajoutait-il avec une grande expression de joie : « Oui, je serais heureux de mourir pendant
» ce voyage, car je serais bien sûr de mourir en
» faisant la volonté de Dieu. » Pour lors, je me fâchais, protestant que je voulais le ramener vivant et non point mort; mais lui, il se contentait de sourire, et, à la première occasion, il répétait encore que son bonheur serait de mourir pendant ce voyage.

De telles protestations, chez ce vénérable évêque, n'étaient point de vaines formules. L'eût-il voulu, je crois qu'il n'aurait pas su mentir. Ce qu'il disait, il le pensait. Du reste, lorsque la Providence le soumettait à quelque épreuve, lui envoyait quelque sujet de douleur ou de tristesse, il était aisé de voir

qu'en exprimant sa conformité à la volonté divine, il avait parlé de l'abondance du cœur.

Le prélat avait demandé, pour son diocèse, un jeune ecclésiastique qui, peu de temps après, partait pour la Chine. Je le priai de me dire si l'annonce de ce départ ne l'attristait point : « Oh non, du » tout, » me répondit-il, « j'ai fait ce que j'ai pu » pour l'avoir; Dieu ne l'a pas voulu; qui sait si » je ne l'aurais pas privé de la grâce du martyre? »

Avait-il reçu quelque lettre qui lui apportait une douloureuse nouvelle, il aimait à se consoler en répétant la prière du saint pape Pie VII : *Fiat*, *laudetur*..... et il savourait ces derniers mots : *Amabilissima voluntas Dei in omnibus.* « Il est sûr, » me disait-il dans une de ces pénibles rencontres, « que » lorsqu'on a reçu une certaine sensibilité, de semblables nouvelles vous affligent ; mais ce n'est » que cette sensibilité qui est affectée; la fine pointe » de l'âme est en Dieu. »

On l'a déjà dit : avant de partir, pour le Piémont, le pieux évêque avait consulté Grégoire XVI, ne voulant pas étendre ses courses hors de la France sans une autorisation spéciale. Cette autorisation une fois arrivée, il partit sans inquiétude; mais le jour où il quitta Chambéry pour se diriger sur Turin, le temps était affreux ; la neige tombait avec abondance. Le bon évêque voyant ces flocons

pressés qui menaçaient de rendre la traversée du mont Cénis fort difficile, se tourna vers moi et me dit d'un air joyeux : « Nous sommes sûrs de faire » la volonté de Dieu ; oui c'est lui qui nous veut au » milieu de cette neige. Il faut donc que nous en » soyons contents...... » Puis il ajouta : « Oh, mon » Dieu ! si je me rendais maintenant à Turin pour » ma propre satisfaction, si c'était, par exemple, » pour solliciter quelque riche présent, que je se- » rais inquiet et tourmenté !...... Mais maintenant » que je suis sûr que c'est Dieu qui m'envoie, je suis » content. »

Ceux qui ont suivi de près le saint évêque pourraient, j'en suis sûr, rappeler cent et cent traits de sa belle vie qui viendraient en témoignage de sa constante soumission à la volonté divine ; et si quelqu'un mettait en doute ce que cette soumission avait d'amoureusement résigné, ma réponse serait tout entière dans ce mot que le prélat me dit un jour à moi-même avec une admirable simplicité : « Vous êtes bon..... Est-ce que je me suis jamais » plaint du bon Dieu ?..... »

Cette détermination de Monseigneur Flaget à ne vouloir que ce que voulait Dieu lui même, le portait à surveiller les moindres mouvements de son cœur et les premières saillies de sa volonté. C'est ainsi qu'après avoir envoyé au souverain pontife cette

humble lettre dont on a parlé dans la première partie de cet ouvrage, il me disait : « J'avoue qu'il me » tarde bien de savoir quelle sera la réponse du » pape..... « Mais il se reprit aussitôt en disant : « Non, je ne dois être pressé pour rien; ce que je » désire, c'est de connaître la volonté de Dieu. » Cette réponse reçue, il fut aisé de voir combien il était heureux d'être fixé sur ce que Dieu demandait de lui. Quelquefois sa joie éclatait par des exclamations de cette sorte : « Oh! que je suis donc content!... » J'ai toujours été content, lorsque j'ai pu connaître » bien clairement quelle était la volonté de Dieu!...» Ses hésitations avaient entièrement cessé; il me parlait fréquemment de son prochain retour en Amérique, et il me disait : « Qui sait si ce voyage, en se » prolongeant, n'aurait pas rencontré d'obstacles? » Il a été béni. Oh! mon enfant, remercions bien le » bon Dieu; je me retire, je crois, honorablement. » MM. les directeurs de l'œuvre de la propagation de » la foi, je l'espère, seront contents; mais peut-être » qu'en continuant nous n'aurions pas réussi... Non, » je ne veux pas entreprendre de nouvelles visites; le » pape a parlé, ma mission est finie. Peu m'importe » de mourir en France, en Amérique ou en Chine, » pourvu que je fasse la volonté de Dieu. »

Ces dernières paroles et celles qui leur ressemblent arrivaient dans la conversation du saint évêque

comme un perpétuel refrain ; mais elles ne tombaient de ses lèvres qu'après s'être échappées de son cœur. Le négociant ne poursuit pas la fortune, et le soldat la gloire, avec plus d'ardeur qu'il n'en mettait à rechercher la volonté divine. Il acceptait par avance tous les sacrifices que lui demanderait le Souverain Maître, ajoutant ainsi au mérite de ses œuvres, le mérite plus grand peut-être encore de son intention. Non, il n'était pas du nombre de ces serviteurs paresseux qui disent et ne font pas; il faisait beaucoup, et n'en tenant nul compte, il aurait voulu faire bien davantage. Aussi nous aimons à nous persuader que celui qui regarde avec complaisance, non-seulement les actions que nous offrons à sa gloire, mais encore les généreux désirs par lesquels nous allons au-devant de sa volonté, aura dit à ses anges de préparer pour le front de ce pieux évêque l'une de ses plus riches couronnes.

XI

Son obéissance filiale au souverain pontife.

Ce n'est pas sans dessein que l'on place les pages qui suivent, immédiatement après celles qui viennent d'être lues. Cette conformité parfaite à la volonté de Dieu, qui a été le sujet du chapitre précédent, explique, en effet, la soumission respectueuse et filiale par laquelle Monseigneur Flaget était heureux d'honorer le souverain Pontife. Sa foi découvrait en lui le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Plus que cela, elle croyait voir Jésus-Christ lui-même. Aussi, obéir au pape ou obéir à Dieu, c'était pour le saint

évêque une même chose. Il trouvait dans cette double obéissance un égal bonheur ; ou plutôt la volonté du pape une fois exprimée, était à ses yeux une manifestation si claire et si sensible de la volonté de Dieu, que toute parole tombée du siége de saint Pierre le mettait au comble de ses vœux, et que, sans retard, il se précipitait avec une sainte passion pour lui obéir.

Déjà plus d'une fois on aura trouvé des preuves de cette assertion, répandues dans le cours de cet ouvrage. Toute la vie de Monseigneur Flaget en est si pleine, qu'il était impossible, en la parcourant, de ne pas les rencontrer sur son chemin ; mais voici quelques nouveaux témoignages qui, groupés ensemble, offriront un enseignement plus complet, une plus précieuse édification.

On a vu qu'avec un ordre du pape, Monseigneur Flaget eût été au bout du monde. Cent et cent fois j'ai eu l'occasion de reconnaître cette disposition au fond de son cœur ; mais il est bon de savoir ce que le pieux évêque entendait par un ordre du pape. Un jour qu'il m'exprimait le vœu de voir le souverain Pontife ne pas lui laisser le choix dans la question des voyages, mais décider nettement s'il devait les continuer ou les cesser tout à fait, je pris la liberté de lui dire : « Que feriez-vous, Monseigneur, si le pape » vous manifestait simplement un désir pour la pro-

» longation de vos visites? » — « Oh ! je partirais, » me répondit-il aussitôt et sans hésitation, puis il ajouta : « Le pape ne donnera jamais un ordre » précis en pareille rencontre; mais ses désirs sont » des ordres Je vous le demande, mon cher enfant, » si le pape vous témoignait désirer que vous fissiez » une chose, et qu'il essuyât de votre part un refus, » ne dirait-on pas que vous auriez désobéi? » Un tel langage sur les lèvres d'un évêque de soixante-quinze ans ne vaut-il pas tout un volume de controverse?

Ce langage était sincère comme toutes les paroles du pieux évêque; mais il ne rendait encore qu'imparfaitement ce qu'il ressentait de respectueuse tendresse à l'égard du souverain Pontife. Il aurait fallu l'entendre, comme j'eus le bonheur de l'entendre moi-même, disant avec une singulière expression de foi : « Je vous l'assure, si le pape me disait de partir » pour le Japon, je partirais de suite..... *Ce sont mes* » *délices de faire la volonté de Rome.* » Aussi, lorsqu'il recevait des lettres par lesquelles on le rappelait dans son diocèse, vainement exprimaient-elles le besoin de le revoir, en des termes si vifs et si déchirants que le cœur du pauvre évêque en était bouleversé. Il n'était nullement ébranlé dans son invariable résolution. Sa réponse alors était toute prête ; il me la rendait en ces termes : « Ils diront tout ce qu'ils voudront ; je » ne puis faire que ce que veut le pape. »

Pendant les jours où le prélat rédigeait cette lettre dont on a parlé déjà plusieurs fois, il me dit, d'un air tout rayonnant : « J'expose au pape le pour et le » contre ; je le laisse ensuite se décider ; après cela, » il faudra bien qu'il s'explique, et, quoi qu'il dise, » je suis disposé à le faire. S'il me disait d'aller en » Chine, je crois que si je trouvais un bâtiment prêt » à mettre à la voile, je partirais tout de suite. « Lorsque cette lettre fut terminée, il me la remit avec un air de jubilation, en répétant encore qu'il faudrait bien que le pape s'expliquât, et que cette pensée le rendait heureux par avance. Enfin, la réponse tant désirée étant arrivée de Rome, non-seulement le saint évêque s'empressa d'obéir à la volonté qui lui était manifestée, mais il se soumit sans arrière-pensée et avec une grande joie, et il saisissait toutes les occasions de payer un tribut d'éloges à la décision de Grégoire XVI. C'est ainsi qu'il me disait dans des moments de fatigues et de souffrances : « Vrai- » ment je crois que le pape y a vu bien juste ; je » n'aurais pas pu continuer ces courses ; ma santé » ne me l'eût pas permis. » Et un peu plus tard, c'était un jour où il sentait davantage diminuer ses forces : « Oh ! que je bénis Dieu ! Que l'Église est » bien gouvernée ! Non, je ne crois pas qu'il m'eût » été possible de poursuivre ces voyages. » Et quand le saint vieillard parlait ainsi, on voyait qu'il ré-

pandait au dehors les sentiments dont son cœur était plein.

Ce respect et cette vénération, cette tendresse plus que filiale à l'égard du souverain Pontife, se manifestaient dans les moindres choses, comme dans celles qui étaient plus importantes. C'était pour le vénérable évêque une joie singulière de parler du pape, de raconter les bienfaits qu'il en avait reçus, d'exalter sa bonté, sa sagesse, sa puissance, de répondre à tous les appels de sa suprême sollicitude. Étant à Rome, il obtint fréquemment des audiences de Grégoire XVI, ainsi qu'on l'a dit en son lieu; chacun de ces jours d'audience était pour lui un jour de bonheur. Le pape l'avait pris en affection, et l'honorait d'une familiarité peu commune; un jour il ouvrit devant lui sa tabatière et la lui présenta; le saint évêque emporta chez lui, respectueusement, la prise que ses deux doigts y avaient puisée, comme quelque chose de précieux qu'il n'aurait pas voulu perdre. Un soir je causais avec lui de l'œuvre de la propagation de la Foi et du zèle que la ville de Lyon a toujours montré pour cette belle œuvre. Monseigneur admirait la piété de cette ville, et parmi les causes auxquelles il la faisait remonter, il ne manqua pas de mentionner la bénédiction que le pape Pie VII lui donna lors de son passage; mais cette bénédiction, il la rappelait avec une grande expression de joie : « Oh oui, » me

disait-il en élevant les mains, » je suis bien sûr que » ce saint Père leva les deux mains au ciel, et un » océan de grâces fut répandu sur cette ville. »

Chose étrange! si je recueille mes souvenirs, je ne me rappelle pas avoir entendu le vénérable évêque se prononcer une seule fois sur les questions débattues au sein de l'École, relativement à l'étendue des prérogatives du souverain Pontife; tandis que cent fois il m'a témoigné son désir de se soumettre sans restriction à son paternel empire. Il s'occupait donc bien peu de controverses, mais nul n'était plus habile que lui dans l'art de s'oublier pour obéir; c'est que sa théologie, il la trouvait écrite dans son cœur plein de foi par les mains de la charité. Heureuse l'Église si, comme lui, disputant un peu moins, et surtout bannissant de nos disputes l'imprudence de ces aigreurs qui ne servent qu'à l'attrister, nous réservions notre zèle et nos forces pour l'honorer et la servir!

XII

Son désintéressement.

Il semble, au premier coup d'œil, qu'un pauvre évêque qui doit pourvoir aux immenses besoins d'un vaste diocèse, et qui ne trouve dans ses mains que de faibles ressources, est en quelque sorte dispensé de la vertu du désintéressement ; son ambition ne devient-elle pas légitime? Il n'a en vue que le bien, et dès lors que ce bien ne peut être réalisé qu'à l'aide de richesses qu'il n'a pas, n'est-ce pas pour lui un devoir bien plus qu'une faute de les appeler de tous ses vœux? C'est là ce que se persuade facilement la

raison abandonnée à elle-même ; mais la foi a d'autres pensées ; elle s'est tellement habituée à tout attendre de Dieu, que c'est en lui seul qu'elle a placé tout son espoir. Tout empressement que des désirs inquiets accompagnent lui apparaît comme une insulte à sa providence.

Toutefois, il faut le reconnaître, il importerait peu d'éviter un excès pour tomber dans un autre, d'échapper à l'agitation d'une sollicitude exagérée pour s'abandonner à l'inertie d'une confiance imprévoyante ; ou bien sur ce prétexte, qu'il ne faut pas tenter Dieu en demandant des miracles, d'ouvrir dans son cœur un libre passage à tous les désirs violents et intéressés. Ce Dieu, qui a remis dans nos mains le soin des œuvres qu'il nous confie, exige le concours de nos efforts ; mais il veut que, respectant l'état de dépendance où il nous a placés, nous n'espérions la réussite que de la bénédiction qu'il répandra sur eux. Il est bien difficile de garder un juste tempérament dans ces sortes de choses ; la raison humaine est si peu sûre dans sa marche ! Elle n'atteint presque jamais le terme qui lui est assigné, ou, si elle y arrive, ordinairement elle le dépasse. Trop paresseuse ou trop empressée, elle ne sait guère conserver une sage et discrète mesure ; aussi presque toujours nous nous agitons au sein d'efforts stériles, ou nous nous reposons dans une coupable et sotte imprévoyance.

Il me semble que Monseigneur Flaget a su éviter ces deux extrêmes. La multitude des fondations et des établissements de toutes sortes dont il a doté son diocèse, nous apprend qu'il était bien éloigné de ce repos que le zèle condamne, et la bénédiction que le ciel a répandue sur eux ne peut s'expliquer que par cet abandon désintéressé qui multiplie les prodiges, en faisant descendre la grâce qui les opère. Je l'ai vu moi-même et admiré bien des fois. Nul ne montra jamais un cœur plus libre et plus détaché que ne l'était celui de ce digne évêque. Quelle que fût l'étendue de ses besoins, sa confiance en la Providence était toujours calme et entière. Essayons de le peindre par quelques traits :

Pendant ses voyages le prélat ne faisait jamais de quête; mais ce qu'il racontait du dénuement auquel se voient condamnées certaines missions d'Amérique, inspirait à quelques personnes la pensée de lui présenter une offrande. Lorsque l'on n'avait pas indiqué d'une manière précise l'emploi qu'il fallait faire de ces dons, il y avait lieu de se demander s'ils devaient être versés dans le trésor de l'œuvre de la propagation de la Foi, ou bien dans la caisse du diocèse de Bardstown. Monseigneur Flaget tranchait toujours ce doute, en me disant : « Donnez » cette somme à l'œuvre. » — « Oh ! non, » ajouta-t-il un jour que je lui avais porté une de ces offrandes,

et qu'il m'avait donné cette généreuse réponse, « Non, je ne veux pas me défier de la Providence.
» Je n'ai jamais été comme ceux qui s'inquiètent sur
» leur avenir et se disent : Comment ferons-nous plus
» tard ? »

Ce désintéressement allait plus loin encore. Un jour une personne lui apporte une somme assez considérable; il demande si cette somme est destinée à son diocèse, ou à l'œuvre des Missions. « On dé-
» sire, » lui dit-on, « en faire l'emploi d'où sortira le
» plus grand bien. » — « Eh bien, » répond alors le prélat, « donnez tout à la caisse de l'œuvre. » Lorsqu'il m'eut raconté cet entretien, je ne pus m'empêcher de lui dire : « Vous êtes bien toujours
» le même, Monseigneur, » et lui de me répondre :
» Il faut être conséquent; je veux être le même en
» tout. Du reste, j'ai plus de plaisir à voir cet ar-
» gent donné à l'œuvre de la propagation de la
» foi. »

Ce généreux évêque me disait encore : « Je re-
» çois avec bonheur les dons que l'on veut bien
» m'offrir; mais si demain on venait me dire : Il ne
» vous reste plus rien de tout ce que vous avez
» reçu; je répondrais aussitôt : mon Dieu ! j'espé-
» rais employer tout cela pour votre gloire......
» Mais que votre saint nom soit béni !...... » Il m'exprimait la même pensée dans une autre rencontre.

« Oui, » me disait-il, « j'ai de la joie à faire passer
» cet argent à mon coadjuteur; mais, si Dieu en
» disposait autrement, je me soumettrais sans peine
» à sa volonté; je crois qu'en deux minutes, j'en
» aurais l'esprit tranquille. »

Les besoins de son diocèse étaient, sans doute, constamment présents à la pensée de ce digne évêque; mais ceux des diocèses plus pauvres que le sien semblaient le préoccuper encore davantage; car toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, il recommandait ou faisait recommander aux directeurs de l'œuvre de la propagation de la foi, les évêques nouvellement institués: « Je sais trop, » disait-il, « par ma propre expérience, ce qu'il y a
» de peines et de douleurs dans ces commencements
» laborieux. Oh! que l'on fasse une large part aux
» diocèses qui viennent d'être érigés! ils manquent
» de tout. »

S'agissait-il d'accepter, pour sa mission, quelque jeune ecclésiastique disposé à le suivre, il ne s'inquiétait que de sa piété et de ses talents; les considérations de fortune n'étaient rien pour lui. Sur ce point, comme sur tous les autres, il ne se dirigeait que par les vues de la foi. Un jour, j'entrepris de le faire causer sur les vocations; il me dit alors avec un ton de conviction admirable qu'il était inhabile à parler de ces sortes de questions;

que le genre d'occupations auquel on l'avait appliqué, pendant un grand nombre d'années, l'avait mis dans l'impossibilité d'approfondir convenablement sa théologie, qu'il avouait cependant avoir bien faite; que pour lui, il craindrait d'influencer la vocation d'un jeune prêtre, par tout ce qui sent l'empressement et la flatterie; que sa méthode était d'exposer les qualités qu'exige la vie du missionnaire, et les ressources qu'il peut légitimement espérer, c'est-à-dire les difficultés et les moyens; que c'était à Dieu seul qu'il appartient de donner ces vocations.

Ces principes étaient invariables chez le vénérable évêque. Il savait s'en servir, au besoin, pour ceux de sa famille, comme pour les étrangers. Il écrivait à l'un de ses neveux : « Ne vas pas croire, » cher enfant, que je désire que tu sois prêtre, et » que je cherche à diriger de ce côté-là tes pensées » et tes goûts. A Dieu ne plaise que je sois si té» méraire ! je croirais empiéter sur ses droits, en » déterminant ta vocation, et, par là même, être » coupable d'un grand crime. Peu m'importe que » tu sois soldat ou moine; pourvu que tu gardes » en chrétien le poste que Dieu t'a assigné, je serai » content (1). »

(1) Lettre du 16 novembre 1821.

C'était avec cette disposition d'abandon à la divine Providence, avec ce cœur libre et désintéressé que Monseigneur Flaget s'occupait de toutes les affaires de son diocèse. Non, il ne tenait en aucune manière, ni à l'argent ni au bien-être. Déjà, au moment où il fut appelé à s'asseoir sur le siége de Bardstown, voici en quels termes il annonçait à deux de ses neveux l'héritage qu'il prétendait leur laisser : « Quant à François, je compte sur lui, » pour être mon bâton de vieillesse et l'héritier de » toutes les dettes que je contracterai infailliblement » pour faire du bien dans mes missions, à moins » que son frère aîné ne veuille partager par portion » égale (1). »

Qu'on se garde toutefois de conclure de ces dernières paroles que le pieux évêque se reposât tellement sur le ciel qu'il oubliât les soins d'une sage et discrète prudence; au contraire, et c'est là un des traits les plus saillants de son administration, il était essentiellement homme d'ordre. *Avant de bâtir il s'asseyait* pour calculer, par avance, les ressources dont il pourrait probablement disposer. Il redoutait, il abhorrait les dettes. On le savait, et lui-même me disait : « Si je voulais cent mille francs, » en deux jours je les aurais ; on a confiance en

(1) Lettre du 21 mars 1810

» mon crédit ; mais non, les dettes sont trop pe-
» santes pour moi. » Aussi il trouvait un singulier bonheur à pouvoir dire : « Grâce à l'infinie bonté
» de Dieu, tout est payé, et s'il me reste peu de
» chose, au moins je ne dois rien. » Cette parole il la plaçait comme couronnement à la suite de son mémoire au Pape ; il la mettait souvent à la fin de ses lettres ; il la savourait encore en conversation.

Il y avait donc chez Monseigneur Flaget autant de prudence que de zèle ; un abandon à la Providence aussi absolu que s'il eût tout attendu d'elle, et une activité aussi courageuse que s'il eût vu le succès au bout de ses propres efforts. C'est pourquoi, béni par la grâce, il a fait beaucoup de bien, et le bien qu'il a fait demeure.

XIII

Sa mortification.

Tous ceux qui ont étudié les secrets de la vie spirituelle savent que ses enseignements se réduisent à ces deux choses : mourir à nous-mêmes et revivre d'une vie nouvelle ; c'est-à-dire, en d'autres termes, détruire en nous, ou du moins réduire à l'impuissance, les funestes inclinations qui nous viennent du péché, afin que la grâce, agissant avec une liberté entière, nous donne le goût et l'habitude de penser et d'agir comme Jésus-Christ. Cette vertu qui nous fait ainsi mourir à nous-

mêmes, s'appelle, dans le langage chrétien, la mortification. Elle s'exerce sur nos sens extérieurs, sur les diverses facultés de notre âme, sur notre être tout entier; car nous sommes enlacés tout entiers dans les liens du péché. Les instincts de ce corps de boue qui nous avait été donné pour nous servir, nous attirent sans cesse vers la terre; notre âme qui devait commander à ces instincts terrestres, presque toujours se laisse asservir par eux : aussi la mortification chrétienne travaille sans relâche à lui rendre sa liberté, en la rappelant au souvenir de sa grandeur primitive. Cette mortification n'est donc pas une vertu isolée, réduite à agir dans un coin solitaire de notre vie, n'exerçant ses influences que sur une portion de nous-mêmes. Elle est la base et la mesure de toutes nos autres vertus. Dès lors là où nous voyons une vertu grande et généreuse, nous sommes assurés de rencontrer aussi une grande et généreuse mortification. Seulement son action se manifeste en diverses manières. Chez les uns, elle va chercher son exercice dans des pénitences librement choisies; chez d'autres, elle trouve son aliment dans les peines et les douleurs que le ciel a semées sur la route; il en est qui la chargent de traiter plus rudement leur corps; d'autres, sans négliger de gourmander ce corps, lui confient plus directement la correction de leur

cœur ; mais chez tous, elle ne triomphe que lorsqu'elle a fait mourir à la vie des sens pour faire renaître à la vie de l'esprit.

Il serait bien difficile de dire ce qui, dans Monseigneur Flaget, resta sans être renouvelé par cette vertu de mortification. Son corps, habitué à être traité rudement, en était venu à se contenter de bien peu ; et jamais on ne le voyait rechercher ses aises, ni la satisfaction de ses goûts. Son imagination saintement captive, aimait à se reposer en Dieu ; son esprit n'était occupé que de lui, et son cœur n'aurait su aimer autre chose ; car, devenu le maître de son excessive sensibilité, tout ce qui lui était cher, c'était en Dieu, et pour Dieu qu'il l'aimait. « Ma volonté, » me disait-il, « a été » tellement brisée dans les missions, qu'aujourd'hui » elle s'accommode de tout. Lorsque j'étais à Bal- » timore j'aimais beaucoup l'étude ; mais on m'ap- » pliquait quelquefois à des ministères qui me la » rendaient impossible. Ma volonté se roidissait » alors ; lorsque je vis cela, oh ! me dis-je à moi- » même, cette volonté, il faut la mettre sous les » pieds. Ceci m'a été très-utile par la suite ; et au- » jourd'hui je me trouve bien partout. »

Le bon évêque disait bien vrai. Jamais on ne l'entendait se plaindre ni de la fatigue du voyage, ni d'un mauvais logement, ni d'une couche trop

dure. Relativement à ce dernier article, il faut avouer qu'il avait un secret. Il voulut bien me le confier. Je le livre à mon tour à ceux qui désireraient le connaître; il consiste à n'avoir chez soi qu'un très-mauvais lit; alors on est à peu près sûr d'en rencontrer de meilleurs lorsqu'on se met en voyage.

Le saint prélat n'était pas plus exigeant pour ses vêtements. Il lui était indifférent de porter des bas de soie en hiver et des bas de laine en été. « Voyez-vous, » me disait-il, « nous ne sommes » pas habitués à tous ces petits soins. Quelquefois, » dans mes missions, j'avais du linge, quelquefois » je n'en avais pas. Maintenant je suis fait à toutes » ces choses, je n'y fais plus attention. »

Les repas splendides qu'on lui offrait en voyage le contrariaient beaucoup; cependant il n'aurait pas osé s'en plaindre; mais il me disait : « Quelque» fois on vante avec une certaine emphase les bons » vins, les mets bien apprêtés, comme s'il fallait » attacher une grande importance à toutes ces choses. » J'en suis très-peiné;...... j'avoue que tout cela » me fait penser grandement à Dieu...... Oh! Dieu » d'amour!...... »

Dans une petite sous-préfecture que je ne nommerai pas, car les autorités du lieu pourraient n'être pas flattées de ce souvenir, un commissaire

de police et un officier de gendarmerie vinrent au presbytère pour demander quel était cet évêque étranger, et si ses papiers étaient en règle. On voyait qu'ils n'exécutaient qu'avec peine les ordres qu'ils avaient reçus ; mais le curé de la paroisse fut singulièrement mortifié d'avoir à répondre à une semblable demande. Lorsque le prélat eut connu l'objet de leur visite, il prit aussitôt un air de gaieté et assura, avec un ton et des manières qui prouvaient la sincérité de ses paroles, que ce serait pour lui un bonheur que d'être mis en prison et de glorifier Notre Seigneur Jésus-Christ, par ses chaînes.

Cette pensée d'honorer ce divin modèle, en imitant sa vie dure et mortifiée, ne quittait pas le saint évêque. Pour arriver là, avait-il eu recours aux instruments de pénitence dont se sont servis beaucoup de nos saints? C'est ce que j'ignore. La modestie du prélat ne m'eût pas permis d'interroger de tels secrets. Mais il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les travaux et les douleurs dont son existence a été remplie, pour comprendre jusqu'où devait aller l'austérité de sa vertu, et l'assujettissement sous lequel il avait fini par réduire sa volonté est un témoignage irrécusable qui dépose en faveur d'une mortification héroïque. Vers la fin de ses voyages je causais avec lui de

son prochain retour en Amérique, et je lui parlais de la joie qu'il aurait en revoyant ses deux coadjuteurs : « Ah ! » me dit-il, « ce sera trop » de consolation ; parce qu'il peut se glisser là » dedans une satisfaction trop naturelle. » Il en était donc venu ce saint évêque à se défier des moindres mouvements de son cœur, à ne rien se permettre qui ne fût pour Dieu. il pouvait dire comme saint François de Sales : « Si je connais- » sais, dans mon cœur, un *petit brin d'amour qui* » *ne fût pour Dieu, je l'en arracherais aussitôt.* » N'est-ce pas là le commencement de la céleste béatitude ? Mais c'est un commencement rude et laborieux ; sur la terre nous avons beau ne vouloir que Dieu, ne chercher que lui, il nous faut le chercher toujours comme si nous ne l'avions pas encore trouvé ; car à chaque instant nous pouvons le perdre ; et nous le perdons infailliblement si nous ne mettons une garde vigilante à la porte de notre cœur, menacé sans cesse par l'ennemi. Ce sont ces luttes continuelles qui empêchent notre bonheur d'être parfait. Viendra le jour où nous pourrons, sans crainte, déposer les armes, parce qu'alors nos ennemis étant vaincus, tout combat serait inutile. Il ne nous restera plus qu'à nous reposer dans l'éternelle possession de notre unique trésor. Notre joie sera doublée par le souvenir des

efforts que nous aurons faits pour le conquérir ; et en voyant ce que nous appelions l'océan de nos larmes tari par le moindre rayon de notre gloire, nous comprendrons, avec l'Apôtre, qu'il n'y avait aucune proportion entre nos sacrifices et la récompense qui en sera le prix.

XIV

Sa conduite dans les maladies.

Monseigneur Flaget avait reçu du ciel une santé magnifique. Sa complexion était forte et robuste. Il disait lui-même que, jusqu'à l'âge de soixante et quelques années, aucune douleur ne lui avait jamais fait sentir où se trouvait placé son estomac. Cependant nous apprenons par sa correspondance qu'il fit plusieurs maladies. Il faillit périr à la Havane; en Amérique plus d'une fois il fut obligé par la souffrance, d'interrompre ses travaux et ses courses; mais il n'est pas difficile de s'ex-

pliquer ces diverses altérations d'une santé si belle, par la vie laborieuse et agitée que mena toujours ce digne évêque.

Le choléra qui, dans le cours de 1833, vint lui donner le terrible assaut dont on a parlé dans la première partie de cet ouvrage, la longue maladie qui l'avait retenu plusieurs mois à Angers, et aussi les années dont le poids devenait de plus en plus accablant, avaient singulièrement diminué les forces du vénérable vieillard lorsqu'il me fut donné de le voir et de le suivre. Souvent pendant la durée du voyage il a été obligé de s'arrêter quelques jours, d'accepter des soins, de se laisser condamner à un traitement assujettissant et pénible. Dieu le permit, sans doute, pour perfectionner sa vertu par ces épreuves, et aussi pour donner à ceux qui l'environnaient le spectacle de cette angélique patience dont je suis heureux de rappeler ici quelques-uns des principaux traits. Il se soumettait toujours à la douleur avec une docilité d'enfant; on voyait qu'il recevait les contradictions et les fatigues qui en étaient la suite, comme si la Providence les lui eût présentées de sa main.

A Rodez, le saint vieillard fut retenu chez Monseigneur Giraud par une indisposition assez grave pour que l'on crût devoir recourir au mé-

decin. J'étais auprès de lui, au moment de la première visite du docteur. Le prélat parlait de tout, excepté de son mal. Je lui dis alors : « Mais, » votre maladie, Monseigneur, vous n'en dites » donc rien ? » Et le docteur qui avait déjà compris à quel malade il avait affaire, dit en souriant : « Oh ! la maladie c'est un hors-d'œuvre. » Deux ou trois jours après cette visite on avait fait prendre une purgation au malade; je fus le trouver et je voulus savoir quel remède on lui avait donné : « Ah ! » me dit-il, « je n'en sais rien; je » ne l'ai pas demandé. Dieu m'a fait cette grâce » que, toute ma vie, j'ai pratiqué la docilité en- » vers les médecins. Je sais que c'est lui qui donne » l'efficacité aux remèdes; pour eux, ils conseil- » lent bien tel ou tel moyen que leurs études leur » ont fait juger devoir être utile; mais c'est Dieu » qui le rend efficace. Aussi je lui dis : Mon Dieu, » je me soumets à ce que vous ordonnerez; si c'est » un poison que l'on me donne, eh bien, en le » prenant, je ferai toujours votre volonté. »

Cette merveilleuse indifférence pour la santé comme pour la maladie, cet abandon absolu à la volonté divine, j'ai pu les admirer en beaucoup d'autres rencontres, mais surtout pendant une douloureuse et grave indisposition qui retint le prélat quinze jours, au château de Borgo (Piémont),

chez le duc de Laval-Montmorency. Monseigneur venait de quitter Turin. Il était déjà souffrant; cependant il croyait pouvoir continuer ses courses, sans prendre de repos. La maladie, ou plutôt le Ciel en décida autrement. Dès la première nuit, il fut très-fatigué et tourmenté par les accès d'une toux continuelle; mais il se garda bien de réveiller le domestique qui reposait dans une chambre voisine de la sienne; et le lendemain, il me disait : « Vraiment je pensais cette nuit que Dieu » avait exaucé mes prières, et qu'il s'expliquait » sur ce qu'il voulait de moi; peut-être, me di- » sais-je, veut-il la fin de toutes ces courses; » et peut-être même, la fin de ma carrière. Oh! » que sa sainte volonté soit faite! »

Il me serait impossible de dire avec quelle reconnaissance le bon évêque accueillait les soins qu'on s'empressait de lui prodiguer. Il avait pour chacun de ceux qui lui rendaient quelque service une parole bonne et gracieuse. C'est ainsi qu'il disait agréablement à madame la duchesse : « J'ai toujours remarqué la vérité de cette pro- » messe de Notre-Seigneur : *Celui qui quittera pour* » *moi sa maison ou ses frères...... trouvera le cen-* » *tuple en ce monde* (1). » Et causant avec moi, il

(1) Saint Marc, x, 29 et 30.

me faisait admirer les attentions de la Providence à son égard; il croyait venir, me disait-il, dans cette maison, pour donner à Monsieur le duc un témoignage de sa reconnaissance, en répondant à son honorable invitation, et voilà qu'il y avait été conduit par cette Providence pour y recevoir les soins que réclamait sa santé : « *Je l'ai toujours* » *trouvée comme cela*, » ajoutait-il.

Quant à sa patience, elle était admirable. Un matin, Monsieur le duc s'approche de son lit, en lui disant : « Eh bien, Monseigneur, je viens » d'apprendre que vous avez passé une mauvaise » nuit, » et lui de répondre avec un gracieux sourire : « Mais elle a été bonne, puisqu'elle s'est » passée selon la volonté de Dieu. » Une autre fois, c'est moi qui me rends auprès de lui, vers le milieu du jour. Je le trouve éveillé et dans une obscurité complète, les domestiques n'ayant pas eu le soin d'ouvrir les volets de sa chambre. Je lui témoigne mon étonnement, et il me dit : « Ils font comme ils l'entendent; ils ferment, ils » ouvrent, ils donnent un demi-jour; je ne leur » dis jamais rien. »

La docilité avec laquelle le saint vieillard prenait les remèdes qu'on lui avait ordonnés n'était pas moins merveilleuse. Il ne faisait, pour ainsi dire, jamais d'objection. Ceux qui le servaient en

étaient dans le ravissement, et l'on disait autour de lui : « Vraiment, il livre son corps aux mé» decins comme s'il n'était pas à lui. » Un jour je lui demandai s'il attendait quelque bien d'une médecine qu'on voulait lui faire prendre : « Oui, » me dit-il, « ce sont plutôt ces vésicatoires que » je me sentirais peu porté à me laisser appli» quer ; mais je suis bien disposé à faire ce que » des personnes graves et éclairées jugeront utile, » pour me rendre capable d'accomplir ma mis» sion ; » et, parlant des remèdes, il ajoutait : « Pour les médecines, ça m'est égal ; je les prends » comme un verre d'eau, Dieu m'a donné un pa» lais vraiment fait pour cela. »

Cependant ce vénérable vieillard, si doux, si patient, si résigné dans la souffrance, n'était pas content de lui. « C'est singulier, » me disait-il, » dans toutes mes maladies, je me sens la tête » prise ; je ne peux pas prier. Oh ! les saints n'é» taient pas comme cela. Aussi je demande bien » à Dieu qu'il me prépare au grand passage, avant » la maladie qui doit terminer mes jours, sans » attendre à ce dernier moment. » Dieu a exaucé sa prière. Nous l'avons vu, en parcourant l'histoire des dernières années de cette belle et sainte vie. Qu'est-ce donc que la pureté du ciel, puisqu'un or si pur ne peut y entrer sans avoir déposé

au fond du creuset ces quelques grains de poussière qu'il a ramassés en traversant le monde!!.... Quelle société choisie que celle qui doit habiter cet éternel séjour, si ceux que nous avons justement admirés, pendant qu'ils étaient parmi nous, ne doivent être trouvés dignes d'y être admis qu'après avoir effacé avec leurs larmes ces taches légères que nous n'avions pas su apercevoir!!!..... L'esprit se perd dans ces profondeurs; mais le cœur y trouve de délicieuses espérances: car celui qui demande de si hautes vertus a surabondamment de quoi les récompenser.

XV

Son amour pour son diocèse.

Les évêques, au jour de leur sacre, contractent une étroite alliance avec cette portion de l'Église qui est confiée à leur sollicitude. On leur met au doigt un anneau, signe et mémorial de cette union sainte, et cet anneau ne les quitte jamais; car il doit leur rappeler encore que cette union est indissoluble, à moins que Dieu, les appelant ailleurs, ne brise lui-même les liens que sa main avait formés. De là, pour le cœur d'un évêque, ce besoin d'aimer son diocèse. En l'ai-

mant il accomplit le premier comme le plus doux de ses devoirs. Monseigneur Flaget, pour qui aucune vertu n'était étrangère, devait exceller dans celle-ci. Il y excella en effet. La bonté de son cœur la lui rendit facile, et la générosité de sa foi la poussa jusqu'à l'héroïsme.

Déjà, en parcourant la première partie de cet ouvrage, on a pu admirer le dévouement avec lequel ce digne évêque s'oublia toujours lui-même pour ne s'occuper que des intérêts de son diocèse; puis, avec quelle générosité, chargé du poids de ses soixante-seize ans, il retourna auprès de ceux que le ciel lui avait donnés, après avoir brisé tous les liens qui auraient pu le retenir en Europe; mais je me suis réservé d'entrer ici dans quelques nouveaux détails propres à faire resplendir davantage cette éclatante vertu.

Le prélat ne parlait de ses diocésains qu'avec une affection paternelle, et l'on voyait que ses paroles n'étaient alors qu'une effusion de son cœur. Un jour, c'était à l'évêché de Cahors, on venait de le féliciter sur son voyage et sur la grâce dont le Ciel avait accompagné chacun de ses pas; il répondit à ces paroles bienveillantes en disant qu'il était disposé à parcourir ainsi toute la France, si le pape le trouvait bon; que, sans doute, il aimerait mieux être dans son diocèse; puis il

ajouta avec une bonne grâce infinie : « Ces jours-
» ci encore, j'ai reçu une lettre qui m'annonce que
» l'on me désire ardemment ; ce n'est pas éton-
» nant ; leur père leur manque ; ils commencent à
» craindre que je n'aie pour eux que de l'indiffé-
» rence. Oh non, sans doute, grâce à Dieu ! je ne
» suis pas coupable de ce péché. »

Lorsqu'il recevait de son cher Kentucky quelque bonne nouvelle, comme l'annonce d'une conversion ou le récit de quelque autre trait édifiant, il était dans la jubilation ; il en parlait à tout son entourage ; et un jour, après qu'il m'eut fait part de la joie que venait de lui apporter une de ces pieuses lettres, il ajouta, les yeux baignés de larmes : « Dieu
» est trop bon pour moi ; je crains de n'être pas
» assez reconnaissant. »

Le bon évêque traversait, pour la dernière fois, une de nos villes de France où il avait déjà séjourné. Le supérieur du séminaire, craignant qu'il n'éprouvât un sentiment pénible à la pensée de son prochain départ, crut devoir lui faire entendre quelques paroles propres à l'encourager. Monseigneur se garda de l'interrompre ; puis, partant d'un éclat de rire, il lui dit : « Savez-vous, Monsieur le
» supérieur, quelle est la peine que j'éprouve à la
» veille de retourner dans mon diocèse ? c'est celle
» que ressent un père au moment de revoir ses

» enfants. » Il disait encore à l'un de ses amis : « Je » voudrais avoir des ailes pour voler auprès des » miens. »

Cependant, décidé à rentrer au Kentucky, et occupé déjà des préparatifs de son départ, le vénérable évêque apprit que quelques uns de ses nombreux amis venaient d'entamer des négociations avec Rome, dans le but de le retenir en France; il paraît qu'ils avaient conçu l'espoir de persuader au souverain pontife que le prélat, en demeurant en Europe, pourrait se rendre utile, non plus seulement à un diocèse, mais à toutes les missions. Cette nouvelle le jeta dans d'étranges perplexités; il n'aurait pas voulu contrister le pape par un refus, mais il tenait à retourner auprès de ses enfants; et il écrivit en ce sens au cardinal préfet de la Propagande, tout en protestant de sa soumission filiale au Souverain Pontife. Le bon évêque, au milieu de ces incertitudes, ne savait que devenir. Il prit d'abord le parti d'attendre; puis, la réponse de Rome n'arrivant pas, il m'écrivit de Billom le 10 juin 1839 qu'il avait arrêté son départ pour le 8 juillet suivant. Sa lettre m'était à peine parvenue lorsque j'appris que le pape venait, par sa réponse, de rejeter la demande qui contrariait si fort les désirs du saint évêque. Je m'empressai de l'en informer; il me répondit aussitôt :

« Oui, mon très-cher fils, je n'ai qu'à remercier
» Dieu de la nouvelle que vous me donnez; car
» si j'ai avancé de plusieurs semaines mon départ
» pour l'Amérique, c'était en partie, il est vrai,
» pour avoir le bonheur de faire ce long voyage,
» en la compagnie de Monseigneur de Cincinnati;
» mais c'était aussi et principalement pour tâcher
» d'être en route avant l'arrivée de la lettre du
» Souverain Pontife, et afin qu'il me fût donné de
» rentrer dans mon diocèse après une si longue
» absence, pour convaincre mes catholiques que
» mon cœur, malgré mon éloignement, leur avait
» été toujours uni d'affection et que mon palais de
» bois à Bardstown avait pour moi plus d'attraits
» que les superbes palais à lambris dorés que j'ai
» habités pendant trois ans. — Si après avoir ré-
» sidé cinq ou six mois, avec mes enfants bien
» aimés, je vous eusse vu venir, comme je vous
» l'ai écrit, pour me signifier, de la part du pape,
» de revenir en France, sans doute, il m'en eût
» coûté, beaucoup plus que je ne saurais le dire,
» de rompre pour toujours les liens si doux qui
» m'attachent à une famille si nombreuse et si in-
» téressante, mais la douleur eût été dix fois, cent
» fois moins sensible qu'elle l'aurait été, si hier
» j'avais appris par votre lettre qu'il fallait rester
» en France. »

Si jamais ces lignes admirables arrivent, ainsi que je l'espère, sous les yeux des fidèles du Kentucky, elles leur porteront un nouveau témoignage de cette affection paternelle, de cette tendresse apostolique dont leur premier évêque leur a donné tant de preuves pendant quarante années de sa laborieuse vie. Pour apprécier dignement le dernier sacrifice par lequel il couronna tous les autres, rappelons-nous tout ce qu'il laissait en Europe. Ses deux frères qu'il aimait plus que lui-même vivaient encore, et cette fois, il savait en les embrassant, qu'il ne les reverrait plus sur la terre. Cette France où le ciel lui avait fait trouver son berceau, venait tout récemment de le combler des marques les plus flatteuses de son amour et de sa vénération. Ses évêques lui avaient donné tant de marques d'une sympathie affectueuse, l'avaient environné d'hommages tellement inusités, qu'en l'honorant, ils avaient fait éclater une vertu dont le souvenir augmentait encore l'amertume d'une séparation déjà si cruelle. Et cependant, étouffant toutes ces pensées et dominant toutes ces impressions, il n'entendait qu'une voix, celle de l'apôtre, et avec lui il criait du fond de son cœur à ceux qui lui tendaient les bras de l'autre côté de l'Océan : « *Je donnerai très-volontiers tout ce que j'ai,* » *et je me donnerai encore moi-même, pour le salut*

» *de vos âmes* (1). » Il devait en être ainsi. Les liens de la nature ne sauraient être aussi forts que ceux qu'a formés la grâce. Par les premiers, Dieu s'est proposé d'unir les cœurs des hommes pour les intérêts passagers d'une vie qui doit bientôt finir; mais les seconds sont destinés à cimenter une alliance que la mort ne pourra briser. Aussi tous les saints ont cru ne pas aimer vraiment leurs amis et leurs frères, s'ils ne les aimaient pas en Dieu et pour Dieu; et toutes les fois que ce souverain maître a exigé de leur part une séparation douloureuse, ils se sont consolés en pensant que l'affection qu'ils emportaient avec eux, se purifiant par les larmes du sacrifice, recevait une consécration nouvelle qui la marquait du sceau de l'immortalité. Heureux ceux qui savent s'aimer sur la terre à la manière des saints!!..... Ils s'aimeront davantage encore lorsqu'ils seront éternellement plongés dans les abîmes d'une charité infinie.

(1) 11, cor. 12, 15.

XVI

Son amabilité.

Les saints, même avec des vertus égales, ne sont pas tous également aimables. Il en est qui ont reçu de la nature un caractère ferme jusqu'à la rudesse, dont la piété ne détruit que les principales aspérités; d'autres ne sont pas doués de cette finesse et de cette vivacité d'esprit qui initient aux dernières délicatesses du savoir vivre. Beaucoup enfin n'ont jamais été placés dans un milieu favorable à la culture de ces qualités extérieures qui sont à la vertu ce que le poli est

au diamant, c'est-à-dire qui la font briller aux yeux de la foule sans modifier sa substance et sa valeur intrinsèque. Dieu sait distinguer tout cela; mais il voit le cœur de ses saints, leur générosité, leurs efforts; et voilà ce qu'il récompense.

Le monde forme des jugements tout contraires. Ce qu'il apprécie en toute chose c'est l'apparence beaucoup plus que la réalité, et son injustice égalant son ignorance, quiconque fait profession de piété doit être parfait pour trouver grâce à ses yeux. Juge inique, il oublie le bien dont l'acquisition a coûté tant de sacrifices, pour ne se souvenir que du mal qui n'a pu encore être déraciné. C'est que les saints lui sont odieux, sans qu'il se l'avoue à lui-même. Ce sont des témoins qui l'accusent et l'humilient. Il a besoin de contester leurs mérites pour n'être pas condamné à les imiter; mais si cette vertu s'empare tellement de tout notre être qu'elle le renouvelle, et prenne sa place en le détruisant; si elle met dans notre regard, dans le son de notre voix, dans toutes nos manières comme dans toutes nos œuvres cette douceur inaltérable, cette grâce vraiment céleste qui éclatent dans certains serviteurs de Dieu, le monde lui-même est subjugué et n'est plus maître de refuser son admiration et ses hommages.

Monseigneur Flaget eut l'insigne bonheur de pré-

senter au monde la vertu sous ces dehors qui la lui font aimer. Il avait donné à cette vertu un tel empire sur son âme et sur toutes ses facultés, qu'elle se peignait dans son regard, parlait par sa voix et ennoblissait tout son extérieur; elle était en lui douce, affectueuse, gaie, aimable. La simplicité du pieux évêque permettait de l'approcher sans crainte et sans gêne; le laisser-aller de sa conversation plaisait toujours, et son indulgente bonté, ne permettant jamais à une parole amère de tomber de ses lèvres, lui avait bientôt concilié le cœur de ceux qui vivaient à ses côtés. Il était d'une humeur enjouée, quelquefois assez causeur, et je me rappelle qu'après une soirée pendant laquelle le prélat, heureux de se trouver au sein d'une famille éminemment chrétienne, avait jasé avec un abandon complet, un ecclésiastique fit devant moi cette réflexion : « On rapporte que dans le procès » de canonisation de saint Vincent de Paul, l'a- » vocat du diable objecta que ce saint parlait » beaucoup. Si j'étais l'avocat du diable lorsqu'il » s'agira de canoniser Monseigneur Flaget, je fe- » rais la même objection; mais si l'on me répon- » dait qu'il parlait bien, je n'aurais rien à répli- » quer. »

Qu'on se garde toutefois de supposer que le digne évêque manquât de discrétion dans ses paroles. Il

était trop modeste et trop disposé aux égards pour pécher en ce point. Souvent même j'ai pu admirer, dans le cours de ses voyages, comment il savait se suffire à lui-même ; combien son silence était grave et méditatif, et avec quelle délicatesse il respectait les goûts de chacun, laissant ceux qui étaient autour de lui, lire, prier, méditer, écrire comme bon leur semblait, sans oser les interrompre; mais il est vrai qu'il y avait chez lui un fond de gaieté et d'enjouement, dans lequel il savait trouver au besoin ces conversations vives et animées que chacun aimait à entendre. Lui-même me disait un jour, avec une candeur d'enfant, que son vieux directeur, M. B....., lui reprochait trop de gaieté; puis il ajoutait avec une étonnante bonhomie : « Il » est le seul qui m'adresse ce reproche; mais je » ne sais comment faire; si je voulais jouer un » autre personnage, je sens que j'aurais un ton » peu naturel; je comprends que les apôtres qui » avaient sur les bras toute l'Église, ne pou» vaient guère trouver le temps de rire, et en» core, je crois bien que saint Paul riait quelque» fois. »

L'abord du vénérable vieillard était toujours prévenant et affectueux. Sa charité était prodigue de ces mots agréables que n'oublie plus celui auquel ils ont été adressés; souvent il avait des

saillies heureuses et pleines d'à-propos, qui provoquaient le sourire, et tout cela empruntait un nouveau charme de cette merveilleuse simplicité dont il ne s'écartait jamais.

Rien de plus gracieux que ses lettres. On a pu s'en convaincre par celles qui ont été citées dans le cours de cette histoire.

En voici une qui se trouve dans sa correspondance de famille. Je ne puis résister au désir de la donner ici comme un véritable modèle de grâce et de délicatesse. Le prélat venait de recevoir cette nièce dont on a parlé dans la première partie de cet ouvrage, et qui avait traversé l'Océan pour aller offrir sa piété et son zèle à l'une des maisons religieuses du Kentucky; il tenait à remercier le père de la jeune personne du sacrifice qu'il s'était imposé en permettant à son enfant de se séparer de lui. Voici le délicieux exorde par lequel il ouvrait la lettre chargée de porter l'expression de sa reconnaissance :

« Bien cher frère, ce matin, après m'être acquitté de tous mes exercices spirituels, au moment où le soleil se levait, je suis sorti de mon nouveau manoir, non pas pour changer d'air, car celui que je respirais sur la terrasse circulait dans la chambre où reposait ma grandeur

» avec autant de liberté qu'il eût pu le faire sur
» les plaines de l'Océan, mais bien plus pour dé-
» gourdir mes membres, et contempler le grand
» spectacle qu'offre la nature, lorsque le soleil
» paraît pour l'éclairer et l'embellir. Cette brillante
» scène me faisait oublier le froid répandu dans
» l'atmosphère, et me suggérait mille pensées déli-
» cieuses pour l'esprit et le cœur. J'en étais là,
» lorsqu'une poule citoyenne du lieu, et mère
» d'une nombreuse famille, est venue tout à côté
» de moi, non pas pour contempler les beautés de
» la nature, mais bien pour chercher ses produc-
» tions, et en nourrir les onze poussins qu'elle
» traînait à sa suite. Malgré moi, elle a fixé toute
» mon attention, et je n'ai pu m'empêcher d'admirer
» la prudence et l'étendue de son affection mater-
» nelle. Ce n'était point du côté du nord qu'elle
» faisait ses promenades, parce que ses petits eussent
» été trop exposés à la rigueur du froid; mais elle
» allait et venait gravement près de mon énorme
» cheminée, ou de celle de la cuisine, sous laquelle
» on brûle le bois par toises et par cordes, ou
» encore aux lieux que le soleil pouvait échauffer.
» Elle ne bornait pas là ses attentions maternelles.
» Souvent elle laissait tomber de son bec le grain
» qu'elle avait ramassé pour le donner à sa jeune
» famille, et toutes les cinq ou six minutes, après

» avoir choisi la place la plus mollette, et surtout
» la mieux exposée à une douce chaleur, elle don-
» nait le signal de la retraite, et aussitôt ses do-
» ciles petits, tout occupés qu'ils étaient à jouir de
» leur liberté, et à picoter çà et là les grains
» qu'ils pouvaient trouver, oubliaient tout, quit-
» taient tout pour courir et voler auprès de leur
» tendre mère, pour se couler sous son sein
» et se cacher sous ses ailes. A cet attendrissant
» spectacle, je devais penser naturellement aux vives
» et pressantes invitations que notre divin Sau-
» veur fait à tous les hommes qui, bien différents
» de ces petits poussins, au lieu de se réfugier
» auprès de leur père et de leur Dieu, courent
» après la vanité et s'égarent dans les voies du
» mensonge; mais ce qui se présentait à mon es-
» prit avec plus de force, ce qui excitait toutes
» les affections de mon cœur, c'est la ressem-
» blance que je croyais rencontrer entre votre fa-
» mille et celle de cette bonne et vigilante mère
» qui se promenait là sous mes yeux (1)..... »
Quel est celui qui, en parcourant ces lignes, ne croirait pas avoir retrouvé le cœur et la plume de saint François de Sales?

(1) Lettre du 17 novembre 1821.

Une telle manière de sentir, on le comprendra sans peine, devait concilier à Monseigneur Flaget tous les cœurs. Aussi il se faisait aimer dans tous les lieux où il passait. On a vu dans l'histoire de sa vie les efforts que l'on fit pour le retenir à Louisville, à Vincennes, à la Havane. Plus tard, c'était en 1826, le prélat écrivait : « Il m'est im-» possible de voir quelqu'un souffrir autour de moi, » sans éprouver le même malaise. Cette sensibi-» lité me rend parfois très-malheureux ; mais elle a » aussi contribué à me faire un grand nombre d'ex-» cellents amis. Si Dieu, qui me l'a donnée, l'ap-» prouve et la sanctifie, je me moque de tout ce » qu'elle me fera souffrir en ce monde; j'en serai » suffisamment dédommagé dans l'autre (1). »

J'ai été bien des fois le témoin de cette affection que chacun se voyait comme forcé de vouer au bon évêque. Ceux qui avaient passé quelques jours avec lui ne pouvaient plus s'en séparer, et souvent leurs adieux se faisaient au milieu des larmes. Dans plus d'un diocèse, les domestiques des palais épiscopaux où il avait séjourné, se regardant comme abondamment payés de leurs services par le bonheur qu'ils avaient trouvé à les lui

(1) Lettre du 28 novembre 1826.

rendre, refusèrent la petite offrande que je voulais leur laisser en son nom. Monseigneur était touché de cet empressement affectueux avec lequel il était partout accueilli; mais il l'envisageait avec des vues de foi; c'est ainsi qu'il me disait en quittant une famille de Montferrand, dont tous les visages s'étaient épanouis à son arrivée : « Oh, que la reli-» gion est belle! c'est elle qui inspire cette joie, » car c'est une joie toute sainte. » Une autre fois, je venais de lui dire : « Vous voyez, Monseigneur, » comme vous faites des heureux; » lorsqu'il me répondit avec sa simplicité ordinaire : « Il est sûr » que je crois bien que ce n'est pas seulement » dans mon imagination, mais que l'on a vérita-» blement du plaisir à me voir. »

Pendant la maladie qui retint plusieurs jours le vénérable évêque chez le duc de Laval-Montmorency, tous les gens de service, employés dans le château, étaient heureux de lui donner des soins, et le bon prélat me disait : « C'est admirable de » voir avec quel cœur ces domestiques me ser-» vent; c'est Dieu qui leur donne ces dispositions » de charité; » puis il ajouta en riant : « Il ne » veut pas laisser souffrir *ce vieux bonhomme;* mais » aussi j'aurai peut-être pour tout cela, dix ans » de pénitence à faire dans le purgatoire. » Le même jour, un de ces domestiques ayant dit : « Je

» donnerais bien la moitié de mon sang pour » rendre la santé à Monseigneur, » ce propos généreux toucha singulièrement le malade, qui me dit tout ému : « *Non inveni tantam fidem in Is-* » *rael* (1)...... et c'est partout, partout, » ajouta-t-il, « que le bon Dieu me fait rencontrer du dé- » vouement! moi qui n'ai accepté qu'en tremblant » le fardeau de l'épiscopat; qui n'avais pas même » eu le temps de faire les études nécessaires!..... » Oh! oui, si je ne m'étais pas soumis, comme » par force, je ne serais pas un seul instant sans » trembler; eh bien! cependant, il n'est pas d'é- » vêque qui parcoure comme moi le monde, en » recevant tant d'honneurs! Ah! ce n'est pas seule- » ment le centuple que Dieu me donne en échange » de ce que j'ai sacrifié pour lui; mais c'est un » million de fois plus que tout ce que je lui ai » donné. »

Tel est le privilége de la vertu, quand elle s'oublie entièrement elle-même; Dieu se souvient d'elle et l'environne d'un éclat qu'elle seule ne sait pas voir. Alors, sans rechercher l'estime des hommes, sans mendier leurs suffrages, elle en fait aisément la conquête. Si là devaient se borner ses victoires,

(1) Je n'ai pas trouvé tant de foi dans Israël. Matt. VIII, 10.

il n'y aurait pas lieu de l'en féliciter beaucoup; mais une fois maîtresse de leurs cœurs, il lui devient facile de les tourner vers Dieu. Aussi quiconque aime Dieu, enviera le bonheur de Monseigneur Flaget; car non-seulement il l'aima, mais il sut encore le faire aimer.

XVII

Des miracles que l'opinion publique lui attribue.

Comment écrire l'histoire de Monseigneur Flaget sans faire mention des guérisons étonnantes que si souvent la voix commune a proclamées l'œuvre miraculeuse de sa foi? Mais ici, plus que jamais, j'éprouve le besoin de me recueillir. Les documents précieux que j'ai sous ma main sont d'une telle gravité que je n'ose les toucher et les mettre en ordre qu'avec un religieux respect. Si l'exactitude est toujours le devoir rigoureux de l'historien; ici elle m'est deux fois commandée.

On a déjà pu le remarquer en parcourant la première partie de cet ouvrage : c'est dans les régions de l'ouest de la France que la sainteté de Monseigneur Flaget a jeté le plus vif éclat. La première personne sur qui sa prière sembla descendre comme une bénédiction du ciel, fut une pieuse carmélite de Nantes. Dans le monde, elle se nommait Madame *Désirée Bertrand;* en religion, on l'appelle sœur *Louise de Jésus*. Voici en quels termes sa supérieure, sœur Marie de Saint-Pierre rend compte à l'évêque de Nantes de la maladie dont cette religieuse fut guérie subitement, le 8 octobre 1835, après une visite de Monseigneur Flaget. La lettre est du 7 décembre suivant : « ... De-
» puis environ quatre ou cinq ans, ma sœur Louise
» de Jésus était d'une sensibilité nerveuse vraiment
» extrême; la récitation en chœur de l'office divin lui
» causait une très-grande fatigue; elle ne pouvait
» supporter ni l'application qu'il faut y apporter, ni
» l'assujettissement aux cérémonies qui l'accompa-
» gnent. Cette excellente religieuse, qui depuis son
» entrée en religion a toujours montré un zèle rare et
» constant pour tous les points de notre sainte règle,
» et particulièrement pour l'office divin, ne se plai-
» gnait pas de la fatigue qu'elle ressentait; elle se
» contraignait pour renfermer en elle-même toute sa
» douleur et attribuait à sa lâcheté ce qui venait d'un
» mal réel ..... Cependant, il y a six mois......, le bon

» Dieu permit que ses souffrances intérieures parussent
» au dehors, et qu'une sœur qui récitait l'office près
» d'elle s'aperçût que ses yeux se fermaient, et que
» malgré tous ses efforts elle ne pouvait les ouvrir.
» J'en fus instruite; je l'interrogeai; elle me dit en
» riant qu'elle ne savait ce que cela voulait dire, si-
» non qu'elle avait passé une partie des petites heures
» à se frotter les yeux.........; le mal a fait les
» plus grands progrès. M. Pellerin nous dit que c'é-
» tait le tic nerveux et douloureux porté à son plus
» haut degré; il a essayé tous les remèdes indiqués
» pour ces sortes de maladies, et tous sont restés sans
» succès. Il voyait dans cette religieuse un courage
» si grand, une résignation si entière à la volonté de
» Dieu......, qu'il a tout tenté dans l'espoir de lui
» procurer quelque soulagement. Sept vésicatoires
» ont été appliqués successivement aux tempes et à
» l'estomac; un fer lui a brûlé cinq fois la peau de
» chaque côté de la figure, etc., etc......... Son mal
» offrait quelque chose de si singulier, qu'elle peut à
» peine expliquer ce qui se passait en elle. Lorsque ses
» yeux se fermaient par une force irrésistible, ses idées
» se perdaient; elle ne pouvait en réunir deux; et
» même il lui était comme impossible de parler. Dire
» un *oui* ou un *non;* indiquer où l'on trouverait un
» objet qu'elle avait à son usage, exigeait de sa part
» un douloureux effort. Nous fûmes alors réduites à

» nous priver de la société de cette bonne sœur;
» car non-seulement elle ne pouvait parler, mais en-
» core elle ne pouvait entendre parler : le plus pe-
» tit bruit lui donnait de si fortes secousses, que son
» corps en était tout brisé. Nous lui retranchâmes la
» récitation du bréviaire, non-seulement en chœur,
» mais même en particulier. Elle communiait avant
» la messe, et se retirait pour l'entendre dans la tri-
» bune des infirmes, parce qu'elle ne pouvait suppor-
» ter ni le bruit de la petite sonnette, ni la société de
» ses compagnes; tousser, se moucher, fermer une
» porte, passer seulement auprès d'elle, et cela avec
» les précautions religieuses que nous apportons à
» tous nos actes, et avec celles que la charité et la ten-
» dresse y ajoutaient, tout cela lui occasionnait au-
» tant de sensations douloureuses, mais différentes.
» Elle m'a souvent dit que chaque genre de bruit se
» faisait sentir d'une manière particulière; l'oraison,
» qui était sa vie et sa consolation, devint pour elle
» comme un martyre, parce que son application à
» Dieu était trop forte pour qu'elle pût la suppor-
» ter......... Vous pouvez juger, Monseigneur, de la
» douleur que nous ressentions; il nous fallut exiger
» d'elle le sacrifice de tous ses exercices, et la laisser
» seule dans sa cellule, puisque cette retraite lui était
» devenue absolument nécessaire....... Depuis qu'elle
» vivait ainsi isolée de nous, elle avait repris la ré-

» citation de son bréviaire; elle l'interrompait sou-
» vent lorsque ses yeux se fermaient et qu'elle ne
» pouvait prononcer les mots; mais avec de la pa-
» tience et du temps, elle venait à bout de le dire : ce
» quiétait son unique consolation. »

Une lettre du vénérable M. Minot, confesseur de cette communauté, quoique moins détaillée, confirme le récit que l'on vient de lire. Elle est adressée à l'évêque de Nantes, sous la date du 11 décembre; elle commence ainsi : « Depuis plus de six mois, j'avais
» une peine considérable à entendre les confessions de
» la sœur Louise de Jésus, à cause d'une maladie
» dont j'ignore le nom, mais qui à d'autres grandes
» souffrances ajoutait celle de lui ôter à tout moment
» la faculté d'ouvrir les yeux et la bouche, et presque
» l'intelligence de ce qu'on lui disait pendant ce temps-
» là. Pour un *oui* ou un *non*, il fallait souvent attendre
» de trois à huit minutes, et quoiqu'elle fût traitée
» par un bon médecin, son mal allait toujours en
» augmentant. »

Quant au nom qu'il faut donner à cette étrange maladie, et que le vénérable prêtre ignorait au moment où il écrivait sa lettre, nous le trouvons dans le rapport des médecins qui est renvoyé aux pièces justificatives. Ils ont vu dans ce mal un double *tic douloureux de la face.*

Il semble qu'avec de si cruelles douleurs, la sœur

Louise devait demander à grands gris sa guérison; mais non : les souffrances qui ailleurs sont ordinairement si redoutées, on les aime au Carmel. Cette digne fille de Sainte-Thérèse ne craignait qu'une chose, c'était d'offenser Dieu. — Laissons parler encore une fois sa supérieure; c'est elle qui continue ainsi dans la lettre déjà citée : « Lorsque j'appris de Votre » Grandeur que Monseigneur Flaget nous accorderait » la grâce de nous visiter, je le dis à la sœur Louise. » Elle me demanda la permission de se réunir à la » communauté pour recevoir sa bénédiction; je la » lui accordai, et lui dis qu'il passait pour un saint. » Elle saisit cette parole, et fit intérieurement un » petit projet de diriger une intention particulière en » recevant cette bénédiction, pour obtenir par elle » une augmentation de grâces, afin de porter son pé- » nible état avec la résignation que le Seigneur de- » mandait. Comme cette âme est très-humble, je puis » le dire en vérité, elle n'était occupée que de la » crainte de pécher, parce que la maladie ayant en » apparence changé son caractère, elle croyait offen- » ser le Seigneur sans cesse; et je suis bien persuadée » maintenant qu'elle ne l'offensait pas. Elle n'avait » pas l'intention de demander sa guérison, pas même » la diminution de ses grandes souffrances, mais seu- » lement de glorifier le bon Dieu dans son triste état. » Elle eut plusieurs fois la pensée de prier Sa Gran-

» deur de lui faire une croix sur le front pour que le
» siége du mal fût béni ; mais, comme elle est exces-
» sivement timide et qu'elle n'aime que la vie ca-
» chée, elle se disait aussitôt : Pourquoi attirer les
» regards de ce saint prélat ? Dieu connaît mon mal
» et ce qu'il me faut ; et elle abandonnait le projet
» de s'approcher de lui. Elle se réunit à la commu-
» nauté dans le lieu que nous avions désigné, pen-
» dant que nous nous rendions à la porte de clôture
» pour recevoir Sa Grandeur. Là, tant qu'il ne se fit
» aucun bruit, elle demeura calme ; mais une sœur
» ne se rappelant pas que ma sœur Louise de Jésus
» était réunie aux autres religieuses, voulut fermer
» une fenêtre : alors les secousses nerveuses recom-
» mencèrent de manière à prouver à toutes et à elle-
» même qu'on ne pouvait concevoir l'espérance de la
» voir reprendre sa place en communauté. Après la
» bénédiction que Monseigneur Flaget eut la bonté
» de donner à toutes nos chères sœurs, il se rendit à la
» récréation, où il causa avec son amabilité ordinaire.
» Sa voix n'est pas forte, et il était peu interrompu
» par nous. Cependant cette séance occasionna à
» notre pauvre malade une fatigue complète ; elle
» n'était donc pas guérie. Monseigneur Flaget visi-
» tant ensuite le monastère, passa près de l'office où
» se tenait ma sœur Louise de Jésus. Elle s'y était
» rendue poussée d'un côté par le désir de lui par-

» ler, mais toujours retenue par sa timidité. Cependant, comme elle s'aperçut que le prélat passait devant sa cellule sans y entrer, elle s'avança et ouvrit la porte. Je devinai sa pensée; je priai Sa Grandeur de mettre le pied dans son office... Alors la malade s'approcha et sollicita une bénédiction particulière... en disant qu'elle ne demandait pas sa guérison. Le saint prélat parut attendri. Il lui dit : Ma fille, vous ne demandez pas votre guérison? — Non, Monseigneur; je ne veux que faire un saint usage de ma maladie. Alors il lui dit : Ayez confiance, je ne vous oublierai pas; et la première communion que vous ferez, qu'elle soit pour moi. Elle le lui promit, baisa son anneau, et se releva guérie. A ces mots : *Ayez confiance*, elle sentit en elle un changement si subit qu'elle ne se reconnaissait plus; ses nerfs semblaient comme s'étendre et se délier... Ses idées se rangeaient sans peine dans son esprit, et son âme se trouvait dans un calme parfait et comme dans un nouveau corps. Elle se rendit à la tribune pour y réciter son bréviaire; elle le récita sans peine, sans s'interrompre, et le bruit qui se fit involontairement autour d'elle ne lui causa aucune impression... Quoique tout ce qui se passait en elle lui semblât un miracle parfait, elle n'osait le croire, pensant qu'elle était indigne d'une telle grâce; et même elle disait au bon Dieu : Je ne vous

» ai pas demandé ma guérison ; je ne veux que votre
» volonté, Seigneur, et non mon plaisir. Enfin, au
» bout de trois jours, bien convaincue que ce qu'elle
» avait senti en recevant la bénédiction du saint pré-
» lat était un vrai miracle, elle m'en parla, me de-
» manda de rentrer en communauté, de reprendre sa
» règle et nos exercices ; je le lui accordai, et depuis
» le 8 octobre elle se trouve parfaitement, et même
» beaucoup mieux qu'avant sa maladie. Elle est la
» première rendue au chœur le matin, la dernière à le
» quitter le soir, et fait tous les grands travaux et les
» jeûnes de notre saint ordre avec facilité et grande
» joie comme Votre Grandeur peut le penser (1). »

Il est aisé de comprendre quelle vive impression dut produire une guérison aussi extraordinaire et aussi subite ; mais celle qui avait été guérie était une religieuse retirée derrière la grille d'un monastère, et ce qui se passe dans ces sortes de maisons fermées pour le monde ne saurait jeter à ses yeux un bien vif éclat. La sœur Louise de Jésus le comprit ; aussi, toute préoccupée de la gloire de Dieu, elle disait en forme de plainte dans sa naïve simplicité : « Si, au lieu d'une

(1) La sœur Louise de Jésus existe encore ; elle n'a jamais repris ses anciennes crises. Je me suis procuré la satisfaction de lui faire raconter sa maladie et sa guérison, le 27 août dernier (1855). Elle se dédommage des jours que ses cruelles souffrances avaient ravis à la prière, en se livrant à des oraisons que l'on peut appeler continuelles.

» pauvre Carmélite, c'était une personne du monde
» qui eût été ainsi guérie, la sainteté de Monseigneur
» Flaget apparaîtrait bien plus éclatante, et Dieu en
» serait glorifié davantage (1). »

Le ciel devait bientôt réaliser de si généreux désirs, en accordant une guérison non moins merveilleuse à une jeune personne dont la famille porte un nom justement honoré dans toute la ville de Nantes. Mais avant de raconter l'insigne faveur accordée à Mademoiselle de Monti, nous devons rapporter trois autres guérisons qui ont précédé la sienne, et qui sont trop extraordinaires pour ne pas trouver une place dans cette histoire.

Marie Donatienne, tel est le nom de la première des malades dont nous avons à parler. Elle était religieuse dans la maison de *Notre-Dame-de-Charité*, appelée autrement le Refuge. C'était une simple sœur tourière; petite par conséquent aux yeux du monde, mais riche par sa foi qui la rendait grande devant celui qui voit le fond des cœurs. On pourra en juger par quelques extraits de la relation qu'elle rédigea sur la demande de sa supérieure, le 19 mars 1836. Cette relation commence ainsi : « Vous m'ordonnez de rendre compte du mal
» dont j'étais atteinte, et des circonstances de ma
» guérison ; je vais le faire en toute sincérité et devant

(1) Je tiens ces détails de M. de Monti.

» Dieu. » La pauvre fille raconte ensuite qu'au mois de mai 1834 il lui survint au genou droit une tumeur qui fut bientôt de la grosseur d'un œuf. Comme elle n'en souffrait pas, elle cacha d'abord son mal, dans la crainte d'être renvoyée de sa communauté; puis elle crut devoir en avertir ses supérieures, qui l'obligèrent de consulter le médecin. Celui-ci pensait qu'une opération était nécessaire; mais comme on le supplia de l'ajourner, il eut recours à tous les autres moyens indiqués par la science contre ces sortes de maux. Le gonflement du genou finit par céder; mais il survint dans la jambe une douleur qui acquit bientôt une grande intensité. Les médecins, dans leur rapport, désignent cette nouvelle affection sous le nom de *névralgie sciatique*. On employa contre elle un traitement énergique, sans pouvoir s'en rendre maître. Les souffrances étaient parfois excessives; la démarche très-gênée, et un froid glacial s'était emparé du membre malade. La pauvre sœur, après avoir raconté les différentes phases de son mal, continue ainsi : « Je me
» traînais comme je pouvais, et voyant que tous les
» remèdes étaient inutiles, je me résignai devant le
» bon Dieu à souffrir ainsi toute ma vie, si telle était
» sa volonté. Trois mois se passèrent dans cet état;
» j'étais aussi souffrante la nuit que le jour. On me dit
» de faire une neuvaine pour demander ma guérison;
» mais comme je m'étais offerte à souffrir toute ma

» vie, je ne pus m'y résoudre ; cependant le mal allait
» en augmentant. Au commencement d'octobre 1835,
» j'avais bien de la peine à marcher, et quelquefois
» je restais immobile sans pouvoir bouger du lieu où
» j'étais. Je serais même tombée si je n'avais trouvé
» un appui ; je me voyais sur le point de rester tout
» à fait estropiée. Notre maîtresse, qui s'affligeait de
» mon état, me reprit de ce que je n'avais point suivi
» le conseil qu'elle m'avait donné de faire des prières
» pour obtenir ma guérison. Elle me dit que je n'étais
» plus à moi, mais à la communauté qui ne m'avait
» reçue que pour travailler, et qu'elle voulait absolu-
» ment que je la demandasse à Dieu ; que c'était dans
» l'ordre de sa providence.—Elle me parla de ce que
» le Seigneur faisait en faveur des affligés par le moyen
» de son serviteur Monseigneur Flaget, et de ce qui
» venait d'arriver tout récemment à une religieuse
» carmélite de notre ville. Elle me dit qu'il fallait aller
» à Saint-Pierre, le jour de la Toussaint, pour sup-
» plier Dieu, par les grâces qu'il attachait à la béné-
» diction de ce saint évêque, de me guérir de manière
» à me rendre capable de remplir les devoirs de mon
» état. Je n'osai pas lui dire qu'il ne me serait peut-
» être pas possible de m'y rendre, et le lendemain ma-
» tin, 1er novembre, je me mis en chemin. J'employai
» cinq quarts d'heure à faire le trajet ; je me faisais
» grande violence ; je souffrais beaucoup et j'étais tou-

» jours glacée de tout mon côté. Je fus obligée de » m'asseoir pendant une partie de la messe que je ne » pouvais pas suivre comme il faut, et je tâchais de » penser à la prière qu'on m'avait dit de faire, et dont » je n'espérais guère bonne réussite. Je ne pus pas » plier les genoux à l'élévation. Je me tins debout en » m'appuyant sur des chaises. Peu de temps après, je » sentis une grande chaleur dans le pied où j'avais » mal, et petit à petit le froid qui me glaçait dispa- » rut. Une chaleur très-grande le remplaça; je ne » saurais expliquer ce qui se passa en ce moment, » parce que je suis demeurée sans connaissance pen- » dant la fin de la messe; et presque tout le monde » était sorti de l'église quand je m'aperçus que je ne » souffrais plus, que je pouvais marcher. Je ne mis » qu'un quart d'heure à me rendre à la communauté, » et depuis ce temps cette chaleur s'est conservée, et » je n'ai ressenti aucune douleur. »

Au bas de cette déclaration, qui déjà se rend témoignage à elle-même par sa touchante simplicité, le médecin de la maison, M. le docteur A. Mauduit, a écrit ces lignes : « Je certifie la vérité des faits énon- » cés ci-dessus, et que la malade n'a pas eu de re- » chute depuis la Toussaint jusqu'à ce jour. Nantes, » le 20 mars 1836 (1). »

(1) La sœur Marie Donatienne existe encore. Je lui ai parlé le 27 août dernier (1855); elle m'a édifié par son ton de simplicité. Elle est parfaitement guérie.

Huit jours s'étaient à peine écoulés; et Dieu visitait encore une fois la maison de Notre-Dame-de-Charité en lui envoyant une nouvelle faveur. Cette faveur se reposait sur une pieuse religieuse de vingt-cinq à vingt-six ans qui, dans le monde, se nommait Ruelle, et en communauté *sœur Marie de Jésus-Médiateur.*

Pour éviter des redites fastidieuses, nous omettrons ici les détails que l'on trouvera aux pièces justificatives dans le rapport des médecins; nous nous bornerons à dire que, depuis onze mois, cette religieuse souffrait grandement d'une inflammation de poitrine qui avait commencé par une forte toux avec oppression, et qui avait amené de fréquents crachements de sang, de vives douleurs dans la poitrine et surtout dans le dos, des nuits pénibles, une grande faiblesse, une parole très-gênée, une voix prompte à s'éteindre. La sœur Marie de Jésus, après avoir, dans sa déclaration, fait le récit de ses cruelles souffrances, ajoute : « Je n'avais aucun espoir de me guérir. Toute la » communauté n'y comptait pas plus que moi. » Cette guérison cependant était résolue dans le ciel; c'est elle-même qui va nous la raconter.

« Le 7 novembre, un samedi, à quatre heures de » l'après-midi, Monseigneur Flaget, accompagné de » notre respectable Père supérieur M. Dandé, et de » M. Lefort, nous honora de sa visite. Toute la commu-

» nauté était réunie, et je me trouvais dans l'état dont
» j'ai parlé plus haut. J'avais eu ce jour-là de plus
» fortes douleurs qu'à l'ordinaire; mais je faisais mon
» possible pour réveiller ma foi, afin de répondre à la
» charité de notre bonne mère (qui m'avait ordonné
» de demander ma parfaite guérison). Je me sentais
» si peu de désir d'être guérie, que je m'en voulais.
» Je disais intérieurement : Mon Dieu, puisque notre
» mère veut que j'obtienne ma guérison, donnez-moi,
» s'il vous plaît, la foi qui m'est nécessaire. Non que
» je doutasse de celui à qui je m'adressais; mais c'é-
» tait le faible désir que j'avais d'obtenir cette grâce
» qui me faisait parler ainsi.

» Notre mère, m'ayant fait un signe, je m'avançai,
» et me mis à genoux devant ce respectable prélat. Je
» ne lui dis pas un seul mot. Sa vue seule me péné-
» tra d'une si grande vénération, que je ne puis dire
» ce qui se passa en moi dans ce moment : je ne
» voyais plus personne. Il me semblait être seule aux
» pieds de Notre-Seigneur, que je regardais dans ce
» saint évêque. Lorsqu'il eut quitté la communauté,
» je me rendis au chœur; je ne savais ce que j'étais.
» Je me trouvais sans douleurs; je n'éprouvais plus
» ce malaise général que je portais partout. Je mon-
» tai à l'infirmerie sans m'appuyer : ce que je ne fai-
» sais point auparavant; souvent même j'avais été
» obligée de me reposer au milieu de l'escalier. A

» huit heures et demie du soir, j'allai au chœur avec » la communauté, chanter l'*Inviolata*. Je passai très-» bien la nuit sans ces douleurs de dos qui, toutes les » nuits, m'empêchaient de dormir; le lendemain di-» manche, je chantai à la grand'messe. Cette particu-» larité seule confirmait ma guérison, puisque quel-» ques jours auparavant j'avais encore craché le sang: » ce qui m'arrivait dès que je parlais un peu haut. » Le lundi, je commençai à dire l'office en chœur; » notre très-honorée mère ne voulut me permettre » de dire celui du soir qu'au bout de huit jours; puis » je suivis la communauté dans tous les exercices, » sans aucune indisposition......

» Je continuais de me trouver très-bien, lorsqu'au » mois de janvier je fus saisie d'un coup de froid. » Une forte toux se déclara le 21; on me fit garder » le lit le 22; le sang se porta tellement à la poitrine » qu'il semblait que j'allais étouffer; on me saigna » promptement: ce qui me soulagea de suite; et une » médaille bénite par le saint évêque me remit dans » mon premier état dès le second jour, à l'étonnement » de ma sœur infirmière, qui ne put s'empêcher de me » demander ce que j'avais fait. Je dirai aussi que » dans cette indisposition je n'ai éprouvé aucune des » douleurs que je ressentais avant le 7 novembre. Ce-» pendant cet accident fut pour plusieurs l'occasion » de douter de ma guérison, et une autre chose qui

» y contribuait encore davantage, c'est que j'étais
» toujours d'une pâleur extrême et souvent d'un teint
» très-jaune. J'avais beau dire que je ne souffrais
» pas, on ne pouvait me croire, bien que tout ce que
» je faisais dût en convaincre. A la fin de février,
» notre très-honorée mère me dit : Je ne doute pas
» de votre guérison; mais comme plusieurs en dou-
» tent, je vais vous donner une médaille bénite par
» Monseigneur Flaget; vous allez commencer une
» neuvaine, et demander à Dieu que, s'il est vrai que
» vous ayez été guérie miraculeusement, il vous
» donne un teint de santé. Je commençai de suite
» cette neuvaine; le second et le troisième jour, je
» changeai tellement que toutes nos sœurs ne fai-
» saient que me demander ce que j'avais fait pour
» avoir des couleurs. Et enfin, depuis cette époque, je
» suis la communauté en tout, comme si jamais je
» n'eusse été malade; ce que je dois, après Dieu, à la
» sainteté de Monseigneur Flaget. »

Puis, comme si rien ne devait manquer au ton de sincérité qui accompagne ce récit, la sœur Marie de Jésus ajoute ces lignes : « J'avoue que je n'ai pu ob-
» server les jeûnes de l'Église; mais je ne le pouvais
» pas auparavant. Quoique je n'aie pas éprouvé de
» maladie grave dans le monde, je n'ai jamais eu as-
» sez de forces pour pratiquer ce précepte du jeûne;

» mais jamais je n'avais souffert de la poitrine ni
» craché le sang. »

Cette espèce de rechute, ou plutôt cet accident que vient de nous raconter la sœur Marie de Jésus, pourra paraître à plusieurs comme un motif de mettre en doute sa guérison complète; on verra par le rapport des médecins qu'ils en ont tiré une conclusion contraire. A leurs yeux, si le poumon avait conservé quelque chose de l'irritation dont il avait si longtemps souffert, le rétablissement de la malade eût été impossible, ou du moins très-difficile et eût exigé beaucoup de temps (1).

Mais voici une autre guérison qui fut tellement subite qu'elle est propre à déconcerter tous les calculs de la science.

Perrine Coliau est le nom de la pieuse fille dont nous voulons parler. Le rapport des médecins, que l'on trouvera à la fin de ce volume, racontera avec des détails du plus haut intérêt toutes les phases de sa cruelle maladie. Nous nous contenterons de faire remarquer ici que le Ciel semblait avoir pris à tâche de donner à ses souffrances un caractère d'opiniâtreté tel que lorsqu'on les vit tout à coup cesser, tous les

(1) La sœur Marie de Jésus Médiateur est morte le 2 janvier 1838, d'un épanchement au cerveau. Malgré la grippe qui régnait à Nantes en 1837, elle n'avait pas repris ses crachements de sang.

regards durent naturellement s'élever plus haut que la terre, pour chercher la main puissante qui avait opéré cette merveille.

La maladie de Perrine Coliau, qui est appelée par les médecins *Chorée* ou *danse de Saint-Guy*, lui avait fait sentir ses premiers accès au moment de la mort de sa mère, alors que la jeune fille avait vingt-six ans. Sa douleur fut si profonde que le jour même de ce triste événement, elle fut saisie d'un tremblement général bientôt suivi de secousses violentes et de mouvements convulsifs. Après quelques semaines d'un traitement habile, la pauvre fille sembla éprouver une amélioration dans son état; mais elle resta sujette à des mouvements involontaires et spasmodiques qui l'obligeaient de s'appuyer sur un bras étranger, ou de se blottir dans un angle de sa chambre pour ne pas tomber. La nuit même elle n'était pas exempte de ces secousses, et plus d'une fois il lui arriva d'être précipitée hors de son lit. Cependant, privée de moyens d'existence, elle fut admise à l'Hôtel-Dieu. Elle y resta huit ans, sans que les prescriptions du traitement le plus varié eussent amené un changement dans sa situation. De l'Hôtel-Dieu elle passa dans le Sanitat (hospice des infirmes). Là, pendant deux ans, elle se vit en proie aux mêmes douleurs. Enfin elle se décida à rentrer chez elle, où son existence était digne de compassion. Mais sa foi et sa piété semblaient avoir

grandi au sein de l'épreuve; son unique ressource était la prière.

Perrine avait cinquante ans lorsque Monseigneur Flaget apparut à Nantes. On la conduisit à l'évêché vers la fin de 1835 (nous ignorons le jour précis). Elle demanda et reçut la bénédiction de ce vénérable prélat, et à dater de cet instant elle fut guérie, mais guérie si complétement que sept mois plus tard les médecins constataient dans leur rapport que ces mouvements spasmodiques, dont elle avait été délivrée, n'avaient jamais reparu depuis. Bien plus, environ cinq mois après sa guérison, ayant été renversée sur le pavé par un mauvais sujet, elle se fit à la tête une profonde blessure qui amena quelques jours de fièvre et fut très-longue à guérir; et cependant elle n'eut aucun ressentiment de ses anciennes secousses convulsives, qu'elle subissait autrefois sous l'influence de la plus légère frayeur, ou même de la moindre surprise (1).

Mais il est temps de parler de Mademoiselle Olympe de Monti. Sa guérison a eu un tel retentissement en France et même à l'étranger, qu'on s'étonnerait de ne pas trouver ici le récit détaillé des circonstances qui s'y rapportent. Plus d'une fois je l'ai entendu raconter à Monseigneur Flaget lui-même, sur la demande de

(1) Perrine Coliau est morte depuis quelques années. Ses crises, m'a-t-on dit, n'avaient jamais reparu.

nos évèques. Monsieur et Madame de Monti, avec une extrême obligeance et un cœur dévoué à la mémoire de celui qu'ils appellent un saint, ont bien voulu répondre à toutes mes questions. Outre les rapports des médecins, j'ai sous les yeux une relation de la famille : il me sera donc facile de satisfaire la pieuse curiosité du lecteur.

Mademoiselle Olympe de Monti avait dix-neuf ans lorsque, le 1er juin 1834, elle fut saisie d'une fièvre que l'on crut d'abord inflammatoire, mais que les médecins reconnurent ensuite être une fièvre pernicieuse. On désespéra d'abord de sauver la malade; les derniers sacrements lui furent administrés; cependant, par un bonheur inattendu, la famille apprit le septième jour qu'elle était hors de danger. On espérait une prompte convalescence; mais Mademoiselle Olympe conserva une telle faiblesse qu'elle ne pouvait faire un pas sans être soutenue, ou plutôt portée par deux bras. Au mois d'août elle cessa entièrement de marcher, même avec ce secours. A dater de cette époque, c'est à peine si elle pouvait se lever une heure dans le jour : c'est-à-dire qu'on la plaçait dans un fauteuil une demi-heure le matin et autant le soir. Au bout d'une année ce léger adoucissement lui fut refusé. Sa faiblesse augmentait de jour en jour. On consulta inutilement cinq médecins de Nantes, trois des plus célèbres de Paris : le mal résistait à tous les remèdes.

Ce fut alors que la famille de Monti entendit parler de guérisons merveilleuses attribuées à l'évêque de Bardstown. Mais on savait que le prélat répugnait à se rendre à des instances qui avaient pour but d'employer son crédit à obtenir de semblables faveurs ; et puis il était sur le point de quitter Nantes. On habitait la campagne de Grillaut, qui est située à une heure de la ville ; comment donc oser espérer sa visite ? Cependant un vénérable religieux, le Père Bernard, trappiste d'Angleterre, qui se trouvait alors à Nantes, et qui était ami de la famille, promit de se rendre l'interprète de ses désirs auprès du saint évêque. Il réussit dans ses démarches ; et le vendredi 4 décembre 1835, à dix heures et demie du matin, Monseigneur Flaget était à la maison de Grillaut. Après lui avoir humblement demandé sa bénédiction, les parents de Mademoiselle de Monti conduisirent le prélat dans la chambre de leur fille, et par discrétion se retirèrent. L'évêque de Bardstown demeura quinze à vingt minutes auprès de la malade : celle-ci a dit depuis à ses parents que le saint évêque lui donna deux fois sa bénédiction, deux fois aussi son anneau à baiser, et qu'il fit le signe de la croix sur son front ; puis il lui indiqua des prières qu'elle aurait à faire pendant neuf jours en union avec celles qu'il ferait lui-même, et il se retira.

A ces détails, qui sont tous extraits de la relation

rédigée par la famille, j'en ajouterai quelques-autres que je tiens de Monseigneur Flaget lui-même. « Lorsque » j'abordai la malade, me racontait le prélat, je lui » dis, entre autres choses : Peut-être que si le bon » Dieu vous eût donné la santé, jeune et riche comme » vous l'êtes, vous eussiez pris du goût pour la toi- » lette, les bals, le théâtre.... Non, non, me répon- » dit-elle avec un ton pénétré, jamais, jamais. Je » n'ai lu d'autres livres que ceux que ma mère ou » mon confesseur avait mis dans mes mains ; je n'ai » jamais eu ces goûts dont vous me parlez, Monsei- » gneur, jamais. — Elle prononça ces paroles d'un » ton si ému et si chrétien qu'elle m'intéressa ; je » l'exhortai à la patience, l'invitai à unir ses prières » aux miennes, et à réciter pendant neuf jours le » *Salve Regina*, les litanies du *Saint nom de Jésus*, et » une prière à *Saint-Joseph*, mon patron (ce sont là » les prières que je fais tous les jours en union avec » les personnes qui se sont recommandées à moi), » puis je partis. »

Lorsque Monseigneur Flaget se fut retiré, les parents de Mademoiselle Olympe étant montés dans sa chambre, trouvèrent leur fille toute joyeuse ; elle leur dit qu'elle était persuadée de sa guérison prochaine ; mais comme elle leur témoignait en même temps le désir de se recueillir pour rendre grâces à Dieu de la visite du saint évêque, ils la laissèrent avec sa sœur

Madame la comtesse de Maquillé. La malade se mit alors à réciter les litanies du saint nom de Jésus; puis elle dit à sa sœur qu'elle se sentait guérie et qu'elle avait la force de marcher. Au même moment elle se leva debout sur son lit, ce qui impressionna si vivement Madame de Maquillé qu'elle faillit s'évanouir. Mademoiselle Olympe voyant l'émotion de sa sœur, lui demanda ses vêtements, en lui recommandant de se calmer, s'habilla seule, et lorsque Madame de Maquillé fut remise de sa stupeur, Mademoiselle de Monti descendit de son lit sans aide et alla s'asseoir dans le fauteuil dont l'évêque de Bardstown s'était servi pendant sa visite : à peine y fut-elle restée une minute, qu'elle se leva et se dirigea, toujours sans appui, vers son crucifix placé au bout de sa chambre. Là, elle se prosterna contre terre, et après une courte prière elle se releva : il était environ une heure et demie. Aussitôt Madame de Maquillé ouvrit la porte de l'appartement de sa sœur, en s'écriant : Olympe marche!!!... à ce cri, toutes les personnes de la maison, au nombre de vingt environ, se précipitèrent vers la chambre de Mademoiselle de Monti, ce qui ne lui causa aucune émotion, tandis que depuis longtemps, elle ne pouvait supporter le moindre bruit. On la vit alors marcher sans aucun soutien, et l'on remarqua avec étonnement que sa figure avait repris son état naturel.

Mademoiselle Olympe, après avoir marché quelques moments sous les yeux de sa famille ivre de bonheur, alla s'asseoir pour écrire à l'évêque de Bardstown. Son père courut aussitôt à Nantes. Arrivé à l'évêché, il apprit que l'on était à table; mais ne pouvant contenir sa joie, il se précipita dans la salle où étaient les deux évêques avec un nombreux entourage, et se jeta en toute hâte aux pieds de Monseigneur Flaget qui, croyant voir un père désolé le prier de sauver son enfant, ne cessait de lui dire : « Je ne » suis point un homme à miracles. — Mais non, re- » prenait M. de Monti avec une émotion impossible » à décrire, je ne viens point, Monseigneur, vous » demander un miracle, mais vous remercier de la » guérison de ma fille. »

Le lendemain Mademoiselle de Monti, après avoir descendu sans fatigue un escalier de vingt-quatre marches, s'avançait d'un pas ferme et assuré auprès de MM. les docteurs Lafond et Padioleau, stupéfaits du prodige. Huit jours plus tard elle était à Nantes, et recevait la sainte communion dans la chapelle de l'évêché.

Tout ceci est extrait d'une relation que nous avons cru devoir abréger ; elle porte la date du 27 mars 1836. Ont signé : Olympe de Monti; de Monti née de Commequiers; Euphrasie de Monti, comtesse de

Maquillé; de Commequiers, née de Broc; F. de Monti (1).

Le bruit d'un événement si prodigieux se répandit dans toute la ville de Nantes avec la promptitude de l'éclair; et sans attendre le jugement des hommes de l'art et la confirmation que devait apporter le temps, un certain instinct qui semble mis par Dieu au cœur des multitudes, pour fêter le passage de ses amis sur la terre, fit aussitôt crier au miracle. C'était à qui pourrait approcher, voir, entendre l'évêque d'Amérique, l'apôtre, le saint. On savait que le lendemain 5 décembre, il devait partir pour Angers; dès six heures du matin, des malades et des infirmes se faisaient porter ou se traînaient sur son passage en lui demandant une de ces bénédictions dont ses mains étaient pleines.

Le bon évêque ne pouvait s'expliquer tous ces honneurs dont on environnait sa personne; il était forcé, toutefois, de reconnaître dans ces guérisons inattendues quelque chose de mystérieux, où une main divine manifestait sa toute-puissance, et son humilité en devenait plus profonde. Mademoiselle de Monti, ainsi qu'on l'a déjà rapporté, s'était empressée de le remercier dans une lettre dictée par la reconnaissance.

(1) Mademoiselle de Monti est aujourd'hui Madame du Mesnildot; elle est mère d'une nombreuse famille.

Il lui écrivait d'Angers, le 14 décembre : « Si jusqu'à
» présent je n'ai pas répondu à l'aimable lettre que
» vous m'envoyâtes d'abord après votre guérison,
» c'est que j'étais si stupéfait du prodige que Dieu
» avait opéré en votre faveur, que malgré l'assurance
» que m'en donnait M. votre père avec les sentiments
» de la reconnaissance la plus vive et la plus tou-
» chante, je doutais encore de la continuité du mi-
» racle, tant il est vrai, ma très-chère fille, que je ne
» suis pour rien dans toute cette affaire..... »

..... Et quelques lignes plus bas, il ajoutait : « Quoi-
» que deux ou trois personnes m'eussent assuré que
» votre guérison était parfaite, j'ai cependant conti-
» nué les prières de la neuvaine jusqu'à samedi der-
» nier, et j'ai tâché de les clore avec ferveur et bien
» vive reconnaissance. »

Cependant M. et Madame de Monti désiraient conduire leur fille à Angers auprès du saint évêque qui avait fait rentrer le bonheur dans leur maison. Monseigneur Flaget en fut instruit. Il écrivit à ce sujet, le 16 décembre, à M. l'abbé Vrignaud, chanoine-secrétaire de l'évêque de Nantes. Sa lettre, pleine de tendresse, laisse entrevoir tout ce qu'il y avait dans son cœur pour une famille à laquelle il se trouvait uni par des liens que la main de Dieu elle-même avait formés. Et cependant, faisant un effort sur lui-même, il disait à M. Vrignaud qu'il redoutait cette visite, à

cause des compliments et des honneurs qui lui en reviendraient de tous les côtés; et il ajoutait : « D'ailleurs la saison est si avancée et le froid devient si » rigoureux que j'aurais grand'peur que la bonne » santé de cette jeune personne, qui lui est venue » sans moi, ne fût très-altérée à cause de moi. »

De son côté, la sœur Louise de Jésus avait voulu remercier le prélat et surtout se recommander à ses prières. Elle en reçut une réponse si touchante que nous avons cru devoir en transcrire la plus grande partie. La voici : « Madame et très-chère fille en Jésus- » Christ, quoique très-faible encore depuis ma rechute, » je profite du courage que je sens en ce moment pour » répondre aux deux intéressantes lettres que vous » avez eu la bonté de m'écrire. Ma réponse sera » courte, parce que la plus petite application me de- » vient extrêmement pénible. Ce fut après mûre déli- » bération que je ne répondis point à la première que » Madame votre supérieure me fit passer avec la » sienne. Le fait prodigieux que vous me rapportiez » l'une et l'autre était d'une nature si extraordinaire » en lui-même, et surtout dans la manière soudaine » dont il s'était opéré, que ne pouvant m'en rendre » compte d'une manière satisfaisante, je finis par » douter de sa réalité, ou au moins de sa durée. Mais » maintenant que, depuis plus de trois mois, si j'ai » bonne mémoire, cette guérison parfaite se soutient,

» je reconnais avec un profond respect le doigt de » Dieu, je le bénis et le remercie pour vous et pour moi » de tout mon cœur. A ce sujet, vous me permettrez » de vous répéter la réflexion que je fis à mademoi- » selle Olympe de Monti, en présence de son père et » de sa mère qui sont venus à Angers me visiter avec » elle. — Bien chère fille, lui dis-je, vous et moi nous » avons le plus grand besoin d'être humbles et recon- » naissants ; car après le merveilleux événement qui » vient d'arriver, on vous répétera souvent que c'est » à votre foi vive et à la sainteté de votre vie que vous » êtes redevable de cette faveur. Vous rejetterez sans » doute de pareils compliments, lorsque vous entrerez » dans votre intérieur et que vous en sonderez toutes » les misères. Néanmoins ces compliments seront si » souvent répétés que dame vanité qui nous est très- » naturelle, finira par écouter ces discours avec un » certain plaisir, et peut-être à s'y complaire, si la » sainte humilité ne vient à votre aide en vous pré- » sentant sans cesse le tableau de votre conscience et » l'histoire de tout ce qui s'y est passé depuis l'âge de » raison. — Il en est de même de moi : à Angers » comme à Nantes, on me regarde comme un homme » à miracles ; on est persuadé que je peux guérir » toutes sortes d'infirmités, etc., etc., etc. — O mon » Dieu, que cette position est scabreuse ! mais grâces » vous soient à jamais rendues, lorsque je porte mes

» regards sur toutes les années de ma longue vie, je » me mets facilement à ma place, et je fais fort peu » d'attention à tous ces compliments....... »

C'est ainsi que le bon évêque s'efforçait de s'abîmer plus profondément dans les pensées d'une humilité sans bornes, à mesure que Dieu semblait vouloir l'exalter davantage.

Au mois d'avril 1836 une imposante cérémonie devait mettre en fête la ville de Nantes. Un coadjuteur était donné à Monseigneur de Guérines, en la personne de Monseigneur de Hercé. Le sacre du nouvel évêque avait lieu le second dimanche après Pâques. Monseigneur Flaget était encore à Angers où l'avait retenu la longue maladie dont il a été parlé dans la première partie de cet ouvrage. Il fut invité à la cérémonie du sacre, et accepta l'hospitalité qui lui était offerte par la famille de Monti, mille fois heureuse de revoir encore une fois sur cette terre un prélat qu'elle regardait comme l'envoyé du ciel. Le nom de l'évêque de Bardstown était devenu célèbre dans toute la contrée; son éloge était sur toutes les lèvres. La foule, envieuse de le contempler et de recevoir sa bénédiction, se pressait autour de lui; on la voyait accourir autour de la voiture qui chaque matin le portait à l'église, et la cour ainsi que l'escalier de l'hôtel de M. de Monti étaient habituellement encombrés. Le lendemain du sacre, les évêques qui avaient pris part à la fête

avaient accepté une invitation chez M. de Monti; on le savait dans le public, et une foule toute haletante du désir de voir Monseigneur Flaget, attendait patiemment que les évêques quittassent la salle où ils avaient été reçus. Comme l'un d'eux descendait l'escalier, et que chacun commençait à tomber à genoux, une femme, témoin de la méprise, s'écria sans ménagement : « *Ce n'est pas là le saint... ce n'est pas là le saint...* » La pauvre femme se trompait grandement; car sa parole imprudente s'adressait au vénérable évêque du Mans qui, après avoir édifié la France par sa vie laborieuse et modeste, est allé naguère, malgré la mort qu'il portait dans son sein, donner à Rome l'éclatant témoignage de son obéissance filiale au souverain pontife et de sa piété envers l'auguste Mère de Dieu. Mais lui, sans songer à voir une insulte dans cette parole inconsidérée, il se contenta de sourire et de répondre agréablement : « Vous avez raison, » ma bonne femme, je n'entends rien à faire des mi- » racles (1). »

Monseigneur Flaget se sentait mal à l'aise au milieu de tous ces honneurs. Aussi il abrégea son séjour à Nantes, qu'il quitta le mercredi suivant. Ce ne fut pas cependant sans avoir répandu sur sa route de nouveaux bienfaits; c'est ainsi qu'après une de ses

(1) Je tiens ces détails de M. de Monti.

visites à la Providence (dite des *Incurables*), une pauvre fille âgée d'environ quatre-vingts ans, Mademoiselle Faraud, se trouva guérie de mouvements convulsifs qui avaient pris des proportions effrayantes, et dont on trouvera l'exposé aux pièces justificatives.

C'est aussi vers la même époque qu'eurent lieu deux autres guérisons dont nous avons les relations sous les yeux ; mais il est à regretter qu'elles ne soient pas entrées dans le cadre des faits que les médecins auteurs du rapport mentionné déjà plusieurs fois ont eu à examiner.

L'une de ces guérisons fut subite, et paraît vraiment extraordinaire. La malade était une pauvre enfant de seize mois, nommée Marie *Cherrier;* son père était gendarme dans la petite ville d'Oudon (Loire-Inférieure). Le 15 avril, au moment où Monseigneur Flaget traversait cette paroisse pour se rendre au sacre de Monseigneur de Hercé, on lui présenta la petite malade; il avait fallu, pour cela, tromper la vigilance du père, qui, sur la recommandation du médecin, avait défendu d'exposer son enfant au grand air. Mais après la bénédiction du saint évêque, ce père n'eut pas à se plaindre de ce qu'on avait transgressé ses ordres ; on lui rendait pleine de vie son enfant, qui, quelques instants auparavant, était dans le plus déplorable état. Le curé de la pa-

roisse, M. Leroux, envoyant à l'évêque de Nantes la relation du fait rédigée le 10 mai, et signée par toute la brigade de gendarmerie et par des voisins dignes de foi, disait : *Toute la population eût signé si je l'avais proposé.*

L'autre guérison est celle de Mademoiselle Louise *Boulanger*, des Sables-d'Olonne (diocèse de Luçon); elle eut lieu dans le courant du mois de mars 1836, et pendant une neuvaine que faisait la malade en union avec Monseigneur Flaget. La relation est datée du 2 mai suivant, et couverte de signatures; elle porte que la demoiselle Boulanger a vu subitement se cicatriser une plaie d'où s'échappait depuis quatre ans une humeur purulente, et qui avait pris un tel caractère que le médecin, regardant comme à peu près inutiles les ressources de son art, ne visitait plus la malade qu'à des époques très-éloignées.

Il eût été facile sans doute, en multipliant nos recherches, de rencontrer d'autres noms qui seraient venus s'ajouter à ceux que nous avons cités; mais à quoi bon grossir encore une liste déjà si longue? Ce qui vient d'être dit ne suffit-il pas abondamment pour justifier la réputation de sainteté qui s'attache au nom vénéré de Monseigneur Flaget?

Quant à la valeur de chacun des faits que nous avons rapportés, comme aussi à la force de témoignage qu'ils se prêtent mutuellement, nous n'avons

pas cru devoir en faire l'objet d'une discussion. Nous laissons ce soin aux médecins auteurs du rapport, dont l'appréciation a une tout autre portée que la nôtre.

Mais il est un devoir que nous impose notre qualité d'historien, c'est d'exposer plus amplement que nous ne l'avons fait jusqu'ici de quelle manière Monseigneur Flaget envisageait tous ces faits merveilleux. Trop modeste pour prétendre au don des miracles, le bon évêque niait l'avoir reçu. Cependant, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, il ne pouvait contester que Dieu l'eût rendu plus d'une fois l'heureux témoin des prodiges de sa miséricorde. Pendant le cours de ses voyages, plusieurs de nos évêques demandèrent au prélat, comme une grâce, de leur exposer les détails relatifs à celui de ces événements qui a eu le plus de retentissement peut-être; je veux dire la guérison de mademoiselle Olympe de Monti. Le saint vieillard, après en avoir fait le récit avec une simplicité touchante, comme s'il n'eût pas été question de sa personne, protestait qu'il ne s'était aperçu de rien, et qu'il n'avait senti aucune vertu miraculeuse sortir de lui; mais Monseigneur de Rodez (1) disait en riant : « Il » ne donne là que de mauvaises raisons qui ne prou-

(1) Monseigneur Giraud, mort depuis archevêque de Cambrai.

» vent rien contre le miracle ; » et Monseigneur de Montpellier (1) ajoutait : « Il démontre exactement le » contraire de ce qu'il prétend établir. » Effectivement, il y avait dans l'exposé du prélat tant de naïveté ; la guérison dont il s'agit était présentée comme si inespérée et si subite ; la famille de la jeune malade guérie avait voué au saint évêque une telle reconnaissance, qu'il était bien difficile de ne pas voir dans le fait raconté l'intervention directe du Ciel.

Moi-même, plus d'une fois, j'ai entrepris de faire causer Monseigneur Flaget sur cette question des miracles. Un jour je le conjurai de me dire si, en Amérique, il ne s'était passé aucun fait semblable à ceux que l'on racontait en France à son sujet. Il commença par me donner une réponse négative ; puis, sur mes instances, il se décida à m'avouer que trois ou quatre épileptiques sur lesquels il avait récité l'Évangile avaient été guéris. « Mais, » ajouta-t-il, « les gens du » pays n'ont pas conclu pour cela que je faisais des » miracles ; ils ont attribué ces guérisons à la récita- » tion de l'Évangile. »

Le même jour, le bon évêque me raconta un trait trop édifiant pour qu'il ne trouve pas ici sa place ; du reste, il témoigne de la confiance que les fidèles de son diocèse avaient en lui. Une pauvre mère était

(1) Monseigneur Thibault.

venue le trouver pour lui recommander un jeune enfant atteint de ce mal affreux dont on vient de parler. Le modeste évêque lui dit : « Pauvre femme, il faut » mener votre enfant chez quelque docteur ; je ne » suis pas médecin. » Mais elle répondit : « Ah ! » Monseigneur, j'ai plus de confiance dans vos prières » que dans leurs remèdes. » Alors, le prélat entreprit de démontrer à cette bonne mère que souvent nous adressons à Dieu des demandes imprudentes, désirant qu'il nous accorde ce que nos véritables intérêts exigent qu'il nous refuse. « Voyez, lui dit-il, ne vaut-il pas » mieux pour vous que votre enfant soit malade ? » vous l'avez ainsi toujours à vos côtés ; il ne va pas » exposer sa vertu au milieu des enfants de son âge ; » et vous-même, que d'actes de charité maternelle ne » pratiquez-vous pas tous les jours, acquérant par là » des mérites dont vous seriez privée si votre fils » jouissait d'une santé parfaite ! » La pieuse mère recueillait chacune des paroles du saint évêque avec un religieux respect ; puis lorsqu'il eut achevé, elle tira de son cœur plein de foi, cette admirable réponse : « Vous avez raison, Monseigneur ; *eh bien ! laissons » les choses comme elles sont.* » Mais Dieu ne voulut pas les laisser comme elles étaient. Si ma mémoire n'est pas infidèle, l'enfant de cette femme chrétienne est un de ceux qui ont été guéris.

Lorsque le prélat traversa Chambéry (le lecteur

s'en souvient peut-être), l'archevêque de cette ville, Monseigneur Martinet, était mourant ; le vénérable malade ayant éprouvé un mieux tout à fait inattendu, on commença à concevoir des espérances de guérison ; les bruits qui coururent alors me fournirent une nouvelle occasion d'entendre Monseigneur Flaget protester contre la réputation qu'on lui avait faite, et, à son insu, il s'exprima dans des termes propres à faire comprendre que cette réputation n'était point usurpée. Il causait familièrement avec trois ecclésiastiques, dont deux sont maintenant au ciel ; le troisième écrit ces lignes. Parlant de l'auguste malade, il disait : « S'il guérit, je suis bien sûr qu'on va croire que j'y » suis pour quelque chose. C'est comme à Nantes : » j'étais allé dans une communauté de carmélites; » au moment où je sortais, une d'elles qui était ma- » lade, vint me demander ma bénédiction, et je la » lui donnai sans seulement connaître sa maladie. On » me recommanda en même temps une personne qui » était devenue folle : c'était la sœur d'une autre car- » mélite. Leur pauvre mère se trouvait donc privée de » ses deux enfants, de l'une par le cloître, de l'autre » par la folie. C'était la sœur carmélite qui me re- » commandait sa sœur aliénée; elle me parla d'une » manière si pressante que j'en fus vraiment touché, » Je promis une neuvaine de prières, et, c'est quelque » chose d'étonnant, le nom de cette malade me reve-

» nait tous les jours à la pensée, au moment de la » consécration ; aussi, » ajoutait en souriant le bon évêque, « je comptais sur ma ferveur ; je demandais » de ses nouvelles..... Un beau jour on vint me dire » que j'avais fait un miracle; vite je crus que c'était » cette personne dont le nom se présentait si souvent » à ma mémoire, qui avait été guérie; pas du tout, » il s'agissait de la carmélite que j'avais bénie et à » laquelle je ne pensais seulement pas; *hé bien ! j'ai » beau dire partout que je ne suis pour rien dans ces » prétendus miracles, personne ne veut me croire.* Non, » je suis porté à penser que Dieu a voulu, par ces » choses extraordinaires, préparer la mission que je » remplis en ce moment. »

Le saint évêque disait bien vrai ; ce n'était pas sans un dessein de miséricorde que le ciel l'avait environné d'un tel éclat ; mais le modeste prélat, ainsi qu'on a pu l'admirer tant de fois, en renvoyait à Dieu toute la gloire, et la candeur de son âme n'en apparaissait que plus ravissante. Il me disait un jour : « N'est-ce » pas une chose singulière? Voilà que j'apprends » qu'une religieuse du Bon-Pasteur étant à Rome, a » parlé de moi au souverain pontife, qui lui a dit » avec sa forte voix : Eh bien ! cet évêque de Bards- » town fait-il toujours des miracles ? Et à moi, lors- » que j'étais à Rome, le pape ne m'en a pas dit » un mot !... Ne croirait-on pas qu'il traite un peu

» cela comme une plaisanterie ?... Rome est si pru-
» dente ! il faut tant de preuves pour constater un
» miracle !... »

Vit-on jamais une plus gracieuse bonhomie ? Aussi, je l'avoue, lorsque je me rappelle le ton, les manières, toute la façon d'agir du bon et modeste vieillard, je n'éprouve aucune peine à croire le fait suivant ; je le donne tel qu'il m'a été raconté : Monseigneur Flaget, après avoir fait une tournée pastorale dans un des diocèses de l'ouest de la France, se trouvant de retour auprès de l'évêque du lieu, celui-ci affecta de prendre un air grave et sévère, et lui dit : « Monseigneur,
» je vous ai donné toute permission pour confesser,
» prêcher, confirmer dans mon diocèse ; mais je ne
» vous ai point autorisé à faire des miracles. » Devant une semble apostrophe, qui voilait un pompeux éloge sous les termes d'un reproche apparent, une vertu commune n'aurait pu dissimuler son embarras ; l'évêque de Bardstown se contenta de répondre sur le ton de la plaisanterie, mais en prenant à son tour un air grave et composé : « Monseigneur, au
» jour de votre sacre, on vous a confié le soin de
» faire des choses grandes et merveilleuses ; *portenta*
» *et mirabilia ;* et moi, lorsque j'ai vu que vous pa-
» raissiez ne pas vous en souvenir, je me suis dit : il
» faut bien que quelqu'un se mette à les faire. »

Quant à l'évêque de Nantes, Monseigneur de Gué-

rines, il traita ces graves questions avec tout le sérieux que sa foi lui imposait dans une affaire intéressant à un si haut degré la gloire de Dieu et l'édification publique. C'est à son zèle persévérant que nous devons ces enquêtes, ces déclarations, ces rapports où il nous a été donné de puiser le récit que l'on vient de lire. Ce digne évêque ne se contenta pas de rassembler ces pièces importantes, il les envoya à Rome et les déposa aux pieds de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI. La lettre qui les accompagnait est du 27 septembre 1836. Elle respire la piété la plus filiale envers le père commun des fidèles, et la vénération la plus profonde pour le nom de Monseigneur Flaget. Le prélat fait connaître les mesures qu'il a prises pour arriver à une exacte appréciation des guérisons dont il envoie le récit : « Ainsi que la » nature des événements le demandait, dit-il, nous » avons confié à des médecins recommandables tout » à la fois par leur science et par la gravité de leurs » mœurs, le soin d'examiner les faits et de formuler un jugement en ce qui est de leur ressort » et de leur *compétence* (1). »

Il paraît que le pieux évêque était ensuite singu-

(1) Sicut vero natura factorum postulabat medicos commisimus et artis peritia, et morum gravitate conspicuos, qui prædicta facta discuterent; et de his pro sua parte et *competentia* pronuntiarent.

lièrement désireux de savoir comment le précieux dépôt avait été accueilli à Rome; car dans son empressement il avait informé Monseigneur Flaget lui-même de tout ce qui avait été fait; et celui-ci, avec sa naïve simplicité, lui répondait sous la date du 13 décembre 1836 : « Le souverain pontife » a-t-il reçu les procès-verbaux dont vous me par- » lez? je l'ignore. Cependant depuis la lettre où » M. Gély m'écrivait que vous aviez recueilli tous » ces témoignages de faits qui semblent tenir du » prodige, et que vous les aviez envoyés au Saint- » Père, j'ai eu deux autres audiences où le pape » m'a donné les mêmes marques d'amitié qu'il me » prodigua la première fois que j'eus le bonheur » de le voir; mais il ne m'a jamais parlé de ce qui » fait aujourd'hui l'objet de votre lettre. L'affaire me » regarde d'une manière trop directe pour que j'a- » dresse des questions à ce sujet. »

Mon rôle d'historien m'imposait le devoir de répondre à la pieuse attente du lecteur en publiant ce qui honore la mémoire du vénérable évêque de Bardstown. Je me suis acquitté de cette douce obligation, sans perdre de vue un seul instant les droits inviolables de la vérité; et maintenant ma tâche est remplie. Simple narrateur, il ne m'appartient pas de formuler un jugement. L'Église seule, je le répète, a

le droit de conclure; mais peut-être que de tout ce qui précède, naîtra pour plus d'un lecteur l'espérance manifestée déjà par plusieurs de ceux qui ont connu le vénérable Évêque, qu'une mémoire si pure et si sainte, loin de devoir s'abîmer tout entière dans l'oubli du tombeau, est destinée à recevoir un jour une gloire plus éclatante encore.

XVIII

Conclusion.

Telle est la gloire de l'Église catholique. Jusqu'à la fin des siècles, la pureté de sa foi recevra une manifestation victorieuse dans la vie héroïque de ses saints. Leur vertu brillera d'une lumière si éclatante et si pure qu'elle pourra les montrer avec orgueil et jeter un noble défi à toutes les sectes séparées de sa communion. Hors de l'unité, on apercevra peut-être de loin en loin quelques rameaux fleurir. Ils sont encore vivifiés par la séve bienfaisante qu'ils ont emportée en se séparant de l'arbre qui les avait nourris;

mais leurs fleurs sécheront au premier souffle, et leurs fruits ne parviendront pas à la maturité. Les vertus que fait éclore un christianisme incomplet sont toujours appauvries. C'est le souvenir presque éteint d'un passé plein de gloire. Si quelquefois, au sein des diverses sectes de l'hérésie, on peut admirer encore des exemples d'une piété sans tache, ils sont donnés par ces âmes simples et innocentes qui, environnées par l'erreur plutôt qu'elles n'en sont pénétrées, tiennent par des liens invisibles à l'Église que Jésus-Christ a faite héritière de ses promesses : ce sont des tiges d'un grand prix, dont les racines, en se détachant du sol natal, ont entraîné avec elles assez de terre pour qu'elles puissent prospérer encore dans ces pays lointains où elles ont été transplantées. Aussi lorsque l'Église passe, elle étend la main et les reprend comme un bien qui est à elle. C'est là ce que nous voyons dans ces conversions éclatantes qui font rentrer dans la grande famille des saints toutes ces âmes généreuses, tous ces cœurs droits que le ciel a discernés au sein de l'erreur et qu'il a rendus à leur véritable mère.

Quant au monde, oserait-il un seul instant essayer d'un parallèle entre les grands hommes qu'il a produits et ceux qui ont été formés par la foi ? Si l'épreuve à laquelle nous venons de soumettre la vie d'un modeste évêque s'étendait à ces héros que le

monde encense, que de jugements seraient réformés ! combien d'illustres personnages seraient voués au mépris ! que de souillures s'imprimeraient au front de ceux que souvent on honore le plus ! Mais on ne procède point ainsi dans les jugements humains. Ce qu'il faut pour conquérir les éloges grossiers de la foule dont ne se distinguent pas les sages du siècle, ce sont des choses qui étonnent par leur éclat ou leur audace. On ne tient nul compte des motifs qui ont déterminé leurs auteurs, et les plus honteuses tendances révélées dans les intimes détails de leur vie, ne sont pas même un obstacle à leur popularité. Le goût de ce qui brille produit une confusion plus étonnante encore ; car le jugement public accueille avec une faveur presque égale les hommes qui ont consacré leur génie à servir leurs semblables, et ceux qui l'ont employé à leur nuire ; et les plus illustres parmi eux ne sont pas toujours les moins malfaisants. Faut-il donc être surpris si le monde a tant de héros !......

Mais nos saints, leur gloire est si pure, qu'après avoir interrogé celles de leurs actions qui ont été le moins exposées aux regards des hommes, on les trouve aussi parfaites que celles qui ont eu le plus de témoins. Les ressorts secrets auxquels ont obéi leurs âmes généreuses, conservent dans la solitude toute la force qu'ils déploient lorsqu'il faut agir au

grand jour. Peu leur importent les jugements des hommes; ils ne mendient pas plus leurs suffrages qu'il ne redoutent leurs censures. Il n'est qu'un maître pour lequel ils travaillent; et comme son regard pénètre les ténèbres les plus épaisses et sonde les mystères les plus profonds, ils n'oseraient se permettre une pensée condamnée par lui.

Ne nous étonnons donc plus de l'unité qui règne dans la vie de nos saints; et cependant nous n'avons pas dit encore la moitié de ce qui fait leur force. Plus heureux que le monde et ses adeptes, ils ne marchent point au hasard et dans les ténèbres. La voie qu'ils suivent est lumineuse et sûre; leur guide est venu des cieux. Il est aisé de ne point perdre la trace de ses pas, elle est imprégnée de son sang. Les saints des premiers siècles et ceux des derniers jours ont tous passé par là; aussi lorsque nous examinons leur vie, il n'est pas difficile de les reconnaître aux mêmes traits; chacun d'eux porte l'empreinte de son caractère ou de son siècle; mais tous se ressemblent comme des frères. Tous se sont anéantis pour revivre en Dieu, et c'est à cette source divine qu'ils ont puisé leur amour pour les hommes. Tandis que d'autres prétendent à la gloire, eux n'aspirent qu'à être utiles; cette vie n'est pour eux qu'une épreuve; leur cœur est déjà dans la patrie. Le monde qui les voit dédaigner ce qui excite ses convoitises les pour-

suit de ses mépris ; mais, fidèles aux exemples qu'ils ont reçus, ils ne se vengent de ses insultes qu'en lui faisant du bien ; et ce n'est qu'à la fin des temps que ce monde, injuste dans sa réprobation comme dans ses hommages, rougira de ses honteuses préférences et de sa lâche ingratitude.

L'humble évêque, dont nous avons essayé de retracer la vie, appartenait à cette classe d'hommes éminemment utiles, qui, formés par les leçons évangéliques, regardent comme perdu tout le temps qu'ils n'emploient pas à faire le bien. Puissent les pages dans lesquelles nous avons cherché à le faire revivre, inspirer à ceux qui les liront le désir de lui ressembler ! Tous ne peuvent pas être apôtres ou docteurs ; tous n'ont pas reçu la mission d'étendre au delà des mers le règne de la vérité ; mais tous sont appelés à devenir saints. La sainteté n'est-elle pas d'ailleurs un apostolat ? Ne s'offre-t-elle pas au monde comme une démonstration invincible de la véritable doctrine ? N'est-elle pas la prédication la plus puissante pour propager l'Évangile ? Le glaive de la parole prépare sans doute les conquêtes de la foi ; mais le charme de la vertu pratiquée est une puissance plus irrésistible encore. Les raisonnements ébranlent ; ce sont les exemples qui entraînent. L'Eglise a besoin de docteurs ; mais il lui faut surtout des saints.

La tâche qui nous avait été imposée par la divine Providence, au jour où nous plaçant aux côtés de l'évêque de Bardstown, elle nous permit de devenir le confident de ses secrets, nous avons essayé de la remplir en usant de toutes les ressources dont pouvait disposer notre faiblesse. Il nous reste à accomplir un dernier devoir, celui d'exprimer des regrets trop légitimes. Voulant peindre, en effet, les vertus d'un saint évêque nous n'avons su trouver que des couleurs bien pâles et bien languissantes. Pour lui, s'il habitait encore cette terre, les reproches qu'il nous ferait entendre seraient dictés par de tout autres pensées; il se plaindrait amèrement de ce que, pour honorer une mémoire qu'il croyait digne d'un profond oubli, nous avons mis au grand jour ces paroles simples et familières dont il ne soupçonnait pas même le charme et le mérite; mais, du haut du ciel, où déjà, sans doute, il réside, il sourira à nos efforts et nous enverra notre pardon. Le Dieu pour lequel il a travaillé toute sa vie ne trouve-t-il pas sa gloire dans le tribut d'éloges que nous payons à ses saints après qu'ils nous ont quittés? Leurs œuvres sont tout ensemble l'ouvrage de sa grâce et de leur volonté; et *lorsqu'il récompense leurs mérites, ce sont ses dons qu'il couronne.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

RAPPORT MÉDICAL

sur des guérisons extraordinaires qui ont été opérées à Nantes, vers la fin de l'année 1835.

Nous soussignés, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, et exerçant à Nantes, département de la Loire-Inférieure, nous sommes réunis, d'après l'invitation qui nous en a été faite par Monseigneur l'évêque de Nantes, à l'effet de donner en commun notre avis sur des guérisons réputées extraordinaires qui ont eu lieu vers la fin de l'année 1835 chez quelques personnes de notre ville, pendant le séjour qu'y a fait Monseigneur Flaget, évêque de Bardstown, en Amérique. Pénétrés de l'importance de la tâche dont nous avons été chargés, et persuadés que pour répondre, autant qu'il était en nous, à cette marque de confiance, nous devions, tout en rendant un hommage sincère à la vérité, nous tenir néanmoins dans les bornes d'une sage réserve, également éloignée d'une exagération irréfléchie et d'un doute trop exclusif, nous nous sommes entourés de toutes les précautions propres à éclairer notre jugement. Après avoir lu avec la plus scrupuleuse attention diverses pièces contenant l'exposé des maladies et de la manière dont s'est opérée la guérison ; après avoir

consciencieusement, et avec toute la gravité que demandait une délibération de cette nature, pesé la valeur et nous être assurés de l'authenticité des faits articulés dans ces documents, nous avons cru devoir, en définitive, nous arrêter aux suivants, dont nous allons d'abord rappeler l'exposé avec les détails nécessaires, puis nous formulerons notre opinion sur chacun d'eux, en exprimant les motifs qui ont déterminé notre manière de voir.

1° Madame *Désirée Bertrand*, religieuse depuis seize années à la communauté des Carmélites de Nantes, sous le titre de sœur Louise de Jésus, âgée de trente-sept ans, d'une constitution ordinaire, fut atteinte, dans les premiers mois de l'année 1835, d'un double *tic douloureux de la face*. L'affection, bornée d'abord aux deux tempes, se propagea bientôt à presque tous les nerfs de la figure et occasionna de fréquentes et douloureuses contractions dans les muscles de cette partie. On mit tour à tour en usage la nombreuse série des remèdes, tant internes qu'externes, qui ont été conseillés contre cette maladie, l'une, sans contredit, des plus rebelles. Ils n'eurent pour résultat que quelques améliorations passagères et à peine sensibles; les accidents, loin de se ralentir, même à la longue, acquirent au contraire une intensité vraiment désespérante et réduisirent la malade à l'état le plus déplorable. Les secousses convulsives s'étendirent à presque tout le corps et devinrent, pour ainsi dire, continuelles, les plus légères causes les provoquant, sans qu'il fût au pouvoir de la malade de les empêcher. Elle en était venue au point que le moindre bruit, le mouvement, une vive lumière, lui étaient insupportables. L'exercice de la parole lui devint presque impossible ; aussi lui arriva-t-il plusieurs fois, étant venue à l'infirmerie pour consulter le médecin, de ne pouvoir parvenir à s'énoncer ni à faire connaître ce qu'elle avait à dire. Elle ne pouvait rien fixer sans que ses yeux ne se fermassent à l'instant malgré elle; de sorte qu'elle fut obligée de renoncer à la lecture, et elle se trouva dans la pénible nécessité, non-seulement de cesser presque entièrement d'assister aux offices de la communauté, mais encore de ne plus essayer d'en réciter aucune partie en particulier, même de mémoire. Bientôt encore, pour surcroît de peine, elle n'eut plus la faculté de se consoler de ses privations par la méditation et la prière, à cause de l'impuissance où elle était de recueillir ses idées et d'occuper son esprit d'un sujet quelconque. Le sommeil l'abandonna presque entièrement, l'appétit se perdit, les forces

générales éprouvèrent une grave atteinte. Pour éviter toutes les causes qui renouvelaient à tout moment ses souffrances, elle se tint isolée dans sa cellule, n'essayant que de fois à autre, et quand elle était un peu plus calme, d'aller entendre la messe et d'assister à quelques portions d'office, sans pouvoir du reste y prendre part autrement que par sa présence ; car elle était incapable de s'y unir d'esprit, et le plus ordinairement elle ne prononçait rien. Cependant, comme l'office est en latin et qu'elle n'en comprenait pas le sens, elle pouvait quelquefois en réciter des passages, parce qu'alors l'imagination ne faisait aucun travail.

Les symptômes de cette douloureuse maladie ne perdirent rien de leur intensité par le temps. Au contraire, ils parurent aller plutôt en augmentant, à tel point qu'il y avait des instants, des journées même où la position de cette pauvre sœur n'était pas tenable, humainement parlant, et il lui fallait toute la résignation et la vertu que lui donnait la religion pour qu'elle ne fût pas tentée de s'abandonner au désespoir.

Il y avait six mois à peu près qu'elle était dans cet état, lorsque, le 8 octobre 1835, Monseigneur l'évêque de Bardstown vint faire une visite dans la communauté des Carmélites. La sœur Louise, qui était obligée de se tenir à l'écart, désira recevoir en particulier sa bénédiction. Au moment que le pieux évêque la lui donnait, elle ressentit soudainement en elle un bien-être et une force extraordinaires. Cette sensation insolite, qui commença dans les jambes et se répandit rapidement dans tout le corps, fut immédiatement suivie de la cessation de toutes les souffrances. En quelques secondes tous les accidents de la maladie, sans exception aucune, disparurent totalement ; il n'en resta pas la moindre trace. Le changement fut si complet, que la sœur Louise, pour qui toutes les sensations étaient des occasions de souffrances, put immédiatement supporter tout ce qui, jusqu'alors, l'avait affectée si péniblement. Il n'y eut plus de contractions dans la figure ni dans le reste du corps, plus de douleurs dans les nerfs, où, l'instant d'avant la guérison, elle en ressentait de si vives. Les yeux ne se fermaient plus, le bruit même très-fort, le mouvement, l'éclat du grand jour, furent supportés sans peine ; la parole ne se trouva plus embarrassée, la lecture put être facilement soutenue, les idées n'éprouvèrent plus d'entraves. Cinq minutes après, la sœur Louise put descendre au chœur et y réciter tout l'office à haute voix avec les autres religieuses sans en éprouver la moindre gêne, sans être obligée de s'arrêter. Depuis lors, la santé générale, redevenue

même meilleure qu'elle n'était auparavant, n'a ressenti aucune atteinte qui pût faire craindre le retour des accidents passés; et cette religieuse, rendue à tous les exercices du cloître, qu'elle avait été forcée d'interrompre, n'en a pas ressenti la plus légère fatigue jusqu'au moment actuel.

2° Mademoiselle *Olympe de Monti*, âgée de vingt-un ans, d'une constitution d'apparence ordinaire, d'un caractère calme et nullement disposé à l'exagération, jouissait habituellement d'une assez bonne santé; cependant, quelque temps avant la maladie dont il va être question, elle était devenue sujette à des douleurs d'estomac et à quelques maux de gorge, qui toutefois n'avaient jamais été assez forts pour l'obliger à garder le lit. En outre, à certaines époques, elle éprouvait de vives coliques et un grand malaise qui se dissipaient au bout de quelques jours. Du reste, on n'avait jamais remarqué qu'elle fût nerveuse ni sujette à ce que, dans le langage vulgaire, on appelle des *vapeurs*.

Dans le commencement du mois de juin 1834, elle fut atteinte d'une maladie qui, dès les premiers jours, s'annonça par des symptômes assez graves pour donner des inquiétudes sérieuses. Deux médecins appelés reconnurent une fièvre intermittente pernicieuse arrivée alors au troisième accès, et dont le phénomène le plus marquant était une suffocation tellement violente et prolongée que la vie parut menacée et qu'on fit administrer les derniers sacrements. Un fébrifuge fut prescrit à hautes doses et le résultat fut tel qu'on l'espérait; la fièvre cessa, et avec elle les accidents qui paraissaient en être une dépendance. On dut croire d'après cela que la convalescence était complète et qu'il n'y avait plus aucun sujet d'inquiétude; mais lorsqu'au bout de quelques jours la jeune personne, qui du reste se trouvait assez bien, voulut se lever, il lui fut absolument impossible de marcher et même de rester debout : on fut obligé de la porter sur un fauteuil, où bientôt elle se trouva très-fatiguée, et l'oppression qui avait disparu se renouvela. Ces phénomènes, dont la nature et la cause n'étaient pas encore évidentes, attirèrent l'attention des médecins et éveillèrent leur inquiétude. On ne pouvait guère les regarder comme l'effet de la faiblesse amenée par la fièvre qui avait précédé, car non-seulement ils ne cessèrent point par l'action du temps, comme cela serait arrivé dans ce cas, mais encore ils s'accrurent progressivement et acquirent bientôt une intensité alarmante. L'oppression, quoique très-forte, ne parut pas tenir à une affection quelconque des vis-

cères contenus dans la poitrine : l'exploration la plus attentive donna une certitude complète à ce sujet. Enfin, on n'eut aucun motif apparent pour croire à l'existence d'une lésion dans l'un des centres nerveux. On fut alors convaincu que ces accidents devaient être attribués uniquement au trouble des fonctions nerveuses. Ils offraient cela de remarquable, que tant que la malade était au lit, ils étaient peu manifestes, surtout dans les commencements; on eût presque dit alors que la jeune personne était dans un état peu différent de la santé ordinaire. Elle remuait sans difficulté les deux jambes, et pouvait même faire avec ces membres des efforts assez considérables, comme, par exemple, de pousser son père, qui est d'une assez forte stature, et qui, comme pour essayer les forces de sa fille, s'asseyait quelquefois sur le lit. Mais à chaque fois qu'on la levait, toute sa vigueur l'abandonnait : on ne tardait pas à s'apercevoir qu'elle avait tout à fait perdu la faculté d'équilibration ; elle ne pouvait se tenir debout un seul instant; les membres inférieurs, comme paralysés, se fléchissaient involontairement, ne pouvant supporter le poids du corps, et elle était menacée de tomber en arrière si on ne se hâtait de la soutenir. Cette résolution des membres était accompagnée de la sensation d'un violent serrement à la région de l'estomac : il en résultait une angoisse très-grande et un embarras dans la respiration, lequel allait quelquefois jusqu'à une menace de suffocation, ce qui obligeait de reporter la malade sur son lit.

Pour éviter le plus possible le retour de ces accidents, dont la répétition et la violence pouvaient avoir les plus fâcheux résultats, on fut réduit à ne lever mademoiselle de Monti que rarement. On la plaçait pendant un court espace de temps dans une gondole, où elle était plutôt couchée qu'assise, et malgré cela, à peine y était-elle installée que le pouls devenait irrégulier, la figure se contractait, la respiration devenait suspirieuse, la parole était entrecoupée, des secousses nerveuses se manifestaient dans les membres; d'abord faibles, elles augmentaient de manière à causer une violente agitation, se portant alternativement des membres supérieurs aux inférieurs; puis elles se propageaient au tronc. Il fallait alors se hâter de replacer la malade sur son lit, où une position tout à fait horizontale pouvait seule faire cesser cette série de symptômes vraiment effrayants et tout à fait inexplicables.

On remarqua aussi un autre phénomène qui parut être une dépendance des précédents : à chaque fois que les secousses

nerveuses se renouvelaient, elles étaient annoncées par une sensation de malaise que la malade comparait à un engourdissement qui commençait dans le pied droit et remontait jusqu'à la hanche; le bras droit éprouvait la même sensation, qui des doigts se propageait jusqu'à l'épaule; alors l'agitation survenait, mais elle était égale des deux côtés.

Toutes les parties du système nerveux se ressentirent de cet ébranlement, devenu sur la fin général; ainsi, les organes des sens acquirent une telle susceptibilité que le plus léger bruit, l'éclat de la lumière, suffisaient pour renouveler les spasmes et causaient un état de fatigue insupportable. L'attention même ne pouvait se fixer sur rien; la lecture était impossible.

Les remèdes calmants et adoucissants, les antispasmodiques, furent administrés de toutes les manières et sous toutes les formes; des consultations furent demandées à des médecins de la capitale, qui, voyant aussi dans cette affection un désordre général du système nerveux, ne purent qu'insister sur le traitement suivi jusqu'alors, et à l'aide duquel on avait bien réussi effectivement à enrayer quelques-uns des phénomènes, mais sans pouvoir en détruire la source. L'agacement général était resté au moins le même.

On avait observé que les grands accidents nerveux, tels que les spasmes et les secousses dans les membres se renouvelaient spontanément chaque mois et duraient plusieurs jours, pendant lesquels ils affectaient une marche intermittente assez régulière; ils apparaissaient le matin et s'apaisaient au bout de plusieurs heures pour recommencer de la même manière le lendemain. Abandonnés à eux-mêmes, ils acquirent au bout de quelque temps une violence extrême et donnèrent des inquiétudes sérieuses. On leur opposa avec succès le fébrifuge, qui les réduisit à de très-légères secousses; mais ce remède ne parut diminuer en rien la vive susceptibilité nerveuse qui paraissait surtout dans l'exaltation des sens. On voulut encore une fois essayer de lever la malade et de la faire marcher, elle éprouva presque immédiatement les accidents graves qu'on avait déjà observés en pareille circonstance, c'est-à-dire l'angoisse extrême de la respiration, l'impossibilité de se tenir sur les jambes et la décomposition des traits; de sorte qu'on n'osa plus se hasarder à recommencer la même tentative; et comme tous les mouvements qu'on lui imprimait ramenaient inévitablement les mêmes phénomènes, on ne fit son lit qu'à de longs intervalles. Il résulta de cette immobilité forcée un affaiblissement progressif assez

notable; l'appétit devint nul, le sommeil rare; l'embonpoint général diminua sensiblement.

Tel fut exactement l'état pénible dans lequel resta mademoiselle de Monti, malgré tous les efforts de l'art, et dont l'opiniâtre persévérance faisait presque désespérer de la guérison. Il y avait dix-huit mois qu'elle était malade; sa famille, affligée de voir l'inutilité des moyens employés pour rendre aux jambes leur force et pour rétablir la régularité des fonctions nerveuses, et craignant que le rétablissement ne devînt à la longue tout à fait impossible, désira procurer à cette jeune personne la visite de Monseigneur l'évêque de Bardstown. C'était le matin du 4 décembre 1835. Depuis près de trois semaines, le lit de la malade n'avait pas été fait. Presque immédiatement après cette visite, elle se trouva subitement ranimée. L'instant de ce changement favorable fut marqué par une sensation extraordinaire de bien-être et de chaleur vivifiante qui commença dans le pied droit et remonta le long de la jambe et de la cuisse de ce côté ; la même sensation fut éprouvée par le bras droit et elle se répandit rapidement dans tout le corps; elle fut telle, que mademoiselle de Monti ne put s'empêcher d'être persuadée qu'elle avait, dans cet instant même, recouvré toutes ses forces avec la faculté de marcher. Effectivement, elle se leva seule, s'habilla et, descendue de son lit, elle put, sans nulle difficulté, se tenir debout et marcher; elle n'eut plus besoin de l'appui de personne. Dès lors, aucun mouvement, aucun bruit, et surtout aucune occupation, ne parurent lui causer la moindre fatigue; elle se mit à écrire une assez longue lettre avec autant de facilité et d'assurance que si elle n'avait jamais été malade.

Un grand nombre de personnes, plusieurs d'entre nous, l'ont vue peu après sa guérison et peuvent affirmer qu'elle n'avait pas conservé la moindre trace de sa longue maladie. Le changement a été aussi complet que rapide, car il n'y a pas même eu une courte convalescence. Les jambes étaient parfaitement libres et la démarche assurée; les organes des sens étaient revenus à leur état naturel. Depuis cette époque, la santé, non-seulement n'a pas éprouvé la plus légère variation, mais encore semble être même meilleure qu'elle n'était auparavant. La jeune personne a repris toutes ses occupations habituelles; elle sort, fait même de longues courses, et on ne peut pas craindre désormais que ce ne soit qu'une amélioration passagère, car voilà plus de sept mois que cet heureux changement se soutient sans aucune altération.

3° *Perrine Coliau*, âgée d'environ cinquante ans, n'avait eu, jusqu'à l'âge de vingt-six ans, aucune maladie grave. A cette époque, elle perdit sa mère, qu'elle assista dans ses derniers moments. La douleur que lui causa cet événement fut telle que le jour même elle fut prise d'un tremblement général, bientôt suivi de secousses violentes du corps et de mouvements convulsifs dans tous les membres, alternant avec de fréquents évanouissements; il y avait même parfois du délire.

Cet état, devenu inquiétant par la continuité et la gravité des symptômes, ne céda qu'incomplétement, après quelques semaines, à l'emploi des moyens usités en pareil cas. Perrine Coliau resta sujette à des mouvements involontaires et spasmodiques presque continuels dans les muscles du tronc et des membres. Il lui fut impossible de faire un pas sans être entraînée malgré elle à progresser en avant; elle ne pouvait ni s'arrêter seule ni rester quelques minutes en place; ses genoux fléchissaient, et force lui était alors de s'accroupir promptement, et encore, dans cette position, réclamait-elle le secours d'autrui pour ne pas rouler par terre et se blesser contre le premier obstacle; elle ne pouvait se tenir que dans un angle de sa chambre, parce que là elle était mieux appuyée. La nuit, elle n'était pas exempte de ces secousses, et très-souvent elle avait été précipitée hors de son lit.

Privée de moyens d'existence et ne pouvant, par son travail, se procurer les secours que demandait son état, elle fut admise à l'Hôtel-Dieu, où elle resta huit ans soumise aux traitements les plus variés. On employa tour à tour le séton à la nuque, les vésicatoires aux jambes, les bains de toute espèce, les remèdes intérieurs calmants et antispasmodiques, l'électricité. Tout cela fut essayé sans succès. C'est à peine si, pendant ces huit années, elle put compter, non quelques mois, mais seulement quelques semaines de calme. Il fallait même, dans ses meilleurs moments, qu'elle fût toujours en compagnie de quelqu'un qui l'empêchât de tomber en marchant.

Fatiguée de tous ces traitements inutiles, et désespérant de jamais guérir, elle quitta l'Hôtel-Dieu pour le Sanitat (hospice des infirmes), qu'elle habita deux ans sans que sa maladie offrît la moindre amélioration. Si cinq ou six jours se passaient parfois plus tranquilles, de plus violentes attaques venaient bientôt dissiper toutes les espérances qu'elle aurait pu concevoir. Le régime de cette dernière maison lui convenant moins que celui de l'Hôtel-Dieu, elle se décida à rentrer chez elle, où elle est

restée depuis ce temps, soutenue par les soins d'une sœur et de quelques personnes bienveillantes, mais toujours en proie à la même maladie, incapable de tout travail suivi, et quoique demeurant à la porte de l'église, ne pouvant s'y rendre, ni surtout en sortir, qu'avec l'aide de quelqu'un, privée ainsi de bien des consolations; car au milieu des souffrances sa piété n'avait fait que s'accroître, et elle ne croyait pas qu'il y eût pour elle d'autre remède que la prière.

C'est dans cette disposition d'esprit que, conduite à l'évêché lors du premier voyage à Nantes de Monseigneur l'évêque de Bardstown (vers la fin de 1835), elle demanda et reçut la bénédiction de ce vénérable prélat. A dater de cet instant, Perrine Coliau n'a pas éprouvé un seul mouvement spasmodique. Sept mois se sont écoulés sans que sa santé ait été altérée en aucune manière; elle a pu travailler sans difficulté à divers ouvrages d'aiguille, aller à ses journées, faire en un mot, sans aucune gêne, tout ce qu'elle aurait su et pu faire avant sa maladie nerveuse, qui était une *chorée* ou danse de Saint-Guy au plus haut degré.

Un accident qui lui est arrivé, il y a environ deux mois, a mis davantage encore en évidence la solidité de sa guérison. Renversée sur le pavé par un mauvais sujet qui voulait lui dérober un paquet qu'elle portait, elle s'est fait à la tête, au dessus du sourcil droit, une blessure qui a pénétré jusqu'à l'os. Elle a perdu connaissance par l'effet de sa chute, et elle a eu ensuite de la fièvre pendant plusieurs jours. Tous les soins que demandait son état lui ont été prodigués; la blessure a été longtemps à se fermer, à cause de l'exfoliation de l'os. Cette pauvre fille, à qui, avant la guérison de sa maladie nerveuse, la moindre surprise, la plus petite peur donnaient de violentes attaques, n'a pas ressenti le moindre mouvement spasmodique, rien enfin qui pût faire craindre le retour de cette affection si rebelle et si invétérée.

4° La sœur *Marie Donatienne*, tourière à la communauté de Notre-Dame-de-Charité (dite le Refuge), âgée de vingt et quelques années, fut atteinte, vers le milieu de l'année 1834, d'un gonflement au genou droit. Après l'emploi de divers moyens, ce gonflement, qui n'était pas douloureux, se dissipa au bout d'environ un an; mais il survint dans la cuisse et la jambe, du même côté, une douleur qui acquit bientôt une grande intensité. Il fut aisé de reconnaître dans cette nouvelle affection une névralgie

sciatique, contre laquelle un traitement assez énergique fut dirigé. Tous les efforts de l'art demeurèrent à peu près sans résultat; le mal continua de faire des progrès, et il s'y joignit un sentiment de froid glacial dans tout le membre affecté. La malade fut réduite à ne pouvoir presque plus marcher. Cependant, rebutée par l'emploi prolongé, mais inutile, des remèdes, et résignée à souffrir puisqu'elle ne pouvait pas être soulagée, elle obtint la permission de sortir de l'infirmerie et d'essayer de reprendre son emploi; mais elle ne put s'en acquitter qu'avec beaucoup de peine, la démarche étant extrêmement gênée et les souffrances parfois intolérables.

Il y avait environ six mois qu'elle était dans cet état de souffrances, lorsque, le 1er novembre 1835, elle fut envoyée par ses supérieures à la cathédrale pour assister à la messe, célébrée ce jour par Monseigneur l'évêque de Bardstown. Elle était alors tellement gênée qu'il lui était presque impossible de s'appuyer sur la jambe malade; c'est à peine si elle pouvait traverser sa chambre sans soutien. Elle fit le trajet de la communauté à la cathédrale, lequel est un peu long, avec une peine incroyable, et mit cinq fois autant de temps qu'il lui en aurait fallu si elle avait été bien portante. Arrivée à l'église, elle ne put se mettre à genoux; les douleurs du membre malade étaient tellement exaspérées qu'il lui fut impossible de le plier : force lui fut de rester assise; seulement à l'élévation elle se leva et s'inclina sur une chaise. Un peu après cette partie de la messe, elle ressentit tout à coup dans le pied du côté malade une vive chaleur qui monta rapidement jusqu'à la hanche et remplaça le froid glacial qui avait continué jusqu'alors. Ce symptôme extraordinaire fut suivi de la disparition complète et subite de la douleur sciatique. Il n'en resta pas le moindre ressentiment. Le bien-être qui résulta de ce changement fut tel que la sœur Marie Donatienne s'assoupit, et ne reprit connaissance que longtemps après. Elle put, immédiatement après, s'en retourner à la communauté sans éprouver la moindre gêne : elle ne mit qu'un quart d'heure à ce second voyage, tandis qu'il lui avait fallu plus d'une heure pour le premier.

Depuis cette époque cette religieuse s'est constamment bien portée, elle n'a eu aucune rechute. Le membre qui avait été le siége de la douleur est devenu aussi libre que l'autre. Elle a continué jusqu'à ce jour l'exercice de son emploi, sans avoir été obligée de l'interrompre un seul instant.

5° La sœur *Marie de Jésus Médiateur*, religieuse dans la même communauté que la précédente, et âgée de vingt-cinq à vingt-six ans, fut atteinte, dans le mois de décembre 1834, d'une forte toux avec oppression. Une saignée produisit du soulagement, mais sans arrêter la toux : bientôt il s'y joignit un sentiment d'ardeur dans la poitrine, de la fièvre, et les crachats furent parfois teints de sang. Tout annonçait l'inflammation du tissu pulmonaire. Plusieurs saignées furent successivement pratiquées, on appliqua des vésicatoires, en un mot on mit en œuvre tous les moyens propres à enrayer les accidents; il en résulta un soulagement assez notable, mais néanmoins point de guérison décidée. L'inflammation de poitrine parut prendre le caractère chronique.

La malade resta plusieurs mois dans un état valétudinaire qui l'obligea de séjourner à l'infirmerie et lui ôta toute possibilité de suivre les exercices de la communauté. Elle continuait de tousser, et crachait assez souvent du sang : elle avait remarqué que cet accident se renouvelait surtout après qu'elle avait parlé. Il y avait toujours un peu d'oppression, et parfois des douleurs vives se faisaient ressentir dans la poitrine.

Pendant le mois de mai 1835, on mit la malade à l'usage du lait, qui parut lui faire du bien. Au mois de juin ses forces se relevèrent; elle crut pouvoir sortir de l'infirmerie. L'appétit était revenu, quoique les digestions fussent pénibles. Elle fut bientôt obligée de s'aliter de nouveau : l'affection de poitrine, qui n'était qu'assoupie, se ranima : de vives douleurs lancinantes se firent sentir dans la poitrine, particulièrement dans le côté gauche. La fièvre revint, le sang reparut dans les crachats. On mit encore en usage les sangsues, les ventouses, les vésicatoires volants sur la poitrine. On n'obtint qu'un peu de soulagement dans la douleur du côté, mais bientôt il se développa une forte douleur de dos. La parole était toujours très-gênée, et dès que la malade voulait se livrer à cet exercice, elle éprouvait une grande fatigue et sa voix s'éteignait. Les nuits étaient très-pénibles, la gêne de la poitrine était alors beaucoup plus forte. Cet état persista jusque vers la fin d'octobre, où il y eut encore une amélioration assez notable pour permettre à la malade de quitter le lit, mais elle était extrêmement faible. Les crachats contenaient encore parfois du sang. Les douleurs de poitrine, surtout celles qui se faisaient sentir dans le dos, avaient peu varié, et il était absolument impossible à la sœur Marie de supporter aucun des exercices de la communauté.

Les choses étaient dans cet état lorsque le 7 novembre, c'est-à-dire, après onze mois de maladie, ses supérieures l'obligèrent de se présenter à Monseigneur l'évêque de Bardstown, dont elle reçut la bénédiction. A ce moment elle se trouva tout à coup dans un état extraordinaire, et comme hors d'elle-même. Immédiatement après elle éprouva un sentiment indicible de bien-être qu'elle n'avait pas goûté depuis longtemps. Les douleurs et l'angoisse de la poitrine étaient disparues complétement, les forces étaient déjà ranimées ; elle put remonter facilement et sans appui à l'infirmerie, et si, ce n'eût été la pâleur de son teint, il eût été difficile de croire qu'elle sortait d'une maladie longue qui avait donné de vives inquiétudes. Dès le soir du jour où cet heureux changement s'était opéré, elle put chanter au chœur sans que sa voix éprouvât d'altération, sans que la poitrine fût fatiguée. La nuit suivante fut très-bonne, les douleurs du dos ne se firent pas sentir, tandis que depuis longtemps elles étaient insupportables la nuit et troublaient le repos. Le lendemain la sœur Marie assista à l'office et soutint parfaitement le chant du chœur : elle se trouvait la poitrine aussi libre que si elle n'eût jamais été malade. Néanmoins, malgré un état aussi satisfaisant, on ne lui permit qu'au bout de huit jours de reprendre tous les offices et les pratiques de la communauté, qui ne lui causèrent plus la moindre fatigue. La toux, la fièvre, l'oppression, les crachements de sang avaient entièrement cessé, sans que le passage de l'état de maladie à la santé fût marqué par une convalescence appréciable.

Dans le mois de janvier 1836, la sœur Marie s'était imprudemment exposée au froid. Il lui survint à cette occasion une forte oppression accompagnée de toux. Une saignée de bras produisit un soulagement instantané; au bout de deux jours, la santé était parfaitement rétablie, et elle n'a plus été altérée jusqu'au moment actuel.

6° A ces faits qui tous se sont passés à la fin de l'année 1835, nous en ajouterons un plus récent dont l'exposé a été fait par l'un de nous, qui a donné des soins à la malade.

Mademoiselle *Faraud*, âgée d'environ quatre-vingts ans, d'une constitution assez forte, pensionnaire depuis quelques années à la maison de la Providence (dite les *Incurables*), avait joui habituellement d'une assez bonne santé jusqu'à l'époque où se déclara la maladie dont le détail suit :

Il y a environ deux ans elle éprouva quelques mouvements in-

volontaires dans les mâchoires qui se heurtaient violemment et produisaient un grincement de dents extrêmement pénible. Cette affection, d'abord légère, se montra sous la forme d'accès qui duraient une ou plusieurs heures et cédaient facilement à l'emploi d'un bain de pieds sinapisé. Quelques saignées de bras faites avec ménagement parurent avoir un bon effet; les accidents cessèrent. Mais cette guérison ne se soutint pas. Après quelque temps le mal reparut avec plus de force. Les moyens employés précédemment avec succès n'eurent, cette fois, aucun résultat; bien loin de là, le tremblement des mâchoires devint plus violent qu'il n'avait encore été, il se prolongea aussi plus longtemps que de coutume, et il vint au point de tourmenter la malade presque toute la journée. Une chose remarquable, c'est qu'il ne commençait jamais avant six ou sept heures du matin ; il laissait au milieu du jour quelques heures de repos, pendant lesquelles cette demoiselle pouvait prendre des aliments, puis il recommençait et ne finissait que le soir. Cette apparence de périodicité régulière indiquait l'emploi du fébrifuge : on y eut recours à plusieurs fois, mais ce fut toujours sans succès. On n'en obtint pas davantage des calmants donnés sous toutes les formes.

Cependant cet état extraordinaire faisait toujours de nouveaux progrès : les mouvements convulsifs ne se bornaient plus aux mâchoires qui étaient ébranlées d'une manière affreuse. Les deux bras devinrent le siége de secousses tellement fortes qu'ils frappaient le ventre et la poitrine de manière à faire craindre des contusions dangereuses. A ces convulsions étaient joints des plaintes et des cris qui rendaient cette pauvre malade l'effroi de la maison. C'est à peine si, dans le cours de la journée, elle avait quelques instants de calme où elle pût prendre des aliments. Son état devenait de plus en plus insupportable, et il fallait tous les encouragements dont elle était environnée pour que le désespoir ne vînt pas mettre le comble à une aussi cruelle position. On observait parfois quelques aberrations dans le raisonnement.

Lors du premier voyage de Monseigneur Flaget à Nantes, mademoiselle Faraud lui fut présentée ; elle demanda et reçut sa bénédiction. L'espérance qu'elle avait conçue de cette démarche ne se réalisa pas : les accidents décrits plus haut continuèrent avec la même force et même parurent aller encore en augmentant.

Au second voyage de Monseigneur Flaget (c'est-à-dire au mois d'avril 1836), elle se présenta encore aux pieds du pieux évêque qui lui donna de nouveau sa bénédiction et lui prescrivit des

prières pour obtenir une entière résignation à la volonté de Dieu. Après trois jours, les convulsions avaient évidemment diminué ; elles suivirent ainsi une marche rétrograde assez rapide, et au bout de huit jours le calme était entièrement rétabli. Elle put alors parler librement et se livrer à ses occupations ordinaires sans éprouver aucun empêchement. Cette guérison s'est maintenue parfaitement depuis cette époque, et aujourd'hui la santé de mademoiselle Faraud est aussi bonne que peut l'espérer une personne de son âge.

Nous abordons maintenant la partie la plus essentielle de notre rapport : l'exposé de notre opinion sur la cause à laquelle doit être attribuée la guérison des maladies dont nous venons de donner le précis. C'est la considération de la nature bien connue de ces maladies, des progrès qu'elles avaient faits, du résultat qu'a eu le traitement employé, enfin des circonstances toutes particulières qui ont précédé et marqué ces guérisons, qui doit ici nous servir de guide, entraîner notre conviction et fixer notre jugement. Nous allons pour cela reprendre chacune des six maladies dans l'ordre où nous les avons décrites.

1° Le *tic douloureux* ou *névralgie faciale*, dont était atteinte la religieuse carmélite, est une affection de nature nerveuse ; mais il n'a aucune ressemblance avec ces états douloureux et vagues auxquels dans le langage vulgaire on donne les noms de *vapeurs*, de *maux de nerfs*. C'est une affection tout à fait locale qui paraît consister dans une altération particulière du tissu des nerfs où il réside. Il est aussi réel que le rhumatisme avec lequel il a d'ailleurs quelques rapports ; aussi lui oppose-t-on des moyens qui, par leur nature, et surtout par leur énergie, diffèrent beaucoup de ceux qui sont employés contre les autres maladies nerveuses. Il est extrêmement rebelle aux efforts de l'art, surtout quand il a acquis une grande intensité ou qu'il est ancien. Chez la religieuse carmélite, il avait atteint un degré de violence qu'on ne lui voit pas souvent, et il avait pris une telle extension qu'il avait profondément ébranlé le système nerveux général.

On a vu cette affection persister des années entières, et quelquefois même ne plus cesser. Chez quelques personnes délicates, elle produit un tel désordre dans l'économie par les souffrances cruelles qu'elle occasionne, l'insomnie opiniâtre qui en est la suite et la perversion de toutes les fonctions, que la santé générale en est sérieusement altérée, et que même à la fin l'exis-

tence peut se trouver compromise. Toutefois, cette terminaison fâcheuse est très-rare.

Quand il est peu fort, le tic douloureux peut se dissiper spontanément et à la longue; il cède alors par degré, et souvent plutôt usé par le temps que vaincu par les remèdes. Les accès deviennent de plus en plus rares et faibles, mais presque jamais ce mode de terminaison ne s'observe dans celui qui est parvenu au plus haut degré d'intensité, quand surtout il est déjà très-ancien. Non-seulement dans ce cas le traitement le plus rationnel échoue malheureusement trop souvent, mais encore le mal abandonné à lui-même ne fait que s'enraciner. A ce degré sa disparition spontanée, subite et sans retour n'est point un phénomène naturel.

D'après ces considérations, nous n'hésitons pas à affirmer que la guérison de la sœur Louise de Jésus, religieuse carmélite, dont la maladie est décrite ci-dessus, page 356, n'est point un simple fait médical. On ne peut point l'expliquer par le raisonnement ordinaire : elle est évidemment hors du domaine des moyens de l'art; il faut, en un mot, y voir l'effet de causes cachées.

Cette opinion acquiert une nouvelle force par les circonstances qui ont accompagné la guérison, et celles qui l'ont suivie. C'est au moment que la malade était dans un état de souffrance extrême, et plus violent qu'il n'avait été jusqu'alors qu'elle a été subitement délivrée; et ce changement, aussi brusque qu'il a été complet, a été marqué par une sensation tout à fait insolite. La minute d'après, il n'y avait plus aucune trace de l'affection qui l'avait tant tourmentée. Elle a pu de suite reprendre tous ses exercices interrompus depuis longtemps, et cela avec la même aisance que si elle n'avait jamais été malade. Une guérison ordinaire n'offre point de semblables phénomènes. Entre la maladie et sa cessation, il s'est passé un événement grave, solennel; c'est à ce dernier seul que nous pouvons attribuer le bien-être actuel de la sœur Louise.

2° La maladie dont était atteinte mademoiselle de Monti paraissait être aussi de nature purement nerveuse; mais elle différait de la précédente en ce qu'elle n'était point accompagnée, du moins autant qu'on peut en avoir la certitude, d'une lésion matérielle locale : c'était une de ces nombreuses formes que revêt l'aberration de la sensibilité générale, aberration dont la source est aussi inexplicable que les différents phénomènes qui en sont la suite. Rien, avons-nous dit, ne dénotait qu'il y eût d'altération dans le cerveau ou la moelle épinière. Si les symp-

tômes et surtout la faiblesse des membres inférieurs avaient tenu à une cause de cette nature, ils ne se seraient pas apaisés par le seul changement de position, comme cela avait lieu à toutes les fois qu'on remettait la malade au lit.

Les maladies nerveuses générales cèdent très-difficilement aux moyens de l'art. Il est vrai que leur traitement ne peut être dirigé d'après des règles aussi sûres que celui des autres maladies. Il n'a rien de fixe, probablement parce qu'on ne sait pas au juste à quoi tient le désordre qui a lieu alors dans l'économie. La bizarerrie de la marche et de la physionomie de la maladie, qui rarement se montre deux fois avec le même aspect, met en défaut toutes les explications et les traitements les plus rationnels. Chez mademoiselle de Monti, on n'avait réussi à modérer qu'une partie des symptômes; les autres, qui cependant étaient de la même nature, avaient conservé toute leur intensité.

Quant à la durée de ces affections, il n'y a rien de certain, parce qu'elles n'ont pas de périodes déterminées : on peut dire cependant qu'en général elles sont très-longues.

Il n'est pas rare de voir les maladies nerveuses générales se dissiper sans le secours des remèdes Abandonnées à elles-mêmes après des essais infructueux de traitement, elles s'apaisent peu à peu, offrant de fois à autres, des retours plus ou moins sérieux, mais qui en définive vont progressivement en diminuant de fréquence et d'intensité, jusqu'à ce qu'enfin ils disparaissent tout à fait. Dans la plupart des cas on peut même dire que ces maladies guérissent principalement par les efforts de la nature plutôt que par les remèdes qui ne sont le plus souvent que palliatifs. On a cité quelques exemples de guérisons subites, sans causes apparentes, sans qu'on puisse dire comment elles s'étaient opérées. Elles sont très-rares de la sorte, et ne peuvent guère avoir lieu que dans des affections peu invétérées. Le plus ordinairement ces guérisons rapides sont produites par une vive commotion morale qui modifie brusquement la sensibilité. Mais à part ces cas fortuits, quand l'affection est très-ancienne, quand par sa violence elle a porté une atteinte manifeste à la constitution, quand le malade a été très-longtemps alité, qu'il a éprouvé de fortes et fréquentes crises qui ont fini par causer un ébranlement inquiétant, quand plusieurs de ses fonctions se sont dérangées d'une manière notable, que surtout la perte ou la diminution de l'appétit l'a empêché de prendre une quantité d'aliments suffisante pour l'entretien des forces ; il est impossible qu'en sortant de cette vie de souffrances, il se trouve tout

à coup, et sans transition, dans un état de santé parfaite, n'éprouvant plus aucun sentiment de faiblesse ni la moindre aberration dans les fonctions. Il est surtout sans exemple que des améliorations subites venant dans de pareilles circonstances soient durables. La plus légère cause ne tarde pas à ramener au moins quelques-uns des principaux accidents de la maladie.

Depuis dix-huit mois, il était impossible à mademoiselle de Monti de se lever; ses jambes devenaient comme paralysées dès qu'elle essayait de se tenir debout; les essais qu'on avait faits avaient eu constamment le même résultat; ils avaient occasionné des accidents tellement singuliers et inexplicables qu'on ne savait plus quel moyen leur opposer; les organes des sens ne pouvaient plus supporter le plus faible exercice, et voilà que tout à coup cette jeune personne se trouve dans un état de santé parfaite, qui depuis n'a pas offert la moindre altération. Et ce changement subit, inespéré, est, comme chez la religieuse carmélite, marqué par une sensation tout à fait extraordinaire, dans les jambes d'abord, puis dans le reste du corps. A l'instant même toutes les souffrances, tous les symptômes de la maladie s'évanouissent. On verra plus loin qu'il n'y a point eu ici de forte commotion morale au moyen de laquelle on puisse expliquer la guérison.

Nous ne pouvons donc encore nous empêcher de le dire pour mademoiselle de Monti, comme nous l'avons dit pour la carmélite, sa guérison, de la manière dont elle a eu lieu, n'est point un fait naturel. Il ne faut l'attribuer ni aux remèdes ni aux seuls efforts de la nature. C'est un effet hors du domaine de l'art, et qui a sa source dans la visite qu'a reçue la malade peu d'instants avant celui où elle s'est trouvée mieux.

3° La *chorée* ou *danse de Saint-Guy*, à laquelle était en proie Perrine Coliau, est encore une affection nerveuse très-rebelle : elle consiste dans une singulière aberration de la contractilité musculaire. Les mouvements irréguliers et bizarres qui la caractérisent sont tout à fait involontaires, et il est extrêmement difficile de les empêcher par les moyens de l'art; le plus souvent ils ne cessent qu'à la longue en diminuant progressivement. Quand l'affection est très-ancienne et portée à un très-haut degré d'intensité, elle est, dans le plus grand nombre des cas, tout à fait incurable. Elle n'est point dangereuse, du moins elle ne compromet pas ordinairement l'existence, mais elle peut persister un grand nombre d'années, en conservant un haut degré de violence, comme on a vu chez la personne en question, qui

en a été tourmentée pendant vingt ans. Elle peut, dans ce cas, altérer plus ou moins profondément la santé générale; quelquefois elle finit par amener un dérangement assez notable des facultés intellectuelles.

La manière brusque dont cette maladie a cessé chez la femme Coliau, immédiatement après la bénédiction donnée par Monseigneur Flaget, nous paraît être un motif suffisant pour assimiler cette guérison à celle des deux malades précédentes. Il y a évidemment ici un fait qui sort de l'ordre naturel; il faut encore y voir l'action d'une cause cachée qui n'est point du domaine de la médecine. La danse de Saint-Guy, arrivée au point où elle était chez cette femme, ne guérit jamais de la sorte, surtout sans retour.

4° La *névralgie* ou *douleur sciatique*, qui a quelques rapports avec le tic douloureux en ce qu'elle consiste dans l'altération d'un tronc nerveux, est, comme la dernière de ces maladies, très-difficile à guérir; mais néanmoins elle est beaucoup moins rebelle, et surtout elle porte à l'économie une atteinte bien moins grave. Les chances de succès sont d'autant plus grandes qu'elle est moins ancienne. Un traitement actif, employé dans les deux ou trois premières semaines, est assez souvent suivi d'une guérison franche. Mais quand le mal a vieilli, qu'il s'est enraciné, on ne peut guère que le pallier, le diminuer, et le temps achève à la longue ce que les remèdes n'ont pu que préparer. Du reste, la sciatique n'est point une maladie grave : elle résiste quelquefois à l'action du temps et à celle des remèdes; alors elle rend impotents ceux qui en sont atteints; ils ne peuvent se déplacer qu'avec des secours étrangers.

Un moyen dont l'efficacité a été souvent éprouvée dans certaines douleurs qui enchaînent l'action musculaire, c'est le mouvement, surtout le mouvement forcé; il détend les fibres roidis par le mal, et procure ordinairement une transpiration abondante qui a un effet favorable. Il se peut que chez la sœur Marie-Donatienne, la fatigue extrême qu'elle a éprouvée pour se rendre à la cathédrale ait produit ce résultat et soit l'unique ou au moins la principale cause de sa guérison. Cependant nous ferons observer à ce sujet que ce moyen n'a pas un effect tellement décisif et complet qu'il ne reste ensuite plus rien de la douleur. Ce n'est que dans les névralgies et les rhumatismes récents ou peu forts qu'il réussit aussi pleinement; il devient alors un moyen perturbateur qui déplace le mal; mais dans les douleurs anciennes, il ne fait ordinairement que pallier. Le membre reste toujours plus

ou moins entrepris ; les mouvements en sont plus ou moins gênés ; des douleurs sourdes s'y font sentir, et elles deviennent plus prononcées de fois à autres. La sœur Marie-Donatienne, arrivée à la cathédrale, après une fatigue inouïe qui aurait dû produire immédiatement l'effet salutaire dont nous venons de parler, a continué de souffrir beaucoup, et surtout le membre douloureux est resté froid. Ce n'est qu'au bout de quelque temps, alors qu'elle était tout à fait en repos, que le changement s'est fait brusquement et a été aussi complet que possible.

En outre, une sensation toute particulière s'est fait ressentir en elle, comme chez les deux premières malades : le froid glacial qui occupait tout le membre souffrant a fait place tout à coup à une chaleur vivifiante ; elle s'est à l'instant trouvée dans un bien-être qui l'a surprise et qui lui a fait penser qu'elle était guérie. Cette circonstance a quelque chose de frappant, et si nous rapprochons ce fait des précédents, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'une guérison aussi subite, aussi entière, aussi durable, et marquée par un phénomène qui n'est pas ordinaire, sort aussi elle de la marche naturelle. Isolée, elle n'eût pas été remarquée, elle n'eût pas paru extraordinaire. Comparée aux autres faits analogues qui se sont passés à cette époque, elle acquiert une importance réelle, et nous sommes portés à l'attribuer, du moins pour beaucoup, à des causes autres que celles qui agissent dans les guérisons ordinaires.

5° La maladie dont était atteinte la sœur *Marie de Jésus Médiateur* était une inflammation chronique du poumon (péripneumonie chronique). Cette affection est toujours grave : elle peut avoir des suites très-fâcheuses, surtout chez les personnes d'une mauvaise constitution et mal disposées du côté de la poitrine. Sa marche est lente, sa durée très-longue ; elle est marquée par des symptômes qui, après un certain temps, ont beaucoup de ressemblance avec ceux de la phthisie pulmonaire. Aussi plus d'une fois sa dégénérescence dans cette dernière maladie a-t-elle été observée. Cependant il s'en faut qu'elle soit toujours incurable. On cite d'assez nombreux exemples de guérison. La force de la constitution des malades aide beaucoup, dans ces cas, l'action des moyens de l'art. Mais la convalescence est extrêmement pénible et nécessite des précautions rigoureuses, longtemps soutenues, parce que la poitrine conservant pendant longtemps une fâcheuse susceptibilité, les rechutes sont faciles.

La sœur Marie de Jésus ne paraissait pas avoir une mauvaise disposition. On n'avait jusqu'alors rien observé en elle qui pût

faire craindre une affection grave de la poitrine ; mais sa constitution avait été si profondément altérée par celle qui s'était développée accidentellement, qu'on avait fini par avoir des inquiétudes sérieuses. Il est vrai que quelques jours avant sa guérison elle avait éprouvé un peu de mieux ; mais il était encore peu marqué, et surtout il n'était pas possible, d'après son état, d'assurer que la malade ne courait plus aucun risque, et que sa poitrine était à l'abri d'une altération plus grave, encore moins de pronostiquer que dans peu elle allait être tout à fait rétablie.

La guérison brusque et complète de cette malade a donc encore un caractère de spécialité qui, sans être aussi manifeste que dans les cas précédents, nous semble néanmoins digne de remarque. Si elle avait eu lieu avec les circonstances ordinaires, on aurait tenu pendant longtemps la convalescente à des précautions minutieuses : pendant longtemps aussi elle serait restée faible et incapable d'aucun emploi : il n'en a point été ainsi. La sœur Marie de Jésus s'est trouvée immédiatement assez forte pour soutenir le chant du chœur. Les vives douleurs qu'elle ressentait à la poitrine se sont dissipées le jour même où ce changement décisif a eu lieu dans sa santé. Ce n'est que par prudence qu'on lui a permis de reprendre seulement après huit jours les exercices de la communauté. En tous cas, dans une guérison ordinaire, et pour une maladie de ce genre, ce temps d'épreuve eût été encore beaucoup trop court.

Cependant elle avait conservé sur sa physionomie quelques traces de sa longue et douloureuse maladie : le teint était resté très-pâle. Elle nous apprend, dans un récit qu'elle a fait elle-même de tout ce qu'elle a éprouvé, qu'affligée de cette circonstance, qui donnait lieu à quelques personnes de douter de sa guérison, elle fit une neuvaine, et dès le deuxième ou troisième jour elle recouvra le teint de la santé.

L'espèce de rechute, ou plutôt les accidents graves qu'elle éprouva environ deux mois après sa guérison, pour s'être imprudemment exposée au froid, attestent la solidité de celle-ci. Car si le poumon avait conservé quelque chose de l'irritation dont il avait été si longtemps le siége, après cette nouvelle atteinte il serait probablement resté affecté d'une manière peut-être plus grave encore ; ou du moins le rétablissement, au lieu d'être rapide comme il l'a été, eût été très-difficile et très-tardif.

6° Quand à la maladie de Mademoiselle *Faraud*, rapportée au n° 6, c'était aussi une espèce de danse de Saint-Guy. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit précédemment à ce sujet.

Nous ajouterons seulement que si sa guérison n'a point été aussi rapide, aussi instantanée que chez la femme Coliau, puisque ce n'est qu'au bout de huit jours que le rétablissement a été complet ; si, par conséquent, elle doit plutôt être regardée comme un fait naturel, néanmoins la considération que la maladie avait, en définitive, non-seulement résisté opiniâtrément à tous les efforts de l'art, après quelques améliorations passagères, mais encore paraissait acquérir de plus en plus de l'intensité, puis la coïncidence de ce fait avec ceux qui précèdent, pourraient donner à penser qu'il a pu y avoir encore ici action de causes extraordinaires. Mais, nous le répétons, elle y est beaucoup moins manifeste que dans les autres exemples ; et nous répéterons ce que nous avons dit pour la tourière de Notre-Dame de Charité, ce fait isolé serait sans aucune valeur.

Comme la plupart des maladies dont il est question dans ce rapport étaient de nature nerveuse, on pourrait objecter que si la guérison doit être attribuée à l'événement qui l'a immédiatement ou presque immédiatement précédée, ce résultat n'a eu lieu que parce qu'il a existé une forte impression morale, une exaltation qui a modifié la direction vicieuse de la sensibilité. Il est permis de croire que les malades ont éprouvé un vif désir de se guérir, et que ce désir a été suffisant pour opérer ce qu'on n'avait pu obtenir jusqu'alors par les moyens de l'art. Enfin, des paroles d'espérance, des promesses même de guérison ont pu être adressées aux malades, soit par le prélat lui-même, qui leur a donné sa bénédiction, soit par les personnes qui les ont engagées à recourir à lui. On a vu plus d'une fois des causes de cette nature, en imprimant à l'économie une forte perturbation, amener à une solution heureuse des maladies rebelles et même réputées incurables.

Cette explication ou plutôt cette supposition n'est pas applicable aux cas dont il s'agit ici, du moins à tous. Ainsi, elle ne l'est point à la sœur Marie de Jésus (n° 5), dont la maladie consistait dans une affection grave du poumon, non plus qu'à la religieuse carmélite ni à la tourière du Refuge, atteintes toutes les deux d'une névralgie, affection qu'une impression morale, quelque vive qu'on pût la supposer, ne pouvait pas faire cesser toute seule. Mais indépendamment de cela, nous pouvons affirmer ici qu'après avoir pris sur ce point les renseignements les plus exacts, nous avons acquis la certitude qu'à l'exception de Perrine Coliau et de Mademoiselle Faraud, les quatre autres malades n'avaient pas témoigné le moindre désir de sortir de l'état de souffrances

où elles étaient, le regardant comme un effet de la volonté de la Providence, à laquelle elles devaient se soumettre sans regret. Les trois religieuses, dont toute la vie est une suite de privations, de sacrifices et d'abnégation de soi-même, ne demandaient qu'à souffrir avec patience et à se résigner à tout ce que Dieu exigerait d'elles. La tourière du Refuge n'est point allée à la cathédrale de son propre mouvement, ni, par conséquent, poussée par l'espoir d'obtenir sa guérison : elle ne l'a fait que pour obéir à ses supérieures qui l'exigeaient. La carmélite avait bien témoigné le désir d'être bénie en particulier par Monseigneur Flaget, mais c'était uniquement pour acquérir une patience plus ferme. D'ailleurs, il ne s'était encore passé aucun événement qui pût l'autoriser à croire que la santé pouvait lui être rendue par l'effet de la faveur qui lui était accordée. La sœur Marie de Jésus n'a point non plus sollicité cette faveur : on l'a conduite aux pieds du pieux évêque, à qui elle n'a demandé le secours de ses prières que pour obtenir également une résignation plus entière. Mademoiselle de Monti, jeune personne d'une grande piété, d'une résignation angélique, avait fait depuis longtemps et avec un entier abandon le sacrifice de sa vie. Elle n'avait point sollicité la visite dont l'a honorée Monseigneur de Bardstown : ce sont ses parents qui avaient songé à lui procurer cette faveur. L'un de nous, qui l'a vue immédiatement après cette visite et avant que la guérison ne fût opérée, l'a trouvée dans un état de calme parfait. Le pouls était régulier et nullement agité, la figure était dans son état ordinaire; rien en un mot ne dénotait une exaltation morale capable d'influer sur l'état de la santé. Quant à Perrine Coliau et à Mademoiselle Faraud, elles ont pu ressentir et exprimer le désir de sortir de l'état pénible où elles étaient depuis longtemps, et qui les rendait à charge aux personnes qui les entouraient. Mais ces deux exceptions ne changent rien aux quatre faits précédents et n'en diminuent pas la valeur.

D'un autre côté, nous avons la certitude que Monseigneur de Bardstown n'a rien dit aux malades qui ait pu leur faire seulement espérer une guérison prochaine. La conformité à la volonté de Dieu, un entier abandon à ses desseins cachés, voilà tout ce qu'il a cherché à leur inspirer. A celles dont l'état paraissait plus grave, il a parlé, en outre, de la nécessité de faire avec courage, même avec joie, le sacrifice de leur vie. Ce n'est point par de tels discours que le moral des malades pouvait être exalté dans le sens que nous avons supposé, et qu'elles pouvaient acquérir la persuasion que la santé allait leur être rendue.

Cependant nous ne devons pas passer sous silence que quatre

des malades dont il est question dans ce rapport ont été persuadées de leur guérison, mais c'est alors seulement que se passait en elles ce mouvement si extraordinaire qui a marqué l'instant où elle a eu lieu. Elies ont été tellement frappées de cette sensation insolite à laquelle elles ne s'attendaient pas, qu'une seule pensée s'est alors présentée, comme malgré elles, à leur esprit; elles n'ont pu s'empêcher d'être persuadées que la faveur qu'elles venaient de recevoir avait produit sur leurs maux, et sans leur participation, un effet que les efforts humains avaient inutilement tenté. Elles n'avaient désiré, et on ne leur avait promis, que des grâces spirituelles, et, à leur grand étonnement, les douleurs du corps se sont évanouies, sans que nous puissions donner de ce fait une explication satisfaisante. Il y a bien eu là, si l'on peut dire ainsi, exaltation morale; mais ce n'est pas celle d'une personne qui, accablée par la maladie et voyant l'art impuissant, demande du soulagement à tout ce qui l'approche et l'entoure.

Enfin un dernier motif, qui corrobore l'opinion que nous avons émise sur les guérisons dont nous venons de parler, c'est la coïncidence frappante qui existe entre tous ces faits. Les six malades, en proie depuis longtemps à des affections dont l'art n'avait pu triompher, se présentent aux pieds d'un pieux évêque, reçoivent sa bénédiction, et se trouvent la plupart immédiatement délivrées de tous leurs maux. Cette circonstance, venant à l'appui de toutes les considérations qui précèdent, ajoute beaucoup à leur valeur. Aussi nous n'hésitons pas à renouveler la déclaration que ce ne sont point des guérisons ordinaires, mais qu'il y a eu dans leur production intervention de causes cachées, supérieures à la puissance de l'art médical et à la marche de la nature. Toutefois, nous le répétons, cette intervention n'est point manifeste dans toutes au même degré.

En foi de quoi nous avons dressé le présent.

Nantes, le 15 juillet 1836.

A[de] MAUDUIT, D.-M.-P. THIBEAUD, D.-M.-P.

PADIOLEAU, D.-M.-P.

MAISONNEUVE Père, D.-M.

TH. MAISONNEUVE, D.-M.-P.

B. PELLERIN, D.-M.-P. F. DUBOIS, D.-M.-P.

A[te] LEGOUAIS, D.-M.-P.

Outre le rapport collectif que l'on vient de lire, les archives de l'évêché de Nantes possèdent trois rapports privés de médecins, et relatifs à trois des malades dont il vient d'être question. Pour éviter des redites, nous avons cru devoir nous borner à en citer les conclusions.

II

RAPPORT

DE M. LE DOCTEUR PELLERIN SUR LA GUÉRISON DE MADAME DÉSIRÉE BERTRAND (SŒUR LOUISE DE JÉSUS).

Ce rapport se termine ainsi :

« Maintenant je dois aborder l'importante question de la cause à laquelle on peut attribuer la guérison brusque de la malade dont je viens d'exposer en détail les longues souffrances. Après toutes les tentatives inutiles que j'avais déjà faites, j'avouerai que je n'espérais pas beaucoup lui procurer du soulagement par les moyens de l'art, dont j'avais parcouru à peu près toute la série sans avoir obtenu d'effet durable, pas même d'amélioration qui pût m'encourager. Cependant après trois semaines d'interruption, je m'apprêtais à faire de nouvelles tentatives, lorsque j'appris que la maladie avait cessé tout à coup. Ce n'est donc pas par l'action des remèdes qu'a eu lieu la guérison.

» Je ne pense pas non plus qu'elle ait été produite par les seules forces de la nature, que le mal se soit épuisé et ait disparu de lui-même sans aucun secours de l'art, comme cela se voit quelquefois. Mais les exemples de guérison de cette espèce, cités par les auteurs, outre qu'ils sont rares, ont eu lieu après une amélioration progressive; le mal a perdu peu à peu de sa violence; les accès se sont éloignés de plus en plus, devenant en même temps plus faibles, et ont fini par disparaître sans retour, toutefois encore en laissant des traces souvent longues et quel-

quefois ineffaçables de leur existence. Enfin après la guérison il y a une convalescence plus ou moins prolongée, plus ou moins pénible, pendant laquelle il faut se soumettre à des précautions rigoureuses pour prévenir les rechutes. Le passage de l'état de maladie à la santé ne se fait pas d'une manière brusque, les fonctions ne sont point régulières dès le premier moment et les forces surtout ne se remettent que lentement. On ne voit pas de malade qui ayant été longtemps tourmenté par une affection douloureuse, se trouve en état, immédiatement après sa guérison, de reprendre toutes ses habitudes avec la même aisance, la même agilité que s'il avait constamment joui d'une bonne santé. Chez la sœur Louise de Jésus, loin de suivre une marche d'amélioration qui m'aurait certainement présenté une perspective au moins rassurante, quoique éloignée, le mal faisait des progrès constants, et je l'ai déjà dit, je n'en pouvais calculer le terme; je n'entrevoyais même pas de soulagement possible. En outre la maladie terminée soudainement n'a pas même laissé de traces, et immédiatement après sa disparition la santé était parfaite, les forces surtout ne se ressentaient en aucune manière de tout ce qui avait précédé. Il n'y a donc pas eu de *guérison spontanée*, dans le sens qu'on doit attacher à ce mot.

» Voudrait-on objecter qu'on ne peut pas fixer des limites au delà desqu'elles les ressources de la nature sont impuissantes; qu'on ne connaît pas sous ce rapport l'étendue du possible ? Cela n'est admissible que jusqu'à un certain point. On voit sans doute quelquefois des guérisons tout à fait inattendues être opérées uniquement par les efforts naturels; mais je le répète, lors même que la maladie aurait cessé tout à coup, ce qui arrive bien rarement, le corps se ressent toujours plus ou moins de l'altération générale qui avait marqué son existence; et c'est ce qui n'a point eu lieu dans le cas dont il s'agit ici.

» La guérison a été instantanée; elle a mis fin immédiatement et sans retour à un état de souffrance qui durait depuis six mois et qui notamment depuis le matin du jour où il a cessé, était parvenu au plus haut degré de violence. Elle s'est opérée pendant la bénédiction que recevait la malade prosternée aux pieds de Monseigneur Flaget, et cet instant a été marqué par une sensation insolite de bien-être qui a soudainement ranimé les forces, et qui n'a jamais lieu dans les guérisons ordinaires. Il n'y a donc plus de doute que ce ne soit à cette circonstance qu'il faille rattacher le changement si complet qui s'est fait alors dans la santé de la sœur Louise de Jésus.

» Mais comme il s'agissait d'une affection nerveuse, on pourrait penser que l'impression vive, forte, exercée sur le moral de la malade par l'action imposante qui venait de se passer, a subitement enchaîné tous les phénomènes de la maladie. La pratique médicale offre quelques exemples de guérisons dues à une cause analogue. Le traitement de certaines affections nerveuses est plus moral que médical ; c'est par la persuasion et une sorte d'empire qu'on exerce sur l'esprit des malades, plutôt que par les remèdes, qu'on cherche et qu'on réussit quelquefois à faire cesser leurs souffrances dans ces cas. On a vu un désir ardent de se guérir, une volonté ferme de résister à la douleur, opérer ce que le traitement le plus rationnel n avait pu produire. Ces faits sans doute sont incontestables ; mais de telles guérisons n'ont été observées que dans des maladies nerveuses vagues, sans altérations locales, dans lesquelles le moral est à peu près seul affecté, et j'ai dit précédemment que le tic douloureux ne pouvait pas leur être assimilé. Toutefois il ne faut pas dans tous les cas s'en laisser imposer par un mieux-être passager et en quelque sorte factice qui n'est que le résultat de l'exaltation du moment. Le malade, se faisant illusion à lui-même, se croirait véritablement guéri, si le prompt retour de ses maux ne mettait malheureusement fin à son erreur. Une circonstance particulière fait d'ailleurs tomber l'objection que je suppose ici ; la sœur Louise de Jésus ne désirait point, ne demandait point sa guérison ; en se jetant aux pieds du pieux évêque, elle ne formulait qu'un vœu, celui d'obtenir la grâce de supporter avec une entière résignation sa position pénible, de se soumettre, sans être tentée de se plaindre, à l'épreuve douloureuse qui lui était imposée. La plus grande de toutes ses peines n'était pas de ressentir des souffrances corporelles, mais bien de ne pouvoir plus vaquer à ses exercices de religieuse. Quel motif, au reste, aurait pu la porter à attendre sa guérison de la faveur qu'elle avait sollicitée?

» Il ne s'était passé jusqu'alors aucun événement qui pût lui donner cette confiance : on n'avait parlé d'aucune guérison extraordinaire opérée, au moins en apparence, par ce moyen. Il n'y a point eu non plus d'influence morale exercée sur elle de la part de Monseigneur Flaget ; loin de lui promettre sa guérison, il n'avait fait que l'encourager à souffrir et à faire même, s'il le fallait, le sacrifice de sa vie.

» J'ajouterai encore un fait qui corrobore ce que je viens d'avancer : dans les premiers temps du dérangement de sa santé, alors qu'elle n'éprouvait encore que l'infirmité dont j'ai parlé

précédemment, la sœur Louise était parvenue, par son empire sur elle-même, à dominer tellement la souffrance physique qu'elle en avait totalement détourné son attention, et qu'elle n'a pu me dire exactement tout ce qui s'est passé en elle jusqu'à l'époque où le mal, devenu et plus violent et plus continu, a fini à son tour par absorber le moral et à le presque anéantir. Aussi dans les derniers temps n'avait-elle plus le pouvoir d'exercer à son gré ses facultés intellectuelles ; elle n'avait pour ainsi dire plus de liberté morale ; et quoiqu'elle eût eu la pensée de demander la bénédiction de Monseigneur Flaget, elle était incapable d'une exaltation morale assez forte pour qu'il en résultât un effet décisif sur sa santé. C'est cependant au milieu de ces circonstances défavorables que sa guérison s'est opérée subitement et d'une manière complète.

» Quelle cause a donc pu la produire et arrêter de la sorte une maladie qu'il était permis de regarder comme étant au-dessus des ressources de l'art? Je ne balance pas à l'avouer : Dans ce fait si surprenant, si évidemment en dehors de la théorie médicale, on ne peut s'empêcher de reconnaître l'action puissante d'une cause supérieure à tous les moyens ordinaires. Il serait tout à fait inutile d'en chercher la raison dans les lois naturelles ; ni l'essence, ni la marche de la maladie, ni les moyens employés pour la combattre, ne peuvent fournir une explication tant soit peu satisfaisante. Je crois donc pouvoir déclarer ici formellement que l'intervention divine a été seule et la source et l'agent de cette guérison.

» Telle est ma conviction intime.

» Fait à Nantes, le 14 février 1836.

» B. Pellerin, D.-M.-P. »

III

RAPPORT

DE M. LE DOCTEUR LAENNEC, PROFESSEUR A L'HÔTEL-DIEU DE NANTES, SUR LA GUÉRISON DE MADEMOISELLE OLYMPE DE MONTI.

Dans ce rapport, après avoir répété ce que l'on a déjà lu sur les étranges souffrances de la malade auprès de laquelle il avait été appelé quatre fois en consultation, M. Laennec conclut ainsi :

« Toute cette scène déplorable a cessé subitement au mois de décembre, une heure après la visite que Mademoiselle de Monti a eu le bonheur de recevoir de Monseigneur l'évêque de Bardstown. J'ai vu Mademoiselle de Monti quelques jours après ; sa santé était parfaite, et aujourd'hui encore, 20 avril 1836, elle n'a été troublée par aucun accident. Devant de semblables événements, il ne reste à la science humaine qu'à humilier son orgueil, et au chrétien qu'à se prosterner pour adorer la bonté et la puissance de Dieu.

» Nantes, le 20 avril 1836.

» A. Laennec, D.-M.-P. »

IV

RAPPORT

DE M. LE DOCTEUR MAISONNEUVE PÈRE, SUR LA GUÉRISON DE PERRINE COLIAU.

Après un exposé qui confirme ce qui a été dit précédemment, le rapport conclut en ces termes :

« Nous n'hésitons donc pas à regarder la guérison de cette fille comme aussi certaine qu'extraordinaire, et ne pouvant l'attribuer ni à la vertu des remèdes ordinaires, puisque la malade n'en prenait plus depuis plus de dix ans, ni à cette diminution graduelle de la maladie qui peut survenir quelquefois par les seuls efforts de la nature, puisque la guérison a été subite et complète aussitôt après la bénédiction reçue, ni enfin à une révolution heureuse produite chez la malade par une grande exaltation d'imagination et un vif désir d'être guérie, car rien de tout cela n'existait chez Perrine Coliau, qui était résignée depuis longtemps, et s'est présentée à Monseigneur Flaget plutôt à l'invitation de ses amis que de son propre mouvement, nous ne pouvons faire autrement que d'y reconnaître un effet de cette puissance surnaturelle que Dieu exerce par qui, envers qui et comme il lui plaît.

» Ce 15 juin 1836.

» MAISONNEUVE père, D.-M. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

MONSEIGNEUR FLAGET. HISTOIRE DE SA VIE.

SECONDE PARTIE.

MONSEIGNEUR FLAGET. ÉTUDE SUR SON ESPRIT ET SES VERTUS.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, 26, rue Racine.





